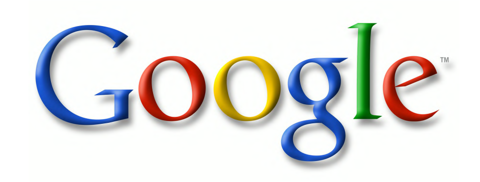
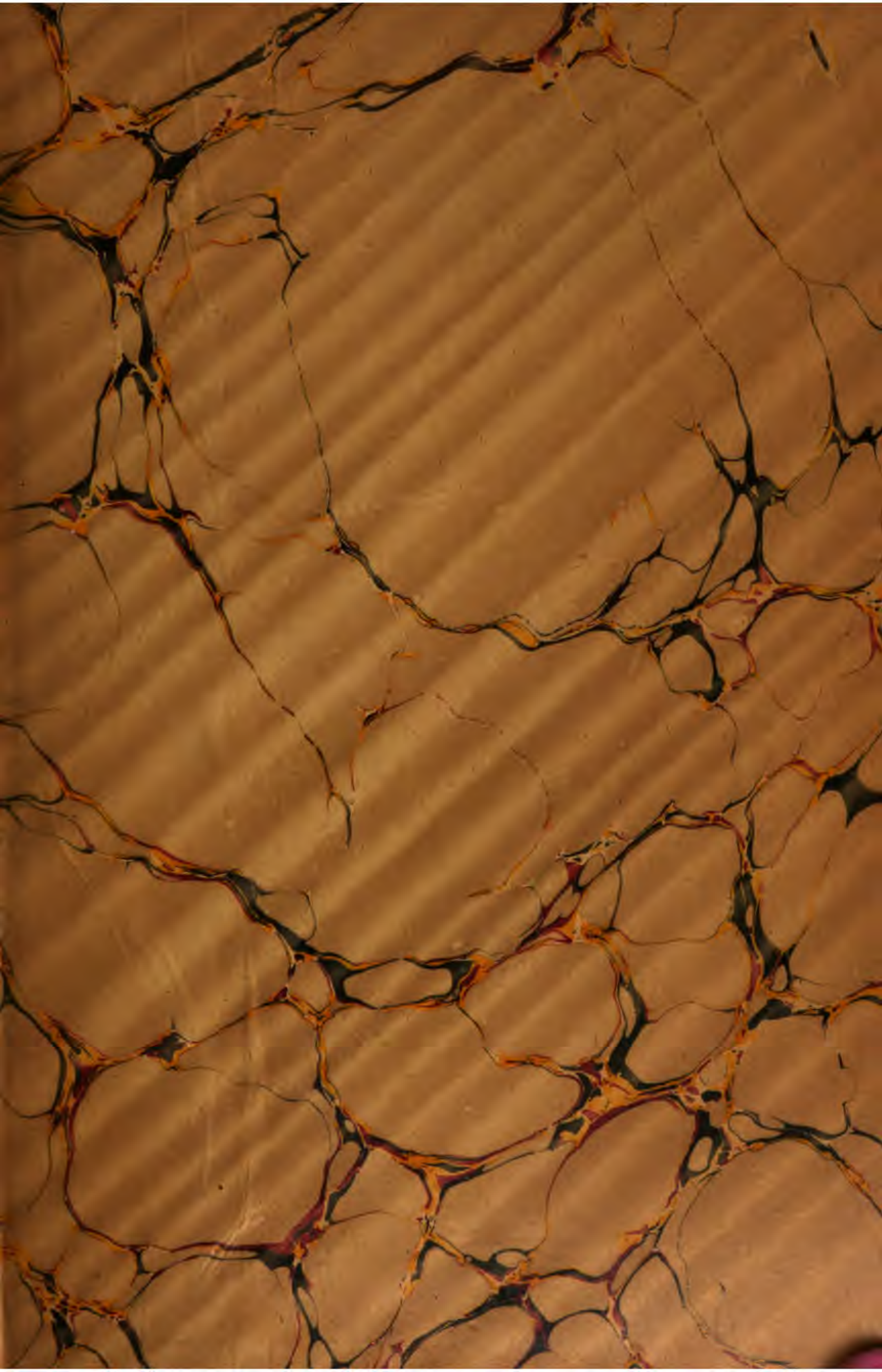





University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.



HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

DES FRANCS,

PAR GEORGES FLORENT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE TOURS,

EN DIX LIVRES.

TOME II.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

M DCCC XXXVIII.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
DES FRANCS,

PAR

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE TOURS,

EN DIX LIVRES;

Revue et collationnée sur de nouveaux Manuscrits,

ET TRADUITE

PAR MM. J. GUADET ET TARANNE.

TOME SECOND.



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD ET Cie,

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

1838.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS,

PAR

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE TOURS,

EN DIX LIVRES.

LIVRE SEPTIÈME.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE SEPTIÈME.

1. Mort du saint évêque Sauve. — 2. Guerre entre ceux de Chartres et d'Orléans. — 3. Mort de Védaste, surnommé Avon. — 4. Frédegonde se réfugie dans l'église; ses trésors portés à Childebert. — 5. Arrivée du roi Gontran à Paris. — 6. Gontran s'empare de tout l'ancien royaume de Charibert. — 7. Requête des députés de Childebert pour qu'on leur livre Frédegonde. — 8. Le roi demande au peuple de n'être point assassiné comme l'avaient été ses frères. — 9. Rigonthe retenue prisonnière par Didier, qui lui enlève ses trésors. — 10. Gondovald proclamé roi; quelques mots sur Rigonthe, fille du roi Chilpéric. — 11. Signes et prodiges. — 12. Incendie du territoire de Tours; vertu de saint Martin. — 13. Incendie et pillage de la ville de Poitiers. — 14. Députation de Childebert à Gontran. — 15. Méchanceté de Frédegonde. — 16. Retour de l'évêque Prétextat. — 17. L'évêque Promotus. — 18. Avis donné au roi, de se précautionner contre un assassinat. — 19. Ordre donné à la reine de se retirer dans une campagne. — 20. Émissaire envoyé par Frédegonde pour tuer Brunehaut. — 21. Fuite d'Ébérulf; il est gardé à vue. — 22. Sa méchanceté. —

23. Mort d'un Juif, tué avec ses compagnons. — 24. Pillage de Poitiers. — 25. Marileif dépouillé. — 26. Gondovald parcourt différentes villes. — 27. L'évêque Magnulf outragé. — 28. L'armée de Gontran à la poursuite de Gondovald. — 29. Mort d'Ébérulf. — 30. Envoyés de Gondovald. — 31. Reliques de saint Serge, martyr. — 32. Autres envoyés de Gondovald. — 33. Childebert vient trouver son oncle Gontran. — 34. Gondovald se retire à Comminges. — 35. Dévastation de la basilique de saint Vincent, martyr, près d'Agen. — 36. Colloque de Gondovald avec l'armée ennemie. — 37. Siége de la ville. — 38. Mort de Gondovald. — 39. Mort de l'évêque Sagittaire et de Mummol. — 40. Trésors de Mummol. — 41. Géant. — 42. Vertu de saint Martin. — 43. Didier et Wadon. — 44. Une pythonisse. — 45. Famine en cette année. — 46. Mort de Christophe. — 47. Guerre civile entre les citoyens de Tours.

I. Malgré mon désir de poursuivre cette histoire, interrompue après les livres précédens, la piété m'engage à dire quelque chose de la fin du bienheureux évêque Sauve, mort certainement cette même année (1). Longtemps, comme il le racontait lui-même, il était resté dans le monde, s'occupant d'affaires mondaines avec les puissans du siècle; mais il n'avait jamais été asservi à ces passions qui d'ordinaire s'emparent de l'âme des jeunes gens. Et lorsque le parfum de l'inspiration divine eut pénétré ses entrailles, abandonnant la milice du siècle, il se retira dans un monastère; et déjà tout livré aux choses divines, il comprit que la pauvreté, jointe à la

(1) En 584. On l'honore le 10 septembre. Grégoire, au liv. VIII, chap. 22, s'exprime ainsi : « Après la mort de saint Sauve, cette année (585), Désiré fut nommé évêque d'Albi. » Le siége aurait alors vaqué plusieurs mois. Quelques auteurs placent Théofrid (Châffre) entre les deux. (Ruin.)

crainte de Dieu, vaut mieux que les richesses d'un monde périssable. Il y vécut long-temps, soumis à la règle instituée par les Pères : mais ensuite, quand il fut devenu plus fort d'âge et d'intelligence, à la mort de l'abbé, chef de ce monastère, il se chargea du soin de faire paître le troupeau; et au lieu de se montrer plus souvent à ses frères pour les corriger, une fois revêtu de cette dignité, il fut plus retiré encore qu'auparavant. En effet, il se chercha de suite une cellule plus secrète. Or, dans la première, c'est lui qui l'assurait ainsi, consumé par un excès d'abstinence, il avait changé de peau plus de neuf fois. Enfin, quand il eut accepté cet honneur, comme, toujours humble, il se livrait avec ardeur à la prière et à la lecture, il pensait souvent qu'il lui serait plus avantageux de vivre caché parmi les moines que d'être salué en public du titre d'abbé. Que dirai-je de plus? Il dit adieu à ses frères, reçut leurs adieux, et se voua à la réclusion. Il vécut ainsi solitaire dans une plus grande abstinence qu'auparavant : complaisant, charitable envers chaque étranger qui venait, il s'empressait de lui accorder le tribut de ses prières, et de lui administrer abondamment les choses bénites ; ce qui procura souvent à plusieurs malades une guérison complète. A une certaine époque, épuisé par une fièvre violente, il gisait dans son lit, respirant à peine, lorsque tout à coup sa cellule trembla en même temps qu'elle fut éclairée d'une vive lumière. Alors il étendit ses mains vers le ciel en action de grâce, et rendit l'esprit. Les moines arrivent avec sa mère en poussant des cris de douleur, enlèvent son corps, le lavent, le revêtent d'habits convenables, le placent sur un lit de mort, et passent toute la nuit dans les chants religieux et dans les pleurs. Le matin, lorsque tout était

préparé pour la cérémonie funèbre, le corps commença à se mouvoir sur son lit : les joues se colorèrent ; et le saint, paraissant se réveiller d'un profond sommeil, se dresse, ouvre les yeux, et dit, en élevant les mains au ciel : « O Seigneur miséricordieux, qu'as-tu fait, en me « permettant de retourner dans les ténèbres de cette ha- « bitation terrestre, puisque ta miséricorde dans le ciel « me serait meilleure que la vie de ce monde corrompu ? » Ses amis étaient dans la stupeur, et lui demandaient quel était ce prodige ; mais il ne leur répondit rien. Il se leva de son cercueil, ne se ressentant plus en rien de sa maladie précédente, et resta trois jours sans boire ni manger. Le troisième jour, il assembla ses moines et sa mère, et leur dit : « Écoutez, mes très chers frères, et comprenez que « tout ce que vous voyez dans ce monde n'est rien : mais, « comme l'a chanté le prophète Salomon, *tout est va- « nité* (1). Heureux celui qui, dans le siècle, peut agir de « manière à mériter de voir Dieu dans le ciel ! » A ces mots, il hésita pour savoir s'il parlerait davantage, ou s'il garderait le silence. Comme il se taisait, supplié avec instance par ses frères de leur exposer ce qu'il avait vu, il leur dit : « Quand vous m'avez vu, il y a quatre jours, « rendre l'âme dans ma cellule ébranlée, saisi par deux « anges, je fus élevé au plus haut des cieux, de manière « que non seulement cette terre fangeuse, mais encore le « soleil, la lune, les nues et les astres, me paraissaient « être sous mes pieds. Ensuite, par une porte plus brillante « que la lumière d'ici-bas, je fus introduit dans une de- « meure dont le pavé reluisait comme l'or et l'argent, « où resplendissait une lumière ineffable, et dont l'im-

(1) Eccl., I, 2.

« mense étendue ne saurait être exprimée par le langage « humain. Elle était remplie d'une telle multitude des « deux sexes que l'œil ne pouvait embrasser ni en lon- « gueur ni en largeur l'espace qu'elle occupait. Des anges, « qui nous précédaient, nous ouvrirent un chemin au « milieu de cette foule pressée autour de nous; et nous « parvînmes à un endroit que déjà nous contemplions de « loin, au-dessus duquel était suspendue une nuée plus « lumineuse que toute lumière : on n'y voyait ni soleil, « ni lune, ni étoile; mais elle brillait plus que tous les « astres par une lumière naturelle; et des nuées sortait « une voix semblable à celle d'un grand fleuve. Là, pauvre « pécheur, j'étais humblement salué par des hommes re- « vêtus d'habits sacerdotaux et séculiers. Nos guides nous « apprirent que c'étaient les martyrs et les confesseurs « que nous honorons ici-bas le plus dévotement. Debout « à une place que l'on m'indiqua, je fus enveloppé par « une odeur du parfum le plus suave; parfum qui me « remplit tellement que je n'ai encore aucun besoin ni de « manger, ni de boire. Puis j'entendis une voix qui disait : « Que celui-ci retourne dans le siècle, car il est néces- « saire à nos églises. » On entendait la voix, mais on ne « pouvait voir qui parlait ainsi. Et moi, me prosternant « sur le pavé, je disais avec larmes : « Hélas! hélas! Sei- « gneur, pourquoi m'avez-vous montré ces merveilles si « je dois en être privé? Aujourd'hui vous me rejetez de « votre présence pour que je retourne à un monde fragile, « et ne puisse plus revenir ici. Je vous en supplie, Sei- « gneur, ne détournez pas de moi votre miséricorde; mais « permettez-moi, je vous prie, d'habiter ici, de peur « qu'en tombant là-bas je ne périsse. » Et la voix qui me « parlait me dit : « Va en paix; je serai ton gardien jusqu'à

« ce que je te ramène en ce lieu. » Alors, abandonné de mes « compagnons, je descendis en pleurant par la porte par « laquelle j'étais entré; et je suis revenu ici. » Tandis qu'il parlait, tous les assistans étaient dans l'admiration; mais le saint de Dieu reprit la parole en pleurant : « Malheur à « moi qui ai osé révéler un tel mystère; car cette suave « odeur que j'avais respirée dans le lieu saint, et qui m'a « soutenu pendant ces trois jours sans manger ni boire, « s'est retirée de moi. De plus, ma langue est couverte « de plaies douloureuses, et tellement enflée qu'elle sem- « ble remplir toute ma bouche. Je reconnais qu'il n'a pas « été agréable à Dieu de me voir divulguer ces secrets; « mais vous savez, mon Dieu, que je l'ai fait dans la « simplicité de mon cœur, et non par jactance. Je vous en « prie, pardonnez-moi, et, selon votre promesse, ne « m'abandonnez pas. » A ces mots, il se tut, et prit de quoi boire et manger. Pour moi, en faisant ce récit, je crains qu'il ne paraisse incroyable au lecteur, conformément à ce que dit Salluste en écrivant son histoire : « Quand vous parlez de la vertu et de la gloire des hommes de bien, chacun écoute avec indifférence ce qui lui semble facile : si l'action dépasse ses forces, il la regarde comme fausse et inventée à plaisir (1). » Mais j'atteste le Dieu tout-puissant que j'ai entendu de la bouche de Sauve lui-même tout ce que je viens de rapporter.

Long-temps après, ce bienheureux fut tiré de sa cellule, élu évêque et ordonné malgré lui. Après dix ans, je crois, d'épiscopat, comme la maladie inguinaire faisait de grands ravages dans la ville d'Albi, que la plus grande partie de ce peuple avait péri, et qu'il ne restait

(1) Salluste, Catil. 3. Voyez liv. IV, chap. 13.

plus qu'un petit nombre de citoyens, le bienheureux, semblable à un bon pasteur, ne voulut jamais quitter la place : mais il exhortait toujours ceux qui restaient à prier, à veiller avec persévérance, à ne s'occuper qu'à de bonnes œuvres et que de bonnes pensées, leur disant : « Faites ceci, « afin que, si Dieu veut vous retirer de ce monde, vous « puissiez entrer, non dans le tribunal d'un juge, mais « dans le repos éternel. » Quand, par une révélation du Seigneur, à ce que je pense, il comprit qu'il allait être appelé à lui, il se prépara lui-même un cercueil, lava son corps, se couvrit d'un vêtement, et rendit ainsi son âme bienheureuse, qui toujours avait tendu vers le ciel. Ce fut un personnage d'une sainteté exemplaire, sans la moindre cupidité, ne voulant jamais posséder de l'or. S'il était forcé d'en recevoir, il le distribuait tout de suite aux pauvres. De son temps, le patrice Mummol ayant emmené de cette ville un grand nombre de captifs, il le suivit, et les racheta tous; et, avec l'aide de Dieu, il se concilia si bien les bonnes grâces du peuple vainqueur, que ceux même qui avaient emmené les captifs lui remirent une partie du prix, et lui en offrirent une autre partie en présent. C'est ainsi qu'il rendit à leur liberté première ses concitoyens faits prisonniers. J'ai encore entendu citer de lui beaucoup d'actions vertueuses; mais comme je désire reprendre la suite de mon histoire, j'en omets un grand nombre.

II. Après la mort de Chilpéric, cette mort qu'il avait long-temps cherchée, et trouvée enfin, ceux d'Orléans et de Blois (1) réunis se jetèrent à l'improviste sur les Du-

(1) C'est ici la première mention que les anciens aient faite de

nois, et les écrasèrent; livrèrent aux flammes les maisons, les récoltes et tout ce qui ne pouvait se déplacer facilement; pillèrent les troupeaux, et enlevèrent tout ce qu'ils pouvaient emporter. Quand ils se furent retirés, les Dunois, réunis aux autres Chartrains, les suivirent à la piste, et les traitant comme ils avaient été traités eux-mêmes, ne laissèrent rien dans les maisons, ni hors des maisons, ni aucun vestige des maisons. Comme la querelle se ranimait entre eux avec plus de fureur, et que les Orléanais agitaient leurs armes pour une nouvelle guerre, l'intervention des comtes fit suspendre les combats jusqu'à plus ample informé, c'est-à-dire qu'au jour du jugement le parti convaincu d'agression injuste paierait la composition prescrite par la loi. Ainsi finit la guerre.

III. Védaste, surnommé Avon, qui, peu d'années auparavant, avait tué Loup et Ambroise par amour pour la femme de ce dernier (1), et l'avait prise en mariage, quoiqu'elle fût, dit-on, sa cousine, commettait alors une infinité de crimes dans le territoire de Poitiers. En certain lieu où il se trouvait réuni avec Childéric le Saxon, tous deux s'étant pris de propos outrageans, un des serviteurs de Childéric perça Avon d'un coup de lance. Celui-ci tomba par terre, et, blessé encore de plusieurs autres coups, il rendit, avec des flots de sang, son âme criminelle; et la majesté divine vengea le sang innocent que sa main avait versé. Ce misérable, en effet, avait

---

Blois, selon Valois, Notice des Gaules. Cette ville fut érigée en évêché, et distraite de celui de Chartres, en 1697. Le Dunois resta dépendant du diocèse de Chartres. (Voyez plus bas, chap. 17.)

(1) Voyez VI, 13. — *Vedastes* s'est changé en *Vaast*.

commis beaucoup de vols, d'homicides, d'adultères, qu'il vaut mieux, je crois, passer sous silence. Néanmoins le Saxon composa avec les fils d'Avon pour la mort de leur père.

IV. Cependant la reine Frédegonde, devenue veuve, se rendit à Paris, et portant avec elle les trésors qu'elle avait renfermés dans l'intérieur de la ville, elle se réfugia dans l'église (1), où l'évêque Ragnemod la prit sous sa protection. Quant à ses autres trésors, qui étaient restés à Chelles, et dans lesquels était ce bassin d'or fabriqué depuis peu (2), les trésoriers les emportèrent, et se rendirent promptement auprès du roi Childebert, qui séjournait alors dans la ville de Meaux.

V. La reine Frédegonde, ayant donc pris conseil, envoya une députation au roi Gontran, pour lui dire : « Que mon seigneur vienne, et reçoive le royaume de son « frère. J'ai, disait-elle, un petit enfant que je désire « placer entre ses bras : pour moi, je me soumets à sa « domination. » Cependant, Gontran ayant appris la mort de son frère, pleura amèrement. Puis, quand sa douleur fut calmée, il leva une armée et se dirigea sur Paris. Lorsqu'il venait d'être reçu dans les murs de la ville, le roi Childebert son neveu arriva par un autre côté.

VI. Mais comme les Parisiens ne voulaient pas le recevoir, il envoya une députation au roi Gontran : « Je sais, « très bon père, lui mandait-il, que ta bonté n'ignore pas « comment tous les deux, jusqu'à présent, nous avons

(1) C'est-à-dire la cathédrale.

(2) VI, 2.

« été victimes de nos ennemis; de sorte qu'aucun de nous « ne peut obtenir justice pour la défense de ses droits: « aussi je te demande aujourd'hui, en suppliant, de main- « tenir l'accord qui a été passé entre nous après la mort « de mon père. » Alors le roi Gontran répondit aux dépu- tés: « Hommes misérables et toujours perfides, qui n'avez « en vous rien de vrai, qui manquez à toutes vos promesses, « ainsi donc, sans égard pour tout ce que vous m'aviez « promis, vous avez conclu un nouvel accord avec le roi « Chilpéric pour me dépouiller de mon royaume et vous « partager mes villes. Voilà les traités eux-mêmes, voilà « les signatures de vos mains qui ont scellé cet acte de « complicité (1); et maintenant de quel front demandez- « vous que j'accueille mon neveu Childebert, que votre « perversité a voulu rendre mon ennemi? » Les députés lui répondirent: « Si tel est ton ressentiment que tu n'ac- « cordes à ton neveu rien de ce que tu lui as promis, « cesse au moins de lui retenir la part qui lui revient du « royaume de Charibert. — Voici, leur dit-il, les conven- « tions faites entre nous, portant que quiconque entre- « rait dans Paris sans la volonté de son frère, perdrait sa « portion, et que le martyr Polyeucte (2), avec les con- « fesseurs Hilaire et Martin, seraient les juges qui puni- « raient sa faute. Malgré cela, Sigebert mon frère y est « entré; mais, frappé de mort par le jugement de Dieu, « il a perdu sa portion. Chilpéric a fait de même. En « transgressant la loi, ils ont perdu chacun leur part; et

---

(1) Voyez liv. VI, chap. 3. Ces actes étaient tombés entre les mains de Gontran, devenu possesseur des secrets de Chilpéric.

(2) Il était renommé pour punir les parjures, selon Grégoire lui-même, liv. I, *de Gloria Martyrum*, chap. 103.

« comme par suite du jugement de Dieu et des malédic-« tions contenues dans les traités, ils ont péri tous deux, « fort de la loi, je soumettrai à ma domination tout le « royaume de Charibert, ainsi que ses trésors, et je n'en « accorderai rien à personne que par un effet de ma libre « volonté. Retirez-vous donc, hommes menteurs et per-« fides, et reportez ma réponse à votre roi. »

VII. Lorsqu'ils se retiraient, d'autres ambassadeurs de Childebert viennent trouver le roi Gontran, et redemandent Frédegonde : « Remets-moi, disaient-ils, cette « femme homicide qui a étranglé ma tante, qui a tué mon « père et mon oncle, qui a fait périr mes cousins par le « glaive (1). — Nous déciderons tout, dit Gontran, dans « le plaid que nous tiendrons, après avoir délibéré sur « ce qu'il convient de faire. » Or il avait pris Frédegonde sous sa protection, et il l'invitait souvent à dîner, en lui promettant d'être son plus zélé défenseur. Un jour qu'ils étaient à table, la reine se leva, et dit adieu au roi, qui la retenait en lui disant : « Prends encore quelque nour-« riture. — Excuse-moi, dit-elle, mon seigneur; car il m'ar-« rive ce qui est ordinaire aux femmes : ma grossesse me « force à me lever. » Le roi, à ces mots, fut étonné, sachant qu'elle avait enfanté un fils quatre mois auparavant. Cependant il lui permit de se lever. En même temps les grands du royaume de Chilpéric, au nombre desquels était Ansovald et les autres, se réunirent auprès de son fils, âgé de quatre mois, comme nous venons de le dire,

(1) La tante, Galsuinthe, IV, 8; le père, Sigebert, IV, 52; l'oncle, Chilpéric, VI, 46, et la note dernière; les cousins, Mérovée, V, 19, et Clovis, V, 40, fils de Chilpéric.

et le nommèrent Clotaire; puis ils exigèrent de toutes les villes qui avaient appartenu à Chilpéric, serment de fidélité au roi Gontran et à Clotaire son neveu. Cependant le roi Gontran, procédant selon la justice, rendit à diverses personnes tous les biens que les fidèles du roi Chilpéric leur avaient injustement enlevés. Il donna aussi beaucoup aux églises; fit revivre les testamens des morts qui avaient laissé leurs biens aux églises, testamens qui avaient été cassés par Chilpéric; se montra bienveillant envers beaucoup de monde, et fit beaucoup de bien aux pauvres.

VIII. Mais comme il se défiait des hommes au milieu desquels il était venu, il se munit d'armes, et ne se rendait jamais à l'église, ni partout où il lui plaisait d'aller, sans une escorte considérable. Aussi, un dimanche, après que le diacre eut imposé silence au peuple pour écouter la messe (1), le roi, se tournant du côté du peuple, dit: « Je vous conjure tous, hommes et femmes qui m'écoutez, « daignez me conserver une foi inviolable, et ne me tuez « pas, comme vous avez fait dernièrement de mes frères. « Qu'il me soit permis d'élever, au moins pendant trois « ans, mes neveux, qui sont devenus mes fils adoptifs, « de peur (ce qu'à Dieu ne plaise) qu'après ma mort « vous ne périssiez avec ces enfans, quand il n'existera « plus de notre famille un seul homme fort pour vous dé« fendre. » En entendant ces mots, tout le peuple adressa au Seigneur une prière pour le roi.

---

(1) Ce silence était imposé par le diacre, après la lecture de l'évangile, lorsque le célébrant exposait au peuple de quel saint ou de quel mystère on allait célébrer la solennité. (Ruin.)

IX. Tandis que cela se passait, Rigonthe, fille du roi Chilpéric, parvint jusqu'à Toulouse avec les trésors dont nous avons parlé précédemment (1); et se voyant près des frontières des Goths, elle ralentit sa marche. D'ailleurs ceux qui l'accompagnaient lui disaient qu'elle devait séjourner en cet endroit, parce qu'eux-mêmes, fatigués de la route, n'avaient plus que des vêtemens sales et des chaussures déchirées; que les harnais des chevaux et des voitures qui les avaient amenés ne tenaient plus à rien; qu'il fallait donc d'abord s'empresser de remettre tout en état, et ne partir qu'ensuite, afin d'être reçus par son fiancé dans l'appareil le plus distingué; car s'ils se présentaient mal équipés aux yeux des Goths, ils s'attireraient leur mépris. Tandis que ces causes les arrêtaient, la mort du roi Chilpéric parvint aux oreilles du duc Didier. Alors, ayant réuni des hommes déterminés, il entre dans la ville de Toulouse, trouve et enlève tous les trésors de la reine (2), et l'enferme dans une maison défendue par les scellés et par une garde d'hommes de guerre, accordant à la princesse à peine de quoi vivre, jusqu'à son retour dans cette ville.

X. Pour lui, il s'empressa d'aller trouver Mummol, avec qui il avait fait alliance deux ans auparavant. Mummol résidait alors dans les murs d'Avignon, avec Gondovald, dont nous avons parlé dans le livre précédent (3). Celui-ci, accompagné des ducs nommés ci-dessus, se dirigea sur le Limosin, et alla jusqu'au bourg

(1) vi, 45.
(2) C'est-à-dire Rigonthe, fille du roi. Voyez iv, 13.
(3) Chap. 24.

de Brives-la-Corrèze (1), où repose un saint Martin, disciple du nôtre, à ce qu'on dit. Là, il fut élevé sur un bouclier, et proclamé roi; mais au troisième tour qu'on lui fit faire en le promenant, on dit qu'il chancela, et fut retenu à peine par les mains des assistans. Ensuite il parcourut les villes environnantes.

Cependant Rigonthe séjournait dans la basilique de Sainte-Marie, à Toulouse (2), où s'était réfugiée l'épouse de Ragnovald, par crainte de Chilpéric, comme nous l'avons dit plus haut (3). Ragnovald, revenu de l'Espagne, fut rendu à son épouse et à ses biens. Il avait été, en effet, envoyé en Espagne, comme ambassadeur, par le roi Gontran.

En ce temps, la basilique du bienheureux Martin, à Brives, dont il vient d'être question, fut consumée par un violent incendie que suscita l'ennemi, qui veille toujours; au point que l'autel et les colonnes, qui étaient formées de plusieurs sortes de marbre artistement adaptées, furent calcinés par l'action du feu; mais cet édifice fut réparé plus tard par l'évêque Ferréol, comme s'il n'avait souffert aucun dommage. Les habitans admirent et révèrent avec ferveur ce saint personnage, dont ils éprouvent souvent les vertus.

---

(1) *Brives-la-Gaillarde*, sur la Corrèze. (Corrèze, chef-lieu d'arr.)

(2) Elle était donc sortie de la maison où l'avait consignée le duc Didier?

(3) VI, 12. Il est dit en cet endroit qu'elle se réfugia dans la basilique de Saint-Saturnin; probablement elle l'avait quittée pour celle de Sainte-Marie. Cette dernière était l'abbaye de *Notre-Dame-de-la-Dorade*, ordre de Saint-Benoît, encore célèbre au dernier siècle, ainsi nommée d'une ancienne image de la Vierge, en mosaïque, et toute dorée, *deauratæ beatæ Mariæ*. (Ruin.)

XI. Lorsque ces choses se passaient, on était au dixième mois de l'année (1). Alors on vit sur les ceps de vignes de nouveaux bourgeons, avec des raisins tout formés, et des fleurs sur les arbres. Un météore lumineux, parcourant le ciel, éclaira au loin le monde avant que la lumière du jour eût paru. On vit aussi des rayons dans le ciel; et vers le nord une colonne de feu, comme suspendue au ciel, brilla l'espace de deux heures, surmontée d'une grande étoile. Dans l'Anjou, la terre trembla, et beaucoup d'autres signes apparurent, annonçant, comme je le pense, la mort de Gondovald.

XII. Cependant le roi Gontran envoya ses comtes pour s'emparer des villes que Sigebert avait reçues autrefois sur la portion de Charibert son frère. Ils devaient en exiger des sermens de fidélité, et les soumettre à la domination de Gontran. Cependant ceux de Tours et de Poitiers voulurent passer à Childebert, fils de Sigebert; mais ceux de Bourges se mirent en mouvement pour marcher contre eux, et commencèrent à incendier le territoire de Tours. Alors ils détruisirent par le feu l'église de Mareuil (2), en Touraine, où étaient les reliques de saint Martin; mais la puissance du saint se montra, en ce que, malgré la violence de l'incendie, les nappes placées sur l'autel ne furent point consumées, et même les herbes cueillies depuis long-temps, et qui se trouvaient dans le sanctuaire, n'éprouvèrent pas les atteintes du feu. A la vue de ces incendies, ceux de Tours envoyèrent au roi

(1) Décembre.

(2) *Mareuil-sur-Cher*, dans l'ancienne Touraine, sur la limite du Berri (Loir-et-Cher, arr. de Blois).

une députation, disant qu'il valait mieux pour le moment se soumettre au roi Gontran, que de voir tout leur pays détruit par la flamme et le fer.

XIII. Or, immédiatement après la mort de Chilpéric, le duc Gararic était venu à Limoges, et avait reçu de cette ville des sermens au nom de Childebert : de là, il s'était rendu à Poitiers, dont les habitans l'avaient accueilli volontiers; et il y faisait son séjour. Quand il apprit les maux que souffrait le peuple de Touraine, il nous envoya une députation, nous conjurant de ne pas, contrairement à notre devoir, nous livrer au parti du roi Gontran, si nous entendions bien nos intérêts; mais de nous souvenir plutôt de Sigebert, notre ancien maître, père de Childebert. Pour toute réponse, nous envoyâmes dire à l'évêque et aux citoyens de Poitiers que, s'ils ne se soumettaient pour le moment au roi Gontran, ils seraient traités comme nous; que Gontran était maintenant comme un père ayant sous lui deux fils, c'est-à-dire le fils de Sigebert et celui de Chilpéric, qu'il avait adoptés, et qu'ainsi il était le maître de tout le royaume, comme l'avait été Clotaire son père. Ils ne se rendirent pas à ces raisons; et Gararic, comme pour aller rassembler une armée, sortit de la ville, y laissant Eberon, chambrier du roi Childebert. Mais Sichaire, accompagné de Willachaire, comte d'Orléans, et qui venait d'être nommé comte de Tours, fit marcher une armée contre le Poitou, de manière à ce qu'il fût attaqué de deux côtés à la fois par ceux de Tours et de Bourges, et entièrement ravagé. Arrivés sur les frontières, ils commençaient déjà à brûler les maisons lorsque les Poitevins leur envoyèrent des députés pour leur dire : « Nous vous demandons de sus-

« pendre jusqu'à l'assemblée générale que doivent tenir « ensemble les rois Gontran et Childebert. Si l'on con« vient de donner notre pays au bon roi Gontran, nous « ne résisterons pas : sinon, nous reconnaîtrons pour « maître celui que nous serons tenus de servir. » Les chefs ennemis leur répondirent : « Cela ne nous regarde pas; « nous n'avons qu'une chose à faire : c'est d'exécuter les « ordres du prince. Si vous refusez, nous continuerons « à tout dévaster. » Comme on se mettait déjà en disposition d'incendier leur territoire, de piller leurs biens, d'emmener les hommes captifs, ils chassèrent de leur ville les hommes de Childebert, et prêtèrent serment au roi Gontran : mais ils ne lui restèrent pas long-temps fidèles.

XIV. L'époque de l'assemblée étant proche, le roi Childebert envoya l'évêque Egidius, Gontran-Boson, Sigivald, et plusieurs autres, vers le roi Gontran; et quand ils furent en sa présence, l'évêque lui dit : « Nous « rendons grâce au Dieu tout puissant, très pieux roi, « de ce qu'après bien des fatigues il t'a rendu tes pays et « ta royauté. » Le roi lui répondit : « A celui-là qui est « le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, qui a dai« gné, dans sa miséricorde, opérer toutes ces choses, « nous devons en effet de justes actions de grâce; mais « non pas à toi, dont les conseils perfides et les parjures « ont fait, l'année précédente, incendier mes provinces; « toi qui n'as jamais sincèrement gardé ta foi à personne; « toi dont les fourberies sont partout fameuses; toi qui te « proclames partout, non un évêque, mais un ennemi de « notre royaume. » A ces mots, l'évêque, pénétré d'un profond ressentiment, garda le silence. Un autre député

prit la parole : « Ton neveu Childebert te supplie de lui « faire rendre les villes possédées par son père. » A cela le roi répondit : « Je vous ai déjà dit que nos conven« tions me confèrent ces villes ; ainsi je ne veux pas les « rendre. » Un autre lui dit ensuite : « Ton neveu de« mande que Frédegonde, cette méchante femme qui a « fait périr tant de rois, lui soit livrée par tes ordres, « pour qu'il venge sur elle la mort de son père, de son « oncle et de ses cousins. — Elle ne peut, répliqua Gon« tran, être remise en son pouvoir, parce qu'elle a un fils « qui est roi : mais d'ailleurs tous ces crimes que vous lui « imputez, je ne les crois pas vrais. » Après eux, Gontran-Boson s'approche du roi comme pour lui demander quelque chose ; et comme le bruit s'était répandu que Gondovald avait été publiquement proclamé roi, le roi Gontran prévenant ce qu'il allait lui dire : « O ennemi du pays et de « notre royaume, lui dit-il ; toi qui, ces années dernières, « es allé en Orient exprès pour en ramener un Ballomir (1) « (c'est ainsi qu'il nommait Gondovald), un roi auquel « tu livres nos états ! homme toujours perfide, toujours « infidèle à tes promesses ! » Gontran-Boson repartit : « Tu es seigneur et roi ; tu es assis sur un trône royal, et « personne n'a osé répondre à ce que tu as dit. Je me dé« clare innocent de ce crime : mais si quelqu'un, mon « égal, m'en accuse en secret, qu'il se présente, qu'il « parle : alors, ô très pieux roi, remets l'affaire au juge« ment de Dieu, afin qu'il décide, en nous voyant com« battre en champ clos. » Après ces mots, tous gardaient le silence. Le roi ajouta : « Le même intérêt doit nous « animer tous pour repousser de notre pays un aventurier

(1) C'est-à-dire un faux prince. (Ruin.)

« dont le père a fait tourner des moulins, et, pour dire « vrai, dont le père a manié la carde et fait de la laine. » Et, quoiqu'il fût possible qu'un même homme eût appris les deux métiers, cependant, à ce reproche du roi, un des députés répondit : « Ainsi, selon toi, cet homme a eu « deux pères, un cardeur de laine et un meunier! A Dieu « ne plaise, ô roi, que tu parles si mal; car on n'a jamais « entendu dire qu'un seul homme, excepté dans le sens « spirituel, pût avoir deux pères. » Comme plusieurs, à ces mots, éclataient de rire, un autre député ajouta : « Nous te disons adieu, ô roi. Puisque tu n'as pas voulu « rendre à ton neveu les villes qui lui appartiennent, nous « savons qu'elle est encore en bon état, cette hache qui a « frappé la tête de tes frères : bientôt elle te fera sauter « la cervelle. » Et après cette altercation ils se retirèrent. Le roi furieux leur fit jeter sur la tête, lorsqu'ils s'en allaient, du crottin de cheval, du fumier en putréfaction, de la paille, du foin pourri et de la boue puante des rues de la ville. Tout souillés de ces ordures, ils partirent outragés par cet affront de la manière la plus ignominieuse.

XV. Tandis que la reine Frédegonde se tenait dans l'église de Paris, Léonard, ex-domestique récemment arrivé de Toulouse, vint la trouver, et se mit à lui raconter en ces termes les outrages et les injures qu'éprouvait sa fille : « Selon tes ordres, j'ai accompagné la reine « Rigonthe; j'ai vu son humiliation, et comment elle a « été dépouillée de ses trésors et de tous ses biens. Alors « je me suis enfui pour venir annoncer à ma maîtresse ce « qui s'était passé. » A ces mots, la reine furieuse le fit mettre à nu dans l'église même, et après l'avoir dépouillé

de ses vêtemens et d'un baudrier, présent du roi Chilpéric, elle le fit chasser de sa présence. De même, les cuisiniers, les boulangers, et tous ceux qu'elle sut de retour de ce voyage, furent, par ses ordres, battus, dépouillés, mutilés. Elle tenta, par d'affreuses accusations, de perdre dans l'esprit du roi Nectaire, frère de l'évêque Baudegisil (1), prétendant qu'il avait enlevé beaucoup de choses du trésor du roi défunt. Il avait encore, à l'en croire, pris dans les celliers des peaux (2) et du vin en grande quantité : il méritait en conséquence d'être chargé de chaînes et jeté dans les ténèbres d'une prison ; mais grâce à la douceur du roi et à la protection de son frère, il fut sauvé. C'est ainsi que cette reine commettait toutes sortes d'actions déraisonnables, sans aucune crainte de Dieu, quoiqu'elle eût cherché un asile dans son église. Elle avait alors avec elle le juge Audon, qui, du vivant de Chilpéric, l'avait secondée dans une foule de crimes. Ce même homme, de concert avec Mummol le préfet (3), avait soumis au tribut public plusieurs Francs qui, au temps du roi Childebert l'ancien, en avaient été exempts (4). Après la mort du roi, il fut pillé et dépouillé par eux, de telle sorte qu'il ne conserva que ce qu'il put emporter sur lui. Ses maisons furent brûlées ; et il aurait même perdu la vie, s'il ne se fût réfugié dans l'église avec la reine.

XVI. Elle reçut avec colère l'évêque Prétextat, que les habitans de Rouen, après la mort du roi, avaient

(1) Évêq. du Mans, liv. VI, chap. 9.

(2) Il faut entendre par ces peaux des quartiers de porc. (B. G.)

(3) Celui dont il a été question liv. VI, chap. 39.

(4) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *a*.)

rappelé de l'exil et rétabli dans leur ville, avec des cris de joie et des applaudissemens. Après son retour, il était allé à Paris, et s'était présenté au roi Gontran, pour le prier d'examiner avec soin son affaire. La reine affirmait qu'on ne devait point le rétablir sur son siége, puisqu'il avait été déposé de l'épiscopat par un jugement de quarante-cinq évêques (1). Comme le roi voulait assembler un concile à ce sujet, Ragnemod, évêque de Paris, répondit, au nom de tous : « Sachez qu'une pénitence lui « a été infligée par les évêques; mais qu'il n'a pas été « absolument écarté de l'épiscopat. » De cette sorte, il fut accueilli par le roi qui l'admit à sa table; puis il retourna dans sa ville.

XVII. Promotus, que le roi Sigebert avait établi évêque de Châteaudun, avait été dépossédé après la mort du roi, parce que cette ville était du diocèse de Chartres; et le jugement porté contre lui ne lui avait laissé que le droit de remplir les fonctions de la prêtrise. Il vint donc trouver Gontran, pour le prier de le rétablir dans son évêché de Châteaudun : mais Pappol, évêque de Chartres, s'y opposa, réclama Châteaudun comme étant de son diocèse, et fit valoir surtout le jugement des évêques. Ainsi Promotus ne put obtenir du roi que la restitution de ce qu'il possédait en propre dans le territoire de cette ville, où il demeurait avec sa mère, encore vivante.

XVIII. Tandis que Gontran était à Paris, un pauvre s'approchant lui dit : « Écoute, ô roi, les paroles de ma

---

(1) Voyez liv. v, chap. 19.

« bouche. Tu sauras que Faraulf, autrefois chambrier de « ton frère, cherche à te tuer. J'ai appris que son dessein « est de t'attaquer lorsque tu te rends à l'église pour la « prière du matin, soit en te frappant d'un couteau, soit « en te perçant d'une lance. » Le roi étonné fit appeler Faraulf. Celui-ci nia le fait : mais le roi, craignant quelque complot, eut soin de se bien munir d'armes; et il ne se rendait plus aux lieux saints ni ailleurs sans être escorté d'une troupe d'hommes armés et de satellites. Quant à Faraulf, il mourut peu de temps après.

XIX. Comme un cri général s'élevait contre ceux qui avaient été puissans sous le roi Chilpéric, et les accusait d'avoir enlevé à autrui des terres et d'autres sortes de possessions, le roi, comme on l'a déjà dit (1), fit restituer tout ce qui avait été enlevé injustement, et ordonna à la reine Frédegonde de se retirer à Rueil (2), domaine situé dans le territoire de Rouen. Elle y fut suivie par tous les personnages les plus nobles du royaume de Chilpéric. Arrivés en ce lieu, ceux-ci la laissèrent avec l'évêque Mélanius qui avait été dépossédé du siége de Rouen, et se rendirent auprès de son fils, lui promettant de l'élever avec le plus grand soin.

XX. Quand la reine Frédegonde fut retirée dans cette terre, profondément affligée de se voir dépouillée en partie de son autorité, et se trouvant inférieure à Bru-

---

(1) Chap. 7.

(2) Autrefois *Rueil* ou *Reuil*, appelé aussi *Vaudreuil*, de sa position dans la vallée de l'Eure, près de sa jonction avec la Seine. Aujourd'hui, *Notre-Dame du Vaudreuil.* (Eure, arr. de Louviers, canton de Pont-de-l'Arche.)

nehaut, elle envoya en cachette un clerc de sa maison pour l'entourer de piéges et la tuer. Il devait en effet s'introduire adroitement parmi ses serviteurs, gagner sa confiance, et puis la frapper en secret. Le clerc s'étant donc rendu auprès de Brunehaut, gagna ses bonnes grâces par divers artifices, d'abord en lui disant : « Je fuis la pré« sence de la reine Frédegonde, et je viens implorer ta « protection. » Puis il s'étudia à se montrer en tout humble, attaché, soumis, et serviteur dévoué de la reine ; mais, peu de temps après, on s'aperçut que ce transfuge n'était qu'un fourbe : il fut garrotté, battu, et quand il eut dévoilé le complot, on lui permit de retourner vers sa maîtresse. Celle-ci apprenant de sa bouche tout ce qui s'était passé, et l'impossibilité où il s'était trouvé d'exécuter ses ordres, l'en punit en lui faisant couper les pieds et les mains.

XXI. Ensuite le roi Gontran (1), de retour à Châlon-sur-Saône, voulut faire une enquête sur la mort de son frère; et la reine chargea de ce crime le chambrier Éberulf. En effet, elle l'avait prié de rester auprès d'elle après la mort de Chilpéric, mais il avait refusé : de là, grande inimitié entre eux. En conséquence, la reine déclara qu'Éberulf (2) avait tué le roi, et qu'après avoir enlevé une partie de ses trésors, il s'était retiré sur le territoire de Tours. Que si le roi Gontran désirait venger la mort de son frère, il pouvait être assuré que cet homme avait été le chef du complot. Alors le roi jura devant tous les grands

---

(1) An 584. (Ruin.)

(2) Ce nom s'est altéré comme tant d'autres, et est devenu *Évrols*, *Évroul*, *Évrou*, *Ouvrou*, noms de plusieurs saints personnages.

de sa cour qu'il ferait périr non seulement Éberulf, mais toute sa postérité, jusqu'à la neuvième génération, afin que la vue de leur supplice arrêtât pour toujours cette coutume impie de tuer les rois. Éberulf, instruit de ces paroles, se réfugia dans la basilique de Saint-Martin, dont il avait souvent envahi les propriétés. Alors, saisissant l'occasion de garder l'accusé, des hommes d'Orléans et de Blois venaient tour à tour pour veiller sur sa personne, et, après quinze jours de service, s'en retournaient avec un riche butin, emmenant les bêtes de somme, les bestiaux, et tout ce qu'ils avaient pu piller. Mais ceux qui avaient emmené les bêtes de somme de Saint-Martin, ayant pris querelle entre eux, se percèrent mutuellement de leurs lances. Deux soldats qui avaient enlevé des mules, étant entrés dans une maison voisine, demandèrent à boire; et comme l'hôte leur répondait qu'il n'en avait pas, ils levèrent leurs lances pour le percer: celui-ci, tirant son épée, les frappa l'un et l'autre, et tous deux tombèrent et moururent. Les bêtes de somme appartenant à Saint-Martin furent restituées: mais tel fut le dégât commis par les hommes d'Orléans qu'on ne saurait en faire le détail.

XXII. Tandis que ces choses se passaient, les biens d'Éberulf furent concédés à différentes personnes: l'or, l'argent et les effets les plus précieux qu'il avait chez lui, furent dispersés; les biens qu'il avait reçus en bénéfice furent confisqués, et ses troupeaux de chevaux, de porcs et de gros bétail livrés au pillage. Une maison dans la ville (1), qu'il avait enlevée à l'église, et qui était remplie de blés,

(1) Tout ceci se passe à Tours.

de vin, de peaux (1) et d'autres effets de prix, fut entièrement pillée, et il n'en resta que les murailles. C'était nous qu'il accusait principalement de tout cela, nous qui étions sincèrement attachés à sa cause; et il nous menaçait souvent, si jamais il rentrait en grâce auprès du roi, de se venger sur nous de tout le mal qu'il souffrait. Mais Dieu, qui connaît le fond des cœurs, sait bien que c'est avec un cœur pur, et de tout notre pouvoir, que nous l'avons aidé. Et quoique auparavant il nous eût fait bien du mal au sujet des propriétés de Saint-Martin, j'oubliais cependant tous ses actes d'hostilité, en songeant que j'avais tenu son fils sur les fonts baptismaux. Mais ce qui fut pour lui, je crois, le plus grand obstacle au bonheur, c'est qu'il ne témoignait aucun respect pour le saint évêque. Souvent il commit des meurtres dans le portique même qui est aux pieds du saint, et s'y livra à des orgies ou à des actions extravagantes. Un jour qu'un prêtre tardait à lui donner du vin, parce qu'il le voyait déjà ivre, Éberulf le jeta sur un banc, le frappa à coups de poing et avec tout ce qu'il put trouver, de manière à lui faire rendre l'âme; et le prêtre en serait mort en effet, si les médecins ne l'eussent sauvé avec des ventouses. Par crainte du roi, Éberulf avait sa demeure dans la sacristie même de la sainte basilique. Quand le prêtre chargé des clés s'était retiré après avoir fermé les autres portes, des jeunes filles entrant avec des serviteurs d'Éberulf par celle de la sacristie, venaient admirer les peintures des murailles, et examiner curieusement les ornemens du saint tombeau; ce qui semblait un sacrilége à des hommes religieux. Le prêtre l'ayant appris, enfonça des clous sur la porte, et y

(1) Voyez cette même expression, chap. 15.

adapta des verroux en dedans (1). Celui-ci s'en étant aperçu, après souper, déjà échauffé par le vin, entre comme un furieux dans la basilique, où nous chantions des psaumes à la prière, au commencement de la nuit, et invective contre moi de la manière la plus outrageante, me reprochant, entre autres choses, d'avoir voulu le séparer du saint tombeau. Étonné de cet accès de démence, je m'efforçai de le calmer par des paroles caressantes; mais voyant que la douceur ne pouvait triompher de ce furieux, je gardai le silence. Quand il vit que je me taisais, il se tourna vers le prêtre, et vomit contre lui un torrent d'injures. En un mot, il ne cessa de nous provoquer, lui par des paroles insolentes, moi par divers reproches outrageans. Alors le voyant pour ainsi dire possédé du démon, nous sortîmes de la sainte basilique, faisant ainsi cesser la dispute en même temps que les vigiles. Ce qui nous indignait le plus, c'était qu'il eût provoqué ce débat scandaleux sans respect pour le saint évêque, en présence même de son tombeau.

En ces jours-là j'eus un songe que je lui racontai dans la sainte basilique. « Je croyais, lui dis-je, célébrer dans « cette basilique la très sainte solennité de la messe; et « déjà l'autel, chargé des offrandes (2), était couvert d'un

(1) C'est-à-dire du côté de la basilique, où était le tombeau. Il y adapte des verroux, pour la fermer la nuit; mais Éberulf, entendant le bruit qu'a dû produire cette opération, et se doutant de l'intention du prêtre, sort furieux par cette porte, avant qu'elle soit fermée, et vient se plaindre à Grégoire, dans la basilique même, de ce qu'on veut le séparer du saint tombeau. Cependant on peut supposer que cette porte est condamnée à l'instant même; et qu'Éberulf la trouvant fermée le soir, entre dans la basilique par une autre porte, après avoir fait le tour en dehors.

(2) A la messe, après l'offertoire, le prêtre choisissait, parmi les

« voile de soie, lorsque je vis entrer tout à coup le roi « Gontran qui s'écriait à haute voix : « Entraînez hors « d'ici l'ennemi de notre famille; arrachez l'homicide du « saint autel de Dieu. » En entendant ces paroles, je me « tournai vers toi, et je te dis : « Malheureux, saisis la « nappe de l'autel qui couvre les saintes offrandes, pour « n'être pas chassé d'ici. » Tu la saisissais, mais d'une main « lâche; tu ne t'y attachais pas fortement. Et moi, les « bras étendus, j'opposais ma poitrine à celle du roi, en « lui disant : « Garde-toi de jeter cet homme hors de la « sainte basilique, de peur que ta vie ne se trouve en « péril, et que tu ne sois frappé de mort par la puis- « sance du saint évêque. Crains de te percer avec tes pro- « pres armes; car, si tu le fais, tu perdras la vie présente « et la vie éternelle. » Comme le roi me résistait, tu « lâchais le voile, et tu venais te cacher derrière moi. « Et moi, je m'inquiétais beaucoup à ton égard. Tu re- « tournais à l'autel, tu en saisissais la nappe, et l'aban- « donnais de nouveau. Or, tandis que tu la tenais si « mollement, et que je résistais au roi avec vigueur, je « me suis éveillé, troublé par l'effroi; et je ne sais ce que « m'annonce une telle vision. » Après que je lui eus fait ce récit, il me dit : « Il est vrai ce songe que tu as eu; il « s'accorde parfaitement avec ma pensée. — Et quelle est « donc ta pensée? lui dis-je. — J'ai résolu, répondit-il, « si le roi voulait me faire entraîner hors d'ici, de m'atta- « cher d'une main à la nappe de l'autel, et de l'autre, « tirant mon épée du fourreau, de te tuer d'abord, puis

offrandes, une portion suffisante pour le sacrifice et la communion des fidèles, et la couvrait avec la nappe de l'autel. Voyez Mabillon, *Liturgie gallicane*, liv. I, chap. 5, n° 10. (Ruin.)

« de mettre à mort tous les clercs que je pourrais trou- « ver. Ensuite, peu m'importerait de périr, après que « j'aurais tiré vengeance des clercs consacrés à ce saint. » A ces mots, je demeurai stupéfait, admirant comment le diable parlait réellement par sa bouche. Jamais, du reste, il n'eut aucune crainte de Dieu. Lorsqu'il était en liberté, il envoyait paître ses chevaux et ses troupeaux dans les blés et les vignes des pauvres ; et quand ceux-ci les chassaient pour sauver leurs récoltes, il les faisait frapper par ses gens. Même, dans la situation critique où il était réduit, il rappelait souvent qu'il avait enlevé injustement les biens du saint évêque. Enfin, l'année précédente il avait, par l'organe d'un habitant de la ville (1), homme léger, qu'il avait séduit, suscité un procès aux intendans de l'église. Alors, sans égard pour la justice, il s'empara, sous prétexte qu'il les avait achetés, de certains domaines que l'église possédait depuis long-temps, et donna à son agent l'or qui garnissait son baudrier. Il commit encore beaucoup d'actes de perversité en ce genre jusqu'à la fin de sa vie, que nous raconterons plus tard (2).

XXIII. Cette même année, un juif, nommé Armentaire, vint à Tours avec un partisan de sa secte et deux chrétiens, afin d'exiger le paiement des cautions que lui avaient données, pour l'avance à eux faite des tributs publics, l'ex-viguier (3) Injuriosus, et Eunomius, autrefois comte. Ces deux hommes, interpellés par lui, lui pro-

(1) *Commotum*, dit le texte. Haute-Serre a cru que ce pouvait être le nom de cet homme. (Ruin.)

(2) Chap. 29.

(3) Le viguier, *vicarius*, tenait la place du comte pour rendre la justice ou lever un impôt public.

mirent le remboursement de la somme, avec les intérêts, et lui dirent en outre : « Viens à notre domicile ; nous te « paierons ce qui t'est dû, et nous te ferons d'autres pré- « sens, comme cela est juste. » Il s'y rend donc, est accueilli par Injuriosus, et placé à sa table. Le repas terminé, à l'approche de la nuit, ils quittent enfin ce lieu pour se rendre ailleurs. Alors, dit-on, les juifs et les deux chrétiens furent tués par les hommes d'Injuriosus, et jetés dans un puits voisin de sa maison. Apprenant ce qui s'était passé, leurs parens se rendirent à Tours, et, d'après un indice donné par quelques personnes, ils trouvèrent le puits, et en retirèrent les victimes. Injuriosus niait fortement qu'il fût pour rien dans cette affaire. Il fut néanmoins traduit en justice ; mais comme il persistait à nier (1), ainsi que nous l'avons dit, et que les preuves manquaient pour le convaincre, il fut ordonné qu'il justifierait de son innocence par un serment. Les parens, peu satisfaits de cette justification, demandèrent que l'affaire fût portée devant le roi Childebert : mais on ne trouva ni l'argent, ni les cautions du juif mort. Plusieurs personnes prétendaient alors que le tribun (2) Médard avait été complice de ce crime, parce qu'il avait emprunté aussi de l'argent au juif. Injuriosus se rendit à l'audience du roi Childebert, et pendant trois jours attendit jusqu'au coucher du soleil (3). Mais les plaignans n'étant point

(1) Voyez Marculf, formule 38, liv. I.

(2) Haute-Serre, dans ses notes sur Grégoire de Tours, pense que le tribun était chargé du recouvrement des impôts. (Ruin.) Ducange, dans son Glossaire, ne s'éloigne pas beaucoup de cette opinion ; il croit qu'il remplissait les mêmes fonctions que le viguier, chargé de la justice et du recouvrement des impôts.

(3) Les *plaids* ou *assises* se terminaient toujours au coucher du soleil : cet usage était commun à plusieurs autres peuples. Voy. Bignon,

venus, et personne n'ayant porté plainte contre Injuriosus, ce dernier s'en retourna chez lui.

XXIV. La dixième année du roi Childebert (1), le roi Gontran, ayant convoqué les peuples de son royaume, réunit une grande armée, dont la majeure partie, jointe aux hommes d'Orléans et de Bourges, marcha contre ceux de Poitiers, qui avaient trahi la foi jurée au roi Gontran. Cette armée envoya d'abord une députation pour savoir si elle serait reçue à Poitiers, ou non : mais l'évêque de cette ville, Marovée, reçut durement les députés. L'armée étant donc entrée sur le territoire des rebelles, se livra au pillage, aux incendies, aux meurtres; et ceux qui s'en retournaient les premiers avec du butin, en traversant la Touraine, traitaient pareillement ceux qui avaient déjà prêté serment au roi, incendiaient même les églises, et enlevaient tout ce qu'ils pouvaient trouver. Ces désastres se renouvelèrent souvent, jusqu'à ce que ceux de Poitiers reconnussent enfin l'autorité du roi : ceux-ci enfin voyant leur ville serrée de plus près par l'armée ennemie, et la plus grande partie de leur territoire ravagée, envoyèrent des députés au roi Gontran pour lui déclarer qu'ils se soumettaient. Les soldats ayant été admis dans la ville, se jetèrent sur l'évêque, qu'ils accusaient d'infidélité. Celui-ci se voyant prisonnier entre leurs mains, brisa un calice d'or qui servait au saint ministère, et l'ayant transformé en pièces de monnaie, se racheta, lui et son peuple (2).

---

note sur la 37e formule de Marculf, liv. 1; et Ducange, au mot *placitum*. (Ruin.)

(1) An 585.

(2) Cette conduite ne paraissait pas blâmable. Mabillon en cite plusieurs autres exemples, *Liturgie Gallicane*, liv. 1, chap. 7, n° 4.

XXV. Marileif, qui avait été le premier médecin de la maison du roi Chilpéric, fut de même investi par ces furieux ; et après avoir été cruellement pillé par le duc Gararic, il fut si complétement dépouillé par ces derniers qu'il ne lui resta plus rien. Après lui avoir enlevé ses chevaux, son or, son argent, et tout ce qu'il avait de précieux, ils l'assujettirent au service de l'église. Tel avait été son père, qui avait eu l'intendance des moulins, tandis que ses frères, ses cousins et tous ses autres parens étaient employés dans les cuisines et la boulangerie des domaines de l'église.

XXVI. Gondovald voulut s'approcher de Poitiers, mais il n'osa pas; car il avait appris qu'une armée marchait contre lui. Dans les villes qui avaient appartenu au roi Sigebert, il exigeait des sermens au nom du roi Childebert ; dans toutes celles qu'avaient possédées Gontran et Chilpéric, il leur faisait jurer fidélité en son propre nom. Il se rendit ensuite à Angoulême, dont il reçut les sermens, et honora de présens les premiers citoyens : de là, il marcha vers Périgueux, et en traita l'évêque (1) outrageusement, parce que celui-ci n'avait pas voulu le recevoir.

XXVII. Gondovald étant parti de là pour se diriger sur Toulouse, envoya des émissaires à Magnulf, évêque de cette ville, pour le prier de le recevoir : mais celui-ci, qui n'avait pas oublié le mal que lui avait causé Sigulf (2)

(1) Chartier, dont il a été question liv. VI, chap. 22. Il souscrivit, cette même année, au second concile de Mâcon.

(2) Nous ne savons pas en quelle occasion Sigulf voulut se faire roi, ni quand il périt. On ne peut dire si c'est le même dont il a été question

en voulant se placer sur le trône, dit aux citoyens: « Nous savons que Gontran est roi, ainsi que son neveu « Childebert; quant à celui-ci, nous ne savons d'où il « vient. Tenez-vous donc prêts; et si le duc Didier veut « attirer sur nous cette calamité, qu'il périsse comme Sigulf, « et qu'il serve d'exemple à tout étranger qui voudrait « profaner le trône des Francs. » Ils refusèrent donc de recevoir Gondovald et se disposèrent à la guerre; mais à la vue de Gondovald, accompagné d'une puissante armée, sentant toute résistance impossible, ils lui ouvrirent leurs portes. Ensuite, comme l'évêque était assis à table avec Gondovald dans la maison de l'église, il lui dit: « Tu te « prétends fils du roi Clotaire; est-ce la vérité, nous l'igno- « rons. Et quand bien même tu pourrais réussir dans ton « entreprise, la chose nous semblerait toujours in- « croyable. » Gondovald répondit: « Je suis fils du roi « Clotaire, et je vais recueillir dès à présent une partie « de ses états; je me rendrai promptement à Paris, où « j'établirai le siége de mon royaume. — Il est donc vrai, « répliqua l'évêque, qu'il n'est resté personne de la race « des Francs, si tu accomplis tes projets? » Au milieu de la dispute, Mummol, ayant entendu ces paroles, leva la main sur l'évêque et le souffleta, en disant: « N'as-tu « pas de honte, homme sot et dégénéré, de répondre « ainsi à un grand roi? » Et quand Didier eut compris la pensée de l'évêque d'après ses paroles, ému de colère, il porta la main sur lui, et tous, de concert, l'ayant frappé à coups de bâton, avec les poings et les pieds, et lié avec des cordes, le condamnèrent à l'exil, et s'appro-

---

liv. IV, chap. 48. On voit encore un Sigulf liv. VIII, chap. 18; mais sans doute ce dernier est un personnage différent.

prièrent la totalité de ses biens, tant ses propres que ceux de l'église. Waddon, majordome de la reine Rigonthe, se joignit à eux. Or tous ceux qui étaient partis avec lui s'étaient dispersés par la fuite.

XXVIII. Ensuite l'armée de Gontran, quittant Poitiers, marcha en avant à la poursuite de Gondovald. Plusieurs Tourangeaux l'avaient suivi, séduits par l'espérance du gain; mais, attaqués par les Poitevins, plusieurs fûrent tués, et la plupart s'en retournèrent dépouillés. Ceux des Poitevins qui s'étaient joints à l'armée royale se retirèrent également. L'armée s'étant donc avancée jusqu'à la Dordogne, s'arrêta pour attendre des nouvelles de Gondovald. A lui s'étaient joints, comme je l'ai dit, le duc Didier, Bladaste et Waddon, intendant de la maison de la reine Rigonthe. Les premiers dans sa faveur étaient l'évêque Sagittaire et Mummol. Sagittaire avait même déjà reçu la promesse de l'évêché de Toulouse.

XXIX. Tandis que ces choses se passaient, le roi Gontran dépêcha un certain Claude, avec ces instructions: «Va, lui dit-il, et si, après avoir tiré Éberulf (1) « de la basilique, tu le frappes du glaive ou le charges de « chaînes, je t'enrichirai par de grands présens : mais « prends bien garde d'outrager la sainte basilique. » Celui-ci, comme un homme vain et avide, accourut de suite à Paris : or sa femme était du territoire de Meaux. Il roulait dans son esprit la pensée d'aller voir la reine Frédegonde, en se disant : «Si je la vois, je puis tirer d'elle « quelque récompense, car je sais qu'elle est l'ennemie

(1) Voyez chap. 21 et 22.

« de l'homme contre qui on m'envoie. » En effet, il alla la trouver, en reçut de grands présens au moment même, et de nombreuses promesses pour l'avenir, à condition qu'il tuerait Éberulf après l'avoir tiré de la basilique, ou le circonviendrait par ses artifices, pour l'enchaîner ensuite; sinon qu'il le frapperait dans le portique même de l'église. De retour à Châteaudun, il avertit le comte qu'il eût à lui adjoindre trois cents hommes, comme pour garder les portes de Tours; mais il voulait s'en servir, lors de son arrivée dans cette ville, pour surprendre plus facilement Éberulf. Tandis que le comte de Châteaudun préparait les hommes, Claude se dirigea vers Tours. En chemin, il se mit, selon la coutume des barbares, à consulter les auspices, et dit qu'ils lui étaient contraires. En même temps, il demanda plusieurs fois si la vertu de saint Martin se manifestait à l'instant même contre les parjures; ou du moins, dans le cas d'un acte de violence envers des personnes espérant en lui, si la vengeance suivrait immédiatement. Ayant donc pris les devants, comme nous l'avons dit, sur les hommes qui auraient dû l'assister, il se rendit à la sainte basilique. Aussitôt il se lia avec le malheureux Éberulf, et se mit à lui faire des sermens, à lui jurer par tout ce qu'il y avait de plus sacré, par la vertu du saint évêque, présent en ce lieu, que personne ne lui serait plus fidèlement attaché; que personne ne saurait mieux défendre sa cause auprès du roi. Car telle avait été la détermination de ce malheureux: « Si je ne le trompe en me parjurant, « je ne pourrai jamais le gagner. »

Mais quand Éberulf vit Claude lui faire de telles promesses avec des sermens, dans la basilique même, sous les portiques, et dans tous les endroits les plus révérés de l'enceinte sacrée, il crut enfin, le malheureux, aux paroles de

ce parjure. Or, le jour suivant, tandis que nous étions arrêtés dans une campagne à trente milles environ de la ville, Éberulf, avec Claude et les autres citoyens, fut invité à un festin dans la sainte basilique ; et là, Claude voulait le frapper de son épée, si ses esclaves se fussent éloignés un peu plus : mais la légèreté d'Éberulf l'empêcha d'y faire attention. Le repas fini, Claude et lui se promenaient sous le portique de la maison épiscopale, se promettant, par des sermens réciproques, foi et attachement. Tout en parlant ainsi, Claude dit à Éberulf : « J'aimerais à boire dans ton domicile, si ton vin était « mêlé de parfums, ou si ta bonté envoyait chercher pour « cette libation un vin plus généreux. » A ces mots, Éberulf ravi répondit qu'il en avait, et ajouta : « Tu « trouveras chez moi tout ce que tu pourras désirer : que « mon maître daigne seulement entrer sous l'humble toit « de mon logis. » Et il envoya ses esclaves l'un après l'autre chercher des vins plus forts, c'est-à-dire des vins blancs (1), des vins de Gaza. Claude le voyant seul, sans aucun serviteur, leva la main vers la basilique : « Bien-« heureux Martin, dit-il, accorde-moi de revoir bientôt « ma femme et mes parens. » En effet, le malheureux était dans une alternative critique ; il méditait de tuer Éberulf dans la cour, et craignait la vertu du saint évêque. Alors un des serviteurs de Claude, homme robuste, saisit Éberulf par derrière, le serre de ses bras vigoureux, le renverse sur le dos, et présente sa poitrine au fer de l'assassin. Claude tire son épée, et s'avance

(1) *Laticina*, selon Haute-Serre, sont des vins qui représentent la limpidité de l'eau, *latex*. Ruinart pensait qu'on pouvait lire *latina*, des vins latins, de Falerne. Voyez liv. III, chap. 19.

contre lui : mais Éberulf tire un poignard de sa ceinture, et, quoique toujours retenu, se prépare à frapper. Au moment où Claude, élevant le bras, lui enfonçait le glaive dans la poitrine, Éberulf lui traverse l'aisselle d'un vigoureux coup de poignard, retire à lui le fer, et, par un nouveau coup, abat le pouce de Claude. Les serviteurs de ce dernier accourent avec des épées, et accablent Éberulf de blessures : il s'échappe de leurs mains, à demi-mort, s'efforce de fuir; mais, frappé rudement à la tête d'un coup d'épée qui fit jaillir sa cervelle, il tomba, et mourut. Homme aveugle, qui ne mérita pas d'être sauvé par celui qu'il n'avait jamais imploré sincèrement! Claude, saisi de crainte, se réfugia dans la cellule de l'abbé, réclamant la protection de celui dont il n'avait pas su respecter le patron. Quand il fut auprès de l'abbé : « Un crime énorme, dit-il, vient d'être com« mis; si tu ne viens à mon secours, nous périssons. » Il parlait encore lorsque les serviteurs d'Éberulf accoururent armés d'épées et de lances. Ceux-ci, trouvant la porte fermée, brisent les vitres de la cellule, lancent des traits par les fenêtres de la muraille, et percent Claude, qui était à demi-mort. Cependant ses complices se cachent derrière les portes et sous les lits. L'abbé, saisi par deux clercs, fut entraîné vivant, non sans peine, à travers les traits qui l'assaillaient de toute part. On ouvrit les portes, et une foule d'hommes armés se précipita dans l'intérieur. Plusieurs, même de ceux qui étaient portés sur les matricules (1), et d'autres pauvres, indignés de ce crime,

(1) C'est-à-dire les pauvres nourris par l'église, et dont les noms étaient portés sur les rôles ou matricules. *Matricularii* a signifié ensuite ceux qui tenaient ces registres; ceux qui administraient les biens de

s'efforcent de briser le toit de la cellule. En même temps, des furieux, des mendians réunis de tous côtés, arrivent avec des pierres et des bâtons pour venger l'outrage fait à la sainte basilique, indignés des attentats jusqu'alors inouïs qui venaient de s'y commettre. Que dirai-je de plus? Les fuyards sont arrachés de leurs retraites, et impitoyablement massacrés. Le pavé de la cellule est souillé de sang. Quand ils eurent été tués, ils furent traînés dehors, et laissés nus sur la terre froide. Après les avoir dépouillés, les meurtriers s'enfuirent la nuit suivante. La vengeance de Dieu les frappa dès ce monde ces hommes qui avaient souillé l'enceinte sacrée de sang humain : mais il n'était pas léger non plus l'attentat de celui que le bienheureux évêque abandonna à un pareil traitement. Le roi fut très mécontent de ce qui s'était passé; mais quand il connut tous les détails du fait, il se calma. Cependant il donna à ses fidèles les biens, tant meubles qu'immeubles, que le malheureux Éberulf avait conservés de ses possessions patrimoniales : et ceux-ci laissèrent sa femme, dépouillée de tout, dans la sainte basilique. Quant à Claude et à ses gens, leurs parens enlevèrent leurs corps, et les transportèrent dans leur pays, où ils les ensevelirent.

XXX. Cependant Gondovald adresse à ses amis deux envoyés, tous deux clercs. L'un des deux, abbé de la ville de Cahors, portait des lettres enfermées dans une tablette de bois creusée et recouverte de cire : mais il fut arrêté par les hommes de Gontran, qui trouvèrent ses dé-

---

l'église, les *marguilliers*. Mais ici cette dénomination eût été inintelligible.

pêches, et le conduisirent devant le roi. Il fut battu cruellement, et retenu en prison.

XXXI. Gondovald était alors à Bordeaux, où l'évêque Bertrand lui témoignait beaucoup d'affection. Comme il cherchait tous les moyens de fortifier sa cause, quelqu'un lui raconta qu'un roi d'Orient ayant enlevé un pouce du martyr saint Serge, se l'était inséré dans le bras droit; et quand la nécessité le forçait de repousser ses ennemis, plein de confiance en cet auxiliaire, il élevait le bras droit, et à l'instant la multitude de ses ennemis, comme accablée par la vertu du martyr, se dissipait en fuyant. Instruit de ce fait, Gondovald se mit à chercher avec empressement s'il y avait quelqu'un dans la ville qui eût mérité de posséder des reliques du martyr saint Serge. Alors l'évêque Bertrand lui dénonça un certain négociant Eufrone, dont il était l'ennemi parce qu'il l'avait autrefois tonsuré malgré lui, dans l'espoir de posséder ses biens (1); mais Eufrone, sans en tenir compte, avait passé dans une autre ville, puis était revenu quand sa chevelure eut repoussé. L'évêque dit à Gondovald: « Il y a ici un « Syrien nommé Eufrone, qui, faisant de sa maison une « église, y a placé des reliques de ce saint. Grâce à la « vertu du martyr, il a vu par elles s'opérer plusieurs « miracles; car, dans un temps où la ville de Bordeaux « était en proie à un violent incendie, sa maison, quoi-« que entourée par les flammes, ne fut nullement endom-« magée. » Il dit, et aussitôt Mummol, avec lui, court

(1) Il paraît que les évêques s'arrogeaient la succession de leurs clercs, puisque cet abus fut défendu par le cinquième concile de Paris, en 615, canon 8.

promptement à la maison du Syrien, l'investit, et lui ordonne de montrer ses saintes reliques. Eufrone s'y refuse. Puis, songeant qu'on lui tendait peut-être un piége par méchanceté, il lui dit : « Ne cherche pas à fati-« guer un vieillard, ni à outrager un saint; mais accepte « cent pièces d'or, et retire-toi. » Mummol insista pour voir les reliques; Eufrone offrit deux cents sous, et ne put obtenir de lui qu'il se retirât, à moins qu'il ne lui montrât les reliques mêmes. Alors Mummol fit dresser une échelle contre la muraille (car ces reliques étaient tout en haut, vis-à-vis de l'autel, enfermées dans une châsse), et fit monter un diacre qui l'accompagnait. Celui-ci, montant les degrés de l'échelle, saisit le trésor; mais il fut pris d'un tel tremblement qu'il ne paraissait pas pouvoir redescendre vivant. Cependant, s'étant emparé de cette châsse, qui était suspendue à la muraille, il la remit à Mummol. Celui-ci l'ayant ouverte, y trouva un os du doigt du saint, et ne craignit pas de le frapper avec un couteau. En effet, il avait placé un couteau sur cette relique, et frappait dessus avec un autre. Après plusieurs coups inutiles, l'os enfin brisé se sépara en trois morceaux, qui, jaillissant de côté et d'autre, disparurent. Il n'était pas, je crois, agréable au martyr qu'un tel homme touchât ses reliques. Alors Eufrone pleura plus amèrement, et tous se prosternèrent en suppliant Dieu de daigner leur rendre ce qui avait disparu à leurs yeux mortels. Leur prière finie, on retrouva les parcelles. Mummol en prit une, et se retira, mais non pas, je pense, avec la faveur du martyr, comme la suite le prouva.

Durant leur séjour à Bordeaux, Gondovald et Mummol

firent nommer évêque d'Acqs (1) le prêtre Faustien. En effet, l'évêque de cette ville était mort récemment, et Nicèce (2), comte de l'endroit, frère de Rustique, évêque d'Aire (3), avait obtenu un ordre de Chilpéric pour être tonsuré, puis établi évêque dans cette même ville : mais Gondovald, qui prenait à tâche de détruire les ordonnances de Chilpéric, convoqua des évêques, et leur ordonna de sacrer Faustien. Bertrand, qui était évêque métropolitain, prenant ses précautions pour l'avenir, fit faire cette bénédiction par Pallade, évêque de Saintes. D'ailleurs ses yeux étaient alors malades d'une humeur chassieuse. Oreste, évêque de Bazas, assista aussi à cette ordination; mais il le nia ensuite en présence du roi.

XXXII. Ensuite Gondovald envoya de nouveau vers le roi deux députés, Zotan et Zahulf, avec des baguettes consacrées, selon la coutume des Francs, pour qu'ils fussent préservés de tout outrage, et qu'après avoir exposé le motif de leur envoi, ils revinssent avec une réponse. Mais ces imprudens, avant d'être admis en la présence du roi, révélèrent à plusieurs personnes ce qu'ils

(1) *Dax*, chef-lieu d'arr. (Landes).

(2) Nicèce est le mot *Nicetius* avec la terminaison française. Ce nom a été traduit par *Nisier*, liv. v, chap. 5; mais il s'agissait alors d'un saint connu, dont le nom vulgaire ne doit pas être changé. Pour les personnages plus obscurs, nous conservons, comme ici, les dénominations latines, qui d'ailleurs ont subi souvent plusieurs altérations.

(3) Autrefois *Vicus Julii*, puis *Atura*, chef-lieu de canton, arr. Saint-Sever (Landes). Ces deux évêchés étaient suffragans d'Auch, métropole de la Novempopulanie; mais, dans le désordre où étaient alors les affaires de cette province, ils étaient devenus suffragans de Bordeaux.

allaient lui demander. Le bruit en vint bientôt jusqu'aux oreilles du roi, qui les fit charger de liens et amener ainsi en sa présence. N'osant pas alors cacher ce qu'ils cherchaient, vers qui et par qui ils étaient envoyés, ils lui dirent : « Gondovald, qui, venu dernièrement de l'Orient, « se dit le fils du roi Clotaire votre père, nous a envoyés « pour revendiquer la portion de royaume qui lui est due. « Si vous refusez de la lui rendre, sachez qu'il viendra « dans ce pays avec une armée ; car tous les plus braves « guerriers de la contrée située en Gaule au-delà de la « Dordogne, sont avec lui ; et il parle ainsi : Dieu jugera, « lorsque nous nous serons rencontrés sur un champ de « bataille, si je suis, ou non, le fils de Clotaire. » Alors le roi, enflammé de colère, les fit attacher sur le chevalet, et frapper rudement, afin que, s'ils disaient la vérité, ils en fournissent des preuves évidentes ; et que, s'ils cachaient encore quelque perfidie dans leur pensée, la force des tourmens leur en arrachât l'aveu. Contraints par la violence toujours croissante de ces supplices, ils déclarèrent enfin que sa nièce, c'est-à-dire la fille de Chilpéric (1), avait été exilée avec Magnulf, évêque de Toulouse, et que tous ses trésors avaient été enlevés par Gondovald ; que tous les grands du royaume de Childebert avaient engagé ce dernier à se faire roi, surtout lorsque, peu d'années auparavant, Gontran-Boson s'était rendu à Constantinople, et avait invité Gondovald à passer dans les Gaules.

XXXIII. Les députés furent battus et remis en prison : puis le roi fit venir son neveu Childebert, parce

---

(1) Rigonthe. Voyez chap. 9. Magnulf a été nommé chap. 27.

qu'il leur importait d'entendre tous deux ensemble les déclarations de ces hommes. S'étant donc réunis, ils les interrogèrent; et ceux-ci, en présence des deux rois, répétèrent ce que le roi Gontran avait d'abord entendu seul. Ils persistèrent à soutenir que cette affaire était connue, comme nous l'avons dit, de tous les seigneurs du roi Childebert. Aussi plusieurs grands de son royaume avaient craint de se rendre à cette assemblée, parce qu'on les croyait complices de la conspiration. Ensuite le roi Gontran plaça une lance (1) dans la main du roi Childebert, et lui dit: « Ceci est la marque certaine que je t'ai « remis tout mon royaume. Maintenant, va, et soumets à « ta domination toutes mes cités comme si elles étaient à « toi; car, par suite de mes péchés, de toute ma race « il n'est resté que toi seul, qui es le fils de mon frère (2). « Sois donc mon héritier, mon successeur, pour tout « mon royaume; les autres, je les déshérite. » Ensuite il fit sortir tout le monde, et ayant pris l'enfant à part, il lui parla en secret, après l'avoir d'abord conjuré instamment de ne communiquer à personne leur entretien privé. Alors il lui fit connaître ceux dont il devait rechercher ou mépriser les conseils, ceux à qui il pouvait se confier ou qu'il devait éviter; ceux qu'il fallait honorer par des charges ou dépouiller de leurs dignités. Il lui défendit, entre autres choses, de donner jamais sa confiance, ou un accès auprès de sa personne, à Egidius, évêque de Reims, de

(1) Une lance à la main était un emblême de la royauté chez les anciens Francs. Sur l'anneau de Childéric Ier, trouvé en 1653, on voyait ce prince représenté portant une lance au lieu de sceptre. (Ruin.)

(2) Il restait encore Clotaire, fils de Chilpéric, âgé d'un an; mais Gontran ne l'avait pas encore vu; et il s'en plaint, liv. VIII, chap. 9.

tout temps l'ennemi du roi, et qui avait été souvent parjure envers le jeune prince et envers son père. Puis, quand on se fut réuni pour le festin, le roi Gontran exhortait toute l'armée en ces termes : « Voyez-vous, « guerriers? mon fils Childebert est devenu un homme. « Voyez, gardez-vous de le prendre encore pour un en- « fant (1). Laissez maintenant vos intrigues et vos projets « ambitieux; car c'est maintenant un roi, que vous devez « servir. » Après de tels discours et d'autres semblables, ils passèrent trois jours ensemble dans les plaisirs et les festins; et s'étant fait l'un à l'autre de riches présens, ils se séparèrent en bonne intelligence. Le roi Gontran lui rendit alors tout ce qu'avait possédé Sigebert, et le conjura de ne pas aller voir sa mère, de peur de lui donner les moyens d'écrire à Gondovald ou d'en recevoir quelque lettre.

XXXIV. Gondovald apprenant l'approche de l'armée ennemie, et se voyant abandonné par le duc Didier (2), passa la Garonne avec l'évêque Sagittaire, Waddon, les ducs Mummol et Bladaste, et se dirigea vers Comminges (3). C'est une ville située sur le sommet d'une montagne isolée. Une source abondante qui s'échappe du pied de cette montagne est protégée par une tour très forte; et les habitans, descendant de la ville par un conduit souterrain, viennent y puiser de l'eau sans être vus. Gondovald entra dans cette ville au commencement du

(1) Il entrait alors dans sa quinzième année. On peut croire que, par ces paroles, Gontran déclare en quelque sorte sa majorité. Voyez la note *a* du liv. VI.

(2) Voyez chap. 27.

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *b.*)

carême, et dit aux habitans : « Vous saurez que tous « ceux qui habitent le royaume de Childebert ont favorisé « mon élection, et que j'ai avec moi des ressources con- « sidérables ; mais comme mon frère le roi Gontran fait « marcher contre moi une armée immense, il faut réu- « nir dans l'intérieur de vos murs des vivres et toutes « les choses nécessaires, afin qu'en attendant les secours « de la bonté divine, vous ne mouriez pas de faim. » Ceux-ci ajoutant foi à ses paroles, renfermèrent dans la ville tout ce qu'ils pouvaient posséder, et se préparèrent à la résistance. En ce temps, le roi Gontran fit passer à Gondovald, au nom de la reine Brunehaut, une lettre où on lui conseillait d'abandonner son armée, d'ordonner à ses soldats de retourner chacun chez eux, et de venir avec peu de monde prendre ses quartiers d'hiver à Bordeaux. Cette lettre était un artifice du roi pour connaître plus à fond les projets de Gondovald. Lors donc que celui-ci se fut établi dans Comminges, il dit un jour aux habitans : « Voici que l'armée approche, sortez pour « lui tenir tête. » Ils sortirent : cependant ses soldats s'emparèrent des portes, les fermèrent ; et ayant ainsi chassé le peuple, ainsi que l'évêque (1), ils s'emparèrent de tout ce qu'ils purent découvrir dans la ville. Or ils y trouvèrent une si grande quantité de blé et de vin, que, s'ils s'étaient défendus avec vigueur, ils auraient pu tenir plusieurs années sans manquer de vivres.

XXXV. Les généraux du roi Gontran avaient entendu dire que Gondovald était arrêté sur la rive ultérieure de

(1) Cet évêque était Rufin, qui, cette même année, souscrivit au deuxième concile de Mâcon.

la Garonne, avec une grande multitude de troupes, et qu'il retenait les trésors de Rigonthe. Alors, précipitant leur poursuite, ils traversèrent la Garonne à la nage avec leurs chevaux, mais perdirent quelques soldats qui se noyèrent dans le fleuve. Arrivés à l'autre bord, ils cherchèrent Gondovald, et trouvèrent des chameaux chargés d'or et d'argent, et des chevaux fatigués qu'il avait laissés dans les chemins. Ensuite, apprenant qu'il se tenait enfermé dans la ville de Comminges, ils laissent en arrière les chariots et autres bagages avec le menu peuple, et les guerriers les plus forts continuent de poursuivre Gondovald avec la même ardeur qu'ils avaient passé la Garonne. Dans leur course rapide, ils arrivèrent à la basilique de Saint-Vincent (1), située près de la ville d'Agen, à l'endroit où le martyr soutint, dit-on, jusqu'à la fin son combat glorieux pour le nom du Christ; et ils la trouvèrent remplie des divers trésors qu'y avaient apportés les habitans; car ceux-ci avaient espéré que la basilique d'un si grand martyr ne serait jamais violée par des chrétiens. Les portes en étaient soigneusement fermées. L'armée s'approcha bientôt, et ne pouvant ouvrir les portes du temple, y mit le feu. Quand elles furent consumées, ils pillèrent toutes les richesses, tous les objets précieux qu'ils trouvèrent, ainsi que les vases et les ornemens sacrés : mais la vengeance divine se fit sentir à plusieurs d'entre eux dans le lieu même. La plupart avaient les mains brûlées par un feu mystérieux, et il en sortait une épaisse fumée, comme il arrive dans un incendie. Quelques uns, possédés du démon, couraient comme des énergumènes

(1) On ne sait à quelle époque placer le martyre de ce saint Vincent; il est honoré à Agen le 9 juin.

en déclamant contre le martyr; beaucoup d'autres, même séparés de leurs compagnons, se perçaient de leurs propres lances. Le reste de l'armée continua sa marche, non sans un grand effroi. Que dirai-je encore? on se réunit devant Comminges (c'est, comme nous l'avons dit, le nom de la place); toute l'armée campa dans la plaine située au pied de la ville, y dressa ses tentes, et s'y établit. Tout le pays d'alentour fut ravagé; mais ceux de l'armée qui, stimulés davantage par l'aiguillon de la cupidité, s'écartaient trop loin des autres, étaient tués par les habitans.

XXXVI. Souvent des soldats montaient sur la colline, et, interpellant Gondovald, lui adressaient des injures en ces termes : « Es-tu ce peintre qui, au temps du roi Clo-« taire, barbouillait en treillis les murailles et les voûtes « des oratoires? es-tu celui que les habitans des Gaules ap-« pelaient souvent du nom de Ballomir? es-tu cet homme « qui, plusieurs fois, à cause de ces mêmes prétentions que « tu mets en avant, a été tondu par les rois des Francs, et « envoyé en exil? Dis-nous au moins, ô le plus misérable « des hommes, qui t'a attiré en ces lieux? qui t'a inspiré « cette audace de venir mettre le pied sur le territoire de « nos seigneurs et rois? Si tu as été appelé par quelqu'un, « dis-nous-le clairement. Tu le vois : la mort est sous tes « yeux; voici la fosse, que tu as cherchée si long-temps, « ouverte devant toi pour t'engloutir dans ta chute. Dis-« nous les noms de tes satellites, ou fais-nous connaître « ceux qui t'ont appelé. » Gondovald, entendant ces paroles, s'approchait, et leur disait du haut de la porte : « Que mon père Clotaire m'ait toujours eu en aversion, « c'est ce que personne n'ignore; que j'aie eu les cheveux

« coupés par lui d'abord, et puis par mes frères, tout le « monde le sait. C'est ce motif qui m'a conduit auprès de « Narsès, préfet de l'Italie ; là, j'ai pris une épouse dont « j'ai eu deux fils. L'ayant perdue, j'emmenai mes fils « avec moi, et me rendis à Constantinople. Accueilli avec « bienveillance par les empereurs de cette ville, j'y ai « vécu jusqu'à ce moment. Il y a quelques années, Gon- « tran-Boson étant venu à Constantinople, je lui demandai, « avec une sollicitude empressée, des nouvelles de mes « frères : j'appris que notre maison était fort affaiblie, « et que, de toute la famille, il ne restait que Childe- « bert et Gontran, c'est-à-dire un frère et un neveu. « Les fils du roi Chilpéric étaient morts avec lui, à l'ex- « ception d'un enfant au berceau (1). Mon frère Gontran « n'avait pas de fils; notre neveu Childebert n'était pas « encore un homme fait. Alors Gontran-Boson, après « m'avoir donné ces détails circonstanciés, m'invita en ces « termes : « Viens; tous les grands du roi Childebert te « demandent, et personne n'a osé souffler un mot contre « toi ; car nous savons tous que tu es fils de Clotaire, et « il n'y a plus en Gaule personne pour gouverner ce « royaume, si tu ne viens toi-même. » Je lui fis en consé- « quence beaucoup de présens, et je reçus dans douze lieux « saints les sermens par lesquels il me jurait que je pouvais « venir en toute sûreté dans ce royaume. J'arrivai donc à « Marseille, dont l'évêque m'accueillit avec la plus grande « bienveillance; car il avait des lettres écrites par les sei- « gneurs du royaume de mon neveu. De là, je me rendis à

(1) Ou l'auteur oublie ce qu'il a raconté précédemment, ou Gondovald déguise une partie de la vérité pour mieux se justifier. Il était arrivé en Gaule avant la mort de Chilpéric. Voyez liv. VI, chap. 24, et liv. VII, chap. 32.

« Avignon, comme c'était convenu avec le patrice Mummol. Mais Gontran, oubliant ses sermens et ses promesses, m'enleva mes trésors et se les appropria. Maintenant reconnaissez que je suis roi comme mon frère Gontran. Cependant, si votre esprit est dominé par une haine trop violente, conduisez-moi du moins vers votre roi; et s'il me reconnaît pour son frère, je ferai tout ce qu'il voudra. Si vous vous y refusez, laissez-moi du moins retourner d'où je suis venu. Je m'en irai sans faire de mal à personne. Mais, pour vous prouver que je dis la vérité, interrogez Radegonde de Poitiers et Ingeltrude de Tours (1); elles vous confirmeront la vérité de mes paroles. » Tandis qu'il parlait, plusieurs accueillaient ses discours avec des injures et des reproches.

XXXVII. Le quinzième jour avait brillé depuis le commencement du siége, et Leudegisil préparait de nouvelles machines pour détruire la ville. En effet, avec des béliers, il avait des chariots couverts de claies et de planches pour garantir les soldats lorsqu'ils attaqueraient les remparts : mais lorsqu'on les eut fait avancer, ils furent tellement accablés de pierres, que tous ceux qui voulaient approcher des murs étaient écrasés. Les assiégés lançaient contre eux des pots remplis de poix et de graisse enflammées, ou leur jetaient sur la tête d'autres vases remplis de pierres. La nuit ayant interrompu le combat, les ennemis rentrèrent dans leur camp. Avec Gondovald était Chariulf, homme riche et puissant, dont les magasins et les celliers remplissaient la ville, et qui de ses biens nourrissait presque seul les assiégés. Mais Bla-

(1) Dont il a été question liv. v, chap. 22.

daste (1), à la vue de ce qui se passait, craignant que Leudegisil vainqueur ne les livrât à la mort, mit le feu à la maison de l'église; et tandis que tous les assiégés s'empressaient pour l'éteindre, il s'échappa par la fuite. Le lendemain matin, l'armée recommença l'attaque, et forma des fascines avec des baguettes, pour combler la vallée profonde située du côté de l'orient : mais ce moyen ne put faire aucun mal. L'évêque Sagittaire parcourait fréquemment les murs, tout armé, et souvent même du haut du mur jeta de sa propre main des pierres contre l'ennemi.

XXXVIII. Enfin ceux qui assiégeaient la ville, voyant qu'ils ne pouvaient réussir, dépêchent secrètement des envoyés à Mummol pour lui dire : « Reconnais ton maître, « et sors enfin de ton aveuglement. Quelle folie te cap-« tive et te retient auprès d'un inconnu? Ton épouse a « été faite prisonnière avec tes enfans; tes fils probable-« ment sont tués : où cours-tu? qu'attends-tu, sinon une « chute certaine? » Après avoir reçu ce message, Mummol dit : « Je le vois, notre règne est fini, notre puissance est « tombée. Il ne reste plus qu'une chose à faire; si je savais « que la vie me fût assurée, je pourrais vous épargner « bien des fatigues. » Quand les messagers se furent retirés, l'évêque Sagittaire se rendit à l'église, accompagné de Mummol, Chariulf et Waddon; et là ils se promirent, par des sermens réciproques, que, si on leur garantissait la vie sauve, ils renonceraient à l'amitié de Gondovald, et le livreraient lui-même aux ennemis. Les envoyés, étant de retour, leur promirent toute sûreté pour leur vie.

(1) Il était aussi du parti de Gondovald. Voyez chap. 34.

« Que ce seul point, dit Mummol, nous soit garanti, et « je vous livre cet homme entre vos mains; alors je re- « connaîtrai le roi mon seigneur, et je me présenterai « devant lui. » Ceux-ci lui promirent qu'à cette condition ils le prendraient sous leur sauvegarde, et que s'ils ne pouvaient lui faire obtenir sa grâce du roi, ils lui donneraient asile dans une église pour qu'il ne pût être puni de mort. Après cette promesse, faite avec serment, ils se retirèrent. Cependant Mummol, avec l'évêque Sagittaire et Waddon, se rend auprès de Gondovald : « Tu sais, « lui dit-il, toi qui es présent, quels sermens de fidélité « nous t'avons faits; maintenant écoute un conseil salu- « taire : quitte cette ville, et va te présenter à ton frère, « comme tu l'as souvent désiré; car nous avons déjà « parlé avec ces hommes-là, et ils nous ont dit que le « roi ne veut pas perdre en toi un de ses appuis, parce « qu'il reste peu de personnes de votre race. » Gondovald, comprenant leur perfidie, leur répondit en versant des larmes : « C'est vous qui m'avez invité à venir dans les « Gaules : de mes trésors, qui contiennent une grande « quantité d'or, d'argent et d'objets précieux, une partie « est retenue dans la ville d'Avignon, une autre a été « pillée par le duc Gontran-Boson. Pour moi, ayant placé « en vous, après Dieu, toutes mes espérances, je vous ai « confié l'exécution de mes projets, j'ai désiré régner « par vous. Maintenant c'est à Dieu que vous rendrez « compte si vous me trompez par un mensonge; qu'il « juge lui-même ma cause. » Mummol répondit : « Nous « ne voulons pas te tromper : mais voici de braves guer- « riers qui t'attendent à la porte. Quitte maintenant mon « baudrier d'or dont tu es ceint, pour ne pas paraître « te présenter avec trop de jactance; prends ton épée,

« et rends-moi la mienne. — Je ne suis pas assez simple, « reprit Gondovald, pour croire à tes paroles, quand tu « veux me ravir un bien que tu m'as donné, et dont j'ai « fait usage jusqu'à présent par amitié pour toi. » Mummol lui assurait, avec serment, qu'on ne lui voulait aucun mal. Quand ils eurent franchi le seuil de la porte, Gondovald fut reçu par Ollon, comte de Bourges, et par Boson; et Mummol étant rentré dans la ville avec ses satellites, en ferma la porte très solidement. Gondovald se voyant livré entre les mains de ses ennemis, leva les mains et les yeux vers le ciel en s'écriant: « Juge éternel, véritable ven-« geur des innocens, Dieu, de qui procède toute justice, « qui hais le mensonge, qui ne connais ni la fourberie ni « les ruses de la malice, je te recommande ma cause, et te « prie de me venger promptement de ces hommes qui, « malgré mon innocence, m'ont livré entre les mains de mes « ennemis. » Après ces mots, il se signa de la croix du Seigneur, et partit avec les hommes nommés plus haut. Quand ils furent loin de la porte, comme la vallée qui entoure la ville s'enfonce en forme de précipice, Ollon le poussa, et le fit tomber, en criant: « Voici votre Bal-« lomir qui se dit frère et fils de roi. » Il porta même sa lance en avant pour le percer; mais l'arme, repoussée par les cercles de sa cuirasse, ne lui fit aucune blessure. Gondovald, se relevant, s'efforçait de gravir de nouveau la montagne; mais Boson lui lança sur la tête une pierre qui l'abattit et le tua. Toute l'armée s'approcha, et les soldats, après l'avoir percé à coups de lance, lui attachèrent les pieds avec une corde, et le traînèrent dans tout le camp; puis ils lui arrachèrent les cheveux et la barbe, et l'abandonnèrent sans sépulture dans le lieu même où il avait été tué. La nuit suivante, les chefs de

l'armée dérobèrent secrètement tous les trésors qu'ils purent trouver dans la ville, avec les vases et les ornemens de l'église. Le matin, on ouvrit les portes, et l'armée, s'élançant dans la ville, livra au glaive tout le peuple qu'elle renfermait, et massacra les prêtres mêmes du Seigneur, avec les clercs qui les servaient dans les églises, au pied des autels. Après qu'ils eurent tué tous les habitans, de manière à ne laisser rien qui fût en vie (1), ils incendièrent la ville, avec les églises et les autres édifices, et n'en laissèrent que l'emplacement absolument vide (2).

XXXIX. Leudegisil, de retour au camp avec Mummol, Sagittaire, Chariulf et Waddon, envoya au roi un message secret pour connaître sa volonté à leur égard. Le roi ordonna de les punir de mort. Alors Waddon et Chariulf, laissant leurs fils en otages, se séparèrent de leurs compagnons (3). Quand fut arrivé le message qui les condamnait à mort, Mummol, ayant compris la vérité, se rendit tout armé à la maison de Leudegisil. A sa vue, Leudegisil lui dit : « Pourquoi viens-tu ainsi en « fugitif? — Je vois, répondit Mummol, qu'on n'ob« serve en rien la foi qui m'a été promise; car je suis en « péril de mort. — Je vais sortir, dit Leudegisil, et j'apai« serai tout. » Il sortit, et aussitôt fit investir la maison pour tuer Mummol. Celui-ci, après avoir très long-temps résisté aux efforts des assaillans, voulut franchir la porte;

---

(1) *Mingens ad parietem*. Voyez sur cette locution, liv. IV, chap. 38.

(2) Cette ville fut rétablie en 1085, par saint Bertrand son évêque, d'où elle prit le nom de *Saint-Bertrand de Comminges*.

(3) On peut croire que c'était par la permission de Gontran, qui voulait les épargner comme moins coupables.

et au moment où il sortait, deux soldats lui percèrent les deux côtés de leurs lances; alors il tomba, et mourut. A cette vue, l'évêque (1) tremblait saisi de crainte; un de ceux qui étaient présens lui dit : « Vois toi-même, évêque, « ce qui se passe. Couvre-toi la tête pour n'être pas re- « connu, gagne la forêt, et reste-s-y caché quelque temps « jusqu'à ce que la colère du roi s'apaise et te permette « d'échapper. » Sagittaire suivit ce conseil : mais tandis qu'il s'efforçait de fuir, la tête couverte, quelqu'un tirant son glaive lui abattit la tête avec son capuchon. Ensuite chacun retourna chez soi, commettant sur sa route beaucoup de déprédations et d'homicides. En ces jours-là, Frédegonde avait envoyé Cuppa dans le Toulousain pour en retirer sa fille à quelque prix que ce fût. On disait généralement que l'objet de sa mission était, s'il trouvait Gondovald vivant, de le séduire par des promesses et de l'amener à Frédegonde : mais n'ayant pu réussir dans ce projet, il recueillit Rigonthe, et la ramena de ce pays, humiliée et dégradée par des affronts.

XL. Le duc Leudegisil se rendit auprès du roi avec tous les trésors que nous avons mentionnés ci-dessus (2). Le roi, plus tard, les distribua aux pauvres et aux églises. Mais ayant fait saisir l'épouse de Mummol, il lui demanda ce qu'étaient devenus les trésors accumulés par eux. Cette femme apprenant que son mari avait été tué, et que toutes les prétentions de son parti étaient maintenant détruites, avoua tout, et déclara qu'il y avait encore dans Avignon

(1) Sagittaire.

(2) Chap. 35, lorsqu'on saisit des chameaux abandonnés, et chap. 38, lors de la prise de Comminges.

beaucoup d'or et d'argent dont le roi n'avait pas connaissance. Aussitôt le roi envoya pour s'en saisir des hommes, accompagnés d'un serviteur à qui Mummol en avait confié la garde comme à un homme sûr. Ils s'y rendirent, et s'emparèrent de toutes les richesses qu'il avait laissées dans la ville. On rapporte qu'elles se montaient à 250 talens d'argent, et à plus de 30 talens d'or. Mais ces sommes provenaient, dit-on, d'un ancien trésor qu'il avait découvert. Le roi les partagea avec son neveu Childebert, et distribua aux pauvres presque toute sa portion. Quant à la femme de Mummol, il ne lui laissa que ce qu'elle tenait de ses parens.

XLI. Alors fut présenté au roi un géant, autrefois au service de Mummol : il était d'une stature extraordinaire, et dépassait, dit-on, de deux ou trois pieds les personnes de la plus haute taille. C'était un ouvrier en bois; mais il mourut peu de temps après.

XLII. Ensuite les juges condamnèrent par un arrêt tous ceux qui avaient tardé de se rendre à cette expédition. Le comte de Bourges envoya ses agens à la maison de Saint-Martin, située sur le territoire de la ville, pour rançonner les hommes de ce monastère qui avaient refusé le service : mais le procureur de cette maison résista fortement à ses prétentions en disant : « Ces « hommes appartiennent à saint Martin; ne leur faites « aucun tort, car ils n'ont pas coutume de prendre part « à de telles entreprises. — Nous n'avons, répondirent-« ils, rien de commun avec ton Martin, que tu mets « en avant dans toutes les affaires, faute de bonnes « raisons : mais, toi et tes hommes, vous paierez l'amende,

« pour avoir désobéi au roi. » Et, en disant ces mots, il entra dans la cour du monastère. Aussitôt, saisi d'une douleur violente, il tomba, et bientôt se trouva fort mal. Alors, se tournant vers le procureur, il lui dit d'une voix plaintive : « Je t'en prie, fais sur moi un signe « de croix, et invoque le nom de saint Martin. Je recon« nais maintenant que sa vertu est grande; car, lors« que j'entrais dans la cour de sa maison, j'ai vu un « vieillard portant dans sa main un arbre dont les rameaux « en s'étendant couvrirent bientôt toute la cour; un de « ces rameaux, en m'atteignant, m'a porté un coup qui « m'a renversé. » Et il faisait signe à ses gens de le porter hors de cette enceinte. Quand il fut sorti, il invoqua avec ferveur le nom de saint Martin; dès lors son mal diminua, et fut guéri.

XLIII. Cependant Didier (1) s'enferma dans un château fort pour mettre à l'abri sa personne et ses richesses. Waddon, majordome de Rigonthe, passa du côté de la reine Brunehaut, qui l'accueillit, et le renvoya comblé d'égards et de présens. Chariulf se retira dans la basilique de Saint-Martin.

XLIV. En ce temps-là vivait une femme qui, possédée d'un esprit de python, procurait par la divination un grand revenu à ses maîtres. Et elle gagna leurs bonnes grâces au point qu'elle fut affranchie par eux, et laissée à ses propres volontés. Si quelqu'un était volé ou souffrait

(1) D'abord partisan de Gondovald, chap. 28, il s'en était ensuite séparé, chap. 34; mais on voit, par ce chapitre, qu'il ne s'était pas réconcilié avec le roi Gontran. Waddon et Chariulf s'étaient retirés du camp de Leudegisil, voyez chap. 39.

quelque dommage, elle disait aussitôt où s'était retiré le voleur, à qui il avait remis son vol, ou ce qu'il en avait fait. Elle ramassait chaque jour de l'or et de l'argent, et se montrait en public magnifiquement parée ; de sorte que les peuples la croyaient un être surnaturel. Ageric, évêque de Verdun, instruit de ce fait, envoya des gens pour la prendre. Quand on l'eut saisie et amenée devant lui, il reconnut, comme il est dit dans les Actes des Apôtres (1), qu'elle avait en elle un esprit immonde de python. Ensuite, comme il prononçait sur elle une formule d'exorcisme, et lui frottait le front d'une huile sainte, le démon poussa un cri, et découvrit à l'évêque qui il était : mais, comme celui-ci ne put le chasser du corps de la jeune fille, il la laissa partir. Mais cette femme, voyant qu'elle ne pouvait plus rester dans ce pays, se retira auprès de la reine Frédegonde, et y demeura cachée.

XLV. Cette année, une grande famine désola presque toutes les Gaules. Plusieurs personnes employèrent des pepins de raisin et les fleurs des avelines; d'autres, des racines de fougère séchées et réduites en poussière, auxquelles ils mêlaient un peu de farine pour en faire du pain. Quelques uns, dans le même but, coupaient l'herbe des blés; plusieurs même, manquant absolument de farine, allaient cueillir diverses herbes; et quand ils en avaient mangé ils enflaient, et périssaient bientôt. Alors beaucoup de personnes moururent consumées par la faim. Les marchands rançonnèrent cruellement le peuple, au point qu'un muid de blé, ou un demi-muid de vin, se vendait un tiers de sou d'or. Les

(1) Act. XVI, 16.

pauvres se mettaient en servitude, afin de recevoir du moins une faible portion d'alimens.

XLVI. En ce temps, un négociant nommé Christophe partit pour la ville d'Orléans; car il avait appris qu'il y était arrivé beaucoup de vin. Il y alla donc, acheta du vin, qu'il fit transporter sur des bateaux; et chargé lui-même d'une somme considérable que lui avait remise son beau-père, il faisait route à cheval, accompagné de deux esclaves saxons. Or ces esclaves haïssaient leur maître, et s'étaient enfuis plusieurs fois parce qu'il les frappait souvent avec la plus grande rigueur. Arrivés dans une forêt, comme ils marchaient derrière leur maître, l'un d'eux lui porta un violent coup de lance, et le perça d'outre en outre; l'autre, en le voyant tomber, lui brisa la tête à coups de framée; et tous deux l'ayant mis en pièces, le laissèrent sans vie, et s'enfuirent après avoir pris son argent. Cependant le frère de Christophe ensevelit son corps, et envoya de ses hommes à la poursuite des assassins : le plus jeune fut saisi et garrotté, mais le plus âgé, qui portait l'argent, s'échappa. Tandis qu'on ramenait le prisonnier, comme ses liens lui laissaient encore les mouvemens libres, il saisit la lance d'un de ceux qui l'escortaient, et le tua. Mais les autres le conduisirent jusqu'à Tours, où il subit divers supplices, fut cruellement mutilé, et suspendu à un gibet lorsque déjà il était mort.

XLVII. Alors une guerre cruelle surgit entre les citoyens de Tours. Tandis que Sichaire, fils de feu Jean, célébrait la solennité de la naissance du Seigneur, dans le bourg de Manthelan (1), avec Austregisil et les autres habitans du

(1) Indre-et-Loire (arr. Loches).

pays, le prêtre de l'endroit envoya un serviteur pour inviter quelques personnes à venir boire dans sa maison. Un de ceux qui étaient invités se permit d'accueillir le serviteur par un grand coup d'épée qui le tua sur-le-champ. Sichaire, qui était l'ami du prêtre, apprenant ce meurtre, prit ses armes, et se rendit à l'église pour y attendre Austregisil. Celui-ci, informé de la nouvelle, arma de son côté, et marcha contre lui. Les deux partis en vinrent aux mains, et, au milieu d'une mêlée furieuse, Sichaire, soustrait au péril par les clercs, se réfugia dans sa terre, laissant dans la maison du prêtre, avec de l'argent et des habits, quatre de ses serviteurs qui avaient été blessés. Quand il se fut retiré, Austregisil se jeta de nouveau sur la maison, tua les esclaves, et enleva l'or, l'argent, et tout ce qu'il put trouver. Ensuite les deux parties comparurent devant le tribunal des citoyens, et un arrêt fut rendu pour condamner Austregisil, coupable d'homicide, et qui, après le meurtre des serviteurs, avait, sans jugement, pillé les biens de Sichaire. Quelques jours après le commencement du procès, Sichaire, apprenant que les effets pillés par Austregisil étaient entre les mains d'Aunon, de son fils et de son frère Éberulf, sans égard pour le tribunal, s'adjoignit Audin, avec d'autres hommes armés, et vint séditieusement les attaquer pendant la nuit, força le domicile où ils dormaient, tua le père, avec le frère et le fils, massacra les esclaves, et enleva les meubles, avec les troupeaux. A cette nouvelle, affligé de tels excès, nous leur envoyâmes, de concert avec le juge, l'invitation de se présenter devant nous pour s'expliquer et faire la paix entre eux, de peur que la querelle, en s'envenimant, ne multipliât les victimes. Quand ils furent arri-

vés, je leur dis en présence des citoyens réunis : « Gar-« dez-vous, ô hommes! de persévérer dans vos crimes, « de peur d'aggraver le mal. Nous avons perdu des enfans « de l'église, et nous craignons que cette dispute ne nous « en ravisse encore d'autres. Soyez pacifiques, je vous en « conjure; que l'auteur du mal compose, par esprit de « charité, afin que vous soyez des enfans pacifiques, « dignes de posséder, avec la grâce du Seigneur, le « royaume de Dieu. Car il a dit lui-même : Heureux les « pacifiques, parce que le royaume des cieux leur appar-« tient (1). Si celui qui sera soumis à l'amende a trop peu « de moyens, l'église paiera pour lui de son argent : mais « que l'âme d'un homme ne périsse pas par votre faute. » En disant ces mots, j'offris l'argent de l'église : mais Chramnisind, qui réclamait justice pour la mort de son père, de son frère et de son oncle, ne voulut point le recevoir. Quand ils furent partis, Sichaire résolut d'aller trouver le roi, et à cet effet il partit pour Poitiers afin de voir son épouse. Comme il avertissait un de ses serviteurs de travailler, et le frappait de plusieurs coups de baguette, celui-ci tira l'épée du baudrier de son maître, et ne craignit pas de l'en frapper. Sichaire tombe à terre; ses amis accourent, saisissent l'esclave, le frappent cruellement; et, après lui avoir coupé les mains et les pieds, ils le condamnèrent au gibet. Cependant le bruit se répandit en Touraine que Sichaire était mort. A cette nouvelle, Chramnisind avertit ses parens et ses amis, et court au domicile de son ennemi : il le pille, tue quelques serviteurs, brûle toutes les maisons, tant de Sichaire que des autres propriétaires de cette campagne, et emmène avec

(1) Matthieu, chap. 5, vers. 9.

lui les bestiaux et tout ce qui pouvait se transporter. Alors les parties, ayant été amenées par le juge devant l'assemblée des citoyens, plaidèrent chacune leur cause; et les juges décidèrent que celui qui, le premier, avait refusé de recevoir une composition, et avait livré des maisons aux flammes, perdrait la moitié du prix qui lui avait été d'abord adjugé. Et en cela on agit contre les lois, parce qu'on voulait seulement que la paix fût rétablie entre eux, et que Sichaire payât la moitié de la composition. Alors l'église fournit l'argent, et les deux parties s'étant donné une charte de sécurité (1), payèrent la composition réglée par le tribunal, et se promirent, par des sermens réciproques, de ne jamais rien entreprendre les uns contre les autres. Ainsi se termina cette altercation (2).

(1) Une formule de ce genre se trouve dans Marculf, liv. II, chap. 18.

(2) Elle se ralluma plus tard. Voyez liv. IX, chap. 19.

LIVRE HUITIÈME.

SOMMAIRE DES CHAPITRES DU LIVRE HUITIÈME.

1. Le roi Gontran vient à Orléans. — 2. Quelques évêques lui sont présentés et sont reçus à sa table. — 3. Chantres de l'église de Tours et argenterie de Mummol. — 4. Éloge du roi Childebert. — 5. Vision du roi et de Grégoire touchant Chilpéric. — 6. Grégoire présente deux personnes au roi. — 7. De l'évêque Pallade; il célèbre la messe. — 8. Prodiges. — 9. Serment prêté en faveur du fils de Chilpéric. — 10. Des corps de Mérovée et de Clovis. — 11. Portiers d'une église de Paris, et meurtre de Boante. — 12. De l'évêque Théodore et du châtiment de Ratharius. — 13. Gontran envoie une ambassade à Childebert. — 14. Danger couru par Grégoire sur un fleuve. — 15. Conversion du diacre Walfroie. — 16. Ce diacre raconte plusieurs miracles de saint Martin. — 17. Signes dans le ciel. — 18. Childebert envoie une armée en Italie; comtes et ducs qui furent institués ou révoqués. — 19. Meurtre de l'abbé Dagulf. — 20. Actes du concile de Mâcon. — 21. Assemblée de Belsonnac; violation d'un tombeau. — 22. Mort de plusieurs évêques et de Wandelin. — 23. Inondations. — 24. De deux îles de la mer. — 25. Ile dans laquelle l'eau d'un étang est changée en sang. — 26. De l'ex-duc Éberulf. — 27. Didier se rend près du roi. — 28. Ermenegild et Ingonde; des envoyés secrets viennent d'Espagne vers Frédegonde. — 29. Frédegonde envoie des hommes pour tuer Childebert. — 30. Une armée entre en Septimanie. — 31. Meurtre de l'évêque Prétextat. — 32. Meurtre de Domnole, femme de Nectaire. — 33. Incendie de Paris. — 34. Reclus succombant à la tentation. — 35. Des envoyés viennent d'Espagne. — 36. Meurtre de Magnovald. — 37. Il naît un fils à Childebert. — 38. Les Espagnols font une

incursion dans les Gaules. — 39. Mort de plusieurs évêques. — 40. Pelage de Tours. — 41. Des meurtriers de Prétextat. — 42. Beppolène est fait duc. — 43. Nicetius est fait gouverneur de Provence; conduite d'Antistius. — 44. Un homme veut tuer le roi Gontran. — 45. Mort du duc Didier. — 46. Mort du roi d'Espagne Leuvigild.

I. Dans la vingt-quatrième année de son règne (1), le roi Gontran partit de Châlon, et arriva dans la ville de Nevers : il avait été invité à se rendre à Paris pour y tenir sur les fonts sacrés du baptême le fils de Chilpéric, qu'on avait déjà nommé Clotaire. De Nevers il vint à Orléans, où il se conduisit magnifiquement envers les citoyens; car, sur leur invitation, il allait dans leurs maisons, et acceptait volontiers les repas qu'ils lui offraient; il reçut d'eux beaucoup de présens, et leur en fit lui-même avec une extrême bonté. C'est le jour même de la Saint-Martin, c'est-à-dire le quatrième jour du cinquième mois (2), qu'il entra dans la ville d'Orléans; une foule immense de peuple, enseignes et drapeaux déployés, se porta au devant de lui en chantant ses louanges : l'éloge du roi retentissait de diverses façons, ici en langue syriaque, là en latin, ailleurs dans la langue même des juifs; on disait : « Vive le roi! Que sa domination s'étende à « jamais sur des peuples nombreux! » Les juifs qui prenaient part à ces acclamations criaient : « Que toutes les « nations t'adorent, fléchissent le genou devant toi, et te « restent soumises! » ce qui fit dire au roi, qui, après avoir entendu la messe, venait de se mettre à table : « Mal-

(1) L'an 585.

(2) Le 4 du mois de juillet, que Grégoire de Tours appelle le cinquième mois, parce qu'il fait commencer l'année au mois de mars.

« heur à cette nation juive, méchante, perfide, qui ne vit « que de fourberie! Ils me prodiguaient aujourd'hui de « bruyantes adulations : tous les peuples, disaient-ils, de- « vraient m'adorer comme leur seigneur; et cela pour « m'engager à faire relever aux frais publics leur syna- « gogue depuis long-temps détruite par les chrétiens; ce « que je ne ferai jamais, car le Seigneur le défend. » O roi d'une admirable sagesse! Il comprit si bien l'artifice de ces hérétiques qu'ils ne purent lui arracher par surprise ce qu'ils devaient plus tard solliciter de lui. Au milieu du repas, le roi dit aux évêques qui l'entouraient : « Je vous « prie de me donner demain votre bénédiction dans ma « maison, et de m'accorder le salut à votre entrée, afin « que je sois sauvé par les bénédictions que vous répandrez « sur mon humilité. » Comme il disait ces mots, nous lui rendîmes grâces; et, le repas fini, nous nous levâmes de table.

II. Le lendemain matin, le roi visitant les autels des saints pour y faire ses prières, entra dans ma demeure, qui tenait à la basilique de l'abbé saint Avit, dont j'ai parlé dans le livre des Miracles (1). Je me lève joyeux, je l'avoue, pour aller à sa rencontre; je lui fais le salut et le prie de vouloir bien accepter, dans mon logis, les eulogies de saint Martin (2). Il accepte, il entre plein d'affabilité, vide une coupe, m'invite à sa table, et se retire satisfait. Bertram, évêque de Bordeaux, et Pallade, évêque de Saintes, avaient alors attiré sur eux toute la colère du roi, pour avoir accueilli Gondovald, comme nous l'avons

(1) *De Gloria Confess.*, chap. 99.
(2) C'est-à-dire le pain bénit.

dit plus haut (1). Le ressentiment du roi était surtout extrême contre Pallade, qui l'avait souvent trompé par des fourberies. Les deux évêques avaient, peu de temps auparavant, subi, devant les autres évêques et les grands du royaume, un interrogatoire sur l'accueil fait à Gondovald, et sur le sacre trop légèrement conféré d'après son ordre à Faustien, évêque de Dax. L'évêque Pallade avait déchargé son métropolitain de cette ordination et fait tomber toute la faute sur soi-même, en disant : « Mon « métropolitain avait les yeux presque fermés par la dou« leur ; et moi, dépouillé, insulté, je fus entraîné de force « par Gondovald dans la ville de Dax ; je ne pouvais faire « autrement que d'exécuter les ordres de celui qui disait « son autorité reconnue dans toutes les Gaules. » Ces paroles ayant été rapportées au roi, il en fut tellement irrité, qu'on eut beaucoup de peine à lui persuader d'inviter à sa table les deux évêques, qui n'avaient pas encore été admis en sa présence. Lorsque Bertram entra, le roi demanda qui il était, car il ne l'avait pas vu depuis long-temps. On lui dit : « C'est Bertram, évêque de « Bordeaux. — Nous te rendons grâces, lui dit-il, de « la fidélité que tu as gardée à ta famille ; tu devais « savoir, ô très cher père, que tu étais notre parent par « notre mère, et tu n'aurais pas dû attirer sur ta race une « peste étrangère. » Après avoir adressé à Bertram ces paroles et d'autres semblables, le roi se tourna vers Pallade, et lui dit : « Je n'ai pas non plus, évêque Pallade, de « grands remerciemens à te faire ; car, et cela est inique « de la part d'un évêque, tu m'as trahi trois fois en me « faisant parvenir des avis pleins de perfidie. Tu t'excusais

(1) Liv. VII, chap. 31.

« auprès de moi par tes lettres; et tu appelais mon frère « par d'autres écrits. Mais Dieu a jugé ma cause : je me « suis toujours fait un devoir de vous traiter comme les « pères de l'église, et vous, vous m'avez trompé constam- « ment. » Il dit aussi aux évêques Nicaise et Antidius (1) : « O très saints pères, qu'avez-vous fait pour le bien du « pays ou pour le salut de notre royaume? Répondez! » Comme ceux-ci gardaient le silence, le roi se lava les mains, reçut la bénédiction des évêques, et s'assit à table avec un visage gai et une physionomie ouverte, comme s'il n'eût rien dit de ses griefs.

III. Vers le milieu du repas, le roi m'ordonna de faire chanter mon diacre, qui, la veille à la messe, avait dit les répons des psaumes. Pendant que le diacre chantait, le roi m'ordonna encore de faire chanter devant lui tous les prêtres présens, en assignant à chacun la partie qui lui appartenait d'après son emploi. Je transmis aux prêtres les ordres du roi, et chacun chanta comme il put des répons de psaumes. Comme on apportait des plats, le roi dit : « Toute cette argenterie que vous voyez a ap- « partenu au parjure Mummol (2); mais la faveur di- « vine l'a mise en mon pouvoir. J'ai fait briser quinze « bassins comme ce grand que voilà, ne réservant que « celui-ci et un autre de cent soixante-dix livres. Et « qu'ai-je besoin d'en garder plus qu'il n'en faut pour « mon usage de tous les jours? Je n'ai malheureusement « pas d'autre fils que Childebert (3), qui a bien assez des

(1) Évêques d'Angoulême et d'Agen, qui souscrivirent l'un et l'autre le second concile de Mâcon. (Ruin.)

(2) Voyez liv. VII, chap. 40.

(3) Childebert n'était que le neveu de Gontran. Celui-ci l'appelle son fils, parce qu'il le traitait comme tel.

« trésors que lui a laissés son père, et des effets trouvés à « Avignon, que je lui envoyai, et qui avaient appartenu « à ce misérable Mummol. Le surplus devra être con« sacré aux besoins des pauvres et des églises.

IV. « Je ne vous demande qu'une chose, prêtres du « Seigneur; c'est que vous imploriez pour mon fils Chil« debert la miséricorde de Dieu. C'est un homme si sage « et si plein de mérite, qu'en remontant même très loin, « on aurait de la peine à en trouver un autre aussi pru« dent et aussi brave que lui. Et si Dieu daigne lui accor« der de régner sur les Gaules, peut-être pourra-t-on « espérer de voir se relever notre race aujourd'hui bien « affaiblie; j'ai confiance que cela se fera par la miséri« corde divine; la naissance de cet enfant nous en a donné « le présage. Le saint jour de Pâque, pendant que mon « frère Sigebert était dans l'église, il lui arriva un messager « au moment même où le diacre s'avançait tenant le livre « des évangiles; or il arriva que le diacre lisant l'évangile et « l'envoyé dirent d'une seule voix : *il t'est né un fils* (1). « Tout le peuple à cette double annonce s'écria : Gloire à « Dieu tout puissant! L'enfant reçut le baptême le saint « jour de la Pentecôte, et fut élevé au trône le saint jour de « la nativité du Seigneur; en sorte que si vous le favo« risez de vos prières, il pourra monter sur le trône avec « la permission de Dieu. » A ces paroles du roi, chacun se mit à prier Dieu avec ferveur de conserver les deux rois. Gontran ajouta : « Il est vrai que Brunehaut, sa « mère, menace de me tuer, mais cela ne m'inspire aucune « crainte, car le Seigneur, qui m'a arraché des mains de

(1) Ces mots ne se trouvent pas dans l'office actuel de Pâque.

« mes ennemis, me délivrera également de ses embû-
« ches. »

V. Il dit aussi beaucoup de choses contre Théodore (1), protestant que si cet évêque venait au synode, il l'exilerait de nouveau : « Nous savons, dit-il, que c'est à cause « d'eux (2) qu'il a fait tuer notre frère Chilpéric; aussi nous « renonçons à passer pour des hommes si, cette année « même, nous ne parvenons à venger cette mort. — Et « qui a fait périr Chilpéric, lui répondis-je, si ce n'est sa « méchanceté et tes discours? bien souvent, en effet, il t'a « dressé iniquement beaucoup d'embûches qui l'ont con- « duit à la mort; s'il faut te le dire, cela m'a été clairement « révélé pendant mon sommeil, dans une vision ; je te « voyais lui raser la tête et l'ordonner évêque; puis il était « porté, précédé de lampes et de cierges allumés, sur un siége « très simple, recouvert seulement d'une couche noire. » A ce récit le roi dit : « Moi aussi, j'ai eu une vision qui m'a « annoncé sa mort. Il était conduit devant moi chargé de « chaînes par les trois évêques Tetricus, Agricole (3) et Ni- « sier de Lyon. Deux de ces évêques disaient : *Délivre-le de* « *ses liens, nous t'en prions, et permets qu'il s'en aille* « *après lui avoir infligé une punition.* L'évêque Tétrice « leur répondait avec colère : *Il ne s'en ira point ainsi,* « *mais il sera brûlé en punition de ses crimes.* Et pen- « dant que les trois évêques se livraient entr'eux à une « altercation longue et vive, j'aperçus au loin une chau- « dière qui, placée sur le feu, bouillait avec impétuosité;

(1) Évêque de Marseille, dont il a été question dans le livre précédent. (Ruin.)

(2) Il s'agit ici de Gondovald et de son parti.

(3) Les deux premiers étaient évêques de Langres et de Châlon.

« puis je vis, non sans verser des larmes, les évêques saisir « le malheureux Chilpéric, lui briser les membres et le « précipiter dans la chaudière. Au même instant, il fut « tellement dissous et liquéfié au milieu de la vapeur, « qu'il ne resta plus de lui le moindre vestige. » Ces paroles du roi nous saisirent d'étonnement; et, le repas fini, nous nous levâmes de table.

VI. Le lendemain le roi partit pour la chasse; à son retour, je lui présentai Garacaire, comte de Bordeaux, et Bladaste, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, s'étaient réfugiés dans la basilique de Saint-Martin, à cause qu'ils étaient entrés dans le parti de Gondovald; mais comme mes prières n'avaient rien pu obtenir pour eux, j'ajoutai : « O roi, que ta puissance m'écoute! voilà que mon sei- « gneur m'a député vers toi, et que rapporterai-je à celui « qui m'envoie, si tu ne veux me donner aucune réponse? « — Et quel est le seigneur qui t'a envoyé, reprit-il avec « étonnement? — C'est saint Martin, lui dis-je en sou- « riant. » Il ordonna alors qu'on lui présentât les personnages. Mais lorsqu'ils furent devant lui, il leur reprocha un grand nombre de perfidies et de parjures, les traitant à plusieurs reprises de fins renards. Toutefois il les reçut en grâce, et leur restitua ce qui leur avait été pris.

VII. Le dimanche étant venu, le roi se rendit à l'église pour assister à la célébration de la messe. Les évêques présens chargèrent leur confrère Pallade de dire l'office. Comme il commençait à réciter la prophétie, le roi demanda qui il était; et lorsqu'il eut appris que c'était Pallade : « Eh « quoi, dit-il avec colère, c'est celui qui fut toujours « infidèle et perfide envers moi, qui va prêcher en ma

« présence la parole sacrée! je sortirai certainement de « l'église, plutôt que d'entendre la prédication de mon « ennemi. » En disant ces mots, il allait sortir; mais les évêques touchés de l'humiliation de leur frère, dirent au roi : « Nous l'avons vu assis à ta table, et t'avons vu toi- « même recevoir la bénédiction de sa main; pourquoi donc « le roi le repousse-t-il maintenant? Si nous avions su qu'il « te fût odieux, nous aurions certainement remis à un autre « le soin de l'office; mais permets qu'il achève maintenant « ce qu'il a commencé; plus tard si tu as quelque reproche « à lui faire, tu pourras le déférer à la censure cano- « nique. » Déjà l'évêque, plein de confusion, s'était retiré dans la sacristie; mais, rappelé par le roi, il termina l'office qu'il avait commencé. Dans la suite, Pallade et Bertrand ayant été invités de nouveau à la table du roi, s'emportèrent l'un contre l'autre, et se reprochèrent mutuellement un grand nombre d'adultères et de fornications; ils se traitèrent aussi de parjures. Cela donna à rire à plusieurs; mais d'autres, qui voyaient plus loin, s'affligeaient que le démon pût semer de telles zizanies parmi les prêtres du Seigneur. En s'éloignant du roi, ils donnèrent des gages et des cautions qu'ils se présenteraient au synode le 21 octobre suivant.

VIII. On vit alors, comme il arrive souvent, des rayons lumineux du côté du nord : une clarté brillante parcourait le ciel. Des fleurs se montrèrent sur les arbres. On était au mois de juillet.

IX. Le roi vint ensuite à Paris et parla ainsi en présence de tous : « Mon frère Chilpéric a, dit-on, laissé un « fils en mourant. Les gouverneurs de cet enfant m'ont

« prié, à la demande de sa mère, de le présenter au baptême à la fête de la nativité du Seigneur, et cependant « ils ne sont pas venus. Ils ont demandé ensuite que « l'enfant fût baptisé le saint jour de Pâque, et alors « encore ils ne l'ont point apporté. Pour la troisième fois, « ils ont désiré qu'il fût présenté aux fonts sacrés à la « Saint-Jean (1), et pour la troisième fois l'enfant n'a « pas été amené. Ils m'ont fait quitter par un temps dur le « lieu que j'habitais; je suis arrivé, et voilà qu'on cache « cet enfant au lieu de me le montrer; ce qui me fait croire « qu'il n'y a rien de vrai dans ce qu'on m'a dit, mais « que l'enfant appartient à quelqu'un de nos leudes; car « s'il était de notre race, on me l'aurait certainement « présenté. Sachez donc que je ne veux le reconnaître que « si l'on me donne des indices certains sur son origine. » La reine Frédegonde apprenant cette résolution, assembla les principaux de son royaume, c'est-à-dire trois évêques et trois cents hommes des plus honorables, qui jurèrent que l'enfant était fils de Chilpéric, en sorte que les soupçons du roi furent dissipés.

X. Comme Gontran déplorait souvent la mort de Mérovée et celle de Clovis, et qu'il ignorait où les meurtriers avaient jeté leurs corps (2), il vint à lui un homme qui lui dit : « Si cela ne doit pas m'être fatal par la suite, « j'indiquerai en quel lieu gît le cadavre de Clovis. » Le roi lui jura que loin de lui faire aucun mal, on le récompenserait plutôt par des présens. Il dit alors : « O roi, le « fait lui-même prouvera la vérité de mes paroles. Lorsque

(1) Dans quelques églises on baptisait, non seulement aux fêtes de Noël et de Saint-Jean, mais encore aux fêtes des martyrs. (Ruin.)

(2) Voyez ci-dessus liv. v, chap. 19 et 40.

« Clovis eut été tué, et enterré sous l'auvent d'un oratoire, la reine, dans la crainte qu'il ne fût découvert et « enseveli avec honneur, le fit jeter dans le lit de la « Marne; alors je le retirai du fleuve, dans des filets que « j'avais tendus pour prendre des poissons. J'ignorais qui « il était, mais, à sa longue chevelure, je reconnus Clovis; « et l'ayant pris sur mes épaules, je le portai au rivage où « je l'enterrai sous un tombeau de gazon. Son corps est « en sûreté; fais maintenant ce que tu voudras. » Le roi ainsi averti, feignit d'aller à la chasse, et ayant fait fouiller le tombeau, il y trouva le corps sain et entier; seulement la partie des cheveux qui se trouvaient en dessous était déjà tombée, mais le reste était intact, et conservait encore ses boucles. On reconnut ainsi que c'était bien là celui que le roi mettait tous ses soins à faire rechercher. Gontran appela l'évêque de la ville, le clergé et le peuple, voulut qu'on allumât un nombre infini de cierges, et fit transporter le corps dans la basilique de Saint-Vincent (1) pour y être inhumé; ne donnant pas moins de larmes à la mort de ses neveux qu'il n'en avait versé sur ses propres fils. Il chargea ensuite Pappol, évêque de Chartres, d'aller demander le cadavre de Mérovée, et de l'enterrer près du tombeau de Clovis.

XI. Un portier (2) vint dire d'un autre portier : « Sei-« gneur roi, un tel a reçu de l'argent pour te tuer. » Le portier dénoncé ayant été arrêté, fut frappé de coups, et soumis à divers supplices, mais ne fit aucun aveu. Beaucoup de gens prétendirent que tout cela était l'effet de

(1) Depuis Saint-Germain-des-Prés à Paris.

(2) L'office de portier était un emploi important dans l'Église; il était confié à un clerc. Voyez Du Cange au mot *Ostiarius*.

l'artifice et de l'envie, parce que celui auquel on imputait le crime était très aimé du roi. Ansovald, mû par je ne sais quel soupçon, s'éloigna du roi sans lui dire adieu. Gontran, revenu à Châlon, donna ordre d'égorger Boante qui lui avait toujours été infidèle. Celui-ci fut cerné dans sa maison, et tué par les gens du roi; le fisc se mit en possession de ses biens.

XII. Gontran poursuivait de nouveau l'évêque Théodore avec une grande animosité. Comme la ville de Marseille était déjà rentrée sous l'obéissance du roi Childebert, ce roi envoya Ratharius en qualité de duc pour examiner cette affaire. Ratharius, au lieu de remplir la mission que Childebert lui avait confiée, assiége l'évêque, l'oblige à donner caution, et l'envoie au roi Gontran pour le faire comparaître et condamner par les évêques au synode qui devait se tenir à Mâcon. Mais la vengeance divine, qui ne laisse jamais les serviteurs de Dieu exposés à la dent des chiens enragés, ne resta point inactive dans cette occasion. L'évêque étant sorti de la ville, Ratharius s'empara aussitôt des effets de l'église, prit les uns pour lui, et mit les autres sous les scellés; mais à peine cet acte était-il consommé, que ses serviteurs furent atteints d'une cruelle maladie et moururent épuisés par la fièvre. Son fils succomba aussi au même mal, et il l'ensevelit avec de grands gémissemens dans un des faubourgs de Marseille. Enfin le malheur s'appesantit tellement sur sa famille, que, lorsqu'il quitta la ville, on pensait qu'il aurait bien de la peine lui-même à regagner son pays. L'évêque Théodore fut retenu captif par le roi Gontran, qui, du reste, ne lui fit aucun mal. C'est un évêque d'une éminente sainteté, assidu à la prière, et dont Magneric, évêque de Trèves,

m'a raconté ce qui suit : « Lorsqu'on le conduisait, il y a
« quelques années, devant le roi Childebert, on le gardait
« si étroitement, que lorsqu'il arrivait dans quelque ville,
« on ne lui laissait voir ni l'évêque ni aucun des citoyens.
« Quand il passa à Trèves, on donna avis à l'évêque
« que Théodore était déjà placé dans la barque qui devait
« l'emmener en secret. L'évêque, le cœur serré, se
« leva, accourut en toute hâte, trouva encore le prêtre
« captif sur le rivage, et, s'adressant à ses gardes, il leur
« demanda la raison de cette impiété qui empêchait un
« frère de voir son frère. Enfin il vit Théodore, l'em-
« brassa, lui fournit quelques vêtemens, et se retira. Puis
« s'étant rendu à la basilique de Saint-Maximin (1), il se
« prosterna devant le tombeau du saint, et se rappelant
« ces paroles de l'apôtre Jacques : « *Priez l'un pour l'autre*
« *afin que vous soyez guéris* (2), » il pria et pleura long-
« temps pour obtenir du Seigneur qu'il daignât secourir
« son frère. Il sortit ensuite de l'église. Mais voilà qu'une
« femme, agitée par l'esprit d'erreur, se mit à crier contre
« lui et à lui dire : « Scélérat que tu es, d'adresser des prières
« au Seigneur pour notre ennemi Théodore! nous cherchons
« chaque jour comment on pourra chasser de la Gaule
« cet homme qui, chaque jour, souffle le feu contre nous;
« et toi, tu ne cesses de prier pour lui. Il vaudrait bien
« mieux prendre soin des biens de ton église, pour em-
« pêcher le patrimoine des pauvres de dépérir, que de
« prier si assidument pour Théodore. » Elle ajoutait : « Mal-

---

(1) Bien qu'il y eût à Trèves une église de Saint-Martin fondée par Magneric, cette église ne posséda jamais le tombeau du saint. Saint Maximin fut réellement enterré dans l'église qui lui était consacrée. (Ruin.)

(2) Épître de saint Jacq., chap. v, vers. 16.

« heur à nous, qui ne pouvons le saisir. » Quoiqu'on ne doive pas s'arrêter aux paroles du démon, les vociférations qu'on vient de rapporter montrent cependant quelle était la sainteté de cet évêque. Mais revenons à notre sujet.

XIII. Gontran envoya des ambassadeurs à son neveu Childebert, qui habitait alors Coblentz, lieu ainsi nommé parce que les deux fleuves du Rhin et de la Moselle ont en ce lieu leur confluent. Il avait été convenu que, des deux royaumes, on se rassemblerait dans la ville de Troyes en Champagne: mais comme cela n'avait pas convenu aux évêques du royaume de Childebert, Félix, l'un des envoyés, dit à ce roi, après l'avoir salué et lui avoir montré ses lettres : « Ton oncle, ô roi, te demande avec instance qui t'a « porté à révoquer la promesse que vous vous étiez faite, « d'envoyer au concile, dont vous étiez convenu, les évêques « de votre royaume. Des méchans auraient-ils par hasard fait « naître entre vous quelques germes de discorde? » Comme le roi gardait le silence, je répondis : « Il n'y aurait rien « d'étonnant qu'on eût semé la zizanie entre les peuples, « car elle ne pourrait prendre racine entre les rois. Tout le « monde sait, en effet, que le roi Childebert n'a plus d'autre « père que son oncle, et, d'après ce que nous avons en« tendu dire à Gontran, cette année même, celui-ci ne « pense pas à se choisir un autre fils que Childebert. Fasse « donc le ciel qu'aucun germe de discorde ne croisse entre « deux rois qui doivent réciproquement se défendre et se « chérir! » Alors le roi Childebert, ayant tiré à l'écart l'envoyé Félix, dit : « Je supplie mon seigneur et père de « ne faire souffrir aucune injure à l'évêque Théodore; car, « autrement, il en naîtrait aussitôt des contestations entre « nous, et nous nous trouverions divisés par la discorde,

« nous qui devons vivre en paix et nous soutenir avec « affection. » Ayant aussi obtenu réponse au sujet des autres affaires dont il était chargé, l'envoyé repartit.

XIV. Pendant que nous séjournions à Coblentz avec le roi, nous fûmes, un jour, retenus à sa table jusqu'à la nuit; enfin le repas fini, nous nous levâmes, et nous étant dirigés vers le fleuve, nous trouvâmes près de la rive une barque préparée pour nous. Au moment où nous y montions, des gens de toute condition s'y précipitèrent en foule, et la barque se trouva remplie d'hommes et d'eau. Mais la puissance du Seigneur vint à notre secours par un miracle signalé : car cette barque, pleine jusqu'au bord, ne put enfoncer. Nous avions sur nous des reliques du bienheureux Martin et de quelques autres saints, et c'est à leur vertu que nous attribuons notre salut. La barque revint au rivage d'où nous étions partis, on en fit sortir les hommes, on en retira l'eau, on en écarta les étrangers, et nous fîmes le trajet sans obstacle. Le lendemain, nous dîmes adieu au roi, et nous partîmes.

XV. Chemin faisant, nous arrivâmes à Yvoy (1); là, nous rencontrâmes le diacre Walfroie, qui nous conduisit à son monastère, où nous reçûmes l'accueil le plus bienveillant. Ce monastère est éloigné d'environ huit milles de Coblentz, et situé au sommet d'une montagne où Walfroie a bâti une grande basilique qu'il a dotée des reliques de saint Martin et de plusieurs autres saints (2).

(1) Ce lieu, nommé aussi Carignan, appartient au département des Ardennes (arr. de Sedan.)

(2) Ce monastère, consacré à saint Martin, fut ruiné de bonne heure; et l'an 979, l'archevêque de Trèves transféra dans la ville les os de saint Walfroie. (Ruin.)

Pendant notre séjour, nous le priâmes de nous raconter quelques unes des circonstances de sa conversion, et de nous dire comment il était arrivé aux fonctions ecclésiastiques, car il était Lombard d'origine. Il s'y refusa d'abord, désirant de toute son âme de se soustraire aux atteintes de la vanité; mais, par les sermens les plus terribles, je le conjurai de ne me rien cacher de ce que je lui demandais, lui promettant de ne divulguer à qui que ce fût ce qu'il me ferait connaître. Il résista longtemps encore; mais enfin, vaincu par mes prières et par mes sollicitations, il me dit : « J'étais encore enfant lors« que j'entendis prononcer le nom du bienheureux Mar« tin; je ne savais si c'était un martyr ou un confesseur, « ni quel bien il avait fait dans le monde, ni quel pays « avait mérité de posséder le tombeau renfermant son « corps bienheureux; et déjà je célébrais des vigiles en son « honneur; et, s'il me venait quelque argent, je faisais des « aumônes pour l'amour de lui. En avançant en âge, j'étu« diai les lettres, et je pouvais écrire avant de savoir lire. Je « fus attaché ensuite à l'abbé Arédius, qui m'instruisit, et « nous allâmes ensemble à la basilique de Saint-Martin. En « quittant ce lieu, Arédius enleva pour relique un peu de la « poussière du saint tombeau, et le mit dans une petite boîte « qu'il suspendit à mon cou. Lorsque nous fûmes de retour « à son monastère, situé sur le territoire de Limoges (1), « il prit la boîte pour la placer dans son oratoire; la « poussière s'y était tellement accrue que non seulement « elle remplissait la boîte tout entière, mais qu'elle se « répandait par toutes les jointures. Ce miracle éclaira

(1) Le monastère de saint Yrieix, près de Limoges, qui prit plus tard le nom de son fondateur.

« mon esprit d'une lumière plus vive, et me fit placer « toutes mes espérances dans les mérites du saint. Je vins « ensuite dans le pays de Trèves, et je construisis de mes « propres mains, sur la montagne où nous sommes, la « petite demeure que vous voyez. Je trouvai dans ce lieu « une statue de Diane que les habitans, encore païens, « adoraient comme une divinité. J'élevai aussi une co« lonne, sur laquelle je me tenais les pieds nus, avec « d'horribles souffrances. Lorsque venait l'hiver, j'étais « tellement en proie à la rigueur du froid, que, souvent, sa « violence fit tomber les ongles de mes pieds, et que l'eau « glacée pendait à ma barbe en forme de chandelles ; car « cette contrée passe pour avoir fréquemment des hivers « très rudes. » Nous le priâmes de nous dire ce qu'il mangeait alors, ce qu'il buvait, et comment il avait détruit l'idole de la montagne. Il nous répondit : « J'avais pour « boisson un peu d'eau, et pour manger un peu de pain « et de légumes. Et dès que la multitude accourut vers « moi des lieux voisins, je lui prêchai sans cesse que « Diane, que ses idoles, que le culte qu'on leur rendait, « tout cela n'était que néant ; que les cantiques qu'ils « chantaient en buvant, au milieu de leurs débauches, « étaient des choses indignes ; qu'ils devaient bien plutôt « adresser leurs hommages au Dieu tout-puissant, au « créateur du ciel et de la terre. Souvent aussi je priais « le Seigneur de renverser le simulacre, et de daigner « arracher ce peuple à son erreur. La miséricorde divine « disposa ces hommes grossiers à écouter favorablement « mes avis, à abandonner leurs idoles et à s'attacher au « Seigneur. Rassemblant alors quelques uns d'entre eux, « je pus, avec leur secours, détruire ce simulacre colossal « que mes forces seules n'auraient pu renverser. J'avais

« déjà brisé moi-même les autres idoles qui m'avaient « opposé moins de difficulté. Ils vinrent en grand nom« bre à cette statue de Diane, y attachèrent des cordes, « et s'efforcèrent de l'abattre : mais tous leurs efforts « furent inutiles. Aussitôt je me rendis à la basilique, « et, prosterné contre terre, je suppliai en pleurant la « miséricorde divine de détruire par sa puissance supé« rieure ce que toute l'industrie humaine ne pouvait « renverser. Ma prière finie, je revins au milieu des ou« vriers ; nous prîmes la corde, et, du premier coup, « l'idole fut abattue. Je la brisai aussitôt, et la réduisis « en poudre à coups de marteaux de fer. A l'instant même, « et lorsque j'allais pour prendre mon repas, tout mon « corps, depuis le haut de la tête jusqu'à la plante des « pieds, se trouva tellement couvert de pustules malignes, « qu'on n'aurait pu trouver un espace vide de la largeur « du doigt. J'entrai seul dans la basilique ; je me mis tout « nu devant le saint autel, et comme j'avais dans une pe« tite bouteille de l'huile que j'avais apportée de la basi« lique de Saint-Martin, j'en frottai moi-même tous mes « membres, et presque aussitôt je m'endormis. En me « réveillant, vers le milieu de la nuit, et comme je me « levais pour réciter les offices divins, mon corps se « trouva aussi sain que si je n'avais jamais eu sur moi le « moindre ulcère. Je reconnus que ce mal n'avait pu me « venir que par la malice du démon ; et comme sa haine « s'exerce sans relâche à nuire à ceux qui se vouent à « Dieu, des évêques, qui auraient dû m'exciter à l'accom« plissement de l'œuvre que j'avais commencée, vinrent « me dire : « La voie que tu suis n'est pas la bonne, et « tu ne pourras jamais être comparé, indigne que tu es, « à Siméon d'Antioche, qui vécut sur une colonne. D'ail-

« leurs, la situation du lieu ne te permet pas de supporter « cette épreuve : descends plutôt, et viens habiter avec « les frères que tu as rassemblés près de toi. » A leur « parole, je descendis, je l'avoue, parce qu'on ne peut « sans crime désobéir aux évêques, je me promenai avec « eux, et je partageai leur nourriture. Un jour, l'un d'eux « m'ayant attiré dans un lieu assez éloigné, envoya des « ouvriers avec des écus, des marteaux et des haches, et « fit renverser la colonne sur laquelle j'avais coutume de « me tenir. Le lendemain, à mon retour, je trouvai tout « dispersé, et je pleurai amèrement; mais je ne pouvais « réédifier ce qu'on avait détruit sans encourir le reproche « de braver les ordres des évêques. Dès lors, je me suis « contenté d'habiter avec mes frères, ainsi que je le fais « maintenant. »

XVI. Comme nous lui demandions de nous faire connaître quelques uns des miracles opérés dans ces lieux par saint Martin, il nous rapporta ce qui suit : « Un sourd-« muet, fils d'un Franc, de la plus grande noblesse parmi « les siens, fut amené à la basilique par ses parens; je « le fis coucher, avec mon diacre et un autre serviteur « de l'église, sur un lit placé dans le saint temple même. « Pendant le jour, il vaquait à l'oraison; la nuit, comme « je viens de le dire, il dormait dans l'église. Enfin Dieu, « touché de pitié pour lui, me montra en vision saint « Martin, qui me dit : « Renvoie l'agneau de la basilique, « car il est guéri. » Je ne vis là qu'un songe; mais, le « matin arrivé, l'enfant vint à moi, commença à parler « et à rendre grâce à Dieu; puis, se tournant de mon « côté, il me dit : « J'offre mes actions de grâces au Dieu « tout puissant qui m'a rendu la parole et l'ouïe. » Dès lors

« il fut complétement guéri, et s'en retourna chez lui.
« Un autre individu qui, souvent impliqué dans des vols « et dans diverses sortes de crimes, avait coutume de se « parjurer lorsqu'on l'accusait, dit un jour : « J'irai dans la « basilique de Saint-Martin me purger par serment, et je « serai absous. » Il vient donc : mais comme il entrait, sa « hache s'échappe de sa main, et il tombe sur le seuil de la « porte, saisi au cœur d'une douleur violente; le malheu- « reux avoua de sa propre bouche le crime dont il venait « se laver par un parjure. Un autre encore, accusé d'avoir « brûlé la maison de son voisin, dit : « J'irai au temple de « Saint-Martin, je ferai serment, et je serai déchargé de « l'accusation. » Il était hors de doute qu'il avait mis le « feu à la maison. Lorsqu'il se présenta pour jurer, je me « tournai vers lui, et lui dis : « Si l'on en croit tes voisins, « tu n'es point innocent de ce crime. Dieu est partout, et « sa vertu est la même au-dehors qu'au-dedans de l'église; « si donc tu te reposes sur cette vaine sécurité que Dieu « ou ses saints ne tirent pas vengeance des parjures, te « voilà devant le saint temple, jure si cela te plaît, mais « il ne te sera pas permis de mettre le pied sur le seuil sa- « cré. » Il leva les mains, et dit : « Par le Dieu tout puissant, « et par les mérites de saint Martin, son évêque, je ne « suis pas l'auteur de cet incendie. » Après avoir fait ce « serment, il se retirait, lorsqu'il parut comme entouré « de feu; et aussitôt, se précipitant contre terre, il se « mit à crier que le bienheureux évêque le brûlait vio- « lemment. Il disait, le malheureux : « J'atteste Dieu que « j'ai vu descendre du ciel le feu qui m'environne, et qui « souffle sur moi ses brûlantes vapeurs. » En disant ces « mots, il rendit l'esprit. Ce fut pour beaucoup de per- « sonnes un avertissement de ne pas se parjurer en ce

« lieu à l'avenir. » Le diacre raconta encore plusieurs autres miracles, que nous croirions trop long de rapporter ici.

XVII. Durant notre séjour dans le même endroit, nous vîmes pendant deux nuits des signes dans le ciel, c'est-à-dire des rayons si éclatans vers le nord, qu'il n'en avait jamais été vu de pareils; et des deux côtés, à l'orient et à l'occident, des nuages couleur de sang. La troisième nuit, les rayons lumineux se montrèrent entre sept et huit heures; et pendant que nous les considérions avec étonnement, il s'en éleva de semblables des quatre points de l'horizon, en sorte que le ciel en fut entièrement couvert; au milieu du ciel était une nuée brillante où les rayons venaient se réunir, en forme de tente, dont les bandes, larges par le bas, rétrécies vers le haut, figurent une espèce de capuchon. Il y avait au milieu des rayons d'autres nuées brillantes comme les éclairs. Cette apparition nous causa une grande frayeur, et nous nous attendions à tout moment qu'une plaie allait tomber du ciel sur nous.

XVIII. Le roi Childebert, pressé par les envoyés de l'empereur de rendre l'or qui lui avait été donné l'année précédente, envoya une armée en Italie. On disait aussi que sa sœur Ingonde avait été transportée à Constantinople. Mais la division s'étant mise entre les chefs de l'armée de Childebert, ils s'en revinrent sans retirer aucun profit de leur expédition. Le duc Wintrion fut chassé par les habitans du pays qu'il gouvernait (1), et perdit son duché; il aurait même

(1) Liv. x, chap. 3, on retrouve, non pas *Wintrion* mais *Vinthrion* à la tête des habitans de la Champagne; on lit aussi dans la chronique de Frédégaire que *Quintrion* était duc de Champagne.

perdu la vie s'il n'eût trouvé son salut dans la fuite : plus tard cependant le peuple s'étant calmé, ce duc rentra dans son gouvernement. Nizier ayant perdu le comté d'Auvergne par la promotion d'Eulalius à ce comté, demanda au roi un duché, et lui fit, pour l'obtenir, d'immenses présens. Il fut nommé duc d'Auvergne, du Rouergue et d'Uzès. C'était un homme très jeune encore, mais d'un esprit fort pénétrant. Il entretint la paix dans le pays d'Auvergne et dans les autres lieux soumis à son administration. Le Saxon Childéric, tombé dans la disgrâce du roi Gontran pour la même cause qui, ainsi que nous l'avons dit, en avait forcé d'autres à prendre la fuite, se retira dans la basilique de Saint-Martin, laissant sa femme dans le royaume de Gontran. Celle-ci reçut défense de revoir son mari jusqu'à ce qu'il fût rentré en grâce auprès du roi : toutefois, à force de sollicitations, nous finîmes par obtenir que Childéric pourrait faire venir sa femme, et habiter de l'autre côté de la Loire, sans se permettre cependant de passer au roi Childebert. Mais lorsqu'il eut reçu la liberté de reprendre sa femme, Childéric se rendit en secret près de Childebert ; et celui-ci l'ayant créé duc des cités d'outre-Garonne qui reconnaissaient sa domination, il alla s'y établir. Le roi Gontran, afin de pourvoir au gouvernement du royaume de son neveu Clotaire, fils de Chilpéric, nomma Théodulf comte d'Angers. Celui-ci, après avoir été introduit dans la ville, en fut chassé honteusement par les citoyens, et surtout par Domigisèle. Il retourna vers le roi, reçut de nouvelles lettres, fut établi dans son poste par le duc Sigulf, et administra le comté. Gondovald, ayant été fait comte de Melun à la place de Guerpin, entra dans la ville, et en prit l'administration. Mais un jour qu'il était en tournée dans le pays de Meaux pour

remplir ses fonctions, il fut tué dans un village par Guerpin. Ses parens se réunirent, tombèrent sur le meurtrier, enfermé dans la salle à poële de sa maison (1), et le tuèrent. Ainsi une mort prompte les priva l'un et l'autre du comté.

XIX. L'abbé Dagulf était souvent accusé pour les crimes dont il se rendait coupable; car il commettait à chaque instant des vols et des meurtres, et se livrait à l'adultère avec une extrême dissolution. Comme il s'était épris de passion pour la femme de son voisin, et qu'il entretenait avec elle un commerce adultère, il chercha toutes les occasions d'attirer le mari de cette femme dans l'enceinte de son monastère pour le tuer. Enfin il lui signifia que s'il approchait de sa femme, il serait puni. Celui-ci abandonna donc son petit logement, et Dagulf se rendit la nuit, avec un de ses clercs, dans la maison de la prostituée. Ils burent pendant long-temps, s'enivrèrent, et se couchèrent dans le même lit. Pendant qu'ils dormaient, le mari survint, alluma un feu de paille, et, levant sa hache sur eux, il les tua. Que cet exemple apprenne aux clercs à ne pas avoir de commerce avec les femmes d'autrui, car la loi canonique et les saintes Écritures le défendent; mais qu'ils se contentent de celles qu'ils peuvent posséder sans crime.

XX. Cependant le jour de l'assemblée arriva; et, conformément aux volontés de Gontran, les évêques se réunirent dans la ville de Mâcon. Faustien, qui, par ordre de Gondovald, avait été fait évêque de Dax, fut

---

(1) Le mot *pessilis* paraît signifier la même chose que *pisilis*, c'est-à-dire une chambre à poële. (G.)

privé de son siége; et Bertram, Oreste et Pallade, qui l'avaient sacré, furent condamnés à le nourrir tour à tour et à lui payer chaque année cent sous d'or. Nizier, qui, quoique laïc, avait eu l'adresse de se faire nommer précédemment à cet évêché par le roi Chilpéric, alla en prendre possession. Ursicin, évêque de Cahors, fut excommunié, parce qu'il avoua publiquement avoir reçu Gondovald; il se soumit à la sentence qui lui imposait une pénitence de trois ans, pendant lesquels il ne pourrait couper ses cheveux ni sa barbe, ni boire de vin, ni manger de viande, ni dire la messe, ni ordonner des clercs, ni bénir des églises ni les saintes huiles, ni donner des eulogies; mais il lui fut permis d'administrer, comme précédemment, les biens de son église (1). Il y eut dans ce concile un évêque qui disait que la femme ne pouvait être appelée homme; mais il se rendit aux raisons des autres évêques: Le livre sacré de l'Ancien-Testament, lui dirent-ils, enseigne que lorsque Dieu créa l'homme, *il les créa mâle et femelle, et leur donna le nom d'Adam* (2), c'est-à-dire homme de terre; et, sous ce nom, il entendait l'homme et la femme, appliquant la dénomination d'homme à l'un comme à l'autre. De même, notre Seigneur Jésus-Christ est appelé Fils de l'Homme, pour indiquer qu'il est né d'une vierge, c'est-à-dire d'une femme, à laquelle il dit, lorsqu'il changeait l'eau en vin: *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi* (3)? etc. Ces témoignages, et plusieurs autres encore, le convainquirent et lui fermèrent la bouche.

(1) Il souscrivit ainsi que Faustien les actes du concile comme les autres évêques; Nizier n'y figure pas, peut-être parce qu'il n'était pas encore ordonné. (Ruin.)

(2) Genes., chap. v, vers. 2.

(3) Saint Jean, chap. II, vers. 4.

Prétextat, évêque de Rouen, récita devant les évêques des oraisons qu'il avait composées pendant son exil; elles plurent à quelques uns; d'autres les critiquèrent, parce que les règles de l'art n'y étaient nullement observées. Cependant le style était en quelques endroits digne d'un ecclésiastique et convenable au sujet. Il y eut alors une grande rixe entre les serviteurs de l'évêque Priscus (1) et ceux du duc Leudegisil; l'évêque Priscus donna beaucoup d'argent pour obtenir la paix. Dans ces temps-là, le roi Gontran tomba si gravement malade, que beaucoup de gens pensèrent qu'il n'en reviendrait jamais; ce qui fut, je crois, un effet de la Providence, car il se proposait d'envoyer en exil un grand nombre d'évêques. Théodore, revenu dans sa ville épiscopale, y fut accueilli par le peuple avec joie et acclamations.

XXI. Pendant la durée de ce synode, le roi Childebert réunit les grands de son royaume dans sa maison de Belsonancus (2), située au milieu de la forêt des Ardennes. La reine Brunehaut s'y plaignit à tous les grands au sujet de sa fille Ingonde, encore retenue en Afrique; mais elle reçut peu de consolations. Alors commença le procès contre Gontran-Boson. Peu de jours auparavant, une parente de sa femme, morte sans enfans, avait été enterrée, avec un grand nombre de joyaux et beaucoup d'or, dans la basilique de la ville de Metz. Bientôt arriva la fête du bienheureux Remi, qui se célèbre le premier jour d'octobre; un grand nombre de personnes sortirent

(1) Évêque de Lyon qui avait la première place dans le synode. Voyez liv. IV, chap. 36.

(2) Peut-être Bulson, canton de Raucourt, arrond. de Sedan, département des Ardennes.

de la ville avec l'évêque, et surtout les principaux habitans, avec le duc. Les serviteurs de Gontran-Boson se rendirent alors à la basilique où avait été ensevelie cette femme, s'y introduisirent, fermèrent les portes sur eux, ouvrirent le sépulcre, et dépouillèrent le corps mort de tous les ornemens qu'ils purent trouver. Les moines de la basilique, soupçonnant ce qui se passait, vinrent à la porte, mais ne purent entrer; voyant cela, ils allèrent avertir l'évêque et le duc. Cependant les serviteurs rassemblent les objets enlevés, montent à cheval et prennent la fuite. Toutefois, craignant d'être saisis en route et soumis à des châtimens, ils revinrent dans l'église et déposèrent les objets sur l'autel; mais n'osant plus ressortir, ils se mirent à crier et à dire que c'était Gontran-Boson qui les avait envoyés. Celui-ci, interpellé sur ce fait au sein de l'assemblée convoquée par le roi Childebert dans le lieu que nous avons dit, ne répondit rien, mais s'enfuit secrètement. On lui reprit tout ce qu'il tenait en Auvergne de la munificence du fisc, et il fut encore obligé de restituer honteusement les biens qu'il avait injustement ravis à leurs possesseurs.

XXII. Laban, évêque d'Éause (1), mourut cette année, et fut remplacé par un laïc nommé Didier, quoique le roi eût promis sous serment qu'il n'investirait jamais un laïc du pouvoir pontifical. Mais que ne peut sur le cœur des hommes la soif de l'or! Bertram, de retour du synode, fut pris par la fièvre; il fit venir le diacre Waldon,

(1) Éause fut l'ancienne métropole de la Novempopulanie; mais ayant été ruinée, elle céda son rang à la ville d'Auch. Laban souscrivit le quatrième concile de Paris, l'an 573; et le second de Mâcon, l'an 585.

qui avait aussi reçu au baptême le nom de Bertram, lui transmit l'autorité du sacerdoce et le chargea de l'exécution de son testament et de ses actes de bienfaisance. Waldon le quittait à peine que celui-ci rendit l'esprit. Le diacre accourut vers le roi avec des présens et avec l'acte contenant le consentement des citoyens; mais il ne put rien obtenir: le roi, par un décret, ordonna qu'on sacrât évêque Gondegisil, comte de Saintes, surnommé Dodon; et la chose se fit ainsi. Avant le synode, plusieurs clercs de Saintes, de connivence avec l'évêque Bertram, avaient écrit sur leur évêque Pallade des choses défavorables, pour lui causer de l'humiliation. Après la mort de Bertram, Pallade fit saisir ces clercs, les fit battre et dépouiller. Dans le même temps, mourut Wandelin, gouverneur du roi Childebert. Il ne fut pas remplacé, parce que la reine-mère voulut elle-même prendre soin de son fils. Tout ce qu'il avait obtenu du fisc rentra dans les droits du fisc. Alors mourut aussi le duc Bodegisil, dans un âge très avancé; et tous ses biens furent laissés à ses enfans. Fauste (1), évêque d'Auch, fut remplacé dans son siége par Fabius; et la même année, après la mort de saint Sauve, Désiré fut fait évêque d'Albi (2).

XXIII. Il y eut cette année de grandes pluies, et les rivières grossirent tellement qu'elles causèrent de grands dégâts: les eaux, sortant de leur lit, couvrirent les moissons et les prairies voisines, et firent beaucoup de ravages. Les mois de printemps et d'été furent si pluvieux, qu'il

(1) Fauste assista au second concile de Mâcon, l'an 585.

(2) Quelques savans placent un autre évêque entre saint Sauve et Désiré. Grégoire de Tours, liv. VII, chap. 1, rapporte la mort de saint Sauve sous l'an 584. (Ruin.)

semblait plutôt qu'on fût dans l'hiver que dans le temps des chaleurs.

XXIV. La même année, deux îles de la mer furent consumées par le feu divin : elles brûlèrent pendant sept jours avec les hommes et les troupeaux qui s'y trouvaient; ceux qui fuyaient dans la mer, et se précipitaient dans ses abîmes, brûlaient dans l'eau même qui les engloutissait; ceux qui ne mouraient pas sur-le-champ étaient en proie à de plus cruels tourmens que les autres : tout fut réduit en cendres et abîmé dans la mer. Beaucoup de gens disaient que les signes lumineux que nous avons dit plus haut avoir été vus dans le mois d'octobre (1), et qui nous représentaient le ciel comme enflammé, n'étaient autre chose que la lueur de cet incendie.

XXV. Dans une autre île, près de la cité de Vannes, il y avait un grand étang très poissonneux. L'eau de cet étang, jusqu'à la profondeur d'une aune, se changea en sang; de sorte que, pendant plusieurs jours, une multitude innombrable de chiens et d'oiseaux se rassemblaient là pour boire ce sang, et le soir s'en allaient rassasiés.

XXVI. Ennodius fut fait duc des cités de Tours et de Poitiers. Bérulf, qui avait précédemment gouverné ces deux cités, était mal vu, ainsi qu'Arnegisil son associé, pour avoir enlevé secrètement les trésors du roi Sigebert. Comme il se rendait dans le duché de ces deux villes, le duc Rauching s'empara par surprise de lui et de son compagnon, et les fit lier l'un avec l'autre. Aussitôt on envoya chez eux des serviteurs qui saccagèrent leurs mai-

(1) Chap. 8 et 17.

sons, en enlevèrent beaucoup de choses qui leur appartenaient réellement, mais quelques unes aussi qui provenaient des trésors dont on a parlé. Le tout fut porté au roi Childebert. Comme les choses allaient à faire tomber leur tête sous le glaive, les évêques intervinrent, et obtinrent grâce pour leur vie: on les relâcha, mais on ne leur rendit rien de ce qui leur avait été enlevé.

XXVII. Le duc Didier alla avec quelques évêques, avec l'abbé Arédius et avec Antestius, près du roi Gontran. Ce roi voulait lui faire un mauvais accueil; mais, vaincu par les prières des évêques, il le reçut en grâce. Eulalius vint aussi pour lui intenter un procès au sujet de sa femme, qui l'avait délaissé pour passer à Didier (1); mais, tourné en ridicule et couvert de confusion, il garda le silence. Didier reçut des présens du roi, et repartit en emportant ses bonnes grâces.

XXVIII. Ingonde, comme nous l'avons dit (2), avait été laissée par son mari avec l'armée de l'empereur. Pendant qu'on la conduisait près du prince avec son fils encore enfant, elle mourut en Afrique, et y fut ensevelie. Le mari d'Ingonde, Hermenegild (3), fut mis à mort par son propre père Leuvigild. Ces choses irritèrent tellement Gontran, qu'il se disposa à faire marcher une armée en Espagne. Cette armée devait d'abord se diriger vers la Septimanie, située dans les Gaules, pour soumettre cette province à la domination du roi, et, de là, se porter en avant. Tandis qu'elle était en route, un avis, trouvé je

---

(1) Voyez ci-dessous chap. 45, et liv. x, chap. 8.
(2) Voyez ci-dessus, liv. vi, chap. 40.
(3) Voyez ci-dessus, liv. v, chap. 39.

ne sais par quels paysans, fut envoyé au roi Gontran pour qu'il en prît lecture, parce qu'on le considérait comme une lettre par laquelle Leuvigild mandait à Frédegonde d'arrêter par tous les moyens la marche de l'armée. Il portait : « Fais mourir promptement nos ennemis, « c'est-à-dire Childebert et sa mère (1) ; conclus la paix « avec le roi Gontran, achète-la même par des présens « considérables. Si par hasard l'argent te manque, nous « t'en enverrons secrètement ; mais fais surtout ce que « nous te mandons. Lorsque nous serons vengés de nos « ennemis, récompense l'évêque Amélius (2) et la dame « Leuba, qui procurent à nos envoyés les moyens d'arri- « ver jusqu'à toi. » Leuba était la belle-mère du duc Bladaste.

XXIX. Quoique cet avis eût été transmis au roi Gontran, et qu'il en eût été donné connaissance à son neveu Childebert, Frédegonde n'en fit pas moins fabriquer deux couteaux de fer, dans lesquels elle ordonna de pratiquer des entailles assez profondes pour recevoir du poison, afin que, si le fer ne faisait pas une blessure mortelle, l'action du poison arrachât promptement la vie. Elle remit ces couteaux à deux clercs, avec ses instructions ainsi conçues : « Prenez ces fers, et rendez-vous au plus vite au- « près du roi Childebert ; présentez-vous à lui comme

(1) C'est Gontran cependant qui avait déclaré la guerre ; mais peut-être Leuvigild pensa-t-il que ce roi n'avait agi que sur les instances du frère d'Ingonde, Childebert, et de Brunehaut sa mère ; peut-être même Childebert avait-il envoyé une armée en Espagne, comme le dit Paul diacre dans son Histoire des Lombards, liv. III, chap. 21. (Ruin.)

(2) Évêque de Tarbes, qui assista au second concile de Mâcon.

« mendians ; jetez-vous à ses pieds comme pour lui de-« mander l'aumône, et percez-lui les flancs. Qu'enfin « Brunehaut, qui fonde sur lui son arrogance, soit en-« traînée dans sa chute, et livrée à mon pouvoir. Que si « cet enfant est si bien entouré que vous ne puissiez l'ap-« procher, tuez alors mon ennemie elle-même. La récom-« pense pour cette action consistera, si vous y perdez la « vie, en ce que je donnerai des biens à vos parens ; et, « les comblant de richesses, je les rendrai les plus consi-« dérables de mon royaume. Bannissez donc toute crainte, « et que la frayeur de la mort n'ait aucun accès dans vos « âmes ; car vous savez que mourir est le sort commun à « tous les hommes. Fortifiez votre courage, et songez « que les plus braves périssent souvent à la guerre, mais « qu'aussi leurs parens, devenus nobles par leur mort, « surpassent tous les autres par leurs immenses richesses « et par la considération dont ils jouissent. » Pendant que cette femme parlait, les clercs commencèrent à trembler, pensant qu'il serait difficile d'accomplir ses ordres. Frédegonde les voyant incertains, leur donna un breuvage pour les animer au départ. Aussitôt leur courage s'étant accru, ils lui promirent d'exécuter toutes ses volontés. Toutefois elle leur remit un vase plein du même breuvage, et leur dit : « Le jour étant venu, prenez cette boisson, le « matin, avant d'agir ; et la résolution ne vous manquera « pas. » Après leur avoir donné ces instructions, elle les fit partir. Ils se mirent en route, et arrivèrent à Soissons. Là, ils furent arrêtés par le duc Rauching : on les interrogea ; ils avouèrent tout, furent chargés de fers et mis en prison. Au bout de quelques jours, Frédegonde, ignorant si ses ordres avaient été remplis, envoya un serviteur pour s'informer de ce qui se disait parmi le peuple,

et pour tâcher de découvrir si Childebert avait été assassiné. Le serviteur partit, et se rendit à Soissons, où il apprit que les clercs étaient retenus prisonniers. Il s'approcha de leur porte; et il commençait à s'entretenir avec les gardiens, lorsqu'il fut arrêté lui-même et mis sous bonne garde; puis tous ensemble furent expédiés à Childebert. Interrogés, ils découvrirent la vérité, et déclarèrent qu'ils étaient envoyés par Frédegonde pour tuer le roi. « La reine, dirent-ils, nous a ordonné de nous « présenter à toi sous l'apparence de mendians; et lorsque « nous nous serions précipités à tes pieds pour te demander « l'aumône, nous devions te percer avec ces glaives; et « si le fer ne portait pas un coup assez sûr, le poison dont « il est infecté devait rapidement te pénétrer le cœur. » Après avoir dit ces mots, ils furent appliqués à divers supplices; on leur coupa les mains, les oreilles, les narines, et on les fit mourir de diverses manières.

XXX. Le roi Gontran ordonna donc à son armée de se rendre en Espagne (1). « Que la Septimanie voisine des « Gaules (2), dit-il, soit d'abord soumise à notre domination; car il est honteux que ces horribles Goths étendent « leur territoire jusque dans les Gaules. » Les forces de tout son royaume se mirent donc en marche vers la Septimanie. Les nations qui habitaient au-delà de la Saône, du Rhône et de la Seine, se réunirent aux Bourguignons; et tous ensemble ravagèrent les bords de la Saône et du Rhône, d'où ils enlevèrent les récoltes et les troupeaux.

(1) L'an 586. Had. de Valois rapporte cette expédition à l'an 585, avant le synode de Mâcon, mais D. Ruinart le réfute victorieusement.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *a.*)

Ils commirent dans leur propre pays beaucoup de meurtres, d'incendies, de pillages; et s'avancèrent jusqu'à Nîmes en dépouillant les églises, en tuant les clercs, les prêtres et le peuple jusque sur les autels consacrés à Dieu. Ceux de Bourges, de Saintes, de Périgueux, d'Angoulême, et des autres villes soumises alors à la domination de Gontran, arrivèrent, commettant les mêmes ravages, jusqu'à la ville de Carcassonne. Dès qu'ils se furent approchés de cette ville, les habitans leur en ouvrirent d'eux-mêmes les portes, et ils y entrèrent sans la moindre résistance; mais ils en sortirent bientôt, à la suite de je ne sais quelle dissension élevée entre eux et les habitans. Térentiol, ancien comte de Limoges, fut tué par une pierre lancée du haut des murs, et l'ennemi se vengea en coupant sa tête, qu'il emporta dans la ville. Toute l'armée alors, frappée de terreur, ne pensa plus qu'à s'en retourner, abandonnant tout, et ce qu'elle avait pris sur la route, et ce qu'elle avait apporté avec elle. Les Goths, au moyen d'embûches cachées, dépouillèrent et tuèrent un grand nombre des nôtres. Ceux qui échappèrent tombèrent ensuite entre les mains des Toulousains, auxquels ils avaient fait, en venant, beaucoup de mal; ils furent par eux dépouillés, maltraités, et ne purent qu'à grand'peine regagner leur pays. Pour ceux qui s'étaient dirigés sur Nîmes, après avoir dévasté le pays, brûlé les maisons, incendié les moissons, abattu les oliviers, coupé les vignes; voyant enfin qu'ils ne pouvaient faire aucun mal à l'ennemi renfermé dans ses murs, ils se dirigèrent sur d'autres villes. Mais elles étaient également bien fortifiées, et complétement pourvues de vivres et de toutes les choses nécessaires; en sorte qu'ils en dévastèrent les environs, mais ne purent pénétrer dans les villes mêmes. Le duc Nizier,

qui était de cette expédition avec les gens d'Auvergne, assiégeait les places avec les autres troupes. Comme il n'avait aucun succès, il arriva au pied d'une certaine place; il donna sa parole, et ceux qui s'y étaient renfermés ouvrirent d'eux-mêmes les portes, et les reçurent avec une pleine confiance dans leurs dispositions pacifiques. Mais dès qu'ils furent entrés, violant leurs sermens, ils font main basse sur tout ce qu'ils trouvent, et emmènent le peuple en captivité. Enfin, après délibération, chacun s'en retourna chez soi. Pendant la route ils commirent tant de crimes, des meurtres, des vols, des pillages, dans leur propre pays, que le récit en serait très long à faire. Après avoir, comme nous l'avons dit, brûlé les récoltes de la Provence (1), ils tombaient morts par les chemins, exténués de faim et de misère : quelques uns se noyèrent dans les fleuves; la plupart furent tués par les populations soulevées contre eux. On dit que, dans ces désordres, il en périt plus de cinq mille. La mort des uns ne pouvait corriger les autres. Les églises d'Auvergne, voisines de la grande route, furent dépouillées de tous leurs ornemens; et le ravage ne finit que lorsque chacun fut rentré chez soi. Ce retour causa au roi Gontran une douleur profonde. Les chefs de cette armée se retirèrent dans la basilique du martyr saint Symphorien. Le roi étant venu à cette basilique le jour de la fête du saint, ils se présentèrent à condition qu'on examinerait leur affaire. Le roi

(1) Dans la traduction publiée par M. Guizot, on a traduit *Provincia* par *province*. On a dit : « Après avoir brûlé les récoltes des provinces « qu'ils traversaient, etc. » Nous croyons qu'il ne s'agit ici que du pays de Provence, et c'est ainsi que paraissent l'avoir entendu D. Ruinart et D. Bouquet, puisqu'ils ont écrit avec une lettre capitale le mot *Provincia*.

convoqua donc quatre évêques et quelques laïcs choisis parmi les plus considérables, et commença l'examen de leur conduite en disant : « Comment pourrions-nous « aujourd'hui remporter des victoires, nous qui abandon- « nons les exemples laissés par nos pères ? Ils bâtissaient « des églises, plaçaient en Dieu toute leur espérance, « honoraient les martyrs, vénéraient les prêtres ; aussi « obtinrent-ils la victoire, et subjuguèrent-ils souvent, par « la force de leurs armes, les nations ennemies avec le « secours du Tout-Puissant. Pour nous, non seulement « nous n'avons aucune crainte de Dieu, mais nous dévas- « tons ses temples, nous tuons ses ministres, nous brisons « avec mépris et nous dispersons les reliques mêmes des « saints. La victoire ne peut être où se commettent de « telles actions ; aussi nos mains sont impuissantes, notre « épée n'a plus de vertu ; le bouclier ne peut plus, comme « autrefois, nous protéger et nous défendre. Si la faute en « est à moi, que Dieu fasse tout retomber sur ma tête ; « mais si, au contraire, vous méprisez mes ordres royaux, « si vous refusez de faire ce que j'ordonne, c'est votre tête « qui doit tomber sous la hache. La mort d'un de ses chefs « servira d'exemple à toute l'armée, et nous devons es- « sayer ce qu'il convient de faire. Que celui qui veut « respecter la justice, le fasse avec liberté ; que celui qui « la méprise, attire sur lui la vengeance publique : mieux « vaut, en effet, que quelques coupables périssent, que si la « colère de Dieu se répandait sur tout un pays innocent. » A ces paroles du roi les chefs répondirent : « Excellent « roi, il serait difficile de donner une idée de ta magna- « nime bonté ; de dire ce qu'il y a en toi de crainte de « Dieu, d'amour pour l'église, de respect pour les prêtres, « de commisération pour les pauvres, de libéralité envers

« les nécessiteux. Certes, tout ce que vient d'exposer ta « glorieuse parole doit être tenu pour juste et véritable; « mais que pouvons-nous faire quand ceux que nous con« duisons se laissent entraîner à toute sorte de vices, « quand chacun se complaît à des actes d'iniquité? Nul « ne craint le roi, nul ne respecte le duc ou le comte; et « si quelqu'un de nous blâme une telle conduite, si pour « conserver ses jours il veut la réprimer, aussitôt on se « soulève, le tumulte commence, et chacun se précipite « sur cet officier avec des dispositions si menaçantes, « qu'il est obligé de se taire pour échapper à leur fu« reur. » Le roi répondit : « Que celui qui aime la justice « vive; que ceux qui foulent aux pieds la loi et nos com« mandemens périssent sur-le-champ, afin que le blâme « qu'ils ont encouru ne puisse rejaillir plus long-temps « sur nous. » Comme il prononçait ces paroles, arriva un messager, qui lui dit : « Reccared, fils de Leuvigild, a « passé les frontières d'Espagne, s'est emparé du château « de Cabarat (1), a dévasté la plus grande partie du pays « Toulousain, et emmené ses habitans captifs; au pays « d'Arles, il est tombé sur le château de Beaucaire, en « a tout enlevé, hommes et biens, puis s'est renfermé « dans les murs de la ville de Nîmes. » A ces nouvelles, le roi nomma le duc Leudégisil à la place de Calumniosus, surnommé Agilan, lui confia toute la province d'Arles, et distribua dans le pays plus de quatre mille hommes pour le garder. Le duc d'Auvergne Nizier s'avança égale-

(1) Ou Cabaret. Quelques auteurs ont voulu retrouver le *Caput-Arietis* de Grégoire de Tours dans Castelnaudari, mais cette opinion nous paraît inadmissible. Les auteurs de l'Histoire du Languedoc ont, selon nous, rencontré beaucoup plus juste. Cabaret (*cap âret*) est la traduction patoise de *caput arietis*, tête de bélier.

ment avec des troupes, et parcourut toutes les frontières du pays.

XXXI. Dans le même temps Frédegonde, qui habitait la ville de Rouen, eut avec l'évêque Prétextat des paroles amères : elle lui dit que le temps viendrait où il irait revoir le lieu de son premier exil ; et Prétextat lui répondit : « En exil et hors de l'exil j'ai toujours été, je suis et je « serai toujours évêque ; mais toi, tu ne jouiras pas tou- « jours de la puissance royale. Nous nous élevons, nous, « quand Dieu le veut, de l'exil sur le trône ; et toi, tu « seras précipitée du trône dans l'abîme. Mieux te vaudrait « laisser là tes extravagances et tes méchancetés, revenir « à de meilleurs sentimens, et dépouiller ce violent or- « gueil qui te travaille sans cesse, afin d'obtenir pour toi- « même la vie éternelle, et de pouvoir amener à l'âge « d'homme le jeune enfant que tu as mis au monde. » En prononçant ces mots, qui excitaient le courroux de la reine, l'évêque se retira bouillant de colère. Le jour de la résurrection du Seigneur arriva (1), et Prétextat se rendit de bonne heure à l'église pour célébrer les offices divins. Il se mit à chanter les antiennes dans leur ordre, suivant la coutume. Au milieu des psaumes, tandis qu'il était assis dans une forme, un détestable meurtrier se présente, tire un poignard de sa ceinture, et le frappe au-dessous de l'aisselle pendant qu'il reposait sur son siége. L'évêque appelle à son secours les clercs présens, mais, bien qu'ils fussent en grand nombre, aucun ne vint à son aide : il étendit sur l'autel ses mains pleines de sang (2),

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *b.*)

(2) L'auteur anonyme qui écrivit, au XIe siècle, l'histoire des évêques

fit sa prière, rendit grâce à Dieu, puis il fut transporté dans sa chambre sur les bras des fidèles, et placé sur son lit. Bientôt arriva Frédegonde avec le duc Beppolen et Ansovald : « Nous n'avions pas besoin, ô saint évêque, dit-elle, « ni nous ni le reste de ton peuple, qu'il t'arrivât pareille « chose pendant l'exercice de tes fonctions. Plût au ciel « qu'on nous fît connaître celui qui osa commettre ce « crime, il porterait la peine qu'il mérite. » Mais l'évêque, sentant bien qu'elle ne parlait ainsi que par ruse[1], dit : « Et quelle personne en est l'auteur, si ce n'est celle qui « a fait périr des rois, qui souvent a répandu le sang in« nocent, et qui dans ce royaume a causé tant de maux ? « — Nous avons près de nous, reprit la reine, de très « habiles médecins qui pourront guérir cette blessure ; per« mets qu'ils viennent te voir. — C'en est fait, dit Pré« textat, les ordres de Dieu m'ont rappelé de ce monde ; « mais toi, qu'on trouve toujours la première dans les « crimes de cette espèce, tu seras maudite sur la terre, et « Dieu vengera mon sang sur ta tête. » Lorsqu'elle fut partie, l'évêque mit ordre aux affaires de sa maison, et il mourut. Romacaire, évêque de Coutances, vint l'ensevelir. Cet événement jeta la consternation parmi tous les citoyens de Rouen, et surtout parmi les principaux d'entre les Francs fixés dans cette ville. Un de ces Francs vint trouver Frédegonde, et lui dit ; « Tu as commis bien des « maux dans ce monde, mais tu n'avais pas encore poussé « le crime jusqu'à faire tuer un prêtre de Dieu. Puisse ce « Dieu venger promptement le sang innocent ! Nous pour-

---

de Rouen, rapportée dans le tome II des *Analectes* de Mabillon, dit que dès que l'évêque se sentit frappé, il courut à l'autel, communia, et rendit l'esprit. (Ruin.)

« suivrons tous la punition de ton crime, pour mettre « enfin un terme à tes cruautés. » Comme il quittait la reine après lui avoir tenu ce discours, elle le fit inviter à sa table; et comme il refusait, elle le fit prier, s'il ne voulait pas partager son repas, d'accepter au moins une coupe de vin, pour ne pas sortir à jeun de la maison royale. Il attendit, reçut une coupe, et but de l'absinthe mêlé avec du vin et du miel, à la manière des barbares (1); mais ce breuvage était empoisonné. Dès qu'il l'eut pris, il sentit dans sa poitrine de violentes douleurs, et comme si on l'eût incisé intérieurement; et il se mit à crier à ceux qui l'entouraient : « Fuyez, malheureux! fuyez ce monstre, de « peur de périr avec moi. » Ceux-ci se gardèrent de boire, et se hâtèrent de partir. Pour lui, ses yeux s'appesantirent; il monta sur son cheval, et à trois stades de là, il tomba et mourut. L'évêque Leudovald (2) envoya des lettres à tous les prêtres, tint conseil avec eux, et fit fermer toutes les églises de Rouen, interdisant ainsi au peuple d'assister aux divines solennités jusqu'à ce qu'une enquête publique eût découvert l'auteur du crime. Il fit arrêter quelques personnes, qui, soumises au supplice, se laissèrent arracher la vérité, avouant que tout s'était fait à l'instigation de Frédegonde; mais elle s'en défendit, et échappa ainsi au châtiment. On disait même que des assassins avaient été envoyés contre l'évêque Leudovald, à cause du soin qu'il mettait dans ses recherches; mais comme il était entouré et gardé par les siens, il ne put lui être fait au-

(1) Cette boisson n'était pas particulière aux barbares; les Romains en avaient d'à peu près semblable.

(2) Évêque de Bayeux (voy. liv. IX, chap. 13). Son siége venait immédiatement après le siége métropolitain, ce qui explique sa conduite dans cette circonstance. (Ruin.)

cun mal. Lorsque toutes ces choses vinrent à la connaissance du roi Gontran, lorsqu'il apprit que le crime était imputé à Frédegonde, il envoya au fils prétendu de Chilpéric, que nous avons dit plus haut porter le nom de Clotaire, trois évêques, Arthémius de Sens, Veran de Cavaillon, et Agrécius de Troyes, les chargeant de rechercher, de concert avec les gouverneurs du jeune roi, l'auteur du crime, et de l'amener en sa présence. Les évêques s'étant adressés aux gouverneurs du roi, ceux-ci répondirent : « Nous détestons de semblables actions, et « nous désirons chaque jour davantage qu'il en soit tiré « vengeance. Mais il n'est pas possible, si un coupable se « trouve parmi nous, qu'il soit conduit devant votre roi, « quand nous pouvons nous-mêmes réprimer les crimes « des nôtres avec la sanction royale. » Les évêques répondirent : « Sachez que si l'on ne produit pas le coupable, « notre roi viendra avec une armée, et livrera tout ce « pays au fer et aux flammes ; car il est évident que celle « qui a fait mourir le Franc par ses maléfices, a fait tuer « l'évêque par le glaive. » Ayant ainsi parlé, ils s'en allèrent sans obtenir aucune réponse satisfaisante ; mais ils déclarèrent formellement que jamais Mélantius, qui avait été nommé à la place de Prétextat, ne remplirait dans l'église de Rouen les fonctions épiscopales.

XXXII. Il se commit dans ce temps beaucoup de crimes. Domnole, fille de Victorius évêque de Rennes, veuve de Burgolen, et mariée depuis à Nectaire, était en discussion pour des vignes avec Bobolen (1), référendaire de

(1) Il est appelé Beppolen au chapitre précédent, ainsi que plus bas, aux chapitres 42 et 43.

Frédegonde. Bobolen apprenant que Domnole était venue dans ces vignes, lui envoya des exprès pour lui signifier défense absolue d'entrer dans cette possession; mais elle ne tint compte de cette défense, proclamant que les vignes lui venaient de son père, et elle y entra. Bobolen alors ameuta des gens contre elle, l'attaqua avec des hommes armés, la tua, vendangea les vignes et pilla le mobilier; il tua aussi toutes les personnes qui se trouvaient avec Domnole, tant hommes que femmes, en sorte qu'il n'en resta que ceux qui purent s'échapper par la fuite.

XXXIII. Dans ce temps-là il y eut à Paris une femme qui disait aux habitans : « Fuyez de la ville, car elle va « être consumée par un incendie; » mais on ne faisait que rire de ses paroles, parce qu'on les regardait comme le résultat de sortiléges ou de vains rêves, ou même comme inspirées par certain démon du Midi (1). Elle ajoutait : « Il n'en est pas ce que vous pensez : je dis la vérité. Pen- « dant mon sommeil j'ai vu sortir de la basilique de Saint- « Vincent un homme éclatant de lumière, tenant un cierge « à sa main, et brûlant l'une après l'autre les maisons des « marchands. » Enfin, la troisième nuit qui suivit les discours de cette femme, au moment où commençait le crépuscule, l'un des citoyens de la ville ayant allumé un flambeau, entra dans un magasin, y prit de l'huile et d'au-

(1) Voyez *Miracles de saint Martin*, liv. IV, chap. 36. Mabillon a conclu de ce passage des Miracles de Grégoire de Tours et de quelques autres vies de saints, que les anciens appelaient démon du Midi l'invasion subite d'une maladie violente qui privait le malade de ses sens ou de sa raison. Ils lui donnaient ce nom parce qu'ils croyaient qu'elle était une œuvre du démon, et parce qu'elle se manifestait au dernier jour de la vie.

tres choses dont il avait besoin, puis sortit, laissant sa lumière près de la tonne d'huile. Cette maison était la première contre la porte méridionale de la ville. La lumière qu'on y avait laissée y mit le feu; l'incendie la consuma, et gagna les autres maisons. Comme il atteignait la prison et menaçait les prisonniers qui s'y trouvaient, saint Germain leur apparut, brisa les pieux et les fers qui les retenaient captifs, ouvrit la porte, et leur permit de se sauver sans qu'ils eussent reçu aucun mal. Ainsi délivrés, ils se réfugièrent dans la basilique de Saint-Vincent, où se trouve le tombeau de ce bienheureux évêque. Le vent qui soufflait portait la flamme çà et là dans toute la ville, et l'incendie se développait avec la plus grande violence. Il commençait à s'approcher d'une autre porte où se trouvait l'oratoire de saint Martin. On avait jadis bâti cet oratoire dans l'endroit même où cet évêque avait guéri, par un baiser, la lèpre d'un malheureux (1). L'homme qui l'avait élevé avec des branches entrelacées, plein de confiance dans le Seigneur, et ne doutant pas du pouvoir de saint Martin, s'y réfugia avec son mobilier, en disant : « Je crois, et j'en ai l'assurance, qu'il repoussera d'ici l'in« cendie, celui qui souvent a commandé aux flammes, et « qui, dans ce lieu même, a purifié la peau d'un lépreux « par la vertu d'un baiser. » En effet, le feu s'approchant, des globes enflammés venaient frapper les murs de l'oratoire, mais ils s'éteignaient aussitôt. Le peuple criait à cet homme et à sa femme : « Fuyez, malheureux, si vous « voulez vous sauver; déjà le feu se précipite sur vous avec « violence; déjà une grande pluie de flammes et de char« bons vous atteint. Sortez de l'oratoire si vous ne

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *c.*)

« voulez être consumés avec lui. » Mais ceux-ci, tout entiers à la prière, ne se laissèrent pas émouvoir par ces cris : la femme ne quitta pas un instant la fenêtre par où les flammes s'introduisaient par intervalles, parce qu'elle mettait une ferme confiance dans le pouvoir du bienheureux évêque. Telle fut, en effet, la puissance du saint, qu'il sauva non seulement l'oratoire avec la maison de son serviteur, mais ne permit pas même que la fureur des flammes endommageât les maisons environnantes. Là s'arrêta l'incendie qui avait éclaté d'un côté du pont. De l'autre côté, il consuma tout avec tant de violence, qu'il ne fut arrêté que par le fleuve : cependant les églises avec les maisons qui en dépendaient furent épargnées. On disait qu'anciennement la ville avait été consacrée afin qu'elle fût préservée d'incendies, et qu'on n'y vit ni serpens ni loirs. Mais dernièrement, lorsqu'on nettoya l'égout du pont, et qu'on en ôta la boue qui l'obstruait, on y trouva un serpent et un loir d'airain; on les enleva, et dès lors se montrèrent des loirs sans nombre et des serpens, et la ville fut ensuite exposée aux incendies.

XXXIV. Comme le prince des ténèbres a mille manières de faire le mal, je vais raconter ce qui est arrivé dernièrement à des reclus voués à Dieu. Le Breton Winnoch, élevé aux honneurs de la prêtrise, et dont nous avons parlé dans un livre précédent (1), s'était imposé de telles austérités, qu'il ne se vêtissait que de peaux, ne mangeait que des herbes des champs toutes crues, et ne faisait guère que porter à sa bouche le vase contenant le vin, en sorte qu'il avait plutôt l'air de le baiser que d'y boire. Mais

(1) Liv. v, chap. 22.

comme la libéralité des dévots lui offrait souvent des vases remplis de cette liqueur, il se laissa malheureusement aller à en prendre outre mesure; il devint même tellement enclin à la boisson, que très souvent on le vit ivre. Son ivrognerie croissant avec le temps, il fut tellement possédé du démon, qu'il s'armait de couteaux, d'armes, de pierres, de bâtons, de tout ce qu'il pouvait attraper, et poursuivait les gens avec furie : on fut donc obligé de le charger de chaînes et de le garder dans sa cellule. Il passa deux ans condamné, pour ainsi dire, à cet état de fureur, et rendit l'esprit. Un certain Anatole de Bordeaux, jeune enfant de douze ans, à ce qu'on rapporte, étant au service d'un marchand, sollicita de son maître la permission de vivre en reclus; celui-ci s'y refusa long-temps, pensant que l'enfant se refroidirait dans sa ferveur, et qu'il ne pouvait à son âge accomplir ce qu'il se proposait. Mais enfin, le maître vaincu par les prières de son serviteur, lui permit de faire ce qu'il désirait. Il y avait là une ancienne crypte voûtée et de belle construction; dans un angle de cette crypte on avait pratiqué une petite cellule en pierre de taille, dans laquelle un homme pouvait à peine se tenir debout. L'enfant entra dans cette cellule, y demeura huit ans entiers et même davantage, prenant très peu de nourriture et de boisson, et vaquant continuellement aux vigiles et à la prière; mais ensuite il éprouva une grande frayeur, et se mit à crier qu'il sentait intérieurement des douleurs violentes; en sorte que, secondé, je pense, par la milice du diable, il détacha les pierres qui le tenaient enfermé et renversa le mur, en se tordant les mains et en criant que les saints de Dieu le brûlaient. Comme sa folie durait depuis très long-temps, et qu'il prononçait très souvent le nom de saint Martin, en disant que ce saint le persé-

cutait plus que les autres, on le conduisit à Tours. L'esprit malin réprimé, je pense, par les mérites et la puissance du saint, cessa tout-à-fait de le tourmenter. Il resta à Tours une année entière sans éprouver aucun mal, et s'en alla; mais il retomba ensuite dans l'état dont il avait été délivré.

XXXV. Des envoyés d'Espagne revinrent, chargés de présens, trouver le roi Gontran pour lui demander la paix. Mais ce roi ne leur donna aucune réponse positive; car l'année précédente, tandis que son armée ravageait la Septimanie, des vaisseaux partis des Gaules pour la Galice avaient été assaillis par ordre du roi Leuvigild: la cargaison fut enlevée, les hommes de l'équipage furent maltraités ou tués, quelques uns furent emmenés captifs; un petit nombre seulement, qui s'étaient échappés sur des barques, portèrent dans leur patrie le récit de ce qui leur était arrivé.

XXXVI. Magnovald est tué chez le roi Childebert par ordre de ce prince, pour des causes qu'on ignore. Voici comment le fait arriva: Pendant que le roi, dans son palais de Metz, assistait à des jeux, et regardait un animal harcelé de tous côtés par une troupe de chiens, il fit appeler Magnovald. Celui-ci accourut; et ne sachant ce qui allait arriver, se mit, comme les autres, à rire de toutes ses forces et à considérer l'animal. Mais pendant qu'il était attentif au spectacle, un homme, qui en avait reçu l'ordre, leva sa hache et lui fendit la tête: il tomba mort, fut jeté par une fenêtre de la maison, et les siens l'enterrèrent. On s'empara aussitôt de son bien, et tout ce qu'on en put trouver fut porté au trésor public. On pensa toutefois

que ce meurtre venait de ce qu'après la mort de son frère, Magnovald avait fait périr sa propre femme par toutes sortes de mauvais traitemens, et fait entrer dans son lit la femme de ce frère.

XXXVII. Il naquit ensuite au roi Childebert un fils, que tint sur les fonts sacrés Magnéric, évêque de Trèves, et qui fut appelé Théodebert. Le roi Gontran en conçut tant de joie, qu'il fit sur-le-champ partir des envoyés chargés de remettre à Childebert beaucoup de présens, et de lui dire : « Par cet enfant, Dieu daignera dans sa bonté « suprême relever le royaume des Francs, s'il conserve « son père et si son père le conserve (1). »

XXXVIII. Dans la onzième année du règne de Childebert, il vint de nouveau des envoyés d'Espagne pour demander la paix ; mais n'obtenant encore aucune décision, ils s'en retournèrent. Reccared, fils de Leuvigild, s'avança jusqu'à Narbonne, fit du butin dans les Gaules, et s'en retourna secrètement.

XXXIX. La même année moururent plusieurs évêques, entre autres Badégisil, évêque du Mans : c'était un homme très dur envers le peuple, qui enlevait de force ou pillait injustement le bien des uns et des autres. Il avait une femme encore plus méchante et plus cruelle que lui (2), et qui, par de détestables conseils, excitait sa cruauté naturelle

(1) D. Bouquet entend cette phrase comme s'il y avait : *Si mihi pater, et filius supervixerit patri.* « Si son père me survit, et s'il survit « lui-même à son père. » Je ne pense pas qu'elle doive être entendue ainsi.

(2) Voyez liv. VI, chap. 9. Sa femme est nommée Magnatrude au liv. X, chap. 5. Il ne faut pas confondre Badégisil avec Bertegésil, qui s'empara deux fois du siége du Mans. (Ruin.)

et le poussait à commettre des crimes. Il ne se passait pas un jour, pas un moment, qu'il ne dépouillât les citoyens ou ne se prît de querelle avec eux. On le voyait journellement discuter les causes avec les juges, exercer des fonctions civiles, sévir contre les uns, maltraiter les autres; il allait même jusqu'à frapper beaucoup de personnes de ses propres mains, en disant : « Parce que je suis clerc, est-ce « une raison pour ne pas venger mes injures? » Mais pourquoi parler de sa conduite envers des étrangers, puisqu'il n'épargna pas même ses propres frères, qu'il dépouilla tout les premiers? car ils ne purent jamais se faire remettre ce qui leur revenait des biens de leur père et de leur mère. Après avoir accompli la cinquième année de son épiscopat, il entrait dans sa sixième, et se disposait avec une grande joie à donner un banquet à ses concitoyens, lorsque la fièvre l'ayant saisi, une mort prompte mit fin à l'année qu'il venait de commencer. Il fut remplacé par Bertram, archidiacre de Paris, qui eut de nombreuses altercations avec sa veuve, parce que celle-ci retenait comme sa propriété les choses données à l'église durant l'épiscopat de son mari. « C'est mon mari, disait- « elle, qui les a gagnées. » Mais, quoique malgré elle, elle fut cependant forcée de tout rendre. La méchanceté de cette femme surpassait tout ce qu'on peut dire : elle coupa souvent, à des hommes, les parties naturelles et la peau du ventre; et brûla, à des femmes, avec des lames rougies au feu, les parties les plus secrètes de leur corps. Elle commit encore beaucoup d'autres iniquités, que j'ai cru plus convenable de taire. Dans le même temps mourut aussi Sabaudus, évêque d'Arles (1), à la place duquel fut

(1) Voyez liv. IV, chap. 30. Il est ordinairement appelé Sapaudus. Voyez aussi, sur Licérius, liv. IX, chap. 23.

nommé Licérius, référendaire du roi Gontran. La Provence fut alors en proie à une cruelle contagion. Évance, évêque de Vienne, mourut aussi, et le roi donna son siége au prêtre Virus, de race sénatoriale. Beaucoup d'autres évêques encore quittèrent ce monde la même année. Je n'en parle pas ici, parce que chacun d'eux a laissé dans sa ville des souvenirs de son épiscopat.

XL. Il y avait alors dans la ville de Tours un certain Pélage, consommé dans toutes sortes de méchancetés, qui ne craignait aucun magistrat, parce qu'il avait sous sa dépendance les gardes des chevaux du fisc; aussi ne cessait-il de voler, de maltraiter les citoyens, de les battre, d'envahir leurs biens, de se livrer enfin à toute sorte de crimes, tant sur les rivières que dans les terres. Je le mandai plusieurs fois, et tantôt par des menaces, tantôt par des paroles de douceur, j'essayai de le faire changer de conduite; mais je m'attirai sa haine sans le ramener dans le sentier de la justice, selon ce proverbe de Salomon : *Ne reprenez point le fou, de peur qu'il ne vous haïsse* (1). Ce misérable m'en voulait tellement, en effet, que souvent, après avoir dépouillé et battu des hommes de notre sainte église, il les laissait sans vie, cherchant toutes les occasions de causer du dommage soit à l'église de Tours, soit à la basilique de Saint-Martin. Un jour que nos hommes venaient et portaient des châtaignes dans des vases (2), il les battit, les renversa, et s'empara des vases. Lorsque j'en fus instruit, je lui interdis la communion, non pour ven-

(1) Prov., IX, 8.

(2) C'est ainsi que nous avons cru devoir traduire le mot *echinus*, qui exprime la coque hérissée d'épines de la châtaigne; et par extension, un hérisson. Ce mot pourrait aussi signifier de la faîne.

ger mon injure, mais pour tâcher de le corriger de sa méchanceté. Alors il choisit douze hommes, et vint pour se purger de son crime en se parjurant. Je ne voulais recevoir aucun serment; mais, forcé par lui et par les citoyens de la ville, je renvoyai ceux qui l'accompagnaient, je reçus le serment de lui seul, et je l'admis à la communion : on était alors dans le premier mois de l'année (1). Lorsque vint le cinquième mois, dans lequel on fauche les prés, il envahit le pré des religieuses qui touchait au sien; mais dès qu'il y eut porté la faux, la fièvre le saisit, et il mourut au bout de trois jours. Il avait placé pour lui, dans la basilique de Saint-Martin, au bourg de Candes, un tombeau, que les siens trouvèrent ouvert et brisé en morceaux; de sorte qu'on l'ensevelit dans le portique de cette basilique. Les vases qu'il avait juré faussement n'avoir pas pris, furent, après sa mort, trouvés dans son cellier, d'où on les retira. Ainsi se manifesta la puissance de la bienheureuse Marie, dans la basilique de laquelle ce misérable avait proféré un faux serment.

XLI. Le bruit s'étant répandu de tous côtés que Frédegonde avait fait tuer l'évêque Prétextat, cette reine, pour se disculper de ce crime, fit saisir et frapper violemment un esclave, en lui disant : « C'est toi qui as fait « tomber sur moi ce sacrilége, en égorgeant Prétextat, « évêque de Rouen. » Puis elle le livra au neveu de l'évêque, qui le fit appliquer au supplice, et il dévoila toute l'affaire. « J'ai reçu, dit-il, pour commettre le crime, « cent sous d'or de la reine Frédegonde, cinquante de « l'évêque Mélantius, et cinquante autres de l'archidiacre

(1) Le mois de mars.

« de la ville. On m'a promis, de plus, la liberté pour moi « et pour ma femme. » A ces paroles le neveu de l'évêque tirant son épée, mit le coupable en morceaux. Frédegonde institua dans l'église de Rouen Mélantius, qu'elle avait précédemment fait évêque.

XLII. Comme le duc Beppolen était fort tourmenté par Frédegonde, et qu'il ne jouissait pas auprès d'elle des honneurs qui lui étaient dus, se voyant méprisé, il se retira près du roi Gontran, qui lui confia la puissance ducale dans les cités appartenant à Clotaire, fils du roi Chilpéric. Il s'y rendit avec grand appareil, mais les habitans de Rennes refusèrent de le recevoir. Il vint ensuite à Angers, où il fit beaucoup de mal, car il s'emparait des moissons, du foin, du vin, de tout ce qu'il pouvait trouver dans les maisons des citoyens, dont il brisait les portes, sans attendre les clefs. Il frappa de coups et foula aux pieds plusieurs des habitans du lieu; il inspira aussi des craintes à Domigisil, mais il se réconcilia avec lui. Il vint à la ville; et tandis qu'il était à table avec plusieurs autres, dans une maison à trois étages, tout à coup le plancher s'enfonça, il fut à moitié tué, et n'échappa qu'à grand'peine : il y eut beaucoup de blessés. Cependant il n'en persévéra pas moins dans ses mauvaises actions. Frédegonde saccagea une grande partie des biens qu'il possédait dans le royaume de son fils. Il revint chez les Rennois, et voulant les soumettre au roi Gontran, il laissa son fils parmi eux. Mais peu de temps après les Rennois attaquèrent celui-ci et le tuèrent, avec un grand nombre de personnages de distinction. Cette année on remarqua plusieurs prodiges : au mois de septembre on vit les arbres fleurir; et un grand nombre qui avaient déjà

donné des fruits, en portèrent de nouveaux, qui y restèrent attachés jusqu'au jour de la nativité du Seigneur. On vit aussi un feu parcourir le ciel sous forme de serpent.

XLIII. La douzième année du règne de Childebert (1), Nizier d'Auvergne fut fait gouverneur de la province de Marseille (2) et de toutes les villes de ces contrées appartenant à ce roi. Antestius fut envoyé dans la ville d'Angers par le roi Gontran, et y traita rigoureusement ceux qui avaient été impliqués dans le meurtre de Domnole, femme de Nectaire : il saisit au profit du fisc les biens de Beppolen, principal auteur de ce crime. Il vint ensuite à Nantes, et commença à inquiéter l'évêque Nonnichius : « Ton fils, lui dit-il, est impliqué dans ce crime; il doit « subir la peine qu'il a méritée. » Mais le jeune homme, effrayé par les reproches de sa conscience, s'enfuit près de Clotaire, fils de Chilpéric. Antestius reçut de l'évêque la promesse, sous caution, qu'il se présenterait devant le roi, et partit pour Saintes. Le bruit s'était répandu que Frédegonde avait envoyé en Espagne des émissaires secrets, et que Pallade, évêque de la ville de Saintes, les avait reçus secrètement, et les avait fait passer plus loin.

(1) L'an 587.

(2) Sous les fils de Clotaire Ier la Provence fut divisée en *province d'Arles*, où se trouvaient Arles, Riez, etc. : cette province fut cédée à Gontran; et en *province de Marseille*, qui comprenait Marseille, Avignon, Aix, etc., et qui appartint à Sigebert. Les gouverneurs de la province d'Arles reçoivent souvent, dans nos anciens historiens, le titre de patrice, et quelquefois celui de duc. Ceux de la province de Marseille sont quelquefois aussi appelés patrices. Grégoire de Tours donne ici à Nizier le titre de *rector*. (Ruin.)

On était alors dans les saints jours de carême, et l'évêque s'était retiré dans une île de la mer pour s'y livrer à la prière. Comme, suivant la coutume, il revenait dans son église pour la célébration de la cène, et qu'il était attendu par le peuple, il fut surpris en chemin par Antestius, qui, sans discuter la vérité des faits, lui dit : « Tu n'entreras « pas dans la ville, mais tu iras en exil; car tu as reçu les « messagers de l'ennemie du roi notre maître. — Je ne sais « ce que tu veux dire, répondit l'évêque; et comme les « saints jours approchent, allons à la ville, et après les « solennités de ces saintes fêtes, accuse-moi comme tu « l'entendras, et je te donnerai toute satisfaction, car ce « que tu supposes n'est pas. — Non, non, dit Antestius, « tu ne toucheras point le seuil de ton église, car tu t'es « montré infidèle au roi notre maître. » Que dirai-je de plus? l'évêque est retenu sur sa route; on fait l'inventaire de la maison épiscopale, les effets en sont enlevés, et les citoyens ne peuvent obtenir du duc qu'au moins l'examen de l'affaire soit renvoyé après les fêtes de Pâques. Le refus d'Antestius aux prières des citoyens mit enfin à découvert la blessure secrète de son cœur : « Si l'évêque, dit-il, veut « me vendre la maison qu'il possède dans le territoire de « Bourges, je ferai ce que vous demandez; autrement il « ne sortira de mes mains que pour aller en exil. » L'évêque n'osa refuser; il écrivit et signa, et livra la terre; puis il donna caution de se présenter devant le roi, et il lui fut permis de rentrer dans la ville. Les jours saints passés, il se rendit donc près du roi; Antestius s'y trouva aussi, mais il ne put prouver aucune des accusations dont il chargeait l'évêque. Celui-ci reçut ordre de retourner dans sa ville, et son affaire fut renvoyée au futur synode, où l'on espérait prouver quelques uns des méfaits dont

on l'accusait. L'évêque Nonnichius (1), qui s'était aussi rendu près du roi, lui fit beaucoup de présens, et se retira.

XLIV. Frédegonde envoya, au nom de son fils, des députés au roi Gontran. Celui-ci ayant ouvert les lettres dont ils étaient porteurs, y fit réponse. Les députés lui dirent adieu, et le quittèrent; mais, je ne sais pourquoi, ils s'arrêtèrent quelque temps dans sa maison. Le lendemain matin, comme le roi se rendait à matines, précédé d'un cierge, on vit, dans un coin de l'oratoire, un homme endormi et comme plongé dans l'ivresse; il était ceint d'une épée, et sa lance reposait contre le mur. Le roi l'apercevant, s'écria qu'il n'était pas naturel qu'au plus fort de la nuit, un homme dormît en tel lieu. L'homme fut donc saisi, lié avec des courroies, et interrogé sur ce qu'il faisait et sur ce qu'il voulait. Appliqué au supplice, il dit qu'il avait été envoyé par les députés de Frédegonde pour tuer Gontran. Ces députés furent arrêtés, mais ils n'avouèrent rien : « Nous n'avons eu d'autre mission, dirent-ils, « que d'apporter le message que nous avons présenté au « roi. » Cet homme fut soumis à la torture et envoyé en prison, et Gontran fit exiler les députés en différens endroits; car il fut bien évident qu'ils avaient été perfidement envoyés par Frédegonde pour assassiner le roi, ce que ne permit pas la miséricorde divine. Parmi eux se trouvait le seigneur Baddon.

XLV. Des envoyés d'Espagne revenaient continuelle-

(1) Évêque de Nantes, successeur de Félix, comme il est dit liv. VI, chap. 15. Il y avait eu dans le même siége, le siècle précédent, un autre Nonnichius ou Nunichius. (Ruin.)

ment vers le roi Gontran; mais loin que la paix se fît, les inimitiés n'en devenaient que plus vives. Gontran rendit alors la ville d'Albi à son neveu Childebert. Le duc Didier, qui avait mis en réserve sur le territoire de cette ville la meilleure partie de sa fortune, voyant cela, et craignant que le roi Childebert ne vengeât sur lui le mal qu'il avait fait, dans cette même cité, à l'armée du roi Sigebert, de glorieuse mémoire, s'en alla avec sa femme Tétradia, qu'il avait enlevée à Eulalius, comte d'Auvergne; passa avec tout son mobilier sur le territoire de Toulouse; leva une armée, et marcha contre les Goths, après avoir, à ce qu'on dit, partagé tout ce qu'il possédait entre ses enfans et sa femme. Il prit avec lui le comte Austrovald, et se dirigea sur Carcassonne. A la nouvelle de son approche, les citoyens avaient fait des préparatifs comme s'ils eussent voulu résister, car ils avaient été avertis de ce qui se passait. Mais à peine le combat fut-il engagé, que les Goths se mirent à fuir, poursuivis et battus par Didier et Austrovald. Pendant qu'ils fuyaient, Didier s'avança vers la ville avec un petit nombre d'hommes, parce que les chevaux de ses compagnons étaient harassés. Arrivé près de la porte, il se vit entouré par les citoyens qui étaient restés dans leurs murs, et fut tué avec tous ceux qui l'avaient suivi : à peine quelques uns purent-ils s'échapper de manière ou d'autre, et donner la nouvelle de ce qui s'était passé. Austrovald apprenant la mort de Didier, rebroussa chemin, et se rendit près du roi, qui le fit duc aussitôt à la place de Didier.

XLVI. Après cela, Leuvigild, roi d'Espagne, tomba malade. On dit qu'il fit pénitence de son hérésie; qu'il engagea chacun à ne jamais tomber volontairement dans

ces erreurs, et qu'il embrassa la foi catholique; qu'ensuite il pleura continuellement pendant sept jours sa coupable conduite envers Dieu, et rendit l'esprit (1). Après lui, son fils Reccared monta sur le trône.

---

(1) Leuvigild mourut l'an 586, c'est-à-dire la onzième année du règne de Childebert, et non la douzième, comme le suppose Grégoire de Tours. (Bouq.)

LIVRE NEUVIÈME.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE NEUVIÈME.

1. De Reccared et de ses envoyés. — 2. Mort de la bienheureuse Radegonde. — 3. Tentative d'assassinat contre le roi Gontran. — 4. Naissance d'un fils de Childebert. — 5. Prodiges. — — 6. Imposteurs et devins. — 7. Révocation du duc Ennodius; des Gascons. — 8. Gontran-Boson devant le roi Childebert. — 9. Mort de Rauching. — 10. Mort de Gontran-Boson. — 11. Entrevue des rois Gontran et Childebert. — 12. Mort d'Ursion et de Bertfried. — 13. Baddon ou Waddon, allant en mission (1), est arrêté et relâché; dyssenterie. — 14. Paix entre l'évêque Égidius et le duc Loup. — 15. Conversion de Reccared. — 16. Une ambassade envoyée par lui à nos rois. — 17. Mauvaise année, c'est-à-dire disette de l'année et cherté du blé. — 18. Des Bretons et de la mort de l'évêque Namase. — 19. Meurtre de Sichaire, citoyen de Tours. — 20. De notre ambassade auprès du roi Gontran pour le maintien de la paix; texte du traité d'Andelot. — 21. Des aumônes et de la bonté du roi Gontran. — 22. Maladie contagieuse à Marseille. — 23. Mort de l'évêque Agéric; de son successeur. — 24. De l'épiscopat de Fronimus. — 25. Entrée de l'armée de Childebert en Italie. — 26. Mort de la reine Ingoberge. — 27. Mort d'Amalon. — 28. Des présens envoyés par la reine Brunehaut. — 29. Les Lombards demandent la paix au roi Childebert. — 30. Des recensemens des villes de Poitiers et de Tours. — 31. Le roi Gontran envoie une armée en Septimanie. — 32. Inimitiés entre Childebert et Gontran. —

(1) Il n'est pas question de mission dans le chapitre auquel se rapporte ce sommaire; mais en conférant ce chapitre avec le chapitre 44 du livre précédent, on voit que Waddon était en effet en mission lorsqu'il fut arrêté.

33. Ingeltrude, vouée à la vie religieuse, va se plaindre de sa fille à Childebert. — 34. Querelles de Frédegonde avec sa fille. — 35. Meurtre de Waddon ou Baddon. — 36. Le roi Childebert envoie Théodebert, son fils, à Soissons. — 37. De l'évêque Droctigisil. — 38. Complot contre la reine Brunehaut. — 39. Scandale suscité dans le monastère de Poitiers, par Chrodielde et Basine; lettre des évêques à sainte Radegonde. — 40. Des premières causes du scandale. — 41. Mêlée sanglante dans la basilique de Saint-Hilaire; rescrit des évêques. — 42. Lettre de sainte Radegonde aux évêques. — 43. Le prêtre Theutaire vient pour apaiser les querelles. — 44. De l'intempérie de l'année.

I. Après la mort de Leuvigild, roi d'Espagne, son fils Reccared fit alliance avec Gonsuinthe, sa veuve, qu'il traita comme une mère (1). Gonsuinthe était mère de la reine Brunehaut, mère du roi Childebert le jeune. Reccared était fils d'une autre femme de Leuvigild. S'étant concerté avec sa belle-mère, il envoya aux rois Gontran et Childebert des députés chargés de leur dire : « Ayez la « paix avec nous et faisons alliance, afin que, dans un cas « de nécessité, aidés de votre secours, nous vous prêtions « le nôtre en retour et avec la même affection. » Les envoyés adressés au roi Gontran reçurent l'ordre de s'arrêter dans la ville de Mâcon; ils expédièrent de là des personnes qui firent connaître au roi l'objet de leur mission, mais le roi refusa de les entendre. De là il résulta de telles inimitiés qu'il ne fut plus permis à un seul habitant du royaume de Gontran de mettre le pied dans une ville de la Septimanie. Les députés envoyés au roi Childebert, furent, au contraire, reçus avec bonté; ils

(1) L'an 587. Gonsuinthe se lia cependant plus tard avec l'évêque arien Uldila, et machina des trames contre Reccared. (Ruin.)

firent des présens, obtinrent la paix et repartirent aussi avec des présens du roi.

II. Dans la même année mourut la bienheureuse Radegonde, qui laissa en grand deuil le monastère qu'elle avait fondé; j'assistai moi-même à ses funérailles. Elle mourut le treize du mois d'août, et fut ensevelie trois jours après. Dans notre livre des Miracles (1) on trouvera racontés en détail les miracles qui s'opérèrent ce jour même à son tombeau, ainsi que la manière dont se firent ses funérailles.

III. Cependant arriva la fête de saint Marcel, qu'on célèbre à Châlon au mois de septembre. Le roi Gontran se rendit dans cette ville. Lorsque, après les saintes solennités, il s'approchait de l'autel pour recevoir la communion (2), un homme s'avança vers lui, comme s'il avait quelque chose à lui dire; mais pendant que cet homme s'approchait du roi, un couteau lui tomba de la main; on le saisit aussitôt, et on trouva dans ses mains un autre couteau dégagé de sa gaîne. Entraîné à l'instant hors de la sainte basilique, chargé de fers, et soumis à la torture, il avoua qu'il avait été envoyé pour tuer le roi : « C'est en effet pour cela, dit-il, que j'ai été envoyé. » Le roi se voyant l'objet de la haine d'un grand nombre de personnes, et craignant d'en être la victime, se fit entourer entièrement par les siens, en sorte qu'aucune épée n'aurait pu l'atteindre, si ce n'est dans l'église,

---

(1) Voyez le livre *de Glor. Confess.*, chap. 106; voyez aussi le livre *de Glor. Martyr.*, chap. 5.

(2) On ne communiait alors dans les églises des Gaules qu'après la célébration de la messe.

où il se croyait en sûreté et se tenait sans défiance. Ceux dont je viens de parler furent arrêtés et plusieurs mis à mort. Le roi fit battre, mais renvoya vivant celui qui venait d'attenter à ses jours, parce qu'il aurait regardé comme un crime de tuer un homme enlevé d'une église.

IV. La même année, il naquit au roi Childebert un autre fils (1); Véran, évêque de Châlon, le tint sur les fonts de baptême, et lui donna le nom de Théodoric. Cet évêque était doué de si grandes vertus que presque toujours, lorsqu'il imposait à des malades le signe de la croix, aussitôt, avec l'aide de Dieu, il les rendait à la santé.

V. On vit alors beaucoup de prodiges : dans plusieurs maisons on trouva, gravés sur des vases, je ne sais quels caractères qu'il fut impossible d'enlever ou d'effacer. Ce prodige se manifesta d'abord dans une ville du territoire de Chartres, et se propagea, par Orléans, jusqu'à Bordeaux, sans omettre aucune ville intermédiaire. Au mois d'octobre, après la vendange, nous vîmes dans les vignes de nouveaux bourgeons avec des grappes déjà formées. On vit, sur d'autres arbres, des feuilles nouvelles et de nouveaux fruits. Il parut, du côté du nord, des rayons lumineux ; et quelques personnes assuraient avoir vu des serpens tomber des nuages ; d'autres affirmaient qu'un village, maisons et habitans, avait péri et disparu tout à coup. On vit encore beaucoup d'autres prodiges qui annoncent d'ordinaire ou la mort d'un roi, ou la

(1) Fredegaire rapporte la naissance de ce fils à l'année suivante, c'est-à-dire à l'an 588.

ruine d'un pays. Cette année, les vendanges furent pauvres; les eaux, fortes; les pluies, immenses; et les fleuves se grossirent considérablement.

VI. Il y eut, la même année, dans la ville de Tours, un nommé Didier qui se disait un grand personnage, et qui prétendait pouvoir faire beaucoup de prodiges. Il se vantait d'entretenir, par messagers, commerce avec les apôtres Pierre et Paul. Comme j'étais absent, la multitude ignorante affluait près de lui, amenant des aveugles et des infirmes qu'il tâchait, non pas de guérir par sa sainteté, mais d'abuser par les artifices de la nécromancie. Ceux qui étaient paralytiques ou perclus par tout autre infirmité, il les faisait étendre de force, afin de guérir par le moyen de l'art ceux qu'il ne pouvait redresser par un don de la puissance divine. Ses serviteurs prenaient donc les malades, les uns par les mains, les autres par les pieds, et les tiraient chacun de leur côté, au point qu'on eût cru que les nerfs en devaient être rompus. Il les guérissait ou il les tuait; plusieurs, en effet, moururent pendant ce supplice. Ce misérable était tellement gonflé de vanité, qu'il s'avouait, à la vérité, inférieur à saint Martin, mais s'égalait aux apôtres. Il ne faut pas s'étonner, du reste, qu'il s'assimilât aux apôtres, puisque l'auteur de tout mal, à l'instigation duquel il agissait, doit, à la fin des siècles, se donner pour le Christ. On en conclut qu'il était, comme nous venons de le dire, imbu des erreurs de la nécromancie; et ceux qui l'ont vu assurent, en effet, que si quelque personne parlait mal de lui, en son absence et en secret, il le leur reprochait publiquement en ces termes : « On a dit de moi telle chose, et cela est indigne de ma « sainteté. » Or, comment en eût-il été instruit, autrement

que par les démons? Il avait un capuchon et une tunique de poil de chèvre. Devant le monde il s'abstenait de boire et de manger; mais lorsqu'il était dans son logement, il s'empifrait tellement en cachette, que le valet ne suffisait pas à le servir. Sa fourberie ayant été découverte, nos gens le surprirent; il fut chassé de la ville, et nous n'avons pas su depuis ce qu'il était devenu : il se disait citoyen de Bordeaux. Il y a sept ans, il parut un autre grand imposteur qui trompa bien des gens par ses jongleries. Il était vêtu d'une tunique sans manches, recouvert d'un suaire, et portait une croix à laquelle pendaient des fioles qui, suivant lui, contenaient de l'huile sainte. Il venait d'Espagne, disait-il, et montrait des reliques du diacre saint Vincent et de saint Félix, martyrs. Comme il arriva sur le soir à la basilique de Saint-Martin de Tours, et pendant que nous étions à table, il nous envoya dire : « Qu'on vienne au-devant des « saintes reliques; » mais l'heure était trop avancée, et nous répondîmes : « Que les saintes reliques reposent sur l'au- « tel, et demain matin nous irons les recevoir. » Le lendemain il se leva au point du jour, et, sans nous attendre, il vint avec sa croix, et entra dans notre cellule. Étonné, stupéfait de sa légèreté, je lui demandai ce que cela voulait dire. Il répondit d'un ton superbe et en enflant sa voix : « Tu aurais dû nous préparer un meilleur ac- « cueil; mais j'instruirai de tout ceci le roi Chilpéric; et « il vengera le mépris qu'on fait de moi. » Il entre dans mon oratoire, et, sans s'inquiéter de ma présence, il dit un verset, puis un second, puis un troisième; il commence l'oraison et l'achève; enfin, élevant de nouveau la voix, il s'en va. Il s'exprimait grossièrement; de sa bouche sortaient des termes vils et obscènes, et même on ne l'entendit jamais tenir des discours raisonnables. Il se ren-

dit à Paris : on y célébrait alors les Rogations, qu'on a coutume de faire avant le saint jour de l'ascension du Seigneur. Pendant que l'évêque Ragnemod s'avançait avec le peuple et faisait le tour des lieux saints, l'imposteur se présente avec sa croix, montrant au peuple un vêtement étrange; et réunissant autour de lui des mauvais sujets et des femmes du peuple, il se forme aussi son cortége, et tente, avec cette multitude, de faire la procession autour des saints lieux. L'évêque voyant cela lui envoya dire par son archidiacre : « Si tu montres des « reliques de saints, dépose-les pour quelque temps dans « la basilique, et célèbre avec nous les saints jours; et, « la solennité terminée, tu poursuivras ta route. » Mais tenant peu de compte des paroles de l'archidiacre, il se mit à accabler l'évêque d'injures et de malédictions. L'évêque, voyant qu'il n'était qu'un imposteur, donna l'ordre de l'enfermer dans une cellule. On fit l'examen de tout ce qu'il portait, et on trouva sur lui une grande poche pleine de racines de diverses plantes; il y avait aussi des dents de taupes, des os de souris, des ongles et de la graisse d'ours. L'évêque, ne voyant dans tout cela que des instrumens de maléfice, fit tout jeter dans le fleuve; il lui ôta aussi sa croix, et le chassa hors du territoire de Paris. Mais il se fit une autre croix, recommença ses anciennes pratiques; et alors il fut pris par l'archidiacre, chargé de chaînes et mis en garde. Dans le même temps, j'étais venu à Paris, et j'étais logé à la basilique de Saint-Julien, martyr (1). La nuit suivante, ce malheureux ayant échappé à ses gardiens, vint, chargé de ses chaînes, dans cette basilique; se précipita sur le

(1) Voyez liv. VI, chap. 17.

pavé à l'endroit où j'avais coutume de me tenir, et s'y endormit accablé par le sommeil et par le vin. J'ignorais ce fait, et, lorsque je me levai au milieu de la nuit pour rendre des actions de grâces au Seigneur, je le trouvai dormant. Il répandait une puanteur plus infecte que celle de tous les cloaques et de tous les privés, et telle qu'il nous fut impossible d'entrer dans la sainte basilique. Un clerc survint, qui, s'étant bouché les narines, s'efforça de l'éveiller; mais il ne put y parvenir, tant ce malheureux était engourdi par le vin. Alors quatre clercs le prirent sur leurs bras, et le jetèrent dans un coin de l'église; puis, apportant de l'eau, ils lavèrent le pavé, répandirent dessus des herbes odorantes, et nous entrâmes pour accomplir nos prières accoutumées (1). Mais nos chants ne purent jamais interrompre son sommeil, et il ne se réveilla que lorsque le soleil dardait déjà du haut du ciel ses rayons sur la terre. Après avoir obtenu son pardon, je le remis à l'évêque. Cependant les évêques s'assemblèrent dans la ville de Paris; je leur racontai cette histoire au milieu du repas, et, pour punir le coupable, je le forçai d'être présent. Amélius, évêque de Tarbes, levant les yeux sur lui, le reconnut pour un de ses serviteurs, qui s'était enfui de sa maison : il lui fit grâce, et le ramena dans son pays. Il y a beaucoup de gens qui, par de semblables impostures, ne cessent d'abuser de l'ignorance du peuple. C'est d'eux, je pense, que le Seigneur a dit dans l'Évangile : *Il s'élèvera dans les derniers temps de faux Christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes,*

(1) C'était alors l'usage de se lever la nuit pour chanter des actions de grâces à Dieu. (Ruin.)

jusqu'à séduire même les élus (1). Mais en voilà assez là-dessus, revenons à notre sujet.

VII. Ennodius, qui gouvernait le duché de Tours et de Poitiers, reçut, en outre, le gouvernement des villes d'Aire et de *Benarna* (2). Mais les comtes des villes de Tours et de Poitiers allèrent trouver le roi Childebert, et obtinrent d'être soustraits à l'autorité d'Ennodius. Celui-ci ayant appris son rappel de ces villes, se rendit dans leurs murs; mais, tandis qu'il y était, il reçut l'ordre de s'en éloigner. Rendu ainsi au repos, il retourna chez lui, et vécut en simple particulier. Les Gascons, se précipitant de leurs montagnes, descendent dans la plaine (3), ravagent les vignes et les champs, livrent les maisons aux flammes, et emmènent quelques uns des habitans captifs avec leurs troupeaux. Le duc Austrovald (4) marcha souvent contre eux, mais ne put guère en tirer vengeance. Les Goths, à cause des ravages que l'armée du roi Gontran avait exercés, l'année précédente, dans la Septimanie, se jetèrent sur la province d'Arles, y firent du butin et des captifs jusqu'à dix milles de la ville; ils attaquèrent aussi un château nommé Beaucaire (5), ruinèrent et dépeuplèrent le pays, et s'en retournèrent sans avoir éprouvé de résistance.

VIII. Gontran-Boson, en butte à l'inimitié de la reine,

---

(1) Matth., chap. xxiv, v. 24.

(2) Depuis, *Lescar*.

(3) Après plusieurs incursions du haut des Pyrénées dans la Novempopulanie, les Gascons se firent céder par les Francs cette province, qui prit de leur nom celui de Gascogne. (Ruin.)

(4) Liv. viii, chap. 45, il a le titre de comte.

(5) Voyez ci-dessus, liv. viii, chap. 30.

s'adressa aux évêques et aux grands pour obtenir, dans son malheur, un pardon qu'il avait jusque-là dédaigné. Souvent, en effet, pendant l'enfance du roi Childebert, il avait accablé la reine Brunehaut d'injures et d'outrages, se faisant même l'instigateur des insultes qu'elle recevait de ses ennemis. Le roi, pour venger les injures de sa mère, donna ordre de poursuivre Gontran et de le tuer; mais celui-ci, se voyant en danger, se réfugia dans une église de Verdun, comptant obtenir sa grâce par l'entremise de l'évêque Agéric, qui avait tenu le roi sur les fonts sacrés. L'évêque alla donc demander au roi le pardon de Gontran; le roi ne pouvant refuser : « Que Gontran vienne, dit-il, et nous « donne caution de se présenter devant notre oncle; nous « nous conformerons à tout ce que notre oncle décidera. » Gontran fut alors amené dans le lieu qu'habitait le roi. Dépouillé de ses armes, et les mains enchaînées, il fut présenté à Childebert par l'évêque. Il se précipite aux pieds du roi, et lui dit : « J'ai offensé toi et ta mère, en n'obéis- « sant point à vos ordres, et en agissant contre votre vo- « lonté et contre l'intérêt public; je vous prie maintenant « de me pardonner le mal que je vous ai fait. » Le roi lui ordonna de se relever, et le remit entre les mains d'Agéric, en disant : « Qu'il demeure en ta puissance, « ô saint évêque, jusqu'à ce qu'il comparaisse devant le « roi Gontran. » Puis il lui donna congé.

IX. Rauching et les principaux personnages du royaume de Clotaire, fils de Chilpéric, se liguèrent; et, sous prétexte de traiter de la paix, et d'empêcher qu'il ne s'élevât des différends ou qu'il ne se commît des pillages dans aucun des deux royaumes, se concertèrent pour tuer le roi Childebert. Après quoi, Rauching devait gouverner

la Champagne avec Théodebert, fils aîné du roi; Ursion et Bertfried devaient prendre avec eux Théodoric, le plus jeune, né depuis peu, écarter le roi Gontran, et s'emparer du reste du royaume. Ils étaient furieux aussi contre la reine Brunehaut; et se proposaient de lui faire subir des humiliations, comme ils l'avaient déjà fait au commencement de son veuvage (1). Rauching, enivré de son immense pouvoir, et se flattant d'arriver, pour ainsi dire, à l'honneur du sceptre, se dispose à se rendre auprès du roi Childebert pour accomplir ses projets. Mais, par la bonté du Seigneur, cette conspiration fut découverte au roi Gontran, qui envoya secrètement des messagers au roi Childebert pour lui faire connaître toutes ces machinations, et pour lui dire : « Fais que nous ayons promptement une entrevue, car il est urgent d'agir. » Childebert s'informe avec soin au sujet des nouvelles qui lui sont apportées, et les trouvant vraies, il fait venir Rauching. Dès que celui-ci fut arrivé, le roi, avant même de le mander en sa présence, expédia des ordres, et envoya des gens munis de lettres qui mettaient à leur disposition les voitures publiques pour s'emparer des biens de Rauching partout où il s'en trouvait. Rauching fut ensuite mandé dans la chambre du roi, qui, lui ayant parlé de choses et d'autres, le congédia; mais, à sa sortie, deux portiers le prirent par les pieds, et il tomba sur les marches de la porte, une partie de son corps étant au dedans et l'autre en dehors. Alors, ceux qui en avaient reçu l'ordre, et qui se tenaient prêts à l'exécuter, tombèrent sur lui à coups d'épées, et lui hachèrent la tête si menu, que toutes les parties en devinrent semblables à la cervelle. Il

---

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *a.*)

mourut sur-le-champ; on le dépouilla, on le jeta par la fenêtre, et on l'enterra. Il avait un caractère léger, et poussait au-delà de toute mesure la cupidité et l'amour du bien d'autrui. Il était tellement orgueilleux de ses richesses, qu'au temps de sa mort, il se disait fils du roi Clotaire. On trouva sur lui beaucoup d'or. Aussitôt après sa mort, un de ses serviteurs courut en toute hâte annoncer à sa femme ce qui venait d'arriver; il la rencontra sur une place de Soissons, parée de grands ornemens et de pierres précieuses, couverte d'or, et montée sur un cheval que précédaient et que suivaient plusieurs serviteurs. Elle se rendait à la basilique des saints Crépin et Crépinien, pour y assister à la messe; car c'était le jour de la passion de ces bienheureux martyrs (1). Mais voyant le messager, elle revint sur ses pas par une autre place, jeta ses joyaux à terre, et se réfugia dans la basilique de Saint-Médard, où elle espérait être en sûreté sous la protection du saint confesseur. Les serviteurs envoyés par le roi pour se saisir des biens de Rauching, trouvèrent plus de richesses dans ses trésors qu'on n'en aurait trouvé dans les coffres mêmes du trésor public. Le tout fut apporté au roi. Le jour où Rauching fut tué, il y avait avec Childebert plusieurs citoyens de Tours et de Poitiers; et les conjurés avaient résolu que, s'ils parvenaient à commettre leur crime, ils soumettraient ces citoyens aux tourmens, en répandant que c'était l'un d'eux qui avait tué le roi; et après les avoir fait périr par divers genres de supplice, ils se seraient présentés eux-mêmes comme vengeurs de la mort du prince. Mais le Dieu tout

---

(1) Le 25 octobre. La femme de Rauching avait d'abord été mariée à Godin, comme on le voit liv. v, chap. 3. (Ruin.)

puissant dissipa leurs projets parce qu'ils étaient iniques, et accomplit ces paroles de l'Écriture : *Celui qui creuse une fosse pour son frère, y tombera lui-même* (1). Magnovald fut envoyé duc à la place de Rauching. Déjà cependant Ursion et Bertfried, ne doutant pas que Rauching n'eût pu accomplir ce dont ils étaient convenus, s'avançaient avec une armée; mais lorsqu'ils apprirent comment il avait péri, ils réunirent à leur troupe une multitude d'hommes qui paraissaient attachés à leur parti; et, ayant la conscience de leur crime, ils transportèrent tout ce qu'ils possédaient dans la place de Vaivre, voisine de la terre d'Ursion, et s'y retranchèrent, se disposant, si le roi Childebert voulait faire contre eux quelque tentative, à résister vigoureusement à toute son armée. Ursion, leur chef, était aussi la cause de tout le mal. La reine Brunehaut envoya dire à Bertfried : « Sépare-« toi de cet homme qui est notre ennemi, et tu auras la « vie sauve; autrement, tu périras avec lui. » La reine avait tenu sur les fonts la fille de Bertfried, et, à cause de cela, elle voulut user envers lui de commisération; mais il répondit : « Il n'y a que la mort qui puisse me sé-« parer de lui. »

X. Pendant que ces choses se passaient, le roi Gontran envoya de nouveau vers son neveu Childebert pour lui dire : « Viens me trouver sans délai, car il est absolument « nécessaire que nous nous voyions, et dans l'intérêt de « notre vie, et pour le bien des affaires publiques. » Childebert, sur cet avis, alla trouver son oncle (2), amenant

(1) Proverb., XXVI, 27. — Eccles., X, 8. — Eccli., XXVII, 29.
(2) A Andelot. Voyez ci-dessous, chap. 20.

avec lui sa mère, sa sœur et sa femme. Avec lui vint aussi Magnéric, évêque de Trèves, ainsi que Gontran-Boson, dont s'était rendu caution Agéric, évêque de Verdun; mais l'évêque, qui s'était engagé à le représenter ne l'accompagna pas, parce qu'il avait été convenu que Gontran paraîtrait devant le roi sans défenseur, afin que si le roi jugeait qu'il dût mourir, son pardon ne pût être sollicité par l'évêque; et que, si la vie lui était accordée, il pourrait s'en aller en liberté. Les rois réunis jugèrent Gontran-Boson coupable de diverses trahisons, et ordonnèrent qu'il fût mis à mort. En apprenant cette décision, il courut à la demeure de l'évêque Magnéric, ferma les portes, éloigna du pontife les clercs et les serviteurs, et lui dit : « Je sais, très saint évêque, que tu as un grand crédit « auprès des rois, et je me réfugie vers toi pour échapper « à la mort. Mes bourreaux sont à la porte ; mais tiens-toi « pour bien averti que, si tu ne trouves le moyen de me « sauver, je commencerai par te tuer, puis j'irai me livrer « à la mort. Sache bien que nous périrons d'un même « coup, ou que nous sauverons ensemble notre vie. Saint « évêque, je sais que tu es le père spirituel du fils du roi, « et que tout ce que tu demanderas te sera accordé; que « le roi ne pourra refuser à ta sainteté rien de ce que tu « solliciteras; obtiens donc mon pardon, ou nous mour« rons ensemble. » En parlant ainsi, il avait tiré son épée. L'évêque effrayé répondit : « Et que puis-je faire si tu me « retiens ici? Laisse-moi sortir; j'irai implorer la miséri« corde du roi, et peut-être aura-t-il pitié de toi. — Non, « non, reprit Gontran; mais envoie tes abbés et tes « hommes de confiance, afin qu'ils exposent ce que je « viens de dire. » Toutefois les choses ne furent pas rapportées au roi telles qu'elles étaient; on lui dit seulement

que Gontran était protégé par l'évêque, en sorte que le roi dit avec colère : « Si l'évêque ne veut pas sortir de sa « maison, qu'il périsse avec le coupable. » L'évêque, informé de cette réponse, envoya au roi des messagers qui lui racontèrent toute l'affaire. Alors le roi Gontran dit : « Mettez le feu à la maison; et si l'évêque ne peut sortir, « qu'ils soient brûlés ensemble. » Sur cette réponse, les clercs brisèrent la porte et firent sortir l'évêque. Alors le malheureux Gontran se voyant de toutes parts pressé par les flammes, ceignit son épée et s'avança vers la porte; mais à peine mettait-il le pied sur le seuil, qu'un trait lancé par un homme de la troupe vint le frapper au front. Étourdi par ce coup, et presque privé de sens, il essaya de tirer son épée; mais il fut percé d'un si grand nombre de traits, que les javelots, restant attachés à ses flancs, formèrent des soutiens qui l'empêchèrent de tomber par terre. On tua aussi le petit nombre de personnes qui étaient avec lui; leurs corps furent tous ensemble déposés dans les champs, et ce n'est qu'avec peine qu'on put obtenir des princes de les enterrer. Gontran était un homme vain dans sa conduite, rongé d'avarice, avide outre mesure du bien d'autrui, donnant sa foi à tout venant, et ne tenant sa promesse à personne. Sa femme et ses enfans furent envoyés en exil, et ses biens furent dévolus au fisc. On trouva dans ses coffres une immense quantité d'or, d'argent et de diverses choses précieuses, et l'on découvrit aussi tout ce que, dans la conscience de son iniquité, il avait caché sous terre. Il consultait souvent les devins et les sorts, dont il attendait la connaissance de l'avenir, mais qui le trompèrent.

XI. Le roi Gontran signa donc la paix avec son neveu

et avec les reines; ils se firent mutuellement des présens, réglèrent les affaires publiques et se réunirent dans un banquet. Le roi Gontran louait le Seigneur en disant : « Je te rends des grâces infinies, Dieu tout puissant, qui « m'as fait la faveur de voir les fils de mon fils Childebert! « Je ne dois donc pas me regarder comme entièrement « abandonné de ta majesté, puisque tu m'as accordé de « voir les fils de mon fils. » Alors Childebert accueillit Dynamius et le duc Loup, qui lui furent rendus, et la ville de Cahors fut restituée à la reine Brunehaut. Au milieu de la paix et de la joie, on offrit de nouveau des actions de grâces à Dieu, on signa les traités (1), on se fit des présens, on s'embrassa, et chacun s'en retourna dans sa ville.

XII. Le roi Childebert ayant rassemblé une armée, la fit marcher vers le lieu où se tenaient enfermés Ursion et Bertfried. Il y avait dans le pays de Vaivre un village dominé par une montagne escarpée; au sommet de cette montagne on avait bâti une basilique en l'honneur du bienheureux saint Martin (2). On disait qu'il y avait eu là autrefois un château; mais alors les lieux étaient fortifiés par la nature seulement, et non par la main des hommes. C'est dans cette basilique que s'étaient renfermés Ursion et Bertfried, avec leurs effets, leurs femmes et tous leurs gens. Le roi Childebert ayant donc rassemblé une armée, comme on vient de le dire, la dirigea sur ce point; mais avant d'y arriver, cette troupe livra partout

(1) Voyez ci-dessous, chap. 20.

(2) Had. de Valois pense que c'était la basilique bâtie par Walfroie (voy. liv. VIII, chap. 15), près d'Yvoy, qui était un lieu du pays de Vaivre. (Ruin.)

aux flammes et au pillage les terres et les biens appartenant aux proscrits. Parvenue sur les lieux, elle escalade la montagne et entoure en armes la basilique. Elle avait pour chef Godégisil (1), gendre du duc Loup. Comme elle ne pouvait tirer les réfugiés de l'église, elle se mit en devoir de la brûler. Alors Ursion ceignit son épée, sortit, et fit un tel carnage des assaillans, que pas un de ceux qui s'offrirent à lui ne put sauver sa vie. Il tua Trudulf, comte du palais du roi, ainsi qu'une foule d'autres de cette armée; et tandis que personne ne pouvait échapper à sa fureur, il fut lui-même frappé tout à coup à la cuisse, et, ne pouvant plus se soutenir, il tomba par terre. On se précipita alors sur lui et on le tua. A cette vue, Godégisil se mit à crier : « Que paix « soit faite maintenant; le plus grand ennemi de nos « maîtres a péri : que Bertfried conserve la vie. » Comme il disait ces paroles, et tandis que tout le peuple soupirait après le pillage des richesses rassemblées dans la basilique, Bertfried monte à cheval et se dirige vers la ville de Verdun; là il se réfugia dans un oratoire dépendant de la maison épiscopale, s'y croyant d'autant plus en sûreté que l'évêque Agéric habitait lui-même cette maison. Mais lorsqu'on annonça au roi Childebert la fuite de Bertfried, il dit, le cœur serré de douleur : « S'il échappe à la mort, « Godégisil n'échappera pas de mes mains. » Le roi ignorait que Bertfried se fût retiré dans une maison épiscopale, et pensait qu'il s'était réfugié dans un autre pays. Alors Godégisil, effrayé, fit marcher de nouveau son armée, et entoura de soldats la maison de l'évêque. Mais comme celui-ci refusait de rendre son hôte; qu'il s'effor-

(1) Voyez Fortunat, lib. I, carm. 6.

çait, au contraire, de le défendre, les assaillans montèrent sur le toit, firent pleuvoir sur Bertfried les tuiles et les matériaux qui recouvraient l'oratoire, et le tuèrent, ainsi que trois de ses serviteurs. L'évêque éprouva une grande douleur, non seulement de n'avoir pu défendre Bertfried, mais encore d'avoir vu souiller de sang humain le lieu où il avait coutume de prier, et où il avait rassemblé de saintes reliques. Le roi Childebert lui envoya des présens pour le consoler, mais il ne put y parvenir. Dans ce temps-là, un grand nombre de personnes, par crainte du roi, passèrent en d'autres pays. Quelques uns furent dépouillés de la dignité de duc, et remplacés par d'autres.

XIII. Baddon, qui, comme on l'a vu plus haut (1), avait été chargé de chaînes pour crime de lèse-majesté, fut mandé par le roi en sa présence, puis envoyé à Paris. « Si Frédegonde, dit-il, parvient, par le témoignage « d'hommes dignes de foi, à le décharger de l'action qui « lui est imputée, qu'il soit mis en liberté, et qu'il aille « où il voudra. » Mais, à Paris, il ne se présenta de la part de la reine personne qui pût le justifier. Il fut alors attaché, chargé de chaînes, et ramené à Châlon sous bonne garde. Dans la suite, on envoya des messagers, notamment Leudovald, évêque de Bayeux, et il fut relâché et s'en retourna chez lui. La dysenterie désolait cruellement alors la ville de Metz. Dans le même temps, comme nous allions au-devant du roi, nous rencontrâmes en route, c'est-à-dire dans la ville de Reims, Wiliulf, citoyen de Poitiers, pris d'une fièvre violente et en proie à cette maladie. Il partit de la ville tout-à-fait

(1) Liv. VIII, chap. 44.

épuisé; lorsqu'il fut arrivé à Paris avec le fils de sa femme, il fit son testament, et mourut au village de Ruel (1). L'enfant, attaqué de la même maladie, mourut aussi, et ils furent ensemble rapportés et enterrés sur le territoire de Poitiers. La femme de Wiliulf se maria en troisièmes noces au fils du duc Beppolen. Celui-ci avait déjà eu, de notoriété publique, deux femmes qu'il avait abandonnées; car il était inconstant et débauché. Emporté par trop d'ardeur charnelle, il laissait sa femme et couchait avec ses servantes; détestant le lit conjugal, il en recherchait un autre. C'est ainsi qu'il avait agi avec sa seconde femme, et qu'il agit encore avec la troisième, ignorant que *la corruption ne possédera point l'héritage incorruptible* (2).

XIV. Ensuite Égidius, évêque de Reims, soupçonné du même crime de lèse-majesté qui avait causé la mort de ceux dont j'ai parlé plus haut (3), alla trouver Childebert avec de grands présens, pour implorer sa grâce. Il avait préalablement reçu, dans la basilique de Saint-Remi, le serment qu'il ne lui serait fait en route aucun mal. Le roi l'accueillit donc, et il s'en revint paisiblement. Il obtint aussi la paix du duc Loup, qui, à son instigation, avait été, comme nous l'avons dit (4), chassé du duché de Champagne; ce qui causa un grand déplaisir au roi Gontran, parce que ce roi avait reçu de Loup la promesse que jamais il ne se réconcilierait avec l'évêque, qui avait été un ennemi déclaré du roi.

(1) Là était une maison royale que Charles-le-Chauve donna au monastère de Saint-Denis.

(2) Ire épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. xv, vers. 50.

(3) Ci-dessus, chap. 12.

(4) Liv. vi, chap. 4.

XV. Dans ce temps-là, Reccared, roi d'Espagne, touché par la miséricorde divine, rassembla les évêques de sa religion, et leur dit : « Pourquoi s'élève-t-il tous les « jours des disputes entre vous et les évêques qui se disent « catholiques? Et lorsque leur croyance leur fait opérer « de nombreux miracles, pourquoi ne pouvez-vous rien « faire de semblable? Réunissez-vous donc, je vous prie, « et discutez avec eux les croyances des deux partis, afin « que nous puissions connaître de quel côté est la vérité : « alors, ou ils se rendront à vos raisons et croiront ce « que vous dites, ou bien vous reconnaîtrez qu'ils sont « dans le vrai, et vous croirez ce qu'ils annoncent. » Les conférences eurent lieu. Les évêques des deux religions s'étant assemblés, les hérétiques avancèrent les propositions qu'ils avaient déjà si souvent reproduites, ainsi que nous l'avons exposé; de même les évêques catholiques répondirent par les argumens qui avaient plusieurs fois vaincu les hérétiques, comme on l'a vu dans les livres précédens. Le roi fit même la remarque que les évêques hérétiques n'avaient jamais opéré de guérisons de malades, et rappela que, du temps de son père, un évêque qui se vantait de rendre, par le secours de ses fausses croyances, la lumière aux aveugles, ayant en effet touché un aveugle, le livra à une cécité éternelle, et s'en alla tout confus : ce que nous avons rapporté plus au long dans notre livre des Miracles (1). Il fit donc venir en particulier les prêtres de Dieu, et, après avoir examiné leurs

(1) C'est-à-dire dans le livre *de Gloria Confess.*, c. 13; voir aussi ci-dessus, liv. II, chap. 3. Ce n'est pas en Espagne et du temps de Leuvigild, roi des Goths, père de Reccared, mais en Afrique sous Huneric, roi des Vandales, qu'eut lieu ce que rapporte ici Grégoire de Tours.

croyances, il reconnut qu'on doit adorer un seul Dieu sous la distinction de trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; que le Fils n'est inférieur ni au Père ni au Saint-Esprit; que le Saint-Esprit n'est inférieur ni au Père ni au Fils; et qu'on doit reconnaître le vrai Dieu dans cette Trinité égale et toute puissante. Reccared ayant donc compris la vérité, fit cesser toute discussion, se soumit à la loi catholique, reçut le signe de la sainte croix et l'onction du saint chrême, et confessa notre Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, égal au Père et au Saint-Esprit, et régnant dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Il envoya ensuite dans la province de Narbonne des députés, qui, racontant ce qu'il venait de faire, réunirent le peuple dans la même croyance. Il y avait alors un évêque de la secte arienne, nommé Athalocus, qui troublait tellement les églises de Dieu par des propositions vaines et par de fausses interprétations des saintes Écritures, qu'on l'eût pris pour Arius lui-même, lequel, au rapport de l'historien Eusèbe (1), rendit ses entrailles dans un privé. Mais comme cet évêque ne permettait pas à ceux de sa secte d'embrasser la foi catholique, et comme il ne comptait qu'un petit nombre d'adhérens à sa croyance, transporté de dépit, il entra dans sa cellule, appuya sa tête sur son lit, et rendit son âme perverse (2). Ainsi le peuple d'hérétiques qui habitait cette province confessa l'indivisible Trinité et abandonna son erreur.

---

(1) Rufin ajouta deux livres à l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Comme Grégoire de Tours et les autres auteurs de ce temps-là ne connaissaient cette histoire que par la traduction latine de Rufin, ils citaient tout l'ouvrage sous le nom d'Eusèbe. La mort d'Arius n'est racontée que dans le liv. x, chap. 14. (Ruin.)

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *b*.)

XVI. Puis Reccared envoya une ambassade à Gontran et à Chilpéric pour demander la paix, en disant qu'étant unis dans la foi, ils devaient l'être aussi dans la charité; mais Gontran repoussa ses envoyés : « Quelle foi peuvent-« ils me promettre, dit-il, et quelle confiance puis-je leur « accorder, quand ils ont réduit en captivité ma nièce « Ingonde; quand leurs embûches ont fait périr son mari, « et qu'elle est morte elle-même pendant son voyage? Je « ne recevrai donc point d'ambassade de Reccared jusqu'à « ce que Dieu permette que je me venge de mes ennemis. » Après cette réponse, les envoyés partirent pour aller trouver le roi Childebert, qui les reçut avec des sentimens de paix : « Reccared, notre maître et ton frère, « lui dirent-ils, veut se laver du crime qu'on lui impute, « c'est-à-dire, d'avoir été complice de la mort de votre « sœur. Il s'en purgera, si vous le voulez, par serment ou « de toute autre manière; puis il offre à votre grâce dix « mille sous d'or, désirant obtenir votre amitié, afin qu'il « ait votre appui, et que, si vous en aviez jamais besoin, « vous jouissiez de ses bons offices. » Après ce discours, le roi Childebert et la reine, sa mère, promirent de garder avec Reccared une paix et une amitié sincères. Puis on se fit réciproquement des présens, et les envoyés reprenant la parole : « Notre maître, ajoutèrent-ils, nous a « aussi ordonné de vous demander en mariage la fille de « la reine, la sœur du roi, Chlodosinde (1), afin de mieux « assurer la paix arrêtée entre vous. » On leur répondit : « Nous vous donnerons sur ce point une promesse qui sera « tenue; mais nous n'osons le faire sans l'assentiment de

(1) Elle est nommée plus bas (chap. 20) Chlodosuinde. Voyez aussi le chap. 25.

« notre oncle le roi Gontran, car nous lui avons promis « de ne traiter aucune affaire importante sans lui en de- « mander son avis. » Après avoir reçu cette réponse, les envoyés s'en retournèrent.

XVII. Il y eut cette année, au printemps, de fortes pluies; et les vignes et les arbres étaient déjà en feuilles, lorsqu'il tomba de la neige qui couvrit tout. Il vint ensuite des gelées qui brûlèrent les bourgeons de la vigne et tous les fruits déjà formés. Enfin, la rigueur de la saison fut telle, que les hirondelles et les autres oiseaux venus des régions lointaines périrent par la violence du froid. Il y eut encore ceci d'étonnant que la gelée détruisit tout dans les lieux où elle n'avait jamais frappé, et qu'elle ne fit aucun mal dans ceux où elle avait coutume de sévir.

XVIII. Les Bretons se jetèrent sur le territoire de Nantes, pillèrent, envahirent les villages, et emmenèrent des captifs. Lorsque le roi Gontran en eut reçu avis, il ordonna de faire marcher une armée et envoya aux Bretons un messager pour leur dire que, s'ils ne composaient pour tous les maux qu'ils avaient commis, il les ferait exterminer. Ceux-ci, effrayés, promirent de réparer tout le mal. Le roi alors envoya en ambassade sur les lieux Namase, évêque d'Orléans, et Bertram, évêque du Mans, avec des comtes et d'autres grands personnages. Il y vint aussi des hommes considérables du royaume de Clotaire, fils de Chilpéric, qui, arrivés dans le territoire de Nantes, firent connaître à Waroc et à Vidimacle tous les ordres du roi. Ceux-ci répondirent : « Nous savons « très bien que ces cités appartiennent aux fils du roi « Clotaire, et que nous-mêmes devons leur être soumis :

« aussi composerons-nous sans retard pour tout ce « que nous avons fait contre la justice. » Ils donnèrent des cautions, souscrivirent des engagemens, promirent de donner à chacun des rois Gontran et Clotaire mille sous d'or de composition, et assurèrent qu'ils n'attaqueraient plus jamais le territoire des mêmes villes. Les choses ainsi arrangées, les envoyés s'en retournèrent et rendirent compte au roi de ce qu'ils avaient fait. Pendant que l'évêque Namase résidait dans le territoire de Nantes, sur des terres perdues autrefois par ses parens, mais dans lesquelles il était rentré, il lui survint à la tête trois ulcères pernicieux; violemment tourmenté par ce mal, il voulut revenir à Orléans, mais il mourut dans l'Anjou. Son corps fut transporté dans sa ville, et enseveli dans la basilique du saint confesseur Aignan. Il fut remplacé dans son siége épiscopal par Austrin, fils de Pastor. Waroc oubliant ses sermens et l'engagement qu'il avait pris, n'accomplit aucune de ses promesses; il envahit les vignes des Nantais, en fit la vendange et emporta le vin à Vannes. Le roi Gontran, de nouveau transporté de colère, ordonna de faire marcher une armée, mais cet ordre n'eut pas de suite.

XIX. La guerre entre les citoyens de Tours, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut (1), s'était apaisée, se ranima avec une nouvelle fureur. Sichaire, après avoir tué les parens de Chramnisinde, s'était lié avec lui d'une grande amitié, et ils se chérissaient tous deux avec une telle tendresse, qu'ils mangeaient presque toujours ensemble, et couchaient dans un même lit. Un soir Chramnisinde pré-

(1) Liv. VII, chap. 47.

pare un souper et invite Sichaire à le partager. Celui-ci se rend à l'invitation, et ils se mettent à table. Lorsque Sichaire fut pris de vin, il se mit à proférer beaucoup de propos fâcheux pour Chramnisinde, jusqu'à lui dire, à ce qu'on rapporte : « Tu dois me rendre de grandes actions « de grâce, mon cher frère, de ce que j'ai tué tes parens, « car la composition que cela t'a valu a fait affluer l'or et « l'argent dans ta maison ; tu serais maintenant dans le « dénuement et la misère, si cet événement ne t'avait un « peu relevé. » Chramnisinde entendit avec amertume ces paroles de Sichaire, et se dit en lui-même : « Si je ne « venge la mort de mes parens, je mériterai de perdre le « nom d'homme et d'être assimilé à une faible femme. » Éteignant donc aussitôt les lumières, il fendit avec sa dague la tête de Sichaire, qui en expirant poussa un faible cri et tomba mort. Les serviteurs qui étaient venus avec lui se sauvèrent aussitôt. Chramnisinde dépouille le cadavre de ses vêtemens, et le suspend à l'un des poteaux de l'enceinte de sa maison, puis, montant sur les chevaux du mort, il va trouver le roi : il entre dans l'église, se jette aux pieds du prince et lui dit : « Je te demande la vie, ô roi « très glorieux, car j'ai tué des gens qui, après avoir fait « périr en secret mes parens, ont pillé tous leurs biens. » Il exposa ensuite l'affaire en détail. La reine Brunehaut ayant appris que Sichaire, placé sous sa garde, avait été tué, devint furieuse contre Chramnisinde. Celui-ci, pour échapper à la fureur de la reine, gagna le bourg de Vosagus dans le territoire de Bourges, où demeuraient ses parens, parce qu'il eût été peu en sûreté dans le royaume de Gontran. Tranquille, femme de Sichaire, laissant les fils et les richesses de son mari à Tours et à Poitiers, se rendit près de ses parens au bourg de Mauriopes et s'y remaria.

Sichaire mourut âgé d'environ quarante ans. Il avait mené une vie dissipée : c'était un ivrogne et un homicide ; pendant qu'il était pris de vin, il fit du tort à plusieurs personnes. Chramnisinde alla de nouveau trouver le roi ; l'on décida qu'il aurait à prouver que Sichaire avait fait périr ses parens ; ce qu'il fit. Mais comme la reine Brunehaut, ainsi qu'on l'a dit, avait pris Sichaire en sa garde, elle ordonna que les biens de Chramnisinde fussent confisqués ; mais ces biens lui furent rendus dans la suite par Flavien, attaché à la maison royale. Comme il se rendait à Agen, il obtint encore de Flavien un sauf-conduit. Flavien avait reçu ces biens de la reine.

XX. La treizième année du roi Childebert (1), nous nous étions mis en route pour nous rendre près de lui, lorsque, arrivé à la ville de Metz, nous reçûmes l'ordre d'aller en ambassade vers le roi Gontran. Nous rencontrâmes le roi dans la ville de Châlon, et nous lui dîmes : « Illustre roi, ton très glorieux neveu Childebert t'envoie « un très profond salut ; il te rend des grâces infinies de « ce que ta bonté ne cesse de le diriger, et de lui inspirer « les choses qui plaisent à Dieu, qui te sont agréables et « qui conviennent au peuple. Il promet d'accomplir tout « ce dont il a été question entre vous, et de ne violer « aucune des conventions que vous avez signées en- « semble. » Gontran répondit : « Je n'ai pas les mêmes « grâces à lui rendre, quand il viole comme il le fait les « promesses qu'il m'a données. Il ne me rend pas ma « part de la ville de Senlis (2) ; il n'a pas livré passage

(1) L'an 588.

(2) Ou plutôt une partie de Résson, dans le territoire de Beauvais,

« à des hommes que je voulais, dans mon intérêt, faire « sortir de mon royaume, parce qu'ils étaient mes enne- « mis. Comment donc pouvez-vous dire que mon très « cher neveu ne veut transgresser aucune des conven- « tions écrites entre nous? » Nous répondîmes à notre tour : « Il ne veut en rien s'écarter de ces conventions, « mais il demande à les remplir toutes; en sorte que si « tu veux, dès à présent, envoyer faire le partage de « Senlis, il n'y mettra aucun retard, et tu recevras ta part « à l'instant. Quant aux hommes dont tu parles, donne « leur nom par écrit, et on accomplira tout ce qui a été « promis. » Après ces paroles, le roi fit relire le traité devant les personnes qui se trouvaient là.

TEXTE DU TRAITÉ.

« Lorsqu'au nom du Christ, les très excellens seigneurs « et rois Gontran et Childebert, et la très glorieuse dame « et reine Brunehaut, liés par l'affection, se furent réunis « à Andelot (1), afin de terminer par une mûre délibéra- « tion tout ce qui pourrait faire naître des différends entre « eux; par la médiation des évêques et des grands, par la « volonté de Dieu et par amour pour la paix, il fut con- « venu et arrêté ce qui suit : Aussi long-temps qu'il plaira « au Dieu tout puissant de les laisser dans ce monde, ils « se conserveront une foi et un attachement purs et sin-

qui fut donnée à Gontran en compensation, comme on le voit ci-dessous dans le traité.

(1) Nous nous conformons à l'opinion le plus généralement reçue, qui voit dans l'*Andelaum* de Grégoire de Tours *Andelot*, lieu situé entre Langres et Naz. Quelques savans ont prétendu retrouver *Andelaum* dans Andlaw, sur les confins de l'Alsace; et même dans les Andelys, en Normandie.

« cères. De même, comme le seigneur Gontran, d'après le « traité qu'il avait fait avec le seigneur Sigebert de bonne « mémoire, prétendait avoir droit à la totalité de ce qui lui « était échu du royaume de Charibert ; et comme le sei- « gneur Childebert prétendait conserver tout ce qu'avait « possédé son père, il demeure arrêté par suite de déli- « bération positive, que ce que le seigneur Sigebert avait « obtenu par traité du royaume de Charibert, c'est-à-dire « le tiers de Paris avec son territoire et ses habitans, « ainsi que Châteaudun, Vendôme, et tout ce que ledit « roi avait possédé dans le pays d'Étampes, de Chartres et « dans d'autres lieux des environs, avec leurs territoires et « leurs habitans, demeureront à perpétuité dans les droits « et sous la domination du seigneur Gontran, ainsi que « tout ce qu'il a possédé du royaume de Charibert, du « vivant du seigneur Sigebert. De même, le seigneur « roi Childebert retiendra en sa puissance dès aujour- « d'hui la cité de Meaux, les deux tiers de celle de Senlis, « les cités de Tours, de Poitiers, Avranches, Aire, Con- « serans (1), Bayonne et Albi avec leurs territoires; sous « la condition que celui des deux rois que Dieu fera sur- « vivre à l'autre, héritera du royaume du défunt, si ce- « lui-ci ne laisse pas de fils, le possédera en entier à « perpétuité, et, avec l'aide de Dieu, le laissera à ses « descendans. Il est spécialement convenu, pour être in- « violablement exécuté, que tout ce que le seigneur roi « Gontran a donné à sa fille Clodielde, ou lui donnera, « s'il plaît à Dieu, en biens quelconques ou en hommes, « villes, champs ou rentes, demeurera en la propriété et « puissance de celle-ci; et si elle veut disposer à sa volonté

(1) Aujourd'hui Saint-Lizier.

« de quelque partie des champs du fisc, des effets précieux « ou des sommes par elle amassés, en faire don à quelqu'un, que tout cela soit, avec l'aide de Dieu, conservé « à perpétuité par le possesseur, et ne puisse jamais lui « être enlevé; qu'elle jouisse en tout honneur, sûreté et « dignité, et sous la protection et défense du seigneur « Childebert, de tout ce qui vient d'être dit et de toutes « les choses dont elle se trouvera en possession à la mort « de son père. De même le seigneur roi Gontran promet « que si, par un effet de l'instabilité des choses humaines « (puisse la miséricorde divine ne pas le permettre, car il « est loin de le désirer), il arrivait que le seigneur Childe- « bert perdît la vie avant lui, il prendrait, comme un « bon père, sous sa protection et défense, les fils dudit « Childebert, les rois Théodebert et Théodoric, et tous « autres que le ciel aura voulu lui donner, en sorte qu'ils « puissent posséder en toute sûreté le royaume de leur « père; qu'il recevra de même sous sa protection et dé- « fense, et qu'il entourera de son affection la mère du sei- « gneur Childebert, la reine Brunehaut et sa fille Clodo- « suinde, sœur du seigneur roi Childebert, tant qu'elles « resteront dans le royaume des Francs, ainsi que la femme « dudit roi, la reine Faileube, comme une bonne sœur et « comme ses propres filles, et qu'il les maintiendra en tout « honneur et dignité dans la possession sûre et tranquille « de tous leurs biens, cités, champs, revenus et droits, en « pleine et entière jouissance, tant ce qu'elles possèdent « actuellement, que ce qu'elles pourront légitimement ac- « quérir par la suite avec l'aide du Christ; en sorte que, « si elles veulent disposer à leur volonté de quelque partie « des champs du fisc, de leurs effets précieux ou de « leurs deniers, ou en faire don à quelqu'un, que tout cela

« soit inviolablement conservé à perpétuité, et que leur « volonté ne puisse être méconnue en aucun temps, ni par « qui que ce soit. Quant aux villes de Bordeaux, Limoges, « Cahors, Lescar, Tarbes, que Galsuinthe, sœur de la « reine Brunehaut, obtint en venant en France, soit à « titre de dot, soit à titre de *morgengabe*, c'est-à-dire de « présent du matin, et que la dame Brunehaut, du vivant « des rois Chilpéric et Sigebert, acquit par un jugement « du très glorieux seigneur et roi Gontran et des Francs, « il a été convenu que la dame Brunehaut recevra dès au- « jourd'hui en propriété la cité de Cahors avec son terri- « toire et ses habitans, et que les autres villes placées dans « les conditions ci-dessus exprimées appartiendront au sei- « gneur Gontran pendant sa vie, mais rentreront intégra- « lement après sa mort, et avec l'aide de Dieu, sous la « domination de la dame Brunehaut ou de ses héritiers, « mais qu'elles ne pourront jamais en aucun temps, ni « sous aucun prétexte, tant que vivra le roi Gontran, « être revendiquées ni par la dame Brunehaut, ni par son « fils, le roi Childebert, ou ses enfans. Il est de plus « convenu que le seigneur Childebert possédera Senlis « dans son entier, et que le tiers qui en revient au roi « Gontran sera compensé à son égard par le tiers de « Resson (1), appartenant au roi Childebert. Il est égale- « ment convenu que, conformément aux conventions « passées entre le seigneur Gontran et le seigneur Sige- « bert de bonne mémoire, les leudes qui, après la mort « du roi Clotaire, prêtèrent d'abord serment au seigneur

(1) S'agit-il de Rosson-le-Long, situé entre Soissons et Vic-sur-Aisne ? Quelques savans entendent ce passage de Resson dans le diocèse de Beauvais. (Ruin.)

« Gontran, et qui seront ensuite convaincus d'avoir passé « à Sigebert, seront renvoyés des lieux qu'ils habitent; de « même, ceux qui, après la mort du roi Clotaire, ont « d'abord prêté serment au roi Sigebert, et se sont ensuite « donnés à Gontran, seront de même renvoyés. Il est établi « pareillement que tout ce que lesdits rois ont donné aux « églises ou à leurs fidèles, ou ce que, avec l'aide de Dieu, « ils voudront encore leur donner légitimement, sera ir« révocablement acquis; comme aussi que nul des fidèles, « dans l'un et l'autre royaume, n'aura à souffrir de pré« judice pour tout ce qui lui appartient soit par la loi, « soit en vertu d'un jugement, mais qu'il lui sera permis « de reprendre et de posséder les choses à lui dues. Que « si, pendant l'interrègne, quelqu'un a été dépouillé, « sans raison, de quelque chose, qu'après enquête, il en « obtienne la restitution. Que chacun possède en toute « sûreté ce qu'il aura tenu de la munificence des rois « précédens, et possédé jusqu'à la mort du seigneur roi « Clotaire de bonne mémoire; et que ce qui a été depuis « ce temps enlevé aux personnes qui sont restées fidèles « leur soit présentement rendu. Et comme les susdits rois « se sont liés, au nom de Dieu, d'une affection pure et sin« cère, il a été convenu qu'en aucun temps le passage dans « l'un des deux royaumes ne serait refusé aux leudes de « l'autre royaume qui voudront le parcourir pour affaires « publiques ou particulières. Il est également convenu « qu'aucun des deux rois ne sollicitera les leudes de l'autre, « et ne les recevra s'ils se présentent à lui; que si, par « hasard, quelqu'un de ces leudes croit devoir, par suite « de quelque faute, se retirer près de l'autre roi, il sera « excusé suivant la nature de sa faute, et rendu. Il a plu « aussi d'ajouter au présent traité que, si quelqu'une des

« parties vient à le transgresser, sous quelque prétexte et « en quelque temps que ce soit, elle perdra tous les avan« tages tant actuels que promis, lesquels profiteront à « celle qui aura fidèlement observé les susdites conven« tions, laquelle sera en tous points relevée des obliga« tions de son serment. Les choses ainsi arrêtées, les « parties jurent par le nom du Dieu tout puissant, et par « l'indivisible Trinité, par toutes les choses divines et par « le jour redoutable du jugement, qu'elles observeront in« violablement, sans fraude ni artifice, tout ce qui est « écrit ci-dessus. Ainsi conclu le 28 novembre de la vingt« sixième année du règne du seigneur roi Gontran et la « douzième du seigneur Childebert (1). »

Lecture faite du traité (2), le roi dit : « Que je sois « frappé du jugement de Dieu, si j'ai transgressé quel« qu'une des clauses qu'il contient; » et se retournant vers Félix, qui était venu en mission avec nous, il lui dit : « Conviens, Félix, que tu as lié d'une étroite amitié ma « sœur Brunehaut et Frédegonde, cette ennemie de Dieu « et des hommes. » Comme Félix s'en défendait, je dis : « Le roi ne peut douter, en effet, qu'elles ne conservent « entre elles l'amitié qui les lie depuis longues années; « ne sait-il pas, de science certaine, que la haine qu'elles « se sont vouée depuis long-temps s'accroît chaque jour « au lieu de s'atténuer? Plût au ciel, très glorieux roi, que « Frédegonde trouvât moins de bienveillance près de toi! « car, nous en avons eu souvent la preuve, tu reçois ses dé« putations plus dignement que les nôtres. — Sache, reprit-

(1) Le 28 novembre 587.
(2) An 588.

« il, prêtre de Dieu, que si je reçois ainsi ses envoyés, « c'est pour ne point manquer à mon affection envers « mon neveu le roi Childebert ; car je ne puis lier amitié « avec celle qui a souvent envoyé des gens pour m'ôter la « vie. » Félix répondit alors : « Votre Gloire a, je pense, « été informée que Reccared a envoyé à votre neveu une « ambassade pour lui demander en mariage votre nièce « Clodosuinde, fille de votre frère ; mais Childebert n'a « rien voulu promettre sans avoir eu votre avis. — Il « n'est pas bon, dit le roi, que ma nièce aille là où l'on « a fait périr sa sœur, et je ne puis approuver que la mort « de ma nièce Ingonde demeure sans vengeance. — Ils « désirent vivement, reprit Félix, se justifier soit par « serment ou par tous autres moyens que vous indique-« rez ; consentez seulement à ce que Clodosuinde soit « fiancée à Reccared, ainsi qu'il le demande. — Si mon « neveu, dit Gontran, remplit toutes les clauses du traité « fait entre nous, je ferai là-dessus ce qu'il désirera. » Nous promîmes qu'il les remplirait toutes, et Félix ajouta : « Il supplie aussi votre bonté de lui prêter secours contre « les Lombards, afin que, les chassant d'Italie, il puisse « recouvrer ce que son père y possédait de son vivant, « et que le surplus soit, par son assistance et la vôtre, « replacé sous la domination de l'empereur. » Le roi répondit : « Je ne puis envoyer une armée en Italie sans « la livrer à une mort certaine ; car l'Italie est maintenant « en proie à une cruelle contagion. » Je dis alors : « Vous « avez engagé votre neveu à réunir tous les évêques de « son royaume, parce qu'il y a beaucoup de choses qui « demandent à être examinées ; mais votre neveu très glo-« rieux désirait que, suivant le vœu des canons, chacun « des métropolitains assemblât près de lui ses suffragans,

« et remédiât, par l'autorité des décrets sacerdotaux, « aux désordres commis dans sa province. Quel motif y « a-t-il, en effet, de réunir une si grande multitude? « Aucun danger n'ébranle la foi de l'église; il ne s'élève « point de nouvelle hérésie; quelle nécessité y a-t-il donc « de rassembler tant de prêtres du Seigneur? — Il y a beau- « coup de choses à examiner, reprit-il; il y a beaucoup d'actes « iniques, beaucoup d'incestes; il y a les affaires qui sont « en discussion entre nous; mais l'affaire la plus importante « de toutes est celle de Dieu, et vous devez rechercher sur- « tout pourquoi l'évêque Prétextat est tombé sous le glaive « dans son église même. On doit aussi discuter l'accusa- « tion de luxure portée contre quelques uns, afin que, « convaincus, ils subissent la condamnation sacerdotale, « ou que, dans le cas où ils seraient innocens, la fausseté « de l'accusation soit publiquement reconnue. » Il ordonna alors que le synode fût ajourné au 1er juin (1). Nous nous rendîmes ensuite à l'église; car c'était le jour de la fête de la résurrection du Seigneur. Après la messe, Gontran nous donna un banquet où la bonne chère fut unie à la gaîté. Le roi parla sans cesse de Dieu, de construction d'églises, de secours à donner aux pauvres; quelquefois aussi il se plaisait à des jeux d'esprit, qu'il aimait beaucoup, ajoutant des choses qui nous comblèrent de joie; car il disait : « Fasse le ciel que mon neveu garde les « promesses qu'il m'a faites! car tout ce que je possède « est à lui. Comment pourrait-il trouver mauvais que « je reçoive les envoyés de mon neveu Clotaire? Suis-je « donc si privé de sens que je ne puisse user de tempéra- « mens entre eux pour mettre un terme à leurs divisions?

(1) On ne trouve aucune autre mention de ce synode.

« Je sais, en effet, qu'il vaut mieux y couper court que « de les laisser traîner en longueur. Je donnerai à Clo« taire, si je le reconnais pour mon neveu, deux ou trois « cités dans quelque partie de mon royaume, afin qu'il « n'ait pas l'air d'en être déshérité, et pour éviter toutes « difficultés à celui qui recevra le reste. » Après avoir dit ces paroles et d'autres semblables, il nous congédia avec d'affectueuses caresses et de nombreux présens, en nous recommandant de donner toujours au roi Childebert des conseils bons et utiles.

XXI. Ce roi, comme nous l'avons dit souvent, faisait beaucoup d'aumônes et se plaisait aux veilles et aux jeûnes. On disait alors que Marseille était cruellement désolée par une peste *inguinaire* (1), et que cette maladie s'était rapidement propagée jusqu'au bourg nommé Octave, dans le voisinage de Lyon. Le roi, prenant soin alors, comme l'aurait pu faire un bon évêque, d'appliquer des remèdes propres à guérir les plaies d'un peuple de pécheurs, ordonna que chacun se rendît à l'église, et que les Rogations y fussent célébrées avec la dévotion la plus grande; qu'on ne prît pour toute nourriture que du pain d'orge et de l'eau, et que tout le monde assistât régulièrement aux vigiles, ce qui eut lieu en effet. Pendant trois jours, il répandit ses aumônes plus libéralement encore que de coutume, tant il craignait pour tout son peuple; en sorte qu'on l'eût pris non seulement pour un roi, mais encore pour un prêtre du Seigneur, qui plaçait toute son espérance dans la miséricorde divine, et qui portait toutes ses pensées vers celui dont il en

(1) Qui avait son siége dans l'aine.

attendait, avec une foi entière, toute l'efficacité. Les fidèles racontaient comme une chose notoire qu'une femme, dont le fils atteint d'une fièvre quarte souffrait étendu dans son lit, s'avança au milieu de la foule jusque derrière le roi, prit en cachette de la frange de son vêtement, la mit dans de l'eau qu'elle fit boire à son fils, et que celui-ci fut aussitôt guéri de sa fièvre; ce dont je ne fais aucun doute, car j'ai souvent moi-même entendu des démoniaques invoquer son nom dans leurs accès, et avouer leurs propres crimes, que sa vertu avait discernés (1).

XXII. La ville de Marseille étant tourmentée, comme nous l'avons dit plus haut, par une cruelle contagion, nous croyons convenable de reprendre de plus loin le récit de tout ce qu'elle eut à souffrir. A cette époque, l'évêque Théodore s'était rendu près du roi pour lui faire des plaintes contre le patrice Nizier; mais comme le roi Childebert refusait de l'écouter, il se disposa à revenir dans sa ville. Cependant un vaisseau parti d'Espagne avait abordé, chargé de marchandises, dans le port de Marseille, portant avec lui le germe fatal de cette maladie; et comme un grand nombre de citoyens y achetèrent divers objets, une maison tout entière, composée de huit habitans, succomba presque aussitôt à la contagion, et la maison resta vide. Le feu de la maladie ne se communiqua pas de suite à toutes les habitations, mais demeura quelque temps inactif; puis, comme la flamme qui dévore la moisson, il embrasa toute la ville. Cependant l'évêque arriva, et se tint renfermé dans les murs de la basilique

---

(1) La sainteté de ce roi et ses miracles étaient généralement admis de son temps. Voyez Paul Diacre, *Hist. des Lombards*, liv. IV, ch. 35; voyez aussi Aimoin, liv. III, ch. 3.

de saint Victor, avec le petit nombre de ceux qui l'avaient accompagné; et, de là, il appelait, par des oraisons et des veilles, la miséricorde du Seigneur sur les calamités de Marseille, demandant au ciel que le fléau cessât enfin ses ravages, et que le peuple pût retrouver quelque repos. La maladie cessa en effet pendant deux mois, et déjà le peuple rassuré rentrait dans la ville, lorsqu'elle sévit de nouveau, et enleva ceux qui étaient revenus. Marseille fut plusieurs fois encore, dans la suite, en proie au même fléau.

XXIII. Agéric, évêque de Verdun, était gravement malade de la douleur amère qu'il éprouvait chaque jour de ce que Gontran-Boson, dont il s'était rendu garant, avait été tué; il éprouvait aussi une douleur secrète de ce que Bertfried avait été mis à mort dans l'oratoire de la maison épiscopale; et chaque jour il pleurait sur les fils de Gontran, qu'il gardait avec lui, et leur disait : « C'est « en haine de moi qu'on vous a faits orphelins. » Tourmenté par ces causes, accablé, comme on vient de le dire, d'une douleur profonde, et surtout consumé par une abstinence outrée de nourriture, il mourut et fut déposé dans un tombeau. L'abbé Buciovald brigua son épiscopat, mais ne put l'obtenir. D'après l'ordre du roi, conforme au choix des citoyens, le référendaire Charimer fut fait évêque de préférence à l'abbé Buciovald. Cet abbé passait pour orgueilleux, ce qui le faisait quelquefois appeler *Buccus Validus* (Grosses-Joues). Licérius, évêque d'Arles, mourut aussi, et l'on mit à sa place Virgile, abbé d'Autun (1), appuyé par l'évêque Syagrius.

(1) Virgile, à ce qu'il paraît, ne succéda pas immédiatement à Licérius, mais à Paschase, qui ne siégea que très peu de temps.

XXIV. Deuthérius, évêque de Vence, mourut dans le même temps, et à sa place fut nommé Fronimius. Ce Fronimius habitait la ville de Bourges; mais je ne sais pourquoi il s'en alla en Septimanie. Après la mort du roi Athanagild, il fut reçu magnifiquement par Liuva, successeur de ce roi, et se fit sacrer évêque de la ville d'Agde. Mais après la mort de Liuva, Leuvigild, qui lui succéda, se jetant dans les voies perfides d'une coupable hérésie, et apprenant que l'évêque fortifiait de ses conseils, pour empêcher qu'elle ne se laissât infecter du venin de l'hérésie, Ingonde, fille du roi Sigebert, qui avait été mariée en Espagne, et dont nous avons parlé plus haut (1), il en conçut de la haine contre l'évêque, et l'accabla de mauvais procédés, afin de le forcer à quitter son évêché. Enfin, comme il ne pouvait le faire tomber dans ses piéges, il envoya quelqu'un pour le tuer; mais l'évêque, en ayant été averti, quitta la ville d'Agde et vint dans les Gaules. Il fut accueilli et comblé de présens par un grand nombre d'évêques, et passa au roi Childebert. Ce fut ainsi que, neuf ans après qu'il eut été chassé de son premier siége, celui de Vence étant devenu vacant, le roi le fit évêque de cette ville (2).

La même année, les Bretons exercèrent de grands pillages sur les territoires de Nantes et de Rennes; ils vendangèrent les vignes, dévastèrent les champs cultivés, et emmenèrent captifs les habitans des campagnes, au mépris de toutes les assurances qu'ils avaient données; et non seulement ils ne gardèrent aucune de leurs pro-

---

(1) Liv. v, chap. 39, etc.

(2) La Provence avait alors, comme on sait, été cédée aux rois francs par les Ostrogoths.

messes, mais ils enlevèrent même des choses appartenant à nos rois.

XXV. Le roi Childebert avait promis, à la sollicitation des Lombards, dont il avait reçu des présens, de donner sa sœur en mariage à leur roi (1); mais des envoyés des Goths s'étant présentés peu de temps après, il leur fit la même promesse, parce qu'il apprit que cette nation s'était convertie à la foi catholique; puis il envoya une ambassade à l'empereur, pour lui dire que ce qu'il n'avait pas fait jusque là (2), il allait le faire maintenant, en portant la guerre aux Lombards, et en se concertant avec lui pour les chasser d'Italie. En même temps, il envoya ses troupes pour s'emparer du pays. Des ducs se mirent donc en marche avec une armée et livrèrent combat; mais les nôtres furent complétement battus; il y en eut beaucoup de tués, quelques uns furent pris, la plus grande partie put à peine échapper par la fuite et rentrer dans sa patrie; il se fit en cette occasion un tel carnage de l'armée des Francs, qu'on ne se rappelle rien de semblable.

XXVI. Dans la quatorzième année du règne de Childebert (3) mourut la reine Ingoberge, veuve de Charibert, femme d'une grande sagesse, vouée à la vie religieuse, assidue aux veilles, aux prières et aux aumônes. Avertie, je crois, par la Providence divine, elle m'envoya des messagers pour me demander de l'aider dans

---

(1) Autharis, que Grégoire de Tours, liv. x, chap. 3, nomme *Aptacharius*. Il s'agit ici de Clodosuinde.

(2) Voyez ce qu'a dit Grégoire, liv. vi, chap. 42. Il revient encore sur cette ambassade, liv. x, chap. 2 et suiv. Voyez aussi ce qu'en dit Paul Diacre dans son *Histoire des Lombards*, liv. iii, chap. 30.

(3) L'an 589.

ses actes de dernière volonté, c'est-à-dire dans ce qu'elle pensait faire pour le salut de son âme, attendant mon arrivée pour mettre par écrit, après s'en être entendue avec moi, ce qu'elle avait déterminé de faire. Je me rendis à sa demande, je l'avoue; je trouvai une personne craignant Dieu, qui, m'ayant reçu avec bonté, fit venir un notaire, et, comme je l'ai dit, s'étant concertée avec moi, fit des legs à l'église de Tours et à la basilique de Saint-Martin, et d'autres legs à l'église du Mans. Peu de mois après, surprise par la maladie, elle mourut dans la soixante-dixième année de son âge, à ce que je crois. Elle donna la liberté à beaucoup de personnes par chartes d'affranchissement, et laissa une fille unique, qui fut mariée au fils d'un roi du pays de Kent (1).

XXVII. Le duc Amal ayant envoyé sa femme dans un domaine autre que celui où il résidait, pour y soigner ses affaires, s'éprit d'amour pour une jeune fille de condition libre. Quand vint la nuit, pris de vin, il envoya des serviteurs chargés d'enlever la jeune fille et de l'amener dans son lit. Comme elle résistait, on la conduisit de force dans la demeure du duc; et comme on lui donnait des soufflets, le sang coulait à flots de ses narines, et le lit du duc en fut tout rempli. Lui-même lui donna des coups de poing, des soufflets et d'autres coups; puis il la prit dans ses bras et s'endormit accablé par le sommeil. Mais elle, ayant étendu le bras au-delà de la tête du duc, trouva son épée, et, la tirant du fourreau, lui en frappa la tête d'une main assurée, comme avait fait Judith à Holopherne. Aux cris qu'il poussa, ses domes-

(1) Éthelbert. Voyez liv. IV, chap. 26.

tiques accoururent et voulurent tuer la jeune fille; mais le duc s'écria : « N'en faites rien, je vous prie; car c'est « moi qui ai péché en voulant faire violence à sa pudeur. « On ne doit pas faire périr celle qui n'a cherché qu'à « sauver sa pudicité. » En disant ces paroles, il rendit l'esprit; et, pendant que sa famille réunie pleurait sa mort, la jeune fille sortit de la maison avec l'aide de Dieu, et se rendit pendant la nuit dans la ville de Châlon, située à près de trente-cinq milles de là (1). Elle entra dans la basilique de saint Marcel, et, se jetant aux pieds du roi, lui raconta tout ce qu'elle avait souffert. Le roi, touché de commisération, non seulement lui accorda la vie, mais fit dresser un acte par lequel il la prit sous sa protection, défendant qu'elle fût jamais inquiétée en aucune manière par les parens du défunt. Toutefois nous avons su, qu'à l'aide de Dieu, la chasteté de la jeune fille n'avait reçu aucune atteinte de son barbare ravisseur.

XXVIII. La reine Brunehaut fit faire un bouclier d'or et de pierres précieuses d'une grandeur extraordinaire, et l'envoya au roi d'Espagne, ainsi que deux patères de bois, vulgairement appelées bassins, ornées également d'or et de pierreries. Elle chargea du message Ébrégisil, qui avait été plusieurs fois en ambassade dans le pays. A peine celui-ci était-il parti, qu'on vint dire au roi Gontran que la reine Brunehaut envoyait des présens aux fils de Gondovald. A cette nouvelle, le roi ordonna qu'on fît une garde sévère sur toutes les routes de son royaume, en sorte que personne ne put passer sans être soumis à

---

(1) Deux manuscrits portent quinze milles. Cette leçon ne serait-elle pas la meilleure ?

un examen. On cherchait jusque dans les habits, dans la chaussure, dans les effets des voyageurs, s'ils portaient des lettres cachées. Comme Ébrégisil arrivait à Paris avec les présens de la reine, il fut arrêté par le duc Ébrachaire et conduit vers Gontran, qui lui dit : « Il ne te suffisait « donc pas, malheureux, d'aller, cédant à de perfides « conseils, inviter au mariage ce Bellomer, que vous ap- « pelez Gondovald, que j'ai renversé, et qui voulait ré- « duire mon royaume sous sa puissance; maintenant vous « envoyez des présens à ses fils pour les attirer de nou- « veau dans les Gaules et me faire égorger? Tu n'iras « donc point où tu voulais, mais tu seras mis à mort, « parce que ta mission est contraire aux intérêts de notre « race. » Ébrégisil repoussa cette accusation. De sembla- bles reproches ne pouvaient s'adresser à lui, disait-il, car les présens étaient destinés à Reccared, qui devait épouser Clodosuinde, sœur du roi Childebert. Le roi crut à ses paroles, et le relâcha. Ébrégisil poursuivit alors son voyage avec les présens dont il était porteur.

XXIX. Le roi Childebert, sollicité par Sigibert, prêtre de Mouzon (1), se décida à célébrer les fêtes de Pâque dans cette ville. Théodebert, son fils aîné, souffrait beaucoup alors d'une tumeur à la gorge, mais il se rétablit. Dans le même temps, le roi Childebert leva une armée, et se disposa à partir avec elle pour aller en Italie combattre les Lombards; mais ceux-ci, l'ayant appris, lui envoient des députés chargés de lui offrir des présens et de

(1) Ce n'est qu'avec hésitation que nous traduisons ainsi *Momociacense oppidum*; nous ne pouvons d'ailleurs nous résoudre à suivre ici l'opinion de Valois et de Le Cointe, qui pensent que dans ce passage il s'agit de la ville de Mayence.

lui dire : « Qu'il y ait amitié entre nous ; vivons en paix, « et nous te payerons un tribut déterminé, et partout « où besoin sera, nous ne balancerons pas à te porter « secours contre tes ennemis. » A ces propositions, le roi Childebert envoya des messagers au roi Gontran pour lui faire connaître ce qu'on lui offrait. Celui-ci ne fut pas opposé au traité, et conseilla de faire la paix. Childebert fit donc arrêter la marche de son armée, et envoya des députés aux Lombards, décidé à faire rentrer ses troupes s'ils confirmaient ce qu'ils avaient promis ; mais il n'en fut point ainsi.

XXX. Le roi Childebert, sur la demande de l'évêque Marovée, envoya à Poitiers, en qualité de commissaires pour le cadastre, Florentien, maire de la maison royale, et Romulf, comte du palais, afin que, les rôles étant rectifiés conformément aux changemens qui avaient eu lieu, le peuple pût payer au roi le cens qu'il avait payé du temps de son père. Un grand nombre de citoyens étaient morts, ce qui rejetait le poids du tribut sur les veuves, les orphelins et les pauvres. Les envoyés, procédant par ordre, déchargèrent les pauvres et les infirmes, et soumirent au tribut public ceux que leur condition rendait tributaires suivant la loi. Ils vinrent aussi à Tours ; mais lorsqu'ils voulurent soumettre le peuple au tribut, en disant qu'ils avaient entre les mains le livre des paiemens faits par eux sous les rois précédens, nous répondîmes : « Il est certain que, du temps du roi Clotaire, il fut « fait un recensement de la ville de Tours, et que les « registres furent portés au roi ; mais le roi, par respect « pour saint Martin, les fit brûler. Après la mort du roi Clo- « taire, le peuple de Tours prêta serment au roi Charibert,

« qui, de son côté, jura qu'il n'imposerait au peuple ni lois « ni coutumes nouvelles, mais qu'il le maintiendrait dans « l'état où il avait vécu sous la domination de son père; « qu'il ne lui infligerait aucune charge nouvelle qui aurait « les caractères d'une spoliation. Toutefois Gaison, qui était « comte alors, ayant pris le capitulaire dressé, comme nous « l'avons dit, par les anciens officiers de recensement, se « mit en devoir d'exiger le tribut; mais l'évêque Euphrone « s'y étant opposé, il se rendit près du roi avec le fruit de « son injuste exaction, et lui montra le capitulaire où les « tributs étaient inscrits. Le roi gémit, et, redoutant la « puissance de saint Martin, jeta le livre au feu, remit « à la basilique du saint les sous d'or injustement pré- « levés, et protesta qu'aucun des habitans de Tours ne « serait soumis à un tribut public quelconque. Après la « mort de Charibert, le roi Sigebert posséda cette ville et « ne la chargea d'aucun tribut. Voilà la quatorzième an- « née que règne Childebert depuis la mort de son père, « et il n'a rien exigé, et la ville n'a gémi sous le poids « d'aucun impôt. Maintenant il est en votre pouvoir de « faire le recensement du tribut ou de ne le pas faire; mais « prenez garde aux suites fâcheuses de votre entreprise « si vous allez contre le serment du roi. — Nous avons « entre les mains, me répondirent-ils, le livre qui con- « tient le cens mis sur le peuple de Tours. — Ce livre, « repris-je, ne vient pas du trésor du roi, et n'a jamais « fait autorité depuis nombre d'années. Il ne faudrait pas « s'étonner qu'à cause des inimitiés des citoyens de Tours « entre eux, il eût été conservé dans quelque maison par- « ticulière. Mais Dieu jugera ceux qui, après un si long « intervalle de temps, l'ont remis au jour pour dépouiller « nos citoyens. » Pendant que cela se passait, Audin, qui

avait produit le livre, perdit son fils, qu'une fièvre enleva dans l'espace de trois jours. Nous envoyâmes ensuite des messagers au roi pour lui demander de nous faire connaître ce qu'il aurait ordonné sur cette affaire. Aussitôt nous reçûmes des lettres royales portant que, par respect pour saint Martin, le peuple de Tours ne serait pas recensé. Les envoyés du roi, ayant pris connaissance de ces lettres, s'en retournèrent sur-le-champ.

XXXI. Le roi Gontran leva une armée contre la Septimanie. Le duc Austrovald s'était déjà rendu à Carcassonne; il y avait reçu le serment du peuple, qu'il avait soumis à la domination du roi. Gontran envoya Boson avec Antestius pour se rendre maîtres des autres cités. Boson s'avance plein d'orgueil, traitant avec mépris le duc Austrovald, et le blâmant d'avoir osé sans lui entrer dans Carcassonne. Il s'y porte lui-même avec les gens de Saintes, de Périgueux, de Bordeaux, d'Agen et même de Toulouse. Pendant qu'il étalait ainsi sa jactance, les Goths, avertis de sa marche, se disposent à lui tendre des embûches. Il place son camp sur une petite rivière voisine de la ville, passe son temps dans les festins et dans l'ivresse, éclatant contre les Goths en injures et en imprécations. Les Goths se précipitent à l'improviste sur son armée, et la surprennent livrée au plaisir de la table. Cependant les Francs, poussant des cris, se présentent aux assaillans, qui ne font qu'une faible résistance et qui feignent de prendre la fuite; mais pendant que les autres les poursuivent, ceux des leurs qu'ils avaient mis en embuscade se lèvent; on enveloppe l'ennemi de toutes parts et on en fait un affreux carnage. Ceux qui peuvent échapper n'ont que le temps de monter à cheval et de se dérober

par la fuite, en abandonnant tout leur bagage au milieu des champs, sans emporter même aucun des objets qui leur appartenaient en propre, trop heureux de pouvoir seulement sauver leur vie. Les Goths qui les poursuivaient ramassent et pillent tous leurs effets, et emmènent captifs tous leurs piétons. Il périt là environ cinq mille hommes; plus de deux mille furent réduits en servitude, mais on en relâcha un grand nombre, qui revinrent dans leur patrie (1).

XXXII. Le roi irrité fit fermer tous les chemins de son royaume, afin qu'aucun des sujets de Childebert ne pût traverser ses états. « C'est par suite de sa perfidie, « disait-il, que mon armée a été détruite, car il a fait « alliance avec le roi d'Espagne; et si les villes ne se sou- « mettent pas à ma domination, c'est son ambassade qui « en est cause. » A ce motif d'aigreur il s'en joignit un autre : le roi Childebert songeait à envoyer à Soissons Théodebert son fils aîné, ce qui donnait des soupçons au roi Gontran. « Mon neveu, disait-il, envoie son fils à « Soissons pour le faire entrer dans Paris, parce qu'il veut « m'enlever mon royaume. » Cela, s'il faut le dire, n'avait jamais pu venir même en pensée à Childebert. Gontran proférait aussi beaucoup d'outrages contre la reine Brunehaut, disant que son fils n'agissait ainsi que par ses conseils. Il ajoutait qu'elle avait autrefois sollicité le fils de Gondovald à s'unir avec elle en mariage. C'est pourquoi il fit convoquer un synode d'évêques pour le 1er novem-

(1) Isidore assure qu'il y eut soixante mille hommes du côté des Francs à cette bataille; il ajoute que jamais les Goths ne remportèrent une victoire plus complète. L'armée de Reccared était commandée par Claude, duc de Lusitanie. (Ruin.)

bre. Plusieurs d'entre ceux qui venaient des extrémités de la Gaule pour assister à cette assemblée, s'en retournèrent, parce que la reine Brunehaut se purgea par serment de cette accusation. Ainsi Gontran ayant fait rouvrir les routes, laissa un libre passage à ceux qui voulaient se rendre auprès du roi Childebert.

XXXIII. Dans ces temps-là, Ingeltrude, qui avait établi un monastère dans la cour de Saint-Martin (1), alla trouver le roi pour accuser sa fille. Dans le même monastère vivait Bertheflède, fille du feu roi Charibert; mais après le départ d'Ingeltrude, Bertheflède entra dans le monastère du Mans. Elle aimait la table et le sommeil, et n'avait aucun souci du service de Dieu. Mais je crois devoir reprendre de plus loin l'affaire d'Ingeltrude et de sa fille. Il y a quelques années, Ingeltrude ayant, comme nous l'avons dit, fondé un monastère de femmes dans la cour de Saint-Martin, elle envoya à sa fille des ordres ainsi conçus : « Quitte ton mari, et viens que je te fasse « abbesse du troupeau que j'ai rassemblé. » Celle-ci, écoutant ce conseil inconsidéré, vint à Tours avec son mari, entra dans le monastère de sa mère, et dit à son mari : « Retire-toi, et prends soin de nos biens et de nos en- « fans; car je ne m'en retournerai pas avec toi, parce que « celui qui vit dans le mariage ne verra pas le royaume « de Dieu. » Le mari vint me trouver, et me rapporta tout ce que lui avait dit sa femme. Je me rendis alors au monastère, et j'y donnai lecture des canons du concile de

(1) Ce monastère subsista long-temps dans l'intérieur des murs de Saint-Martin, sous le nom de Sainte-Marie-d'Escrignole, et fut, vers le commencement du XIe siècle, transféré près de là sur une colline.

Nicée, où se trouvent ces mots : *Si une femme abandonne son mari, et méprise la couche dans laquelle elle aura vécu avec honneur, sous prétexte qu'il n'y a pas de part dans la gloire du royaume céleste pour celui qui vit dans le mariage, anathème sur elle.* Berthegonde, entendant ces paroles, et craignant d'être privée de la communion par les évêques, sortit du monastère et retourna avec son mari. Mais au bout de trois ou quatre ans, sa mère lui écrivit de nouveau avec prière de venir la trouver. Berthegonde alors chargea des bateaux tant de ses propres effets que de ceux de son mari, alors absent, et prenant avec elle un de ses fils, elle vint aborder à Tours. Mais sa mère, ne pouvant la garder, à cause de l'opiniâtreté du mari à la réclamer, et parce qu'elle craignait d'être punie du méfait causé par ses artifices, l'envoya vers son fils Bertram, frère de Berthegonde, évêque de Bordeaux; et comme le mari poursuivait sa femme, la mère lui dit : « Comme tu l'as épousée « sans l'avis de ses parens, elle ne sera point ta femme. » Il y avait alors près de trente ans qu'ils étaient mariés. Le mari de Berthegonde alla plusieurs fois à Bordeaux, mais l'évêque refusa de lui rendre sa femme. Lorsque le roi Gontran vint à Orléans, comme nous l'avons dit dans le livre qui précède (1), le mari accusa vivement l'évêque : « Tu as enlevé, lui disait-il, ma femme et ses esclaves; « et, ce qui ne convient point à un évêque, vous vous « livrez honteusement à l'adultère, toi avec mes servantes, elle avec tes serviteurs. » Alors le roi, transporté de colère, exigea de l'évêque la promesse de rendre la femme à son mari : « Elle est ma parente, dit-il; si elle

(1) Liv. VIII, chap. 1 et 2.

« a fait quelque chose de mal dans la maison de son mari, « c'est moi qui en tirerai vengeance; s'il n'en est rien, « pourquoi déshonorer un mari en lui enlevant sa femme? » L'évêque Bertram promit et dit : « Ma sœur, j'en conviens, « est venue me trouver après plusieurs années, et je l'ai, « suivant son désir, gardée près de moi par amitié. Main- « tenant elle est partie; qu'il la cherche donc et l'emmène « où il voudra, je n'y mettrai point obstacle. » Mais, tout en parlant ainsi, il envoya secrètement à sa sœur des messagers pour lui dire de changer d'habit, de faire pénitence et de se retirer dans la basilique de Saint-Martin, ce qu'elle fit aussitôt. Son mari, suivi de beaucoup de gens, vint pour l'enlever du lieu saint : elle avait déjà pris l'habit religieux, elle assurait s'être vouée à la pénitence, et elle refusa de le suivre. Mais l'évêque Bertram étant mort dans la ville de Bordeaux, elle rentra en elle-même et dit : « Malheur à moi d'avoir écouté les conseils d'une mère « inique! Voilà mon frère mort; je suis délaissée de mon « mari, séparée de mes fils : malheureuse! où irai-je et « que ferai-je? » Elle se décida alors à se rendre à Poitiers; sa mère voulait la retenir avec elle, mais ne put y parvenir. De là naquit de l'inimitié entre elles; et comme l'une et l'autre venaient souvent trouver le roi, parce qu'elles voulaient garder toutes les deux les biens, celle-ci de son père, celle-là de son mari, Berthegonde montra la donation que lui avait faite son frère Bertram, disant : « Mon frère m'a donné telle et telle chose. » Mais sa mère, ne reconnaissant pas la donation, et voulant s'emparer de tout, envoya des gens pour briser les portes de sa maison et enlever tous ses effets avec la donation. La mère prouva elle-même plus tard qu'elle était coupable, attendu qu'elle fut forcée de restituer plusieurs des effets à sa fille,

qui les réclamait. Et comme nous fûmes souvent, nous et notre frère l'évêque Marovée, chargés par lettres royales de les concilier, Berthegonde vint à Tours; elle comparut à notre tribunal, et nous l'obligeâmes, autant qu'il nous fut possible, à suivre les voies de la raison. Quant à sa mère, rien ne put la fléchir : violemment irritée, elle se rendit près du roi pour déshériter sa fille des biens de son père; et ayant exposé l'affaire devant le roi, et en l'absence de Berthegonde, elle obtint un jugement portant qu'elle en restituerait le quart (1) à sa fille, et qu'elle garderait les trois autres quarts en commun avec les petits-enfans qu'elle avait d'un de ses fils. On nomma pour exécuter ce partage, conformément à la décision du roi, le prêtre Theuthaire, ancien référendaire du roi Sigebert, et qui, depuis peu, avait changé de vie et reçu les honneurs de la prêtrise; mais, sur le refus de la fille, le partage n'eut pas lieu, et la querelle ne fut point terminée (2).

XXXIV. Rigonthe, fille de Chilpéric, proférait souvent des injures contre sa mère Frédegonde; elle se disait la maîtresse, prétendait que sa mère devait la servir, l'accablait fréquemment de toutes sortes d'outrages, jusqu'à en venir avec elle aux coups de poing et aux soufflets. Sa mère lui dit enfin : « Pourquoi me tourmentes-tu, ma « fille? Voilà les biens de ton père que je possède, prends-« les et fais-en ce que tu voudras. » Puis, entrant dans le réduit qui renfermait le trésor, elle ouvrit un coffre rempli de colliers et d'autres ornemens précieux; et, après en avoir pendant long-temps retiré, en présence de sa fille,

(1) Le tiers, d'après les manuscrits de Colbert m. et de Cluny.
(2) Voyez liv. x, chap. 12.

divers objets qu'elle lui remettait : « Je suis fatiguée, lui « dit-elle : enfonce toi-même la main dans le coffre, et « tire-s-en ce que tu trouveras. » Pendant que, le bras enfoncé dans le coffre, celle-ci en tirait les effets, sa mère prit le couvercle et le lui rabattit sur la tête, puis pesa dessus avec tant de force, que la planche inférieure lui pressa le cou au point que les yeux étaient près de lui sortir de la tête. Une des servantes qui étaient en dehors cria de toutes ses forces : « Accourez! je vous prie, accourez! « ma maîtresse est étranglée par sa mère. » Ceux qui attendaient devant la porte qu'elles sortissent, se précipitent alors dans la chambre, délivrent Rigonthe d'une mort imminente, et l'entraînent dehors. Dans la suite, il éclata encore entre ces deux femmes de violentes inimitiés, qui eurent pour cause principale les adultères auxquels se livrait Rigonthe : c'étaient des disputes et des coups continuels.

XXXV. Béretrude (1), en mourant, institua sa fille pour son héritière, laissant quelque chose au monastère de religieuses qu'elle avait fondé, et aux églises et aux basiliques des saints confesseurs. Mais Waddon, dont nous avons parlé dans le livre précédent (2), se plaignait que le gendre de Béretrude lui avait volé ses chevaux, et se disposait à aller dans une des terres qu'elle avait laissées à sa fille, et qui se trouvait dans le territoire de Poitiers. « Il est venu d'un royaume étranger, disait-il, et m'a en« levé mes chevaux. Moi, je lui enlèverai sa terre. » Il

(1) Femme du duc Launebod. Voyez Fortun., lib. II, carm. 9. (Ruin.)

(2) Il en a été question plusieurs fois ci-dessus. Il est parlé de ses fils, liv. X, chap. 21.

envoya donc des ordres au régisseur (1) afin qu'il eût à préparer toutes les choses nécessaires pour le recevoir. Mais celui-ci rassemble alors les gens de la maison et se prépare à combattre, en disant : « Ou je mourrai, ou « Waddon n'entrera pas dans la maison de mon maître. » La femme de Waddon, apprenant qu'on se disposait à faire la guerre à son mari, lui dit : « Ne va pas là, cher « époux; car si tu y vas, tu mourras, et moi je serai « malheureuse avec mes fils. » Et mettant la main sur lui, elle cherchait à le retenir, pendant que son fils lui disait aussi : « Si tu y vas, nous mourrons tous deux, et tu lais-« seras ma mère veuve et mes frères orphelins. » Mais tout fut inutile, et rien ne put le retenir. Transporté de colère contre son fils, qu'il traitait de lâche et de poltron, il lui lança sa hache à la tête : il lui aurait fait sauter la cervelle, si le fils, se jetant de côté, n'eût esquivé le coup. Ils montèrent donc à cheval et partirent, envoyant de nouveau des ordres au régisseur pour qu'il nettoyât la maison et couvrît les bancs de tapis. Mais celui-ci, peu touché de ces ordres, demeura devant les portes de l'habitation, entouré, comme nous l'avons dit, d'une troupe d'hommes et de femmes, et attendant l'arrivée de Waddon. Waddon arrive, entre aussitôt dans la maison, et dit : « Pourquoi ces bancs ne sont-ils pas « couverts de tapis? Pourquoi cette maison n'est-elle « pas balayée? » Et levant son bras armé d'une épée, il en frappa la tête du régisseur, qui tomba mort. Le fils du régisseur, à cette vue, porta à Waddon un coup de lance qui, l'atteignant au milieu du ventre, lui ressortit

(1) Celui qui avait soin d'une métairie, et des fruits qui en provenaient.

par le dos. Waddon tomba par terre, et les gens qu'on avait rassemblés, arrivant alors, se mettent à le lapider. Mais un de ceux qui l'avaient accompagné, et qui s'étaient avancés au milieu de cette pluie de pierres, le couvrit d'un manteau, et, lorsque la foule se fut apaisée aux cris de son fils, le plaça sur un cheval, et le ramena encore vivant dans sa maison. Toutefois il y rendit bientôt l'esprit, baigné des larmes de sa femme et de ses enfans. Après cette mort si triste, son fils alla trouver le roi et fut mis en possession de ses biens.

XXXVI. Pendant cette même année de son règne, le roi Childebert habitait, avec sa femme et sa mère, dans le territoire de la ville qu'on appelle Strasbourg. Alors des hommes puissans, appartenant aux villes de Soissons et de Meaux, vinrent le trouver et lui dirent : « Donne-« nous un de tes fils pour que nous le servions; possédant « parmi nous quelqu'un de ta race, nous résisterons mieux « à tes ennemis, et nous veillerons à la défense du terri-« toire de ta ville. » Réjoui de cette demande, le roi se disposa à leur envoyer Théodebert, son fils aîné. Il lui donna donc des comtes, des domestiques, des intendans, des gouverneurs, et toutes les personnes nécessaires au service royal; et au mois d'août de cette année, il le fit partir, conformément au vœu qui lui avait été exprimé. Le peuple le reçut avec joie, en demandant à la miséricorde divine de prolonger sa vie, ainsi que celle de son père.

XXXVII. La ville de Soissons avait alors pour évêque Droctigisil, qui, par excès de boisson, à ce qu'on dit, avait perdu la raison depuis près de quatre ans. Plusieurs d'entre les citoyens assuraient que cette folie était l'effet

de maléfices pratiqués par un archidiacre qu'il avait dépouillé de sa dignité, en sorte que le mal le tenait plus fort lorsqu'il était dans les murs de la ville, et que, s'il en sortait, il se trouvait mieux. Lorsque Théodebert fut arrivé à Soissons, bien que l'état de Droctigisil fût amélioré, on ne lui permettait pas cependant d'entrer dans la ville, à cause de la présence du roi. C'était un grand mangeur et un grand buveur : sur ce point, il s'écartait de la réserve imposée à un prêtre; mais d'ailleurs on n'a jamais dit qu'il eût commis quelque adultère. Dans la suite, un synode d'évêques ayant été convoqué dans le palais de Soucy (1), on y décida qu'il lui serait permis de rentrer dans sa ville.

XXXVIII. La reine Faileube, femme de Childebert, venait de mettre au jour un enfant mort aussitôt après sa naissance, et elle était encore malade de ses couches, lorsqu'il lui parvint qu'on machinait quelque chose contre elle et contre la reine Brunehaut. Dès qu'elle fut rétablie, elle alla trouver le roi, et découvrit à lui et à sa mère tout ce qu'elle avait appris. On lui avait dit que Septimine, gouvernante des enfans, cherchait à persuader au roi de renvoyer sa mère, de répudier sa femme et d'en prendre une autre, afin qu'on pût ensuite faire de lui tout ce qu'on voudrait, ou tout obtenir de lui par des prières. Que si le roi refusait d'acquiescer à ces insinuations, on le ferait mourir par des maléfices, on mettrait ses fils sur le trône, après en avoir écarté toutefois leur mère et leur grand'mère, et, sous leur nom, on gouvernerait le

(1) Petit bourg situé près de la rivière d'Aisne, canton de Villers-Cotterets, arrond. de Soissons (Aisne).

royaume. Elle désigna comme complices de ce projet Sunnegisil, comte de l'étable, le référendaire Gallomagne, et Droctulf, qui avait été associé à Septimine pour élever les enfans. Septimine et Droctulf furent arrêtés, étendus aussitôt entre des poteaux, et battus avec violence. Septimine avoua qu'elle avait fait périr par des maléfices son mari Jovius, par amour pour Droctulf, avec qui elle vivait criminellement. Ils avouèrent également ce que nous avons rapporté plus haut; ils désignèrent aussi comme leurs complices les personnes dont nous venons de parler. Aussitôt on se mit à leur recherche, mais, effrayés par leur conscience, ils allèrent se réfugier dans l'intérieur des églises. Le roi se rendit lui-même vers eux, et leur dit : « Sortez pour qu'on vous « juge, afin que nous sachions si les choses dont on vous « accuse sont vraies ou fausses. Vous ne vous seriez pas, « je pense, réfugiés dans cette église, si votre conscience « ne vous eût effrayés. Cependant nous vous promettons « la vie quand même vous seriez trouvés coupables; car « nous sommes chrétiens, et il n'est pas permis de punir « même les criminels qu'on a tirés de l'église. » Conduits hors de l'église, ils vinrent avec le roi pour être jugés, et, pendant les débats, ils réclamèrent, disant : « Septi-« mine et Droctulf nous ont fait connaître ce projet, mais « nous nous sommes refusés avec exécration à ce crime, « et n'avons jamais voulu y participer. » Le roi leur dit : « Si vous n'aviez pas été de connivence, vous nous auriez « donné connaissance du complot. N'est-il pas certain que « vous y avez donné votre consentement, puisque vous « avez cherché à le dérober à notre connaissance? » On les jeta aussitôt à la porte, et ils se réfugièrent de nouveau dans l'église. Pour Septimine, elle fut cruellement

battue avec Droctulf; elle eut le visage brûlé avec des fers ardens, on lui prit tout ce qu'elle avait, et on l'envoya dans le domaine de Marlheim tourner la meule pour préparer chaque jour les farines nécessaires à la nourriture des femmes réunies dans le gynécée. Droctulf eut les cheveux et les oreilles coupés, et on l'envoya cultiver la vigne; mais il s'échappa au bout de peu de jours. Le régisseur se mit à sa recherche, et, l'ayant trouvé, le ramena au roi, qui, après l'avoir fait battre avec violence, le fit reconduire à la vigne qu'il avait abandonnée. Sunnegisil et Gallomagne furent privés des biens qu'ils tenaient du fisc et envoyés en exil. Cependant il vint de la part du roi Gontran des envoyés, parmi lesquels se trouvaient des évêques, qui intercédèrent pour eux, et ils furent rappelés de l'exil. On ne leur laissa toutefois que ce qui leur appartenait en propre.

XXXIX. Dans le monastère de Poitiers, le diable s'insinua dans le cœur de Chrodielde, qui se prétendait fille du feu roi Charibert. Elle suscita des troubles, et, confiante en ce qu'elle avait des rois pour parens, elle fit promettre sous serment aux religieuses que, dès qu'elle serait parvenue, en imputant des crimes à l'abbesse Leubovère, à la faire chasser du monastère, on la mettrait elle-même à la tête de la communauté. Elle sortit donc du monastère avec quarante, ou même avec un plus grand nombre de ces religieuses, et, entre autres, avec sa cousine Basine, fille de Chilpéric : « Je vais, disait-elle, trouver les « rois mes parens, pour leur faire connaître les outrages « dont on nous accable; car on nous traite dans ce lieu « non comme des descendantes de rois, mais comme des « filles de mauvaises servantes. » Malheureuse étourdie,

qui oubliait dans quelle humilité vécut la bienheureuse Radegonde, fondatrice de cette abbaye! Après sa sortie du monastère, elle vint donc à Tours, et, nous ayant salué, elle nous dit : « Je te supplie, saint évêque, de « daigner garder et nourrir ces filles, que l'abbesse de « Poitiers a réduites à la plus triste humiliation, pendant « que j'irai vers les rois nos parens, pour leur exposer ce « qu'on nous fait souffrir, et jusqu'à ce que je sois de re« tour. » Je répondis : « Si l'abbesse est en faute, si elle « a manqué en quelque chose à la règle canonique, nous « nous réunirons à notre frère l'évêque Marovée, et nous « la réprimanderons de concert; puis, lorsque nous au« rons arrangé les choses, rentrez dans votre monastère, « afin que la licence ne disperse pas ce que sainte Rade« gonde a réuni à force de jeûnes, d'oraisons et d'au« mônes. » Elle me répondit : « Non certes, mais nous « irons trouver les rois. — Pourquoi, repris-je, résistez« vous à la raison? pourquoi refusez-vous d'écouter les « conseils d'un évêque? Je crains que les évêques réunis « ne vous interdisent la communion. » C'est, en effet, ce qu'on trouve exprimé dans une lettre que nos prédécesseurs ont écrite à la bienheureuse Radegonde, lors de l'institution de son monastère, et que je juge à propos d'insérer ici :

COPIE DE LA LETTRE.

« A la bienheureuse dame Radegonde, fille de l'église « en Jésus-Christ, les évêques Eufronius, Prétextat, Ger« main, Félix, Domitien, Victorius et Domnol (1). La

(1) Évêques de Tours, de Rouen, de Paris, de Nantes, d'Angers, de Rennes et du Mans. (Ruin.)

« divine Providence, dans sa prévoyante sollicitude, veille « sans cesse sur le genre humain; tous les temps et tous « les lieux éprouvent continuellement ses bienfaits, puis- « que le divin arbitre de toutes choses disperse en tous « lieux, dans les champs confiés à la culture de l'église, « des personnes qui, s'appliquant avec soin à y faire ger- « mer la foi, leur font rendre au centuple les fruits du « Christ, grâce à la température divine qui les réchauffe. « Sa bienfaisance se répand tellement de tous côtés, « qu'elle ne refuse jamais ce qu'elle sait être utile au plus « grand nombre, afin que le saint exemple de ces per- « sonnes produise, au jour du jugement, beaucoup d'élus « à couronner. Ainsi, lorsqu'au berceau de la religion « catholique, le germe de la vraie foi se répandit dans les « Gaules, et lorsque les ineffables mystères de la sainte « Trinité n'étaient encore connus que d'un petit nombre, « la divine Providence, dans sa miséricorde, ne voulant « pas gagner moins ici qu'elle n'obtenait dans le monde « entier par les prédications des apôtres, daigna envoyer, « pour éclairer ce pays, le bienheureux Martin, né d'une « race étrangère. Quoiqu'il n'appartînt pas au temps des « apôtres, il ne manqua point de la grâce apostolique; « car, s'il ne vint pas des premiers, il fut plus comblé des « grâces du Seigneur; et celui qui l'emporte en mérites « ne perd rien à ne venir qu'après les autres. Nous nous « félicitons, très révérente fille, de voir revivre en vous, « par la faveur divine, les exemples de cette dilection « d'en haut; car pendant que le monde, en devenant « vieux, devient de plus en plus mauvais, la foi, par vos « efforts, renaît florissante; et ce qu'avait attiédi l'hiver « de la vieillesse se réchauffe enfin par l'ardeur de votre « âme fervente. Mais comme vous êtes venue à peu près

« des mêmes lieux que saint Martin (1), il ne faut pas « s'étonner si l'on vous voit imiter dans ses œuvres celui « que nous croyons vous avoir guidée dans votre chemin, « et que vous suiviez les traces de celui que vous vous « êtes proposé pour modèle. Vous vous associez à ce saint « homme, en dédaignant comme lui les affaires du monde. « La lumière de son ardeur rayonnant en vous, vous rem- « plissez tellement d'une clarté céleste le cœur de ceux « qui vous écoutent, que les jeunes filles, attirées vers « vous, et l'âme embrasée des étincelles d'un feu divin, « brûlent de s'abreuver dans votre sein de l'amour du « Christ, quittent leurs parens, abandonnent leur mère « pour vous suivre, ce qui est un effet de la grâce, et non « de la nature. Voyant donc les vœux que leur inspire « leur affection, nous rendons grâce à la miséricorde « suprême, qui rend les volontés des hommes conformes « à sa propre volonté; et nous avons confiance que Dieu « veut retenir par ses embrassemens celles qu'il ras- « semble près de vous; et attendu que plusieurs ont, par « la grâce divine, accouru, pleines d'ardeur, de nos dio- « cèses, pour embrasser votre règle; après avoir pris « lecture de la lettre qui contient votre requête, et que « nous avons reçue avec joie, nous arrêtons, au nom du « Christ, notre auteur et notre rédempteur, que toutes « celles qui sont ici réunies doivent inviolablement rester « attachées, dans l'amour du Seigneur, à la demeure « qu'elles ont choisie de plein gré; car la foi promise au « Christ, à la face du ciel, ne doit point être souillée; et

(1) Radegonde était fille de Berthaire, roi des Thuringiens; voyez ci-dessus, liv. III, chap. 4. Saint Martin était né en Pannonie, comme on sait. (Ruin.)

« ce n'est pas un crime léger que de polluer, ce qu'à « Dieu ne plaise! le temple du Seigneur, en sorte que, « dans sa colère, il puisse le détruire. Et nous arrêtons « spécialement que si quelque fille, ainsi qu'il a été dit, « appartenant à quelqu'un des lieux confiés par la divine « Providence à notre administration sacerdotale, a mérité « d'entrer dans votre monastère de Poitiers, et d'y suivre « les réglemens tracés par l'évêque d'Arles, Césaire, d'heu-« reuse mémoire, qu'il ne lui soit plus permis, après y « être entrée, comme la règle le prescrit, d'en sortir de « sa propre volonté, afin que ce qui est un insigne hon-« neur aux yeux de tous ne puisse être avili par la honte « d'une seule. Et si, fasse le ciel que cela ne soit! quel-« qu'une d'entre elles, excitée par les suggestions d'un « esprit déréglé, voulait souiller d'un tel opprobre sa dis-« cipline, sa gloire et sa couronne; que, par les insinua-« tions de l'ennemi des hommes, comme Ève rejetée du « paradis, elle consentît à sortir des cloîtres du mona-« stère, ou plutôt du royaume du ciel, pour se plonger et « se vautrer dans la vile fange des rues; qu'elle soit séparée « de notre communion, et frappée d'un terrible anathème: « en sorte que, si, captivée par le diable, elle abandonne « le Christ pour épouser un homme, non seulement la fu-« gitive soit punie, mais encore que celui qui s'est uni à elle « soit regardé comme un vil adultère et comme un sacrilége « plutôt que comme un époux. De même que celui qui, lui « donnant un poison plutôt qu'un conseil, lui suggéra une « telle conduite, soit, par le jugement céleste, et selon notre « désir, frappé d'une vengeance pareille à celle qui a été « prononcée contre elle, jusqu'à ce que, après la séparation « effectuée, elle mérite, par une pénitence digne de son « crime exécrable, d'être de nouveau reçue et réintégrée

« dans le lieu d'où elle est sortie. Nous ajoutons que les « évêques qui nous succéderont doivent tenir sans cesse les « religieuses dans la crainte d'une semblable condamna-« tion. Et si, ce que nous sommes loin de croire, nos suc-« cesseurs voulaient se relâcher en quelque point de ce « que contient notre présente délibération, qu'ils sachent « qu'ils auront à compter avec nous devant le juge éternel; « car la condition du salut est que ce qui est promis au « Christ soit inviolablement observé. Pour donner plus de « force au présent décret, nous avons cru devoir le munir « de notre propre signature, afin que, placé sous la garde « du Christ, il soit à jamais observé par nous. »

Après la lecture de cette lettre, Chrodielde dit : « Nous « ne nous arrêterons pas, que nous ne soyons arrivées près « des rois que nous savons être nos parens. » Elles étaient venues à pied de Poitiers, sans se servir de chevaux, en sorte qu'elles étaient accablées de lassitude, et, pour ainsi dire, épuisées; car personne, dans leur route, ne leur avait donné de quoi manger. Elles arrivèrent dans notre ville le premier mars : il faisait alors de grandes pluies, et les chemins avaient été défoncés par l'immense quantité des eaux.

XL. Elles accusaient aussi l'évêque, en disant que c'était par ses artifices qu'elles avaient été troublées et obligées de quitter le monastère. Mais il convient de reprendre de plus haut la cause de ces scandales. Au temps du roi Clotaire, la bienheureuse Radegonde, après avoir fondé ce monastère, resta toujours, ainsi que sa congrégation, soumise et obéissante aux précédens évêques; mais du temps de Sigebert, Marovée, lorsqu'il fut parvenu à l'évêché de Poitiers, envoya, après avoir obtenu des lettres

du roi Sigebert, pour satisfaire à la foi et à la dévotion de la bienheureuse Radegonde, des clercs dans l'Orient (1), qui devaient en rapporter du bois de la croix du Seigneur et des reliques des saints apôtres et des autres martyrs. Les clercs partirent et revinrent avec ces reliques. Lorsqu'elles furent arrivées, la reine demanda à l'évêque de les faire placer dans le monastère avec l'honneur qui leur était dû et en grande solennité; mais l'évêque, sans tenir compte de cette demande, monte à cheval et part pour la campagne. La reine alors envoya de nouveau vers le roi Sigebert, le priant d'ordonner à un évêque de placer ces reliques dans le monastère avec les honneurs convenables, et conformément à ses vœux. Le bienheureux Eufrone, évêque de Tours, fut chargé de cette mission. Il vint à Poitiers avec son clergé, et, en l'absence de l'évêque du lieu, il transporta les saintes reliques dans le monastère avec des chants solennels, et avec un grand appareil de cierges et de parfums. Dans la suite, Radegonde, ayant souvent cherché à gagner les bonnes grâces de son évêque, sans pouvoir y parvenir, fut obligée de s'en aller dans la ville d'Arles avec l'abbesse qu'elle avait instituée. Là elles reçurent la règle de saint Césaire et de sainte Césarie, et se placèrent sous la protection du roi, parce qu'elles n'avaient pu trouver de défense auprès de celui qui aurait dû être leur pasteur. Pendant que ces dissensions devenaient plus graves de jour en jour, le temps de la mort de la bienheureuse Radegonde arriva. Alors, l'abbesse demanda de nouveau

(1) Tel est le sens du texte que nous traduisons; mais il paraît certain que les clercs furent envoyés en Orient par sainte Radegonde elle-même. (Ruin.)

de vivre sous l'autorité de son évêque. Celui-ci voulut d'abord la repousser, mais, par le conseil des siens, il promit de devenir le père des religieuses, ainsi qu'il était convenable, et de prendre leur défense toutes les fois qu'il serait nécessaire : ce qui fit qu'il se rendit près du roi Childebert, dont il obtint un diplôme pour gouverner régulièrement ce monastère comme ses autres paroisses. Mais je crois qu'il conservait encore dans son âme, comme l'assurent ces filles, je ne sais quel levain de discorde. Celles-ci se disposant, comme nous l'avons dit, à se rendre auprès du roi, nous leur donnâmes les conseils suivans : « Ce que vous voulez faire est contre la raison, et si vous « le faites, il n'y aura pas moyen pour vous d'éviter le « blâme. Si donc vous n'êtes pas assez raisonnables pour « écouter le bon conseil que nous vous donnons, au moins « réfléchissez en vous-mêmes : laissez passer l'hiver, atten« dez le printemps et une saison plus favorable pour exé« cuter ce que vous avez dans l'esprit. » Elles goûtèrent ce conseil, et, l'été suivant, Chrodielde partit de Tours, confiant les autres religieuses à sa cousine, et alla trouver le roi Gontran. Le roi l'accueillit, et l'honora de présens. Elle revint à Tours, après avoir laissé dans le monastère d'Autun Constantine, fille de Burgolin, et attendit les évêques qui avaient reçu du roi l'ordre de venir examiner les différends des religieuses et de l'abbesse. Cependant plusieurs de ces religieuses, circonvenues par diverses personnes, s'engagèrent dans les liens du mariage avant le retour de Chrodielde. Comme elles attendaient l'arrivée des évêques, et ne les voyaient point venir, elles retournèrent à Poitiers, et se mirent en sûreté dans la basilique de saint Hilaire, réunissant autour d'elles des voleurs, des meurtriers, des adultères, des criminels de toute espèce; car

elles se préparaient à combattre, et disaient : « Nous « sommes reines, et nous n'entrerons dans notre mona- « stère que lorsque l'abbesse en aura été chassée. » Il y avait dans ce monastère de saint Hilaire une recluse qui, peu d'années auparavant, s'était enfuie du monastère de Radegonde en se laissant glisser du haut du mur, et s'était réfugiée dans la basilique de saint Hilaire, en chargeant l'abbesse d'un grand nombre de crimes, que nous reconnûmes supposés. Dans la suite, elle se fit remonter dans son monastère avec des cordes, par le même endroit d'où elle s'était précipitée, et voulut être renfermée dans une cellule secrète. « Comme j'ai beaucoup péché, disait- « elle, contre le Seigneur et contre ma supérieure Rade- « gonde, qui vivait encore dans ce temps-là, je veux me « priver du commerce de toute la congrégation et faire « pénitence de mes fautes. Je sais que le Seigneur est « miséricordieux, et qu'il remet les péchés à ceux qui « les confessent. » Elle entra donc dans sa cellule; mais lorsque le scandale dont nous parlons se fut élevé, et après le retour de Chrodielde d'auprès du roi Gontran, elle brisa sa porte pendant la nuit, sortit du monastère, et alla trouver Chrodielde, en accusant, comme elle l'avait déjà fait, l'abbesse de beaucoup de crimes.

XLI. Pendant que ces choses se passaient, Gondégisil, évêque de Bordeaux, s'étant adjoint Nicaise d'Angoulême, Saffarius de Périgueux, et même Marovée de Poitiers, se rendit, comme métropolitain du diocèse, à la basilique de saint Hilaire pour admonester ces filles, et pour tâcher de les rendre à leur monastère. Mais comme celles-ci s'obstinaient dans leur refus, Gondégisil ainsi que les autres évêques les excommunièrent, conformément à la

lettre rapportée ci-dessus. Alors cette troupe de bandits, dont nous avons parlé, se jetant sur les évêques, les maltraita tellement dans la basilique même de saint Hilaire, que ceux-ci, précipités sur le pavé, purent à peine se relever, et que les diacres et les autres clercs, couverts de sang, sortirent de la basilique la tête brisée. Ils furent tellement saisis de frayeur, le diable, je crois, s'en mêlant, que sortant du lieu saint, sans même se dire adieu, ils s'en retournèrent par les premiers chemins qu'ils rencontrèrent. Au milieu de ce malheureux événement, se trouva Didier, diacre de Syagrius, évêque d'Autun : sans sonder la rivière, il se précipita dans le Clain, à l'endroit même où il atteignit le rivage, et son cheval en nageant le transporta à l'autre bord au milieu des champs. Chrodielde nomma ensuite des intendans, envahit les domaines des religieuses; et força par les coups et les mauvais traitemens tous ceux qu'elle put arracher du monastère, à s'attacher à son service, en menaçant même de précipiter l'abbesse du haut des murs, si on pouvait y pénétrer. Quand on eut annoncé tout cela à Childebert, il envoya aussitôt au comte Maccon l'ordre de réprimer ces excès par tous les moyens possibles. Gondégisil après avoir, comme nous l'avons dit, de concert avec les autres évêques, privé ces religieuses de la communion, écrivit en son nom et au nom de ses frères présens, une lettre aux évêques qui se trouvaient alors assemblés près du roi Gontran (1); et il reçut d'eux la réponse suivante :

(1) A Autun, selon Hadr. de Valois.

COPIE DE LA LETTRE.

« A leurs seigneurs Gondégisil, Nicaise et Saffarius, « dignes possesseurs du siége apostolique, les évêques « Ethérius, Syagrius, Aunacharius, Hésychius, Agricole, « Urbicus, Félix, Véran, Félix et Bertram (1). Nous « avons reçu les lettres de vos béatitudes; et autant nous « avons été réjouis des nouvelles de votre santé, autant « nous avons été saisis d'une vive douleur en apprenant « de vous l'injure que vous avez reçue, la violation de la « règle, et l'oubli de tout respect pour la religion. Vous « nous avez fait connaître que les religieuses qui, à l'in- « stigation du diable, étaient sorties du monastère de « Radegonde d'heureuse mémoire, n'ont voulu écouter « aucune de vos admonitions, ni rentrer dans l'enceinte « du monastère d'où elles étaient sorties, et que de plus « elles ont souillé la basilique du bienheureux Hilaire, « en vous y maltraitant vous et les vôtres; qu'à cette « cause, vous avez cru devoir les suspendre du bienfait « de la communion; et vous avez voulu sur cela consulter « notre humilité. En conséquence, comme nous recon- « naissons que vous avez parfaitement appliqué les canons; « et comme la règle statue formellement que ceux qui « seront convaincus de pareils excès doivent être non « seulement excommuniés, mais encore condamnés à les « racheter par la pénitence; ajoutant à tout cela, le respect « que nous vous portons et les sentimens d'une ardente

(1) Aunacharius ne figure pas parmi ceux qui souscrivirent le concile; il en est de même d'Agricole. Ceux qui sont nommés ici étaient évêques de Lyon, d'Autun, d'Auxerre, de Grenoble, de Nevers, de Riez, de Beley, de Cavaillon, de Châlons et du Mans.

« affection, nous déclarons adhérer complétement à tout « ce que vous avez fait, jusqu'à ce que, réunis au concile « synodal du premier novembre, nous délibérions en- « semble sur le moyen de mettre un frein à l'audace de « telles gens, afin que dorénavant nul n'ose se permettre, « encouragé par le succès, de renouveler de semblables « insolences. Cependant, comme la parole du seigneur « apôtre Paul nous avertit sans cesse, que nous devons « *à temps et à contre-temps* corriger par la prédication « tous ceux qui s'oublient; et comme elle nous assure que « *la piété est utile à tout* (1), nous vous engageons en- « core à demander par des prières constantes à la misé- « ricorde divine, qu'elle daigne enflammer les coupables « de l'esprit de componction, et qu'elles rachètent digne- « ment par la pénitence les fautes qu'elles ont commises; « que par votre prédication et avec l'aide du Christ ces « âmes, en quelque sorte perdues, retournent dans leur « monastère, afin que celui qui rapporta sur ses épaules « dans la bergerie la brebis égarée, se réjouisse de leur « retour comme de l'acquisition d'un troupeau. Nous vous « demandons surtout de nous accorder constamment, « comme nous espérons l'obtenir, le secours de votre in- « tercession. Et moi, Éthérius, pécheur, qui vous suis tout « dévoué, je vous salue. Moi, Hésychius, votre client, « j'ose vous saluer respectueusement. Moi, Syagrius, qui « vous chéris, je vous salue avec respect. Moi, Urbicus, « pécheur, qui vous révère, je vous salue en serviteur « soumis. Moi, l'évêque Véran, plein de respect pour vous, « je vous salue. Moi, Félix, votre serviteur, je me per- « mets de vous saluer. Moi, votre humble et affectionné

(1) II Timot., IV, 2; et I Timot., IV, 8.

« Félix, j'ose vous saluer. Moi, l'évêque Bertram, votre « humble et obéissant frère, je prends la liberté de vous « saluer. »

XLII. L'abbesse donna aussi lecture de la lettre que la bienheureuse Radegonde adressa aux évêques de son temps, et elle en envoya de nouveau aux évêques des villes voisines une copie ainsi conçue :

COPIE DE LA LETTRE.

« A tous les évêques ses seigneurs, très saints et très « dignes du siége apostolique, ses pères en Jésus-Christ, « Radegonde, pécheresse. Les premiers efforts pour réa- « liser un projet louable doivent obtenir leur résultat, « lorsque la connaissance en est portée aux oreilles des « pères, des médecins et des pasteurs de la bergerie qui « leur est confiée et qui se recommande à leur sagesse; « nous obtiendrons ainsi, par leur intervention, la par- « ticipation de leur charité, les conseils de leur pouvoir, « le concours de leurs prières. Et comme autrefois, déli- « vrée des chaînes de la vie séculière par l'inspiration et « par la prévoyance de la miséricorde divine, je me suis « soumise volontairement, sous la conduite du Christ, à « la règle religieuse, déterminée aussi par le désir d'être « utile à autrui; afin qu'à la voix du Seigneur, mes pro- « jets devinssent profitables aux autres, j'ai établi et fondé, « avec l'autorisation et le secours du très excellent sei- « gneur le roi Clotaire, un monastère de filles dans la « ville de Poitiers, et je l'ai doté par donation de tous les « biens que j'ai reçus de la munificence royale; j'ai de « plus donné à la congrégation que j'ai rassemblée, avec « l'aide du Christ, la règle sous laquelle vécut sainte

« Césarie, règle recueillie convenablement des institutions « des saints pères, par les soins du bienheureux Césaire, « évêque d'Arles. Les bienheureux évêques de Poitiers « et des autres siéges l'ayant approuvée, j'ai institué « abbesse, d'après l'élection faite par notre congrégation, « ma dame et sœur Agnès, que, dès son enfance, j'ai « aimée et élevée comme ma fille, et je me suis soumise « à obéir, après Dieu, à son autorité, conformément à la « règle. Et, suivant l'usage apostolique, en entrant dans « le monastère, moi et mes sœurs, nous lui avons remis « par chartes tous les biens que nous possédions, sans « rien réserver pour nous, de crainte du sort d'Ananie et « de Sapphire. Mais comme la durée et le terme de la vie « humaine sont choses incertaines, car le monde court à « sa fin; et comme quelques uns cherchent plus à servir « leur volonté que la volonté divine; inspirée par l'amour « de Dieu, j'adresse avec dévotion, et pendant que je le puis « encore, au nom du Christ, cette requête à votre apo- « stolat. Et ce que je n'ai pu faire de ma personne, je « le fais par cette lettre : je m'incline et me prosterne « sur la trace de vos pas, vous conjurant par le Père et le « Fils et le Saint-Esprit, et par le jour redoutable du juge- « ment, de nous défendre contre les tyrans et de nous pro- « curer les faveurs du roi légitime. Que si, par hasard, « après ma mort, quelqu'un, soit l'évêque du lieu, soit un « officier du prince ou tout autre, ce que nous ne pou- « vons croire, essayait, soit par des suggestions malveil- « lantes, soit par des actes judiciaires, de porter le trouble « dans la congrégation, de violer la règle, ou d'instituer « une autre abbesse que ma sœur Agnès, consacrée par la « bénédiction du bienheureux Germain, en présence de ses « confrères; ou si la congrégation elle-même, ce qui ne peut

« être, éclatait en murmures et cherchait à faire passer en « d'autres mains l'autorité sur le monastère, ou sur les « biens du monastère; et si une personne quelconque, « même l'évêque du lieu, voulait, par un nouveau privilége, « s'attribuer plus d'autorité que n'en eurent de mon vivant « leurs prédécesseurs ou tous autres; si, de plus, quelqu'un « tentait d'enfreindre la règle touchant les biens que m'ont « donnés le très excellent seigneur Clotaire, ou les très « excellens seigneurs les rois ses fils, et dont j'ai transmis, « avec la permission du roi, la possession au monastère, « transmission dont j'ai obtenu la confirmation par lettres « des très excellens seigneurs les rois Charibert, Gontran, « Chilpéric et Sigebert, sous serment et sous l'autorité de « leur signature; si enfin quelque prince ou quelque évêque, « ou quelqu'une des sœurs, osait détourner, ou s'effor- « çait, par un désir sacrilége, de reprendre comme sa « propriété, quelqu'une des choses que d'autres ont don- « nées au monastère, pour le salut de leurs âmes, ou que « les sœurs lui ont concédées sur leurs propres biens : « que, sur ma prière et par la volonté du Christ, votre « sainteté et celle de vos successeurs intervienne après « Dieu, et que les ravisseurs et spoliateurs des biens des « pauvres soient exclus de votre grâce. Ne permettez pas « que jamais on puisse changer notre règle ni toucher « aux biens du monastère. Nous vous supplions encore, « lorsque Dieu voudra retirer du monde notre susdite « dame et sœur Agnès, qu'à sa place soit élue une abbesse « de notre congrégation, qui soit agréable à Dieu et à « nos sœurs, qui garde notre règle et ne se relâche en « rien du but de sainteté que nous avons eu; car jamais « ni sa volonté ni la volonté de personne n'y doit rien « changer. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise! quelqu'un

« voulait, contre l'ordre de Dieu et l'autorité des rois, « changer quelque chose aux susdites conditions, mises « sous votre garde à la face du Seigneur et de ses saints, « ou enlever au monastère quelque personne ou quelque « propriété, ou susciter des tourmens à notre sœur la « susdite abbesse Agnès : qu'il encoure le jugement de « Dieu, de la sainte croix et de la bienheureuse Marie, « et qu'il soit accusé et poursuivi par les bienheureux « confesseurs Hilaire et Martin, auxquels, après Dieu, « j'ai confié la défense de mes sœurs. Vous aussi, bienheu- « reux pontife, ainsi que vos successeurs, dont j'invoque « avec instance le patronage dans la cause de Dieu; si, « ce qu'à Dieu ne plaise, il se trouvait quelqu'un qui tentât « quelque machination contre ce qui vient d'être dit, ne « balancez pas, pour repousser et combattre cet ennemi « de Dieu, à vous rendre auprès du roi qui régnera alors « sur ce lieu, ou dans la cité de Poitiers, pour prendre « connaissance de ce qui vous a été commis devant le Sei- « gneur; et ne différez pas à vous porter les défenseurs et « les exécuteurs de la justice contre toute injustice étran- « gère; afin qu'un roi catholique ne souffre pas qu'un tel « crime puisse en aucune manière avoir lieu de son temps, « ni ne permette de détruire ce qui a été établi par la « volonté de Dieu, par la mienne et par celle des rois « eux-mêmes. Je conjure aussi les princes auxquels Dieu « voudra laisser, après ma mort, le soin de gouverner les « peuples; je les conjure, au nom du Roi dont le règne « n'aura point de fin, par la volonté duquel s'affermissent « les royaumes, qui leur a donné de vivre et de régner, « qu'ils fassent gouverner sous leur protection et défense, « d'accord avec l'abbesse Agnès, le monastère que j'ai « construit, avec la permission et le secours des seigneurs

« les rois leurs père ou aïeul, que j'ai soumis à la règle et « que j'ai doté; et qu'ils ne permettent à qui que ce soit « d'inquiéter et de tourmenter notre dite abbesse, de nuire « à quoi que ce soit appartenant à notre monastère, ni « d'en rien ôter ou d'y rien changer; mais plutôt, con« formément aux désirs de Dieu, comme je le leur de« mande et les en supplie devant le Rédempteur des na« tions, qu'ils le défendent et le protégent, d'accord avec « nos seigneurs les évêques, afin qu'ils soient à jamais « unis dans le royaume éternel, avec le défenseur des « pauvres et l'époux des vierges, en l'honneur duquel ils « protégent les servantes de Dieu. Je vous conjure aussi, « vous, saints pontifes, et vous très excellens seigneurs « et rois, et tout le peuple chrétien, par la foi catholique, « dans laquelle vous avez été baptisés, par les églises « confiées à votre garde, lorsque Dieu voudra me retirer « de ce monde, que mon corps soit enseveli dans la basi« lique que j'ai commencé à élever en l'honneur de sainte « Marie, mère du Seigneur, et dans laquelle reposent « déjà plusieurs de nos sœurs, qu'elle soit ou non ache« vée. Si quelqu'un voulait ou agissait autrement, que, « par l'intervention de la croix du Christ et de la bien« heureuse Marie, il encoure la vengeance divine, et que, « par vos soins, j'obtienne d'être ensevelie en société de « mes sœurs, dans un coin de la basilique. Que cette « supplication, que j'ai souscrite de ma main, soit con« servée dans les archives de la cathédrale. Je vous sup« plie avec larmes, si la nécessité forçait ma sœur l'ab« besse Agnès, ou la congrégation, à venir vous deman« der de les défendre contre des méchans, que dans votre « sollicitude pastorale, la pieuse consolation de votre « miséricorde leur accorde secours, et qu'elles ne puissent

« se dire abandonnées de moi quand Dieu leur a préparé « l'appui de votre grâce. Je remets à vous tous ces choses « devant les yeux, par celui qui, du haut de sa glorieuse « croix, recommanda la Vierge sa mère au bienheureux « apôtre Jean, afin que, de même que fut accomplie cette « recommandation du Seigneur, de même soit accomplie « par vous la recommandation que moi, humble et in-« digne, je fais à mes seigneurs les pères de l'église et « hommes apostoliques. Et lorsque vous aurez dignement « conservé ce dépôt, vous participerez aux mérites de « celui dont vous remplissez le mandat apostolique, et « vous reproduirez dignement son exemple. »

XLIII. Comme l'évêque Marovée avait appris que ces religieuses lui faisaient plusieurs reproches, il envoya Porcaire, abbé de la basilique de saint Hilaire, vers l'évêque Gondégisil, et vers les autres évêques ses comprovinciaux, pour obtenir qu'après avoir donné la communion aux religieuses, il pût se présenter devant eux, afin de soumettre sa conduite à leur jugement; mais sa demande ne fut point accueillie. Le roi Childebert, continuellement importuné par les deux parties, c'est-à-dire par le monastère et par les religieuses qui en étaient sorties, envoie le prêtre Theutharius pour terminer leurs querelles. Ce prêtre ayant appelé à comparaître devant lui Chrodielde et ses compagnes, elles répondirent : « Nous ne « venons pas, parce que nous sommes privées de la com-« munion; si nous obtenons d'être réconciliées, alors nous « nous empresserons de comparaître. » Le prêtre apprenant cette réponse, alla trouver les évêques; il s'entretint avec eux à ce sujet, mais ne put obtenir qu'elles fussent admises à la communion, et il s'en revint à Poitiers.

Toutes ces filles étaient dispersées, les unes chez leurs parens, les autres dans leurs propres maisons; quelques unes retournèrent dans les monastères où elles avaient d'abord vécu, parce qu'en restant ensemble, elles n'auraient pas eu assez de bois pour supporter la rigueur de l'hiver. Un petit nombre, cependant, restèrent avec Chrodielde et Basine. Il y avait aussi entre elles de grandes disputes, parce que chacune voulait commander aux autres.

XLIV. Cette année, après la clôture des fêtes de Pâque (1), il tomba tant de pluie et de grêle que, dans l'espace de deux ou trois heures, les moindres courans d'eaux parurent dans les vallées convertis en grands fleuves. Les arbres fleurirent en automne, et donnèrent des fruits une seconde fois. En novembre on vit des roses. Les rivières grossirent outre mesure, en sorte que, se répandant au-dessus de leurs bords, elles couvrirent des lieux que leurs eaux n'avaient jamais atteints, et occasionnèrent de grands dommages aux champs ensemencés.

(1) Le dimanche de Quasimodo était le dernier jour des fêtes de Pâque.

LIVRE DIXIÈME.

SOMMAIRE DES CHAPITRES DU LIVRE DIXIÈME.

1. De Grégoire, pape de Rome; son discours au peuple. — 2. Retour de Grippon, envoyé en ambassade auprès de l'empereur Maurice. — 3. L'armée du roi Childebert entre en Italie. — 4. L'empereur Maurice envoie dans les Gaules les meurtriers des ambassadeurs. — 5. Cuppa fait irruption dans la Touraine. — 6. Des prisonniers de Clermont. — 7. Le roi Childebert exempte d'impôts le clergé de la même ville. — 8. Eulalius et Tétradie sa femme. — 9. Armée du roi Gontran envoyée en Bretagne. — 10. Meurtre de Chondon, chambellan de ce roi. — 11. Maladie de Clotaire le jeune. — 12. Méchanceté de Berthegonde. — 13. Discussion sur la résurrection. — 14. Mort du diacre Théodulf. — 15. Troubles dans le monastère de Poitiers. — 16. Condamnation portée contre Chrodielde et Bazine; texte de cette condamnation. — 17. Chrodielde et Bazine sont excommuniées. — 18. Meurtriers envoyés contre le roi Childebert. — 19. Expulsion de l'évêque de Reims, Égidius. — 20. Bazine et Chrodielde sont réconciliées dans un synode. — 21. Mort des fils de Waddon (1). — 22. Mort du Saxon Childéric. — 23. Prodiges; incertitude sur l'époque de la fête de Pâque. — 24. Destruction de la ville d'Antioche. — 25. Meurtre d'un homme qui se donnait pour le Christ. — 26. Mort des évêques Ragnemode et Sulpice. — 27. Personnes tuées par ordre de Frédegonde. — 28. Baptême de Clotaire son fils. — 29. Conversion, miracles et mort d'Arédius, abbé de Saint-Yrieix en Limousin (2). — 30. De la température de l'année, et de la fête du dimanche. — 31. Récapitulation des évêques de Tours.

---

(1) D'après le texte du chapitre 21, l'aîné seul des fils de Waddon eut la tête coupée; le plus jeune fut seulement condamné à l'exil.

(2) Voyez ci-dessus, liv. VIII, chap. 15.

I. La quinzième année du roi Childebert (1), notre diacre, revenant de la ville de Rome avec de saintes reliques (2), raconta que l'année précédente, au mois de novembre, le fleuve du Tibre couvrit la ville d'une si grande inondation, que les anciens édifices en furent détruits; les greniers de l'église furent renversés, et il s'y perdit plusieurs milliers de muids de froment. Une multitude de serpens, ainsi qu'un immense dragon semblable à une grosse poutre, furent entraînés à la mer par les eaux du fleuve; mais ces animaux, étouffés dans les flots salés de la mer agitée, furent rejetés sur le rivage. A tout cela succéda bientôt une épidémie, qu'on appelle inguinale. Elle éclata vers le milieu du mois de janvier (3); et, selon ces paroles du prophète Ézéchiel, *Commencez par mon sanctuaire* (4), elle frappa d'abord le pape Pélage, qui mourut aussitôt. La maladie fit ensuite de grands ravages parmi les habitans. Comme l'église de Dieu ne pouvait rester sans chef, le diacre Grégoire fut unanimement élu par le peuple. Grégoire appartenait à une des premières familles sénatoriales. Voué à Dieu dès son enfance, il avait, de son propre bien, fondé six monastères dans la Sicile, et un septième dans les murs de Rome, et les avait dotés d'une si grande quantité de terres, que le produit de ces terres suffisait à faire vivre les religieux. Il vendit le surplus de ses biens, avec tout le mobilier de sa maison, et en distribua le prix aux pauvres. Et lui, qui, jusque-là, avait coutume de marcher par la ville couvert d'une robe de soie et paré de pierres pré-

(1) L'an 590.

(2) Voyez *de Gloria Martyr.*, liv. 1, chap. 83.

(3) Le onzième mois de l'année, qui partait du mois de mars.

(4) Ézéch., chap. IX, vers. 6.

cieuses, vêtu maintenant d'un habit grossier, il se consacre au service des autels du Seigneur, et consent à partager les travaux du pape en qualité de septième diacre. Il observait une telle abstinence dans sa nourriture, il était si assidu à la prière, si sévère dans ses jeûnes, que son estomac affaibli faisait à peine ses fonctions. Il était si versé dans la grammaire, la dialectique et la rhétorique, qu'on ne le jugeait inférieur à qui que ce fût dans la ville de Rome. Il fit tous ses efforts pour fuir l'insigne honneur qui l'attendait, craignant, s'il l'acceptait, de retomber dans les vanités du monde dont il s'était dégagé. Il écrivit à l'empereur Maurice, dont il avait tenu le fils sur les fonts de baptême, le conjurant et lui demandant avec d'instantes prières de ne point donner son consentement à l'élection du peuple qui l'appelait à un si haut rang. Mais Germain, préfet de la ville de Rome, intercepta le message de Grégoire, décacheta les lettres, en retira l'acte de consentement du peuple, et l'envoya à l'empereur. L'empereur, qui portait de l'affection au diacre, rendit grâces à Dieu de ce qu'il trouvait l'occasion de l'élever à cette dignité, et ordonna qu'il fût intronisé. Comme la consécration se faisait attendre, et que la contagion désolait le peuple, le nouvel évêque s'adressa en ces termes à la multitude pour l'exhorter à la pénitence :

DISCOURS DE GRÉGOIRE AU PEUPLE.

« Nous devons, mes très chers frères, craindre les fléaux « de Dieu lorsqu'ils nous menacent, et les supporter lors- « qu'ils sont arrivés. Que nos maux nous ouvrent la voie « de la conversion, et que notre douleur amollisse la du- « reté de nos âmes; car le prophète l'a prédit : *L'épée*

« *va les percer jusqu'au fond du cœur* (1). Voilà que « tout le peuple est frappé, en effet, par le glaive de la « colère céleste : ils sont, les uns après les autres, soudai- « nement ravagés par la mort. Aucune maladie ne pré- « cède ; la mort, comme vous le voyez, devance les lenteurs « de la maladie. On est atteint sans avoir le temps de « verser les larmes de la pénitence. Pensez-y donc ; com- « ment se présentera-t-il devant le souverain juge, celui « qui n'a pas le temps de pleurer sur ses actions ? Ce n'est « pas seulement une partie des habitans qui sont attaqués, « mais tous succombent à la fois ; les maisons restent « vides ; les parens assistent aux funérailles de leurs en- « fans, et leurs héritiers les précèdent dans la tombe. Que « chacun de nous coure donc se purifier aux larmes de la « pénitence, tandis qu'il a le temps encore de pleurer « avant d'être frappé. Rappelons à notre souvenir toutes « les erreurs que nous avons commises, et expions par « nos pleurs nos actions criminelles. *Présentons-nous « devant lui, en lui offrant nos actions de grâces* (2) ; « et, comme l'enseigne le prophète, *élevons nos cœurs « et nos mains vers le Seigneur.* C'est élever vers Dieu « notre cœur et nos mains, que d'appuyer la ferveur de « notre prière sur le mérite d'une bonne action. Certai- « nement il doit nous rassurer, il nous rassure, celui qui « s'écrie par la bouche du prophète : *Je ne veux point la « mort du pécheur, mais je veux que le pécheur se « convertisse et qu'il vive* (3). Que personne donc ne « désespère à cause de la grandeur de ses iniquités ; car

(1) Jérém., IV, 10.
(2) Ps. XCIV, 2.
(3) Ézéch., XXXIII, 11.

« les crimes invétérés des Ninivites furent effacés par une « pénitence de trois jours; et le larron converti reçut, « dans la sentence même de sa mort, la vie pour récom- « pense. Changeons donc nos cœurs, et regardons-nous « déjà comme en possession de ce que nous demandons. « Le juge se laissera toucher bien plutôt par la prière, si « celui qui le supplie est corrigé de sa perversité. Plus le « glaive de la vengeance devient menaçant, plus nous « devons insister dans l'opiniâtreté de nos prières; car « l'opiniâtreté, ordinairement importune aux hommes, « est agréable au souverain juge. Le Dieu clément et mi- « séricordieux veut que la prière nous assure son pardon, « et ne veut pas s'irriter contre nous autant que nous le « méritons; c'est lui qui dit, par la voix du Psalmiste : « *Invoquez-moi au jour de l'affliction, je vous en déli-* « *vrerai; et vous m'honorerez* (1). Il se porte donc té- « moignage à lui-même, qu'il désire faire miséricorde à « ceux qui l'invoquent, puisqu'il nous exhorte à l'invo- « quer. Ainsi donc, mes très chers frères, amendés et le « cœur contrit, venons au point du jour de la quatrième « férie (2), venons, dévoués aux larmes, célébrer les sept « litanies dans l'ordre que je vais vous indiquer, afin que « le souverain juge, au moment de nous punir de nos « fautes, s'arrête, et qu'il épargne même ceux dont la « condamnation est déjà portée. Que le clergé sorte de « l'église des saints martyrs Cosme et Damien, avec les « prêtres de la sixième région; que tous les abbés avec « leurs moines sortent de l'église des saints martyrs Ger- « vais et Protais, avec les prêtres de la quatrième région;

---

(1) Ps. XLIX, 15.
(2) *Feria quarta* désigne le mercredi.

« que toutes les abbesses partent, avec leurs congréga-
« tions, de l'église des saints martyrs Marcellin et Pierre, « avec les prêtres de la première région; que tous les « enfans partent de l'église des saints martyrs Jean et « Paul, avec les prêtres de la seconde région; que tous « les laïques sortent de l'église de saint Étienne, premier « martyr, avec les prêtres de la septième région; que « toutes les femmes veuves partent de l'église de sainte « Euphémie, avec les prêtres de la cinquième région; et « enfin toutes les femmes mariées, de l'église du saint « martyr Clément, avec les prêtres de la troisième région. « En sorte que, tous partant en prières et en larmes de « ces différentes églises, nous nous réunissions à la basi- « lique de la bienheureuse Marie toujours Vierge, mère « de Notre Seigneur Jésus-Christ, et que là, suppliant « long-temps le Seigneur avec des pleurs et des gémisse- « mens, nous puissions obtenir le pardon de nos péchés. »

Après avoir dit ces paroles, il fit rassembler les différens corps du clergé, ordonna de chanter des psaumes pendant trois jours, et d'implorer la miséricorde du Seigneur. A neuf heures, tous les chœurs venaient à l'église en chantant des psaumes, et faisant retentir les rues de la ville du *Kyrie eleison*. Notre diacre, qui avait assisté à ces solennités, assurait que dans l'espace d'une heure, tandis que le peuple élevait ainsi vers le Seigneur sa voix suppliante, quatre-vingts personnes avaient succombé et rendu l'esprit. Cependant l'évêque Grégoire ne cessa d'exhorter le peuple à ne point interrompre les prières. Il était encore dans le diaconat lorsque notre diacre reçut de lui, comme nous l'avons dit, les reliques des saints, et il se préparait à se dérober par la fuite, lorsqu'il fut saisi, entraîné et conduit à la basilique du bienheureux

apôtre Pierre, où il reçut la consécration de la dignité pontificale, et fut fait pape de la ville de Rome. Notre diacre ne voulut pas partir sans avoir vu consacrer le pontife; il revint du port, et fut présent aux cérémonies du sacre.

II. Grippon, envoyé vers l'empereur Maurice, étant de retour, raconta que l'année précédente ses compagnons et lui, montés sur un navire, touchèrent à un port d'Afrique, et entrèrent dans Carthage-la-Grande. Pendant qu'ils y étaient, attendant du préfet de la ville l'ordre de se rendre devant l'empereur, l'un des serviteurs qu'Évance avait amenés déroba un joyau de la main d'un marchand, et l'emporta chez lui. Le maître le poursuivit, et lui redemanda vivement son joyau. L'esclave refusant de le rendre, la querelle s'échauffa de plus en plus; et le marchand rencontrant un jour le serviteur dans la rue, le saisit par son vêtement, et le retint en disant : « Je ne te lâcherai « pas que tu ne m'aies restitué les choses que tu m'as vio« lemment enlevées. » Celui-ci, pour échapper des mains du marchand, ne craignit pas de tirer son épée et de le tuer; puis il revint aussitôt à la maison, sans dire un mot à ses compagnons de ce qui s'était passé. Les envoyés étaient, comme nous l'avons dit, Bodégisil, fils de Mummolène de Soissons, Évance, fils de Dynamius d'Arles, et Grippon, de la race des Francs. Ils venaient de quitter la table, et s'étaient livrés au sommeil afin de se reposer, lorsque le gouverneur de la ville ayant appris ce qu'avait fait l'esclave, rassemble des soldats, et entouré de tout le peuple en armes, se rend à leur demeure. Les envoyés, réveillés en sursaut, restent saisis d'étonnement en voyant ce qui se passe. Alors le chef de la troupe leur crie : « Posez les armes, et sortez pour venir nous parler

« et nous dire comment a été commis le meurtre. » Effrayés à ces paroles, et ignorant encore ce qui était arrivé, ils demandent qu'on leur jure qu'ils peuvent sortir sans armes et sans rien craindre. Les autres jurèrent, mais leur irritation ne leur permit pas de tenir leur serment. A peine Bodégisil est-il dehors qu'ils le frappent du glaive ainsi qu'Évance. Pendant que ceux-ci sont tués sur le seuil du logis, Grippon s'arme, ainsi que les gens qui étaient avec lui, et s'avance vers les assaillans : « Ce qui s'est passé, « leur dit-il, nous l'ignorons; et voilà mes compagnons de « voyage, qui étaient députés vers l'empereur, les voilà « égorgés. Dieu jugera notre injure et la mort de ceux « qui ont péri sous vos coups : car vous les avez tués lors- « que nous venions en paix et sans faire de mal à per- « sonne. Il n'y aura plus de paix entre nos rois et votre « empereur. Nous sommes venus pour la paix et pour « prêter notre secours à la république; je prends Dieu à « témoin aujourd'hui, que si la paix promise n'est pas « gardée entre les princes, c'est votre crime qui en est « cause. » Grippon ayant parlé ainsi, la troupe hostile des Carthaginois se dispersa, et chacun retourna chez soi. Le préfet se rendit près de Grippon, le calma, et lui fournit les moyens de se rendre vers l'empereur. Grippon arrive, s'acquitte de son ambassade, et dénonce la mort de ses compagnons. L'empereur, vivement affligé, promit de venger cette mort, et de donner au roi Childebert la satisfaction qu'il demanderait. Alors Grippon, après avoir reçu des présens de l'empereur, s'en revint en paix.

III. Dès que le roi Childebert eut entendu le récit de Grippon, il fit aussitôt marcher en Italie une armée conduite par vingt ducs, afin de porter la guerre aux Lom-

bards. Je n'ai pas cru nécessaire d'insérer ici le nom de ces ducs. Le duc Audovald ayant, de concert avec Winthrion, rassemblé le peuple de Champagne, se rendit à la ville de Metz, située sur son passage, et commit tant de pillages, de violences, de meurtres, qu'on eût dit qu'il portait la guerre dans sa propre patrie. Les autres ducs en agirent de la même manière avec leurs troupes; en sorte qu'ils désolèrent leur propre pays et ceux qui l'habitaient avant de remporter aucune victoire sur l'ennemi. Lorsqu'ils approchèrent de l'Italie, Audovald, avec six ducs, prit sur la droite, et arriva dans la ville de Milan : l'armée campa dans les environs. Le duc Olon s'étant imprudemment approché de Bellinzone, château dépendant de la ville, et situé dans les champs *Canini,* fut frappé d'un trait au-dessous de la mamelle, et tomba mort. D'autres étant sortis pour le butin et pour se procurer des vivres, furent en divers lieux assaillis et tués par les Lombards. Il y avait, dans le territoire même de la ville de Milan, un étang appelé *Coresium*, d'où sort une rivière peu considérable, mais profonde. Les nôtres avaient appris que les Lombards étaient campés sur le bord de ce lac. Lorsqu'ils s'en furent approchés, et avant qu'ils traversassent la rivière, un des Lombards, debout sur l'autre rive, couvert de son casque et de sa cuirasse, et la lance à la main, se mit à apostropher l'armée des Francs : « On verra aujourd'hui, dit-il, à qui Dieu veut « accorder la victoire. » D'où l'on doit conclure que c'était là le signal dont les Lombards étaient convenus. Quelques hommes traversant le fleuve, combattirent le Lombard, et le tuèrent. Alors toute l'armée ennemie prit la fuite, et les nôtres s'étant avancés à travers le fleuve, ne trouvèrent plus personne, mais reconnurent la place

du camp ennemi, et les lieux où on avait allumé les feux et dressé les tentes : ils revinrent donc à leur camp sans avoir pris un seul Lombard. Il leur vint en ce lieu des envoyés de l'empereur (1) pour leur annoncer qu'une armée arrivait à leur secours. « Dans trois jours, leur dirent-ils, « nous arriverons avec elle, et voici ce qui pourra vous « servir de signal : Lorsque vous verrez les maisons de ce « village situé sur la montagne livrées aux flammes, et la « fumée de l'incendie s'élever jusqu'au ciel, vous con- « naîtrez que nous arrivons avec l'armée qui vous est « promise. » Les nôtres attendirent donc pendant six jours; mais ils ne virent rien venir. Cedinus, avec treize ducs, entra dans la partie gauche de l'Italie, se rendit maître de cinq châteaux, et exigea le serment des habitans. L'armée était cruellement travaillée par la dysenterie, parce que l'air du pays étant contraire aux soldats qui n'y étaient pas acclimatés, en faisait périr un grand nombre; mais le vent s'étant élevé et ayant amené de la pluie, l'air devint un peu plus frais, ce qui diminua l'intensité de la maladie. Que dire de plus? pendant près de trois mois ils parcoururent l'Italie; mais n'avançant à rien, ne pouvant même tirer vengeance de l'ennemi, parce qu'il s'était retranché dans des lieux extrêmement fortifiés, ni prendre leur roi, ni se venger de lui, parce qu'il s'était mis en sûreté dans les murs de Pavie; voyant l'armée fatiguée, comme nous l'avons dit, par l'insalubrité de l'air, et exténuée par la faim, ils se disposèrent à rentrer dans leur patrie. Toutefois ils soumirent au pouvoir du roi, en exigeant le serment des habitans, les lieux qui avaient autrefois obéi à son père, et d'où ils emme-

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *a.*)

nèrent des captifs et du butin. Pendant le voyage ils furent tellement tourmentés par la faim, qu'avant d'arriver chez eux ils vendirent leurs armes et leurs vêtemens pour acheter des vivres. Aptachaire, roi des Lombards, envoya au roi Gontran des ambassadeurs : « Roi très « pieux, devaient-ils lui dire, nous désirons être soumis « et fidèles à vous et à votre nation, comme nous le « fûmes à vos pères. Nous ne nous écartons point du « serment que nos prédécesseurs firent aux vôtres. Cessez « donc de nous persécuter, et que la paix et la bonne « intelligence règnent entre nous ; en sorte que nous « puissions, s'il devient nécessaire, nous prêter secours « contre nos ennemis, et assurer ainsi le salut de votre « nation et de la nôtre ; et que les ennemis qui s'agitent « autour de nous, sachant que nous vivons bien en- « semble, aient plutôt à redouter notre alliance qu'à se « réjouir de notre discorde. » Le roi Gontran reçut ces paroles avec bienveillance, et envoya les députés à son neveu le roi Childebert. Mais pendant qu'ils séjournaient auprès de celui-ci, après avoir rempli leur mission, il vint d'autres envoyés annonçant que le roi Aptachaire était mort, et que Paul avait été mis à sa place (1). Ils apportaient, de la part de ce dernier, des paroles semblables à celles qui précèdent. Le roi Childebert leur indiqua un jour d'audience pour leur faire savoir ce qu'il aurait décidé, et les congédia.

IV. Maurice envoya au roi Childebert douze Carthaginois les mains liées et chargés de chaînes : c'étaient ceux qui, l'année précédente, avaient tué les ambassa-

---

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *b.*)

deurs. L'empereur remettait leur vie entre les mains du roi; mais dans le cas où celui-ci voudrait les relâcher moyennant rançon, on lui donnerait pour chacun trois cents sous d'or. Qu'il choisît donc le parti qui lui plairait, et que tout sujet de querelle étant assoupi, il n'y eût plus aucune cause d'inimitié. Mais le roi Childebert refusa de recevoir des hommes enchaînés. « Nous ignorons, dit-il, si ce sont « réellement les meurtriers que vous nous livrez, ou bien « d'autres personnes, peut-être même des esclaves, tandis « que les nôtres, tués au milieu de vous, étaient bien de « race libre. » Grippon surtout, qui faisait partie de l'ambassade au moment où furent tués les envoyés de Childebert, et qui maintenant était près de ce roi, dit : « Le « préfet de la ville, rassemblant deux ou trois mille hom« mes, se précipita sur nous, et tua mes compagnons; « moi-même j'aurais péri dans cette mêlée si je ne m'étais « vigoureusement défendu. En allant sur les lieux je pour« rai reconnaître les coupables : ce sont ceux-là dont « votre empereur doit tirer vengeance, s'il désire, comme « vous le dites, rester en paix avec notre maître. » Le roi ayant décidé dans son conseil d'envoyer après eux vers l'empereur, leur donna congé.

V. Dans le même temps Cuppa, qui avait été comte des écuries du roi Chilpéric, fit une irruption sur le territoire de Tours, s'y livra au pillage, et voulut enlever des troupeaux et d'autres objets; mais lorsque les habitans eurent connaissance de ses tentatives, ils se rassemblèrent et se mirent à sa poursuite. Ils lui reprirent son butin, tuèrent deux de ses gens, en saisirent deux autres, et le forcèrent lui-même à s'enfuir tout nu : les deux captifs furent envoyés au roi Childebert, qui les fit jeter en

prison, et ordonna qu'on les interrogeât pour savoir qui avait protégé la fuite de Cuppa, et l'avait empêché de tomber entre les mains de ceux qui le poursuivaient. Ils répondirent que cela était arrivé par la trahison du vicaire (1) Animodus, qui exerçait dans ce canton l'autorité judiciaire. Le roi, adressant aussitôt des lettres au comte de la ville, lui ordonna de conduire en sa présence le vicaire chargé de chaînes ; en cas de résistance de celui-ci, le comte devait s'emparer de lui et le tuer, s'il voulait gagner les bonnes grâces du prince. Mais Animodus, sans résister, donna caution, se rendit où on lui dit d'aller, et rencontrant là le domestique Flavien, il fut mis en cause avec son associé; mais n'ayant pas été trouvés coupables, ils furent tous deux absous. Animodus reçut donc l'ordre de s'en retourner, après avoir fait des présens au domestique. Le même Cuppa ayant réuni de nouveau quelques uns des siens, voulut enlever, pour en faire son épouse, la fille de Badégisil, ancien évêque du Mans. Il se porta donc pendant la nuit, avec une troupe de ses compagnons, sur le village de Mareuil (2), pour accomplir son projet ; mais Magnatrude, maîtresse de la maison et mère de la jeune fille, ayant eu connaissance de ce qui se préparait, sortit contre lui avec ses gens, le repoussa par la force, et tua plusieurs des siens, en sorte qu'il se retira couvert de confusion.

VI. A Clermont, par l'ordre de Dieu, les chaînes des prisonniers se brisèrent pendant la nuit; ils ouvrirent les portes de leur prison et entrèrent dans l'église. Le comte

(1) Le lieutenant du comte.

(2) Voyez liv. VII, chap. 12.

Eulalius les fit de nouveau charger de fers; mais à peine ces fers furent-ils posés sur eux, qu'ils se brisèrent comme un verre fragile. Les prisonniers, ainsi délivrés par l'intervention de l'évêque Avit, furent rendus à la liberté.

VII. Dans la même ville, le roi Childebert remit, par une pieuse munificence, tout impôt aux églises, aux monastères, aux clercs attachés à l'église, et à tous ceux qui exerçaient des emplois ecclésiastiques (1). Les exacteurs de ce tribut avaient déjà fait de grandes pertes, attendu que, par la longueur du temps et par la succession des générations, les propriétés s'étaient divisées en un grand nombre de portions, et l'impôt ne pouvait qu'à grand'peine être prélevé. Le roi, par l'inspiration de Dieu, réforma les choses de manière que les impôts dus au fisc ne devinrent pas onéreux aux exacteurs (2), et que le retard n'empêcha pas l'officier de l'église d'exercer son emploi.

VIII. Il y eut, sur les confins des territoires d'Auvergne, du Gévaudan et du Rouergue, un synode d'évêques réuni pour juger Tétradie, veuve de Didier. Le comte Eulalius réclamait d'elle les objets qu'elle avait emportés en fuyant de chez lui. Mais il convient de reprendre cette affaire de plus haut, en rapportant comment Tétradie abandonna Eulalius et se retira auprès de Didier. Eulalius, comme il

---

(1) On pourrait aussi traduire : *qui tenaient en culture des biens de l'église*. Et dans la dernière phrase du chapitre : *que les colons retardataires ne furent pas privés de leur bénéfice*.

(2) Les collecteurs des tributs étaient, dans la monarchie des Francs, responsables de la rentrée de ces tributs dans les coffres du fisc, comme ils l'avaient été dans l'empire romain.

arrive aux jeunes gens, donnait quelquefois dans de grands excès. Sa mère lui adressait à ce sujet des réprimandes répétées, qui changèrent en haine l'amour qu'il aurait dû lui porter. Elle se prosternait souvent en prières dans l'oratoire de sa maison, et, pendant que ses serviteurs dormaient, passait très fréquemment ses veilles dans les prières et dans les larmes : elle fut trouvée étranglée dans le cilice qu'elle revêtait pour prier. Personne ne sut qui avait commis le crime, mais le fils fut soupçonné de ce parricide ; et l'évêque de Clermont, Cantin, ayant connu ce qui s'était passé, le sépara de la communion. Le jour de la fête de saint Julien martyr, pendant que les citoyens étaient réunis autour de l'évêque, Eulalius se jeta aux pieds du pontife, se plaignant d'avoir été exclu de la communion sans être entendu. Alors l'évêque lui permit d'assister à la messe comme les autres fidèles ; mais lorsqu'on vint à la communion, Eulalius s'étant approché de l'autel, l'évêque lui dit : « Le bruit populaire t'accuse de « parricide ; quant à moi, j'ignore si tu as ou non commis « ce crime, et j'en remets le jugement à Dieu et au martyr « saint Julien. Si tu te sens en état de communier, comme « tu le dis, approche-toi, prends une portion de l'eucha- « ristie, et porte-la à ta bouche : Dieu sera juge de ta « conscience. » Eulalius prit l'eucharistie, communia et se retira. Il avait pour femme Tétradie, née d'une mère noble, mais d'un père d'une condition inférieure. Les liaisons qu'il entretenait dans sa maison avec ses servantes lui faisaient négliger sa femme, et il l'accablait même de mauvais traitemens lorsqu'il revenait d'auprès de ses concubines. De plus, ses crimes nombreux lui avaient fait contracter des dettes, qu'il acquittait le plus souvent avec les bijoux et l'or de sa femme. Enfin, cette

femme était réduite aux plus dures extrémités, et privée des honneurs dont elle avait joui dans la maison de son mari. Pendant que celui-ci était allé vers le roi, le neveu d'Eulalius, Vir est le nom qu'il portait, conçut de l'amour pour elle; et comme il avait perdu sa femme, il voulut s'unir à Tétradie. Mais craignant la colère de son oncle, il confia celle-ci au duc Didier, avec l'intention de l'épouser plus tard. Tétradie enleva or, argent, vêtemens, et en général tout ce qui pouvait s'emporter. Elle emmena aussi son fils aîné, laissant à la maison un autre fils plus jeune. Eulalius, au retour de son voyage, apprit ce qui s'était passé. Dès que sa douleur se fut un peu apaisée, il marcha contre son neveu Vir, et le tua dans les défilés des vallées d'Auvergne. Didier, qui venait aussi de perdre sa femme, ayant appris la mort de Vir, épousa Tétradie. Alors Eulalius enleva une jeune fille du monastère de Lyon, et l'épousa; mais ses concubines, poussées, à ce qu'on dit, par la jalousie, lui firent perdre la raison au moyen de maléfices. Long-temps après Eulalius attaqua secrètement Émérius, cousin de sa jeune femme, et le tua; il tua également Socratius, le frère de sa sœur, que son père avait eu d'une concubine. Il commit encore bien d'autres crimes, qu'il serait trop long de rapporter. Jean, son fils, qui s'en était allé avec sa mère, s'échappa de la maison de Didier, et revint en Auvergne. Comme Innocent sollicitait déjà l'évêché de Rodez, Eulalius lui écrivit pour le charger du soin de recouvrer ce qui lui était dû dans cette ville. Innocent lui répondit : « Si tu « me donnes un de tes fils pour en faire un clerc, que je « garderai pour me servir d'aide, je ferai ce que tu de« mandes. » Il lui envoya son jeune fils nommé Jean, et recouvra ses biens. L'évêque Innocent ayant reçu l'enfant,

lui rasa la tête, et le confia à l'archidiacre de son église. Cet enfant adopta un genre de vie si austère, qu'au lieu de froment il mangeait de l'orge, il buvait de l'eau au lieu de vin, se servait d'âne au lieu de cheval, et ne portait que les plus grossiers vêtemens. Les évêques et les grands s'étant donc assemblés, comme nous l'avons dit, sur les confins de l'Auvergne, du Gévaudan et du Rouergue, Tétradie se fit représenter par Aginus, et Eulalius se présenta lui-même pour accuser Tétradie. Comme il réclamait les objets qu'elle avait enlevés de chez lui en se retirant près de Didier, il fut jugé que celle-ci restituerait le quadruple de ce qu'elle avait emporté; les enfans qu'elle avait eus de Didier furent déclarés bâtards; enfin, il fut décidé qu'en rendant à Eulalius ce à quoi elle était condamnée, elle aurait la faculté de revenir en Auvergne, et de jouir sans trouble des biens qu'elle tenait de la succession de son père. Ce jugement fut exécuté.

IX. Pendant que ces choses se passaient, les Bretons commirent de grands excès dans les environs des villes de Nantes et de Rennes. Le roi Gontran fit marcher contre eux une armée, dont il donna le commandement aux ducs Beppolen et Ébrachaire. Mais ce dernier craignant que si Beppolen partageait la victoire avec lui, celui-ci n'obtînt son duché, il s'éleva entre eux des inimitiés, et pendant toute la route ils ne cessèrent de s'accabler d'injures, d'outrages et de malédictions. Partout où ils passèrent ils se rendirent coupables d'incendie, de meurtre, de brigandages et de toute sorte de crimes; ce fut ainsi qu'ils parvinrent à la Vilaine. Ils traversèrent cette rivière, et étant arrivés à l'Aoust, ils détruisirent les maisons voisines, jetèrent des ponts, et firent passer toute l'armée. Il

y avait alors auprès de Beppolen un prêtre, qui dit : « Si « tu veux me suivre, je te conduirai près de Waroch, et « je te montrerai tous les Bretons réunis. » Lorsque Frédegonde apprit que Beppolen était chargé de cette expédition, comme il lui était depuis long-temps odieux, elle envoya au secours de Waroch des Saxons de Bayeux, tondus à la manière des Bretons, et aussi, semblables à eux par leurs vêtemens. Lorsqu'arriva Beppolen avec ceux qui avaient consenti à le suivre, il engagea le combat, et pendant deux jours il tua un grand nombre de Bretons et de Saxons. Ébrachaire s'était séparé de lui avec la plus grande partie de l'armée, ne voulant joindre le reste que lorsqu'il aurait appris la mort de Beppolen. Le troisième jour, ceux qui accompagnaient ce chef avaient déjà succombé, et lui-même combattait blessé d'un coup de lance, lorsque Waroch et les siens tombèrent sur lui et le tuèrent. Il se trouvait resserré entre des passages étroits et des marais, où son monde périt plutôt dans les boues que par le fer. Ébrachaire s'avança jusqu'à Vannes. L'évêque Régalis avait envoyé au-devant de lui, avec les croix et les chœurs, son clergé, qui le conduisit jusqu'à la ville. On disait alors que Waroch avait voulu se retirer dans des îles avec des navires chargés d'or, d'argent et de ses autres effets, et qu'il avait gagné la haute mer; mais que le vent s'étant levé et ses navires ayant été dispersés, tous les effets qu'il y avait déposés avaient été perdus. Il vint cependant trouver Ébrachaire, et lui demanda la paix; il lui donna des otages et beaucoup de présens, et promit qu'il n'entreprendrait jamais rien contre les intérêts du roi Gontran. Au départ de l'armée, l'évêque Régalis, son clergé et les habitans, firent le même serment : « Nous ne sommes

« en rien coupables envers les rois nos seigneurs, di-« rent-ils, et jamais nous n'avons eu la présomption « de nous élever contre leur pouvoir; mais, placés sous « la main des Bretons, nous sommes accablés sous un « joug pesant. » La paix étant donc conclue entre Ébrachaire et Waroch, Waroch dit : « Partez donc mainte-« nant, et annoncez que je m'empresserai de faire tout « ce qu'ordonnera le roi; et pour que vous en soyez plus « fermement convaincus, je vous donnerai mon neveu en « otage. » Ce qu'il fit en effet, et la guerre fut terminée : mais il avait péri un bien grand nombre d'hommes, tant du côté de l'armée royale que du côté des Bretons. Lorsque l'armée du roi sortit de la Bretagne, les plus forts passèrent la Vilaine, mais les faibles et les pauvres qui étaient avec eux ne purent traverser en même temps; et comme ils restaient sur le bord de cette rivière, Waroch, oubliant ses sermens et les otages qu'il avait donnés, envoya Canaon son fils à la tête d'une armée; celui-ci s'emparant des hommes qu'il trouva sur le rivage, les chargea de chaînes, et tua ceux qui firent résistance. Quelques uns qui voulurent passer la rivière à la faveur de leurs chevaux, furent emportés à la mer par l'impétuosité du courant. Plusieurs, dans la suite, reçurent de la femme de Waroch l'affranchissement par des tablettes de cire (1), et s'en retournèrent chez eux. La portion de l'armée qui avait passé le fleuve ne voulant pas revenir par le chemin qu'elle avait suivi en allant, de crainte qu'on ne vengeât sur elle les maux qu'elle avait faits, se dirigea sur la ville d'Angers pour gagner le pont de la Mayenne; mais la

(1) En s'attachant étroitement au latin, on devrait peut-être traduire, *par cierges et par tablettes*.

petite troupe qui passa la première fut dépouillée, battue, réduite à la dernière ignominie. En traversant la Touraine ils pillèrent et dépouillèrent beaucoup de gens, parce que les habitans furent surpris à l'improviste. Toutefois, beaucoup d'hommes de cette armée revinrent près du roi Gontran, en disant que le duc Ébrachaire et le comte Wiliachaire avaient reçu de l'argent de Waroch, et fait périr l'armée des Francs. Aussi, lorsque Ébrachaire se présenta devant le roi, celui-ci le reçut durement, et lui ordonna de se retirer de sa présence; le comte Wiliachaire prit la fuite, et se cacha.

X. Pendant la quinzième année du règne de Childebert, qui répond à la vingt-neuvième du règne de Gontran (1), pendant que celui-ci chassait dans la forêt des Vosges, il trouva la dépouille d'un buffle qu'on avait tué. Il pressa de questions le garde de la forêt, pour savoir qui avait osé en agir ainsi dans une forêt royale. Le garde nomma Chundon, chambellan du roi. Le roi alors fit arrêter ce dernier, qui fut conduit à Châlons chargé de chaînes. Mais lorsque ces deux hommes discutèrent en présence du roi, Chundon dit qu'il n'était point coupable de ce dont on l'accusait, et le roi ordonna le combat. Le chambellan présenta son neveu pour combattre à sa place. Les deux champions entrèrent dans la lice. Le jeune homme porta un coup de lance au garde, et lui perça le pied; et le garde étant tombé aussitôt sur le dos, le jeune homme tira le poignard qui pendait à sa ceinture, et lorsqu'il cherchait à couper la gorge à son adversaire terrassé, il fut lui-même blessé au ventre d'un autre coup de poignard, et tous les deux

(1) L'an 590.

tombèrent morts. Chundon alors s'enfuit vers la basilique de saint Marcel; mais le roi cria qu'on l'arrêtât. On l'atteignit avant qu'il pût toucher le seuil sacré, on l'attacha à un poteau, et il fut lapidé. Dans la suite, le roi se repentit beaucoup d'avoir cédé avec tant de précipitation à la colère, au point de faire périr si promptement, pour une faute légère, un homme fidèle et nécessaire à son service.

XI. Clotaire, fils du défunt roi Chilpéric, fut gravement malade. On désespéra même tellement de lui, qu'on annonça sa mort au roi Gontran; en sorte que ce roi partit de Châlon pour se rendre à Paris, et s'avança jusqu'au territoire de la ville de Sens. Mais ayant été informé de la convalescence du jeune homme, il retourna sur ses pas. Lorsque Frédégonde, mère de Clotaire, vit que tout espoir était perdu, elle consacra beaucoup d'argent à la basilique de saint Martin, et ce fut alors que s'améliora la santé de son fils. Dans la vue de le sauver, elle envoya même des messagers à Waroch, pour lui dire de relâcher les hommes de l'armée de Gontran qu'il retenait encore en Bretagne. Cet ordre ayant été exécuté par Waroch, prouve que cette femme avait été de connivence dans la mort de Beppolen et dans la ruine de l'armée.

XII. La religieuse Ingeltrude, qui avait, comme nous l'avons exposé dans les livres précédens (1), institué un monastère de filles dans la cour de Saint-Martin, étant tombée malade, nomma sa nièce abbesse du monastère,

(1) Voyez liv. IX, chap. 33.

ce qui fit beaucoup murmurer le reste de la congrégation; mais, sur nos réprimandes, ces murmures cessèrent. Ingeltrude continuant de vivre mal avec sa fille, parce que celle-ci lui avait enlevé ses biens, demanda instamment qu'il ne fût jamais permis à cette fille de venir prier ni dans le monastère qu'elle avait fondé, ni sur son tombeau. Elle mourut, à ce que je crois, dans la quatre-vingtième année de sa vie, et fut enterrée le huitième jour de mars. Sa fille Berthegonde vint à Tours, mais l'entrée du monastère lui ayant été refusée, elle alla trouver le roi Childebert, et lui demanda l'autorisation de gouverner la communauté à la place de sa mère. Le roi, oubliant le jugement qu'il avait porté en faveur d'Ingeltrude, donna à Berthegonde un autre ordre muni de sa signature, et portant qu'elle devait s'emparer de tout ce qu'avaient possédé son père et sa mère, et enlever du monastère tout ce qu'Ingeltrude y avait laissé. Elle vint avec cet ordre, et enleva tellement tout le mobilier de la maison, qu'elle n'y laissa que les murs; puis elle réunit une troupe de gens coupables de toute espèce de crimes, et disposés à toute sorte d'excès, qui emportèrent tous les fruits provenant même des autres domaines donnés à la communauté par la dévotion des fidèles. Les déportemens qu'elle commit dans ce lieu sont au-dessus de tout ce qu'on pourrait dire. Après s'être emparée des objets dont nous venons de parler, elle retourna à Poitiers, en vomissant beaucoup d'accusations fausses contre l'abbesse, qui était sa proche parente.

XIII. Dans ce temps-là un de nos prêtres, infecté du venin de l'hérésie saducéenne, niait la résurrection future; et comme nous lui assurions qu'elle avait été pré-

dite par les saintes Écritures, et enseignée par l'autorité des traditions apostoliques, il répondit : « Il est évident « que c'est l'opinion générale, mais il n'est pas certain « pour moi que la chose soit ainsi ; car le Seigneur, irrité « contre le premier homme, qu'il avait formé de sa main « sacrée, lui dit : *Vous mangerez votre pain à la sueur « de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en « la terre, d'où vous avez été tiré ; car vous êtes poudre, « et vous retournerez en poudre* (1). Que répondrez-« vous à cela, vous qui prêchez la résurrection future ? « Dieu ne promet point, en effet, de ressusciter plus tard « l'homme retourné dans la poussière. » Je lui répondis : « Je ne pense pas qu'aucun catholique ignore ce qu'ont « dit à ce sujet et le Seigneur notre Rédempteur lui-même, « et les Pères qui nous ont précédés. Ainsi, dans la « Genèse, lorsque les patriarches mouraient, Dieu disait : « *Tu seras réuni à ton peuple, tu mourras dans une « heureuse vieillesse* (2). De même il dit à Caïn : *La « voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à « moi* (3) ; d'où il paraît clairement que les âmes vivent « après qu'elles sont sorties du corps, et qu'elles attendent « avec anxiété la résurrection future. Il est encore écrit « de Job : *Il ressuscitera dans la résurrection des morts.* « Et le prophète David, bien qu'il parle au nom du Sei-« gneur, prévoit cependant la résurrection lorsqu'il dit : « *Celui qui dort ne pourra-t-il donc pas se relever ?* « c'est-à-dire, celui qui est frappé du sommeil de la mort « ne se trouvera-t-il pas à la résurrection ? Isaïe enseigne

(1) Genes., III, 19.
(2) Genes., XXV, 8.
(3) Genes., IV, 10.

« aussi que les morts ressusciteront de leur tombeau. De « même le prophète Ézéchiel nous enseigne évidemment « la résurrection future, lorsqu'il nous raconte que des os « desséchés se couvrent de peau, que des nerfs les rattachent, des veines les colorent, que le souffle de l'esprit « les anime, et que l'homme se réforme. Ce fut encore « un indice manifeste de la résurrection lorsque les os « d'Élisée, touchant un cadavre inanimé, le rendirent à « la vie par un miracle. Il en est de même de la résur« rection de Notre Seigneur, qui ressuscita le premier « d'entre les morts, fit mourir la mort, et donna la vie « aux morts dans leur tombeau. — Que le Seigneur fait « homme, répondit le prêtre, soit mort et ressuscité, je « ne le mets pas en doute, mais je n'admets pas que les au« tres morts ressuscitent. — Et quelle nécessité, repris-je « alors, y avait-il pour le Fils de Dieu de descendre du ciel, « de se revêtir de chair, de subir la mort, de pénétrer « aux enfers, si ce n'est pour empêcher que l'homme qu'il « avait formé ne restât dans une mort éternelle? Les « âmes des justes, qui jusqu'à sa passion étaient retenues « captives par le geôlier de l'enfer, furent relâchées à « sa venue. En descendant aux enfers il dispersa les « ténèbres devant une lumière nouvelle, et emmena avec « lui les âmes de ces justes, afin qu'elles n'eussent pas « à souffrir plus long-temps dans l'attente de la liberté, « suivant ces paroles : *Et les morts se relèveront dans « leur tombeau.* » Et le prêtre dit : « Des os réduits en « poussière peuvent-ils être ranimés de nouveau, et former « un homme vivant? » Je répondis : « Nous croyons que « l'homme, fût-il encore plus réduit en poussière, fût-il « dispersé sur les eaux et sur la terre par la force du « vent, il ne serait pas difficile à Dieu de le rappeler à la

« vie. — Je crois, reprit le prêtre, que vous êtes tout-à-fait « dans l'erreur, lorsque vous vous efforcez d'appuyer par « des paroles séduisantes une grande fausseté, en disant « que ce qui a été déchiré par les bêtes, englouti par les « eaux, dévoré par la gueule des poissons, réduit en « excrément, rendu après avoir été digéré, décomposé « par le séjour au fond des eaux, ou détruit dans la terre « par la putréfaction, ressuscitera un jour. » A cela je répondis : « Tu as mis en oubli, je pense, ce que dit, dans « l'Apocalypse, Jean l'évangéliste reposant sur le sein du « Seigneur, et dévoilant les secrets des saints mystères : « *Alors*, dit saint Jean, *la mer rendra les morts qui « étaient ensevelis sous ses eaux* (1); ce qui prouve « évidemment que les parties des corps humains dévorés « par les poissons, par les oiseaux ou par les bêtes féroces, seront rassemblées et reformées par le Seigneur « pour la résurrection; car il ne lui sera pas difficile de « réparer ce qui sera perdu, lui qui a créé de rien ce qui « n'existait pas. Il rétablira donc les choses en leur entier, et telles qu'elles étaient d'abord, de manière que « les corps qui vécurent dans ce monde recevront, selon « leurs mérites, le châtiment ou la gloire. Le Seigneur dit « lui-même dans l'Évangile : *Le Fils de l'Homme doit « venir dans la gloire de son Père avec ses anges; et « alors il rendra à chacun selon ses œuvres* (2). Marthe, « doutant de la résurrection de son frère Lazare, disait : « *Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection qui se « fera au dernier jour* (3); et le Seigneur lui dit : *Je suis*

(1) Apocal., xx, 13.
(2) S. Matth., xvi, 27.
(3) S. Jean, xi, 24.

« *la résurrection, la voie, la vérité et la vie* (1). » A cela le prêtre répondit : « Pourquoi donc est-il écrit dans le « Psaume : *Les impies ne ressuscitent point dans le ju-« gement des justes* (2)? — Ils ne ressusciteront pas pour « juger, lui dis-je, mais ils ressusciteront pour être jugés; « car le Juge ne peut s'asseoir avec les impies pour ren-« dre compte de ses actions. — Le Seigneur, reprit-il, dit « dans l'Évangile : *Celui qui ne croit point est déjà « condamné* (3); ainsi donc il sera perdu avant la résur-« rection. » Je lui répondis : « Il est condamné à subir le « supplice éternel, parce qu'il n'a pas cru au Fils unique « de Dieu; mais il ressuscitera en corps pour subir la « peine des péchés qu'il a commis sous sa forme corporelle. « Il ne peut, en effet, être porté de jugement que les morts « ne soient d'abord ressuscités; car, de même que Dieu « retient dans le ciel, comme nous le croyons, ceux qui « sont morts en état de sainteté, au tombeau desquels « s'opèrent des miracles, qui redonnent la vue aux aveu-« gles, redressent les boiteux, guérissent les lépreux, et « rendent aux malades qui le demandent le bienfait de « la santé; de même nous croyons que les pécheurs sont « retenus jusqu'au jour du jugement dans la prison de « l'enfer. » Le prêtre reprit : « Cependant nous lisons dans « les Psaumes : *L'Esprit ne fera que passer dans l'hom-« me, et il n'occupera plus son lieu comme aupara-« vant* (4). » Je lui dis : « Le Seigneur lui-même, dans une « parabole, disait au riche tourmenté par les flammes de « l'enfer : *Vous avez reçu vos biens dans votre vie, et*

(1) S. Jean, XI, 25.
(2) Ps. I, 5.
(3) S. Jean, III, 18.
(4) Ps. CII, 16.

« *Lazare n'y a eu que des maux* (1). Ce riche, en effet, « ne retrouva pas sa pourpre et ses fines étoffes de lin, « ni ses festins délicieux, que lui fournissaient l'air, la « terre et la mer, quand il fut livré à la fureur des « flammes; de même Lazare ne retrouva ni ses plaies « ni la pourriture qui le couvrait sur la porte du riche, « quand il se reposa sur le sein d'Abraham. — Nous lisons « dans un autre psaume, dit le prêtre : *Leur âme étant* « *sortie de leur corps, ils retourneront dans la terre,* « *d'où ils sont sortis, et ce jour-là même toutes leurs* « *vaines pensées périront* (2). — Tu as raison, repris-je : « lorsque l'âme est sortie du corps de l'homme, et que « ce corps est étendu mort, il ne pense plus à ce qu'il « laisse dans le monde. C'est comme si tu disais : Il ne « pense plus à bâtir, à planter, à cultiver son champ; il « ne pense plus à amasser de l'or, de l'argent, et les autres « richesses du monde; cette pensée est éteinte dans le « corps mort, parce que l'Esprit n'est plus en lui. Mais « comment peux-tu douter de la résurrection, lorsque « l'apôtre Paul, par lequel a parlé le Christ lui-même, « l'annonce évidemment par ces paroles : *Nous avons été* « *ensevelis avec le Christ par le baptême pour mourir* « *au péché, afin que, de même qu'il est mort et ressus-* « *cité, nous marchions aussi dans une nouvelle vie* (3). « Et ailleurs : *Nous ressusciterons tous, mais nous ne* « *serons pas tous changés; la trompette sonnera, et les* « *morts ressusciteront en un état incorruptible, et alors* « *nous serons changés* (4). Et ailleurs encore : *Entre les*

(1) S. Luc, XVI, 25.
(2) Ps. CXLV, 4.
(3) S. Paul aux Rom., VI, 4.
(4) S. Paul aux Corinth., Ire épît., XV, 51.

« *étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre; il en* « *arrivera de même dans la résurrection des morts* (1). « Et : *Le corps est mis en la terre plein de corruption,* « *et il ressuscitera incorruptible, etc.* (2). Dans un autre « endroit : *Nous devons tous comparaître devant le* « *tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce* « *qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions* « *qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son* « *corps* (3). Il entend évidemment encore parler de la « résurrection future, lorsqu'il dit aux Thessaloniciens : « *Nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous* « *devez savoir touchant ceux qui dorment, afin que* « *vous ne vous attristiez pas comme font les autres* « *hommes qui n'ont point d'espérance; car si nous* « *croyons que Jésus est mort et ressuscité, nous devons* « *croire aussi que Dieu emmènera avec Jésus ceux qui* « *se seront endormis en lui. Aussi nous vous décla-* « *rons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous* « *qui vivons et qui sommes réservés pour son avène-* « *ment, nous ne préviendrons point ceux qui sont déjà* « *dans le sommeil de la mort; car aussitôt que le signal* « *aura été donné par la voix de l'archange et par le* « *son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même* « *descendra du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-* « *Christ ressusciteront les premiers; puis nous autres* « *qui sommes vivans et qui serons demeurés jusqu'alors,* « *nous serons emportés avec eux dans la nuée pour* « *aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air, et*

(1) S. Paul aux Corinth., Ire épît., xv, 41.

(2) *Ibid.*, 42.

(3) IIe Épît. aux Corinth., v, 10.

« *ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.*
« *Consolez-vous donc les uns les autres par ces vé-*
« *rités* (1). Il y a là-dessus plusieurs témoignages qui « confirment cette opinion. Mais je ne sais pourquoi tu « doutes de la résurrection, que les saints attendent « comme la récompense de leurs mérites, et que redoutent « les pécheurs à cause de leurs crimes. Cette résurrection, « en effet, nous est démontrée par les élémens que nous « voyons : les arbres sont couverts de feuilles en été, et « se dépouillent quand vient l'hiver; puis, quand revient « la saison du printemps, ils semblent renaître, et se « revêtent de feuilles comme ils étaient d'abord. Le même « indice se retrouve dans la semence confiée à la terre : « placée dans le sillon, elle meurt, mais pour renaître « avec une abondance de fruits, comme le dit l'apôtre « Paul : *Insensés que vous êtes, ne voyez-vous pas* « *que ce que vous semez ne prend point de vie s'il ne* « *meurt auparavant* (2)? Tout cela est manifesté au « monde pour lui donner foi en la résurrection. En effet, si « la résurrection future ne devait pas être, que servirait « aux justes d'avoir bien vécu? En quoi le mal qu'ils font « serait-il nuisible aux pécheurs? Que chacun prenne « donc pour règle sa seule volonté, et fasse ce qui lui « plaira, s'il ne doit point y avoir de jugement à venir; « que le méchant ne craigne pas même ce qu'a dit le Sei- « gneur à ses bienheureux apôtres : *Quand le Fils de* « *l'homme viendra dans sa majesté, toutes les nations* « *étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec* « *les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec*

(1) S. Paul aux Thessal., Ire épît., IV, 13-18.
(2) Ire Épît. aux Corinth., XV, 36.

« *les boucs, et placera les brebis à la droite, et les* « *boucs à la gauche. Et il dira à ceux qui sont à sa* « *droite : Venez, vous qui avez été bénis, possédez* « *mon royaume. Il dira aux autres : Retirez-vous de* « *moi, artisans d'iniquités* (1). Et, comme l'enseigne « l'Écriture : *Ceux-ci iront dans le supplice éternel, et* « *les justes dans la vie éternelle* (2). Peux-tu mettre en « doute, lorsque le Seigneur agira ainsi, qu'il y ait une « résurrection des morts et un jugement de leurs œuvres? « Que l'apôtre Paul te réponde donc comme aux autres « incrédules : *Si le Christ n'est pas ressuscité, notre* « *prédication est vaine, et votre foi est vaine aussi* (3). » Le prêtre, ému par ces paroles, s'éloigna de nous, promettant de croire à la résurrection, conformément aux textes des saintes Écritures que nous venons de rapporter.

XIV. Il y avait dans ce temps-là un certain Théodulf, diacre de l'église de Paris, qui avait la prétention de posséder quelque science, et qui, à cause de cela, élevait souvent des discussions. Il quitta la ville de Paris, vint à Angers, et se soumit à l'autorité de l'évêque Audovée, à cause de l'ancienne amitié qu'il avait liée avec lui lorsqu'ils habitaient tous les deux Paris. Il suivit de là que Théodulf fut souvent excommunié par Ragnemod, évêque de la ville de Paris, parce qu'il différait de rentrer dans l'église où il avait été ordonné diacre. Il était devenu si familier avec l'évêque d'Angers, que celui-ci, qui était bon et bienveillant, ne pouvait plus se débarrasser de ses

(1) S. Matth., XXV, 31 *et suiv.*
(2) *Ibid.*, 46.
(3) Ire Épît. aux Corinth., XV, 14.

importunités. L'évêque bâtit une terrasse sur les murs de la ville; un jour qu'après y avoir pris son repas du soir, il en descendait appuyé sur le diacre, celui-ci se trouva tellement ivre qu'à peine pouvait-il marcher; irrité, je ne sais pourquoi, contre le serviteur qui précédait, une lumière à la main, et lui ayant frappé la tête du poing, il ne put maîtriser l'impulsion qu'il s'était donnée, et tomba avec violence du haut du mur, saisissant le mouchoir qui pendait à la ceinture de l'évêque; et l'évêque serait probablement tombé avec lui si un abbé ne l'avait promptement retenu par les pieds. Le diacre, roulant sur des pierres, se brisa les os et les côtes, se rompit les intestins, vomit du sang et rendit l'esprit. C'était un ivrogne et un adultère.

XV. Comme les scandales que le diable avait fait naître dans le monastère de Poitiers devenaient chaque jour plus déplorables, et comme Chrodielde, après avoir, ainsi que nous l'avons dit, réuni autour d'elle des meurtriers, des sorciers, des adultères et des criminels de toute espèce, était toujours prête à exciter des troubles, elle ordonna aux siens de se jeter la nuit dans le monastère, et d'en arracher l'abbesse. Celle-ci, avertie par le bruit que faisaient les assaillans, se fit porter, car elle était tourmentée des douleurs de la goutte, devant la châsse de la sainte croix, afin d'en obtenir assistance. Mais dès que ces hommes furent entrés, ils allumèrent un cierge et se mirent, leurs armes à la main, à la chercher çà et là dans le monastère. Ils entrèrent dans son oratoire, où ils la trouvèrent prosternée contre terre, devant la châsse de la sainte croix. Alors l'un d'eux, plus méchant que les autres, s'approchait déjà d'elle pour la tuer d'un coup

d'épée, lorsque par la coopération, sans doute, de la divine Providence, il fut frappé d'un coutelas par un de ses compagnons. Il tomba à terre baigné dans son sang, et ne put accomplir le projet qu'il avait conçu témérairement. Pendant ce temps-là, la prévôte de la communauté, Justine, avec ses sœurs, ayant éteint le cierge, cacha l'abbesse sous la nappe de l'autel placé devant la croix du Seigneur. Mais les autres surviennent, les lances et les épées nues; ils déchirent les vêtemens des religieuses, et mettent leurs mains en sang; ils s'emparent de la prévôte, que dans l'obscurité ils prennent pour l'abbesse, lui enlèvent son voile, lui arrachent les cheveux, et l'entraînent jusqu'à la basilique de Saint-Hilaire, pour la faire garder par des mains sûres. Comme ils approchaient de la basilique, l'aube commençait à paraître, et ils reconnurent que ce n'était pas l'abbesse qu'ils tenaient; aussitôt ils ordonnent à la religieuse de retourner au monastère, ils y retournent eux-mêmes, s'emparent de l'abbesse, l'entraînent, l'enferment près de la basilique de Saint-Hilaire, dans le lieu qu'habitait Basine, et placent des gardes à sa porte, pour que personne ne pût porter secours à la prisonnière. Ensuite, la nuit étant déjà tombée, ils entrèrent dans le monastère, et n'y trouvant aucune lumière dont ils pussent se servir, ils tirèrent du cellier une cuve qu'on avait autrefois enduite de poix, mais qui était restée vide; ils y mirent le feu, en formèrent comme une espèce de phare, enlevèrent tous les meubles de la maison, ne laissant que ce qu'ils ne purent emporter. Ces choses, qui arrivèrent sept jours avant Pâques, accablèrent l'évêque de douleur; et ne pouvant apaiser cette infernale sédition, il envoya dire à Chrodielde : « Relâche l'abbesse; que durant ces jours-

« si elle ne soit pas retenue en prison; autrement je ne « célébrerai pas la Pâque du Seigneur. Du reste, aucun « cathécumène ne recevra le baptême dans cette ville, « tant que tu n'auras pas fait délivrer l'abbesse des « chaînes qui la retiennent captive; et si tu ne consens à « la mettre en liberté, je rassemblerai les citoyens et « j'irai l'enlever. » Lorsque Chrodielde entendit ces paroles de l'évêque, elle envoya des meurtriers avec ordre, si l'on tentait d'enlever de force sa prisonnière, de l'égorger aussitôt. Dans ce temps-là se trouvait à Poitiers Flavien, nouvellement créé domestique; par son secours, l'abbesse entra et resta cachée dans la basilique de Saint-Hilaire. Sur ces entrefaites des meurtres furent commis au tombeau de sainte Radegonde; et, dans le tumulte, des gens furent égorgés devant la châsse de la sainte croix. Chrodielde, par son insolence, animait chaque jour davantage ces furieux, qui se livraient perpétuellement aux meurtres et à tous les excès dont nous venons de parler; elle en vint à un tel point d'arrogance qu'elle ne traita plus qu'avec mépris sa parente Basine. Celle-ci, alors, commença de se repentir : « J'ai péché, disait-elle, « en m'associant à l'orgueilleuse Chrodielde; voilà qu'elle « me méprise, et que je suis coupable envers l'abbesse. » Elle rentra dans le devoir, s'humilia devant l'abbesse, et lui demanda la paix, et toutes deux n'eurent plus qu'une même pensée et une même volonté. Toutefois de nouveaux troubles s'étant élevés, les gens qui accompagnaient l'abbesse, en résistant à la sédition élevée par Chrodielde, frappèrent un des serviteurs de Basine, qui tomba mort; puis ils se retirèrent avec l'abbesse dans la basilique de Saint-Hilaire. Basine alors quitta l'abbesse et s'en sépara; mais les serviteurs ayant de nouveau pris la fuite, ces

deux femmes refirent la paix comme auparavant; mais dans la suite il s'éleva encore, entre leurs gens, bien des inimitiés. Qui pourra jamais dire toutes les calamités, tous les meurtres, tous les maux de ces temps-là; quand il se passait à peine un jour sans homicide, une heure sans querelles, un seul moment sans pleurs? Tous ces événemens venant à la connaissance du roi Childebert, il envoya une ambassade au roi Gontran, afin que les évêques des deux royaumes étant réunis, ils pussent, par un jugement canonique, remédier à ce qui se passait. Dans ce but, le roi Childebert désigna notre humble personne et l'évêque de Cologne, Ébregisil, et nous ordonna de nous réunir à Marovée, évêque de la ville même de Poitiers. Le roi Gontran fit choix de Gundegisile, de Bordeaux, et de ses comprovinciaux, parce que cet évêque était métropolitain de Poitiers. Mais nous refusâmes cette mission en disant que nous ne nous rendrions sur les lieux que lorsque la violente sédition excitée par Chrodielde aurait été réprimée par le magistrat. On envoya donc à Maccon, alors comte de la ville, un ordre qui lui enjoignait de réprimer la sédition par la force, s'il éprouvait de la résistance. A cette nouvelle, Chrodielde ordonna à ses sicaires de se tenir en armes devant la porte de l'oratoire, de résister au magistrat, et de repousser, s'il le fallait, la force par la force. Le comte fut donc obligé de s'avancer en armes et de réduire les mutins en frappant les uns à coups de bâton, en perçant quelques autres à coups de traits; d'user de l'épée envers les plus opiniâtres. A cette vue, Chrodielde, prenant la croix du Seigneur, dont elle avait jusque là méprisé la puissance, sort au-devant du comte en disant : « De grâce, gardez-vous « d'user de violence envers moi qui suis reine, fille d'un

« roi, cousine d'un autre roi; gardez-vous de le faire, « autrement craignez le jour de la vengeance! » Mais la troupe du comte, s'embarrassant peu de ses paroles, se précipita, comme nous l'avons dit, sur les hommes qui faisaient résistance, les entraîna garrottés hors du monastère, les attacha à des poteaux et les frappa vigoureusement; coupa aux uns les cheveux, aux autres les mains, à d'autres le nez et les oreilles, et la sédition fut apaisée. Alors les évêques qui étaient présens, siégeant au tribunal ecclésiastique, Chrodielde s'y présenta, accusant l'abbesse de griefs et de crimes. Cette abbesse, disait-elle, cachait dans le monastère un homme qui, déguisé en femme, passait pour femme, mais qui était bien certainement un homme, et qui servait l'abbesse avec assiduité : « Le voilà, » dit-elle, en le montrant du doigt. Celui-ci assistait à l'audience avec des habits de femme, comme nous venons de le dire. Il répondit qu'il ne pouvait faire acte de virilité, et que par conséquent son vêtement lui convenait. Il déclara du reste ne connaître l'abbesse que de nom, ne l'avoir jamais vue, ne lui avoir jamais parlé, attendu qu'il habitait à plus de quarante milles de Poitiers. Chrodielde, ne pouvant convaincre l'abbesse de ce crime, ajouta : « Quelle sainteté peut-il y « avoir dans une abbesse qui fait des hommes eunuques, « et les oblige d'habiter avec elle, suivant l'usage du palais « impérial ? » L'abbesse, interrogée, répondit qu'elle ne savait rien de tout cela. Chrodielde ayant fait connaître le nom de cet esclave eunuque, le médecin Réoval se présenta, et dit : « Ce serviteur, étant en bas âge, avait du « mal à la cuisse, et l'on commençait à désespérer de lui. « Sa mère alla trouver sainte Radegonde pour qu'elle en « fît prendre soin. Celle-ci m'appela, et m'ordonna de

« le soulager si je pouvais. Alors, comme je l'avais vu « faire autrefois à Constantinople par les médecins, je lui « coupai les testicules, et je le rendis guéri à sa mère affli- « gée. Je n'ai pas su que l'abbesse ait eu connaissance de ce « fait. » Chrodielde, ne pouvant encore trouver l'abbesse coupable, se mit à porter contre elle plusieurs autres accusations graves. Ses assertions et les réponses qui y furent faites se trouvant reproduites dans le jugement qui intervint, il est plus convenable d'insérer ici ce jugement.

TEXTE DU JUGEMENT PORTÉ CONTRE CHRODIELDE ET BASINE.

XVI. « A nos seigneurs, rois très glorieux, les évêques « qui furent présens. Par la faveur de Dieu, la religion « porte avec raison ses intérêts à la connaissance des « princes pieux et catholiques qui furent donnés au « peuple, et auxquels ce pays a été cédé, parce qu'elle « comprend, par les lumières du Saint-Esprit, qu'elle s'as- « socie aux décrets de ceux qui gouvernent et se fortifie « par eux. D'après votre ordre, nous nous sommes réunis « dans la ville de Poitiers, à cause des troubles élevés dans « le monastère de Radegonde de sainte mémoire, afin de « juger contradictoirement les altercations qui ont éclaté « entre l'abbesse dudit monastère et les religieuses, qui, « par une déplorable résolution, ont quitté leur demeure. « Les parties appelées, on demanda à Chrodielde et à « Basine pourquoi elles avaient si témérairement violé leur « règle en brisant, pour s'enfuir, les portes du monastère, « et amené ainsi le désordre dans la congrégation réunie « en ce lieu. Elles répondirent qu'elles étaient parties

« parce qu'elles ne pouvaient plus supporter la faim, la « nudité, et par-dessus tout les mauvais traitemens. Elles « ajoutèrent que diverses personnes venaient, contre « toute convenance, se laver dans la salle de bain du « monastère; que l'abbesse passait son temps à jouer; que « des séculiers venaient manger avec elle, et qu'enfin des « fiançailles avaient été célébrées dans la maison. Elles « disaient que la même abbesse avait osé faire des vête-« mens à sa nièce, avec un dessus d'autel, d'une étoffe « de soie; qu'elle avait de sa propre autorité enlevé les « feuilles d'or qui entouraient ce dessus d'autel, et les « avait criminellement placées autour du cou de sa nièce; « qu'elle avait, de plus, fait à sa nièce une bandelette « ornée d'or, pour jouer des scènes de comédie dans l'in-« térieur du monastère. L'abbesse, interrogée sur ce qu'elle « avait à répondre, dit : Quant à la faim qu'elles préten-« dent avoir soufferte, autant que la pénurie des temps l'a « permis, elles n'ont jamais éprouvé une grande priva-« tion; et au sujet des vêtemens, si l'on visitait les cof-« fres des religieuses, on trouverait qu'elles possèdent « plus d'effets qu'il n'est nécessaire. Touchant l'accusation « relative aux bains, elle rapporta que ces bains avaient « été construits pendant le carême; et qu'à cause de « l'âcreté de la chaux, et afin que la nouveauté de la « construction ne pût être dangereuse pour les baigneuses, « sainte Radegonde avait ordonné que les serviteurs du « monastère en usassent librement, jusqu'à ce que toute « odeur capable de nuire eût disparu : que ces bains « avaient ainsi été à l'usage des serviteurs durant tout le « carême et jusqu'à la Pentecôte. A cela, Chrodielde « répondit que dans la suite aussi plusieurs personnes s'y « lavèrent en différens temps. L'abbesse reprit qu'elle

« désapprouvait le fait, et que, du reste, elle ignorait s'il « avait eu lieu. Puis accusant à son tour les religieuses, elle « leur demanda, puisqu'elles avaient vu la chose, pourquoi « elles n'étaient pas venues l'avertir. Quant au jeu, elle « dit, qu'ayant joué du vivant de dame Radegonde, elle « ne regardait pas cela comme une grande faute; que « d'ailleurs il n'était défendu de jouer, ni par la règle « écrite, ni par les canons. Mais, sur l'ordre des évêques, « elle promit d'accomplir religieusement la pénitence qui « lui serait infligée. Elle dit aussi, au sujet des repas, « qu'elle n'avait établi aucune coutume nouvelle, et qu'elle « n'avait fait que ce qui se faisait sous dame Radegonde: « qu'elle avait offert aux fidèles chrétiens des eulogies, « mais qu'on ne saurait prouver qu'elle eût mangé avec « eux. Elle dit, relativement aux fiançailles, qu'elle avait « reçu en présence de l'évêque, des clercs et des seigneurs, « des arrhes pour sa nièce, qui était orpheline, et que, « s'il y avait du mal à cela, elle en demandait publique- « ment pardon; mais qu'alors même il n'y avait point eu « de festin dans le monastère. Au sujet de la nappe d'au- « tel, elle présenta une religieuse noble qui lui avait fait « présent d'un manteau de soie provenant de ses parens, « après en avoir coupé un morceau, pour l'employer à sa « fantaisie; que du restant elle avait fait, le mieux qu'elle « avait pu, un parement d'autel; et qu'enfin les rognures « de ce parement lui avaient servi pour orner de pourpre « la tunique de sa nièce qui servait alors dans le mo- « nastère : tout cela fut confirmé de point en point par « Didimie la donatrice. Quant aux feuilles d'or et à la « bandelette ornée d'or, l'abbesse appela en témoignage « Maccon, votre serviteur, alors présent, qui déclara qu'il « avait remis à l'abbesse, de la part du fiancé de sa

« nièce, vingt sous d'or; que le tout s'était fait publique-
« ment, et que les biens du monastère n'étaient pour
« rien là dedans. Chrodielde et Basine, interrogées pour
« savoir si, ce qu'à Dieu ne plaise, elles reprochaient
« quelque adultère à l'abbesse, quelque meurtre, quelque
« maléfice ou quelque crime capital, répondirent qu'elles
« n'avaient à lui reprocher que les choses qu'elles avaient
« exposées, et qu'elles l'accusaient d'avoir faites contre la
« règle. Enfin elles nous présentèrent des religieuses que
« nous croyions innocentes, mais qui étaient enceintes
« par suite des péchés qui avaient amené la dispersion
« de la communauté, et de la possibilité où elles furent
« pendant plusieurs mois, les malheureuses, de faire tout
« ce qu'il leur plut sans le contrôle de l'abbesse. Tout
« cela ayant été discuté par ordre, et l'abbesse n'ayant
« été trouvée coupable d'aucun crime qui pût entraîner
« sa destitution, nous l'avons exhortée et admonestée pa-
« ternellement, pour des fautes légères, à ne plus s'expo-
« ser à encourir de réprimande par la suite. Alors nous
« avons examiné la cause des parties adverses, coupables
« de bien plus grands crimes, en ce qu'elles avaient mé-
« prisé l'exhortation que leur évêque leur avait faite dans
« leur monastère pour les empêcher d'en sortir; qu'elles
« avaient foulé aux pieds et abandonné dans le mona-
« stère le pontife avec le dernier mépris; qu'elles avaient
« brisé les serrures et les portes; qu'elles étaient parties
« sans motif en entraînant d'autres religieuses dans leur
« péché; que, de plus, l'évêque Gondégisil et ses suffra-
« gans, mandés pour cette affaire, étant venus à Poitiers
« par ordre du roi, et ayant invité les religieuses à com-
« paraître devant eux au monastère, elles avaient méprisé
« cette citation; que les évêques s'étant rendus à la basi-

« lique du bienheureux Hilaire, où elles s'étaient retirées, « s'étant avancés vers elles comme il convient à la sol- « licitude pastorale, elles excitèrent une émeute pendant « qu'ils les exhortaient, frappèrent de bâtons les évêques « et leurs diacres, et répandirent dans la basilique le sang « des prêtres. Plus tard, lorsque, par l'ordre des rois nos « seigneurs, le vénérable prêtre Theuthaire vint pour la « même cause, et qu'on eut fixé l'époque du jugement, « au lieu d'attendre qu'il fût prononcé, elles assiégèrent « séditieusement le monastère, mirent le feu aux tonnes « dans la cour, brisèrent les poteaux des portes avec des « leviers et des haches et les brûlèrent, maltraitèrent et « blessèrent les religieuses jusque dans leurs oratoires, pil- « lèrent le monastère, déshabillèrent l'abbesse, la traînèrent « par les cheveux, la livrèrent à la dérision dans les rues, et « la renfermèrent dans un lieu où, si elle n'était pas enchaî- « née, du moins elle n'était pas libre. Quand vint le jour « de Pâques, fête à célébrer dans tous les siècles, l'évêque « ayant offert une somme pour que la prisonnière pût « assister au moins au baptême, sa voix ni ses prières ne « purent rien obtenir; Chrodielde répondit qu'elle n'avait « ni su ni ordonné une telle action, ajoutant même que « c'était un signe fait par elle qui avait empêché l'abbesse « d'être tuée : d'où l'on peut conclure ce qu'il fallait enten- « dre par la cruauté qu'on leur reprochait d'avoir montrée « en tuant un esclave du monastère qui s'était réfugié au « tombeau de sainte Radegonde, et de n'avoir pas atté- « nué par leur repentir leurs fautes toujours croissantes. « Cependant étant entrées dans le monastère, dont elles « s'étaient emparées pour elles-mêmes, refusant d'obéir « aux ordres des rois, qui demandaient qu'on livrât ces « séditieux aux magistrats, elles résistent par les armes,

« et repoussent criminellement le comte et le peuple à « coups de flèches et de traits. Lorsqu'elles sortent de « nouveau pour se présenter au tribunal, ces filles ont « en secret, indûment, sans pudeur et criminellement, « tiré de l'église la croix sainte et vénérée, qu'elles ont « ensuite été obligées d'y reporter : tous crimes reconnus « capitaux, qui sont restés impunis, qui se sont même con- « tinuellement accrus de nouveaux crimes. Et comme nous « leur avions dit qu'elles devaient demander à l'abbesse « pardon de leurs fautes, ou réparer le mal qu'elles avaient « causé, elles ont refusé de le faire, et ont persévéré tou- « jours davantage dans l'intention de tuer l'abbesse; ce « qu'elles ont publiquement déclaré. Nous avons donc « ouvert et consulté les canons, et il nous a paru de toute « justice que l'abbesse fût rétablie dans sa dignité, et que « les deux coupables fussent privées de la communion « jusqu'à ce qu'elles aient fait une pénitence suffisante. « Nous avons donc, en vertu de votre ordre, en tant « qu'il appartenait à l'autorité ecclésiastique, après avoir « interrogé les canons, et sans aucune acception de per- « sonnes, décidé que les choses se feraient ainsi. Du « reste, en ce qui concerne les effets du monastère et les « chartes de nos seigneurs les rois, vos prédécesseurs, en- « levés du même lieu, et que les religieuses avouent pos- « séder, mais que dans leur désobéissance elles refusent « absolument de rendre, c'est à votre autorité royale, à « votre piété et à votre puissance, qu'il appartient de faire « remettre les choses en état, afin que la récompense de « vos bienfaits et de ceux des princes vos prédécesseurs « soit éternelle. Vous ne devez pas non plus permet- « tre, de crainte qu'il n'en arrive pis encore, qu'elles « retournent ou tentent de retourner dans le lieu qu'elles

« ont ruiné par leur sacrilége impiété. Qu'avec l'aide du « Seigneur tout ce qui appartient à Dieu lui soit rendu « dans son intégrité sous des rois catholiques, et que la « religion ne perde rien; que les préceptes des Pères et « des canons étant maintenus, profitent au culte, et tour- « nent à votre bénéfice. Que le Christ Notre Seigneur « vous soutienne et vous guide; qu'il vous accorde un « long règne et le bonheur éternel. »

XVII. Lorsque, en vertu de ce jugement, les religieuses eurent été suspendues de la communion, et l'abbesse rétablie dans le monastère, celles-là allèrent trouver le roi Childebert, et, ajoutant crime sur crime, lui désignèrent certaines personnes, qui non seulement, dirent-elles, vivaient en adultère avec l'abbesse, mais encore portaient chaque jour des messages à Frédegonde, ennemie du roi. Childebert, sur cet avis, envoya des gens chargés de lui amener enchaînées les personnes qu'on lui désignait; mais lorsqu'on mit ces personnes en jugement, on ne les trouva coupables d'aucun crime, et elles furent renvoyées.

XVIII. Quelque temps auparavant, le roi étant entré dans l'oratoire de sa maison de Marlheim, ses serviteurs virent de loin un homme inconnu qui se tenait debout. « Qui es-tu, lui dirent-ils, d'où viens-tu, et que fais-tu « ici? car tu n'es pas connu de nous. » Et comme il répondit : « Je suis un des vôtres, » ils le jetèrent aussitôt hors de l'oratoire, et on l'interrogea. Il avoua sur-le-champ qu'il était envoyé par Frédegonde pour tuer le roi. « Nous « sommes douze hommes, dit-il, qui avons été envoyés: « six sont venus ici, les six autres sont restés à Soissons « pour surprendre le fils du roi. Pour moi, j'attendais

« l'occasion de frapper le roi Childebert dans son oratoire; mais, saisi de frayeur, je n'ai pas osé exécuter « mon projet. » Dès qu'il eut dit ces paroles, on le livra aux plus cruels supplices, et il fit connaître ses associés. On alla les chercher en divers lieux: les uns furent enfermés en prison, d'autres eurent les mains coupées; à d'autres on coupa le nez et les oreilles, puis ils furent livrés à la risée publique. Cependant la plupart de ceux qu'on avait pris, redoutant le supplice qu'on leur préparait, se percèrent eux-mêmes de leur épée; quelques uns moururent dans les tourmens, afin que la vengeance du roi fût accomplie.

XIX. Sunnigisil fut de nouveau livré à la torture, et frappé chaque jour à coups de verges et de lanières. Lorsque ses plaies abcédaient et commençaient à se fermer, on les rouvrait en recommençant à le faire souffrir. Au milieu de ces supplices il s'avoua coupable, non seulement de la mort du roi Chilpéric (1), mais encore de plusieurs autres crimes. Il ajouta dans ses aveux qu'Égidius, évêque de Reims, avait été complice de Rauching, d'Ursion et de Berthefred, dans le projet de tuer le roi Childebert. L'évêque fut aussitôt enlevé et conduit

(1) Selon Had. de Valois, il faudrait lire *Childebert*. Il ne lui paraît pas possible qu'un grand d'Austrasie, honoré dans le palais de Childebert par la reine Frédegonde, regardée comme l'auteur de la mort de Chilpéric, ait été choisi pour aller tuer ce même Chilpéric, attendu surtout que Frédegonde avait en Neustrie une foule d'hommes toujours prêts à exécuter les crimes qu'elle projetait. Cependant Childebert n'était pas encore mort lorsque Grégoire écrivait ce chapitre; de sorte qu'il faudrait, en adoptant la correction de Valois, entendre ce qui est dit ici du projet conçu par Rauching, de faire périr le roi Childebert. (Ruin.)

à la ville de Metz, quoiqu'il fût accablé par une longue maladie. Il resta là sous bonne garde, et le roi convoqua les évêques pour venir discuter sa cause. Ceux-ci devaient se réunir au commencement du mois d'octobre dans la ville de Verdun; mais le roi, blâmé par les autres évêques d'avoir, sans l'entendre, enlevé Égidius de sa ville, et de l'avoir fait incarcérer, permit à cet évêque de retourner à Reims, et adressa, comme nous l'avons dit, des lettres à tous les évêques de son royaume, afin qu'ils se rendissent au milieu du mois de novembre dans la ville de Metz, pour le procès d'Égidius. Il y avait alors de fortes pluies, de l'eau partout; le froid était intolérable, les chemins étaient détrempés de boue, les rivières hors de leur lit. Cependant les évêques ne purent résister aux ordres du roi; ils se réunirent, et vinrent à la ville de Metz, où se trouva aussi Égidius. Le roi accusa l'évêque d'être ennemi de sa personne et traître à son pays, et désigna le duc Ennodius pour poursuivre l'affaire. La première question du duc fut celle-ci : « Dis-moi, évêque, comment as-tu pu trahir le « roi dans une ville qui lui appartient, et dans laquelle tu « étais honoré de l'épiscopat, et rechercher l'amitié du « roi Chilpéric, qu'on sait avoir toujours été l'ennemi du « roi notre seigneur, dont il a tué le père, condamné la « mère à l'exil, envahi le royaume? Comment, dans ces « villes mêmes qu'il a, comme nous le disons, soumises à « son pouvoir par une injuste invasion, as-tu obtenu de « lui des biens du fisc? » A cela l'évêque répondit : « Je ne « puis nier que je ne sois l'ami du roi Chilpéric, mais les « intérêts du roi Childebert n'ont point eu à souffrir de « cette amitié. Pour les biens dont tu parles, je les pos- « sède en vertu des chartes du roi Childebert. » Et comme il produisait publiquement ces chartes, le roi nia les avoir

accordées. On fit appeler Otton, qui dans ce temps-là avait été référendaire, et dont la signature paraissait suspecte; il vint, et nia avoir signé; sa main avait été contrefaite dans la souscription des diplômes. Sur ce premier point l'évêque fut donc trouvé faussaire. On produisit ensuite des lettres qu'il avait écrites à Chilpéric, et dans lesquelles se trouvaient beaucoup d'injures contre Brunehaut. On en montra d'autres de Chilpéric à l'évêque, où on lisait entre autres choses : «Tant que la racine n'est « pas coupée, la tige qui sort de terre ne sèche pas.» Ce qui signifie évidemment qu'il fallait d'abord venir à bout de Brunehaut pour accabler ensuite son fils. L'évêque se défendit d'avoir envoyé des lettres en son nom, et d'en avoir reçu les réponses de Chilpéric. Mais on fit comparaître l'un de ses serviteurs investi de sa confiance, qui possédait cette correspondance en notes tironiennes dans le recueil des chartes de l'évêque. Il n'y eut donc aucun doute pour les juges que les lettres n'eussent été adressées à l'accusé. On produisit ensuite des pactes comme faits au nom des rois Childebert et Chilpéric, dans lesquels il était écrit que les deux rois, après avoir détrôné le roi Gontran, partageraient entre eux son royaume et ses villes. Le roi nia que la chose eût été faite de son consentement, et dit : «Pourquoi as-tu excité mes oncles l'un contre l'autre, de « manière à faire naître la guerre civile entre eux? Il en « est résulté qu'une armée a été mise sur pied, que la ville « de Bourges, le pays d'Étampes, le château de Melun, « ont été dévastés et dépeuplés; cette guerre a fait périr « beaucoup d'hommes, dont au jour du jugement Dieu, je « pense, te redemandera les âmes.» L'évêque ne put nier, car les écrits avaient été trouvés dans une cassette du cabinet du roi Chilpéric, et ils étaient tombés entre les mains du

roi lorsque, après la mort de Chilpéric, ses trésors avaient été enlevés de Chelles, terre qui dépendait de la ville de Paris, et de là apportés au roi. Comme la discussion sur des sujets de ce genre traînait en longueur, l'abbé de la basilique de saint Remi, Épiphane, survint, et déposa qu'il avait reçu deux mille sous d'or et beaucoup de joyaux pour rester attaché au roi Chilpéric. Les messagers qui avaient été envoyés avec l'évêque près du même roi comparurent aussi, et dirent : « Il nous laissa, et parla « très long-temps seul avec le roi ; et nous ne comprîmes « ce qu'ils s'étaient dit, que lorsque nous connûmes plus « tard les malheurs qui viennent d'être signalés. » Comme l'évêque niait, l'abbé, qui avait toujours été initié à ses desseins, fit connaître le lieu et la personne ; il dit où et par qui avaient été apportés les sous d'or dont on vient de parler, et raconta avec détail ce qui s'était passé, c'est-à-dire l'accord qui avait été fait pour la ruine du royaume et de la personne du roi Gontran. L'évêque, convaincu de ces faits, finit par tout avouer. Les évêques appelés pour le juger, voyant qu'un prêtre du Seigneur s'était rendu coupable de si grands crimes, supplient en soupirant qu'on lui accorde trois jours pour se recueillir en lui-même, dans l'espoir qu'il trouverait quelque moyen de se justifier des actes coupables dont on l'accusait. Quand vient le troisième jour, les juges s'assemblent dans l'église, et demandent à l'évêque s'il a quelque excuse à présenter ; mais il répond avec confusion : « Ne tardez « pas davantage à prononcer la sentence d'un coupable : « je reconnais que je mérite la mort en punition du crime « de lèse-majesté, parce que j'ai toujours agi contre les « intérêts du roi et de sa mère. C'est moi, je le confesse, « qui, par mes conseils, fus cause des guerres qui ont eu

« lieu et qui ont dépeuplé plusieurs pays de la Gaule. » Alors les évêques, déplorant le crime de leur frère, le dépouillèrent de sa dignité sacerdotale, conformément aux dispositions des canons, mais obtinrent pour lui la vie sauve. Il fut aussitôt conduit dans la ville d'*Argentorat*, qu'on appelle maintenant Strasbourg, et condamné à y rester en exil. On donna son évêché à Romulf, fils du duc Loup, déjà honoré de la prêtrise, et l'on enleva à Épiphane ses fonctions d'abbé de Saint-Remi. On trouva des masses considérables d'or et d'argent dans le trésor de cet évêque, et ces richesses, fruit de son iniquité, furent portées dans les trésors du roi; mais ce qu'on trouva chez lui des tributs ou des autres comptes de l'église, y fut laissé.

XX. Dans le même synode, Basine, fille du roi Chilpéric, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait été, avec Chrodielde, séparée de la communion, se jeta aux pieds des évêques, demanda pardon, et promit de rentrer dans le monastère pour y vivre en bon accord avec l'abbesse, et sans s'écarter en rien de la règle. Chrodielde, au contraire, protesta que, tant que l'abbesse Leubovère resterait dans le monastère, jamais elle n'y rentrerait. Mais le roi ayant demandé le pardon de toutes les deux, elles furent reçues à la communion, et renvoyées à Poitiers, où Basine devait, comme nous l'avons dit, rentrer dans le monastère, où Chrodielde devait habiter une campagne que le roi lui avait donnée, et qui avait appartenu autrefois à Waddon, dont il a été question précédemment.

XXI. Les fils du même Waddon parcouraient le Poitou, en commettant des crimes, des meurtres et des vols nom-

breux. Peu de temps auparavant ils s'étaient jetés sur des marchands, les avaient égorgés à la faveur de l'obscurité de la nuit, et avaient enlevé leurs marchandises. Ils tuèrent aussi, par surprise, un autre homme revêtu de la puissance tribunitienne (1), et pillèrent ce qu'il possédait. Le comte Maccon, s'efforçant de réprimer leurs excès, ils se disposèrent à aller trouver le roi; et lorsque le comte vint apporter, selon l'usage, ce qui était dû au fisc, ils se présentèrent au prince, et lui firent présent d'un grand baudrier orné d'or et de pierres précieuses, et d'une épée magnifique dont la poignée était aussi enrichie d'or et de pierreries d'Espagne. Lorsque le roi eut la certitude qu'ils avaient réellement commis les crimes dont il avait entendu parler, il les fit charger de chaînes et livrer au supplice. Pendant qu'on les torturait, ils firent connaître où étaient cachés les trésors que leur père avait, comme nous l'avons dit, enlevés à Gondovald. Aussitôt on envoya, pour chercher ces trésors, des hommes qui trouvèrent une immense quantité d'or, d'argent et de divers objets ornés d'or et de pierres précieuses, et qui apportèrent le tout dans les trésors du roi. L'aîné des fils de Waddon eut ensuite la tête tranchée, et le plus jeune fut envoyé en exil.

XXII. Childéric le Saxon, auteur de divers crimes, tels que meurtres, séditions et autres attentats en grand nombre, gagna la ville d'Auch, où sa femme possédait des biens. Le roi, averti de ses déportemens, avait donné ordre de le tuer; mais une nuit il s'enivra tellement, qu'il

(1) Ici le tribun est probablement le même que plus tard on appela ordinairement centenier.

fut suffoqué par le vin, et qu'on le trouva mort sur son lit. C'était lui, assurait-on, qui avait donné le signal du crime commis par Chrodielde, comme nous l'avons dit plus haut, dans la basilique de Saint-Hilaire, sur les prêtres du Seigneur. S'il en est ainsi, Dieu vengea l'injure de ses serviteurs.

XXIII. Dans la même année la terre fut, pendant la nuit, éclairée d'une telle clarté, qu'on se serait cru en plein midi. On vit aussi pendant la nuit des globes de feu parcourir fréquemment le ciel et illuminer le monde. Il y eut incertitude sur l'époque de la fête de Pâque, parce que, dans son cycle, Victorius avait écrit qu'elle tombait le quinzième jour de la lune; mais afin que les chrétiens ne célébrassent pas cette solennité en même temps que les juifs, il avait ajouté : «Pour les Latins le vingt-« deuxième.» Ce fut cause que, dans plusieurs églises des Gaules, la fête fut célébrée le quinzième jour de la lune. Pour nous, nous la célébrâmes le vingt-deuxième; et d'après les informations que nous prîmes avec soin, les fontaines qui, en Espagne, ont coutume de se remplir miraculeusement le jour de Pâque, se remplirent le jour que nous avions choisi. Il y eut un grand tremblement de terre le 14 juin au point du jour, au moment où la lumière commençait à paraître. Il y eut éclipse de soleil au milieu du mois d'octobre; et le jour fut tellement affaibli, qu'il faisait à peine aussi clair que pendant la nuit lorsque le croissant de la lune est à son cinquième jour. Il y eut en automne de grandes pluies et de violens tonnerres; les eaux grossirent considérablement. Une épidémie inguinale fit de grands ravages dans les villes de Viviers et d'Avignon.

XXIV. La seizième année du roi Childebert et la trentième du roi Gontran (1), il vint à Tours, des pays d'outremer, un évêque nommé Simon. Il nous annonça la destruction de la ville d'Antioche, et affirma qu'il avait été emmené captif d'Arménie en Perse. Le roi des Perses, ayant fait irruption sur le territoire des Arméniens, avait enlevé du butin, brûlé des églises, et, comme nous l'avons dit, emmené cet évêque captif avec tout son peuple. Les Perses s'étaient efforcés aussi de mettre le feu à la basilique des quarante-huit martyrs mis à mort dans ce pays, et dont nous avons parlé dans le livre des Miracles (2). A cet effet ils avaient rempli cette basilique d'un amas de bois mêlé de poix et de graisse de porc, et y avaient appliqué des torches allumées; mais le feu ne put jamais prendre aux matériaux qu'ils avaient préparés. Frappés des merveilles de Dieu, ils se retirèrent. Un autre évêque ayant appris la captivité de celui dont nous parlons, envoya sa rançon au roi des Perses par des hommes à lui. Le roi l'ayant reçue, relâcha le captif, qui, en quittant ce pays, vint dans les Gaules pour y demander quelques consolations aux âmes pieuses, et nous raconta tout ce qui précède. Il y avait à Antioche un homme très charitable, ayant une femme et des enfans. Depuis qu'il avait eu quelque chose en propre, il n'avait jamais laissé passer un jour sans avoir un pauvre à sa table. Une fois ayant parcouru la ville jusqu'au soir, et n'ayant trouvé aucun pauvre avec lequel il pût partager son repas, il sortit hors des murs au moment où la nuit commençait à tomber, et il rencontra un homme vêtu de blanc qui se tenait debout

(1) L'an 591.
(2) Lib. 1 *de Gloria Confess.*, chap. 96.

avec deux autres. En le voyant il fut, comme Loth, dont il est parlé dans l'histoire ancienne (1), saisi de frayeur, et il lui dit : « Mon seigneur est peut-être étranger ; qu'il « daigne visiter la maison de son serviteur, y prendre son « repas, et s'y reposer sur un lit. Quand le matin sera « venu, vous suivrez votre route par où il vous plaira. » Alors le plus âgé des trois, tenant un mouchoir dans sa main, lui dit : « Homme de Dieu, pourrais-tu, avec votre « Siméon, sauver cette ville de la destruction? » Et levant la main, il secoua son mouchoir sur une moitié de la ville, et aussitôt croulèrent tous les édifices et toutes les constructions. Les vieillards furent écrasés avec les enfans, les maris avec leurs femmes, et l'un et l'autre sexe y trouvèrent la mort. A cette vue, et comme anéanti par la présence de cet inconnu et par le fracas de cette destruction, notre homme se précipita contre terre, et resta pour ainsi dire frappé de mort. L'inconnu alors éleva de nouveau la main qui tenait le mouchoir, pour le secouer sur l'autre moitié de la ville; mais ses deux compagnons le retinrent, et le conjurèrent, au nom des choses les plus sacrées, d'épargner le reste de la cité. Il s'apaisa, arrêta sa main, et relevant l'homme qui s'était jeté contre terre, il lui dit : « Regagne ta demeure sans crainte ; tes « fils, ta femme, ta maison tout entière sont sauvés ; au« cun des tiens n'a péri. Tu as été protégé par l'assiduité « de tes prières et par les aumônes que chaque jour tu « fais aux pauvres. » Comme il disait ces mots, ils disparurent tous les trois, et l'homme ne les revit plus. Lorsqu'il fut rentré dans la ville, il en trouva la moitié détruite et abîmée, et, avec elle, les hommes et les ani-

(1) Genes., chap. xix.

maux. On retira dans la suite qnelques morts de dessous les ruines; le petit nombre qui furent retirés vivans étaient tout mutilés. Ils ne furent donc pas vains, les avertissemens que cet homme avait reçus pour ainsi dire de l'ange du Seigneur; car, arrivé à sa maison, il la trouva sauve, et il n'eut à pleurer que sur la mort de ses proches qui avaient péri dans d'autres maisons. La main du Seigneur l'avait protégé, lui et les siens, au milieu des impies, et il fut sauvé de la mort, comme autrefois Loth à Sodome.

XXV. La maladie dont j'ai souvent parlé envahit, dans les Gaules, la province de Marseille, et une grande famine désola les villes d'Angers, de Nantes et du Mans. Ce furent les commencemens de ces maux dont le Seigneur parle dans l'Évangile : *Il y aura des pestes, des famines et des tremblemens de terre en divers lieux; et il s'élevera de faux christs et de faux prophètes qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire les élus* (1). Ce fut ainsi qu'il en arriva dans ce temps. Un homme de Bourges, comme il l'a dit lui-même dans la suite, étant entré dans une forêt pour y couper du bois dont il avait besoin pour quelque ouvrage, y fut entouré d'un essaim de mouches, et en demeura fou pendant deux ans : ce qui doit faire penser que ces mouches avaient été envoyées par la méchanceté du diable. Ensuite, ayant traversé les villes voisines, il alla dans la province d'Arles, où, s'étant vêtu de peaux, il se voua à la prière comme un religieux. Puis il reçut du séducteur des hommes la faculté trompeuse de deviner

(1) Matth., XXIV, 7, 24; Marc, XIII, 22.

l'avenir. Passant à de plus grands crimes, il sortit de sa retraite, quitta la province dont j'ai parlé, et entra dans le pays de Gévaudan, se donnant pour grand, et ne craignant pas de se dire le Christ. Il avait pris avec lui une femme, soi-disant sa sœur, qu'il faisait appeler Marie. La multitude accourait vers lui, et lui présentait des malades, qu'en les touchant il rendait à la santé. Ceux qui venaient le trouver lui apportaient de l'or, de l'argent et des vêtemens; de son côté, pour les mieux séduire, il distribuait ces présens aux pauvres, en se prosternant contre terre et en se répandant en prières avec la femme dont nous avons parlé; puis, se relevant, il ordonnait de nouveau aux assistans de l'adorer. Il prédisait l'avenir, et annonçait aux uns des maladies, aux autres des malheurs imminens, le salut à venir à un très petit nombre. Je ne sais par quel art diabolique, par quels prestiges il faisait tout cela. Il séduisit ainsi une immense multitude de peuple, et non seulement des hommes grossiers, mais encore des prêtres de l'église. Il était suivi de plus de trois mille individus. Cependant il se mit à dépouiller et à piller ceux qu'il trouvait sur son chemin, et à distribuer leurs dépouilles à ceux qui n'avaient rien. Il faisait des menaces de mort aux évêques et aux citoyens qui dédaignaient de l'adorer. Il entra dans le Velay, et se rendit au lieu qu'on appelle le Puy; il fit halte avec toute son armée dans les basiliques voisines, disposant ses troupes comme s'il eût porté la guerre à Aurélius, alors évêque de ce diocèse; puis il envoya devant lui, pour annoncer sa venue, des messagers qui, le corps nu, sautaient et faisaient des tours. L'évêque, saisi d'étonnement, dépêcha des hommes dévoués pour lui demander ce que tout cela voulait dire. L'un de ces hommes, le chef de la troupe, s'étant

incliné comme pour lui embrasser les genoux et arrêter sa marche, le fit saisir et dépouiller; et aussitôt tirant son épée, il le coupa en morceaux. Ce fut ainsi que tomba et mourut ce christ, qu'on devrait plutôt appeler antechrist. Tous ceux qui l'accompagnaient se dispersèrent. Quant à Marie, livrée aux supplices, elle dévoila toutes les impostures et tous les prestiges dont il s'était servi; mais les personnes dont, par ses artifices diaboliques, il était parvenu à troubler la raison afin de les faire croire en lui, ne purent jamais reprendre tout leur bon sens; et ils soutinrent toujours qu'il était le Christ, et que Marie participait de la divinité. Dans toutes les Gaules il s'éleva plusieurs autres imposteurs. Par les mêmes prestiges ils s'attachèrent quelques malheureuses femmes, qui, dans leurs fureurs insensées, les proclamaient des saints; ils se firent ainsi une grande réputation parmi les peuples. Nous en avons vu plusieurs, que nous nous efforçâmes, par nos réprimandes, de retirer du sentier de l'erreur.

XXVI. Ragnemod, évêque de Paris, mourut. L'épiscopat fut brigué par son frère, le prêtre Faramod; mais il fut donné à un marchand nommé Eusèbe, Syrien de nation, qui fit pour l'obtenir de nombreux présens. Ce nouvel évêque, renvoyant toute l'école (1) de son prédécesseur, établit pour ministres de son église des Syriens de sa famille. Sulpice, évêque de la ville de Bourges, mourut aussi, et son siége fut donné à Eustache, diacre de l'église d'Autun.

XXVII. Il s'éleva une grande discorde parmi les Francs

(1) C'est-à-dire les lecteurs, les chantres, etc., qui se trouvaient sous la direction de l'archidiacre.

de Tournai, parce que le fils de l'un d'entre eux réprimandait souvent avec colère le fils d'un autre, qui avait reçu sa sœur en mariage, et qui abandonnait sa femme pour des prostituées. Comme le coupable ne s'amendait nullement, la fureur alla au point que le frère se jeta sur son parent, le tua avec l'aide des siens, qu'il fut tué lui-même par les gens qui accompagnaient son adversaire, et que de tous il ne resta qu'un seul homme, parce qu'il ne se trouvait plus de main pour le frapper. Il arriva que les parens des deux partis exerçaient leurs fureurs les uns contre les autres. Plusieurs fois la reine Frédegonde les pressa d'oublier leurs inimitiés et de vivre en bon accord, de peur que de leur obstination il n'advînt de plus grands désordres; mais ne pouvant les apaiser par des paroles de douceur, elle les mit d'accord avec la hache. Ayant invité un grand nombre de personnes à un festin, elle fit asseoir les trois adversaires sur une même banquette; et lorsque le repas se fut prolongé un certain temps, et que la nuit eut enveloppé la terre, elle fit enlever la table, comme il est d'usage parmi les Francs. Les trois personnages étaient restés assis sur leur banquette et à leurs places; on avait bu tant de vin, et on était tellement ivre, que leurs serviteurs, ne pouvant plus se soutenir, étaient tombés et s'étaient endormis dans tous les coins de la maison. Alors trois hommes envoyés par la reine, et armés chacun d'une hache, se placent derrière les trois convives, et pendant que ceux-ci conversaient entre eux, ils les frappent pour ainsi dire d'un seul coup; et les trois Francs étant tués, on se retira. Leurs noms étaient Charivald, Léodovald et Waldin. Lorsqu'on eut rapporté à leurs parens ce qui s'était passé, ils firent garder étroitement Frédegonde, et envoyèrent un messager au roi

Childebert, pour demander qu'elle fût arrêtée et mise à mort. Mais elle fit soulever le peuple de la Champagne, et pendant le retard causé par ce soulèvement, elle fut enlevée par les siens, et elle se sauva dans un autre lieu.

XXVIII. Elle envoya dire ensuite au roi Gontran, par des messagers : « Que le roi mon seigneur vienne jusqu'à « Paris, qu'il y mande mon fils son neveu, qu'il le fasse « consacrer par le baptême ; et qu'après l'avoir tenu sur « les fonts sacrés, il daigne le traiter comme son fils. » A ces paroles, le roi fit appeler les évêques Étherius de Lyon, Syagrius d'Autun, Flavius de Châlon, et d'autres, et leur ordonna de se rendre à Paris, leur annonçant qu'il allait les suivre. Il fit aussi venir à cette réunion beaucoup d'officiers de son royaume, tant des domestiques que des comtes, pour préparer toutes les choses nécessaires aux dépenses de la maison royale. Mais au moment où il se disposait à partir, il en fut empêché par un mal au pied. Quand il fut rétabli, il se rendit à Paris, et de là à la terre de Ruel, dépendant de cette ville, où il fit venir l'enfant, et il ordonna de préparer le baptistère du bourg de Nanterre. Sur ces entrefaites il reçut des envoyés du roi Childebert, qui lui dirent : « Ce n'est pas « là ce que tu avais promis récemment au roi Childebert « ton neveu, de te lier d'amitié avec ses ennemis. Autant « que nous le voyons, tu ne tiens en rien ta promesse ; « mais, au contraire, tu manques à ta parole, et tu places « cet enfant sur le siége royal de la ville de Paris. Dieu « te jugera, car tu oublies ce que tu avais promis de ton « propre mouvement. » Le roi leur répondit : « Je ne « viole point la promesse que j'ai faite à mon neveu le « roi Childebert, et il ne doit point se formaliser de ce

« que je tiens sur les fonts sacrés son cousin, le fils de « mon frère, car c'est un devoir que nul chrétien ne doit « refuser. Dieu le sait, je veux agir sans aucun détour et « avec toute la simplicité d'un cœur pur, car je craindrais « d'offenser la Divinité. Ce n'est point humilier notre « race que de tenir cet enfant sur les fonts sacrés; et si « les maîtres y présentent leurs propres serviteurs, pour« quoi donc ne me serait-il pas permis d'y présenter un « proche parent, et d'en faire mon fils spirituel par la « grâce du baptême? Allez donc, et rapportez à votre « maître que je veux conserver intact le traité que j'ai fait « avec lui; que si ce traité n'est pas rompu par sa faute, « il ne le sera pas par la mienne.» Il dit, et congédia les envoyés; puis il se rendit au baptistère, et offrit l'enfant à baptiser. Il le tint sur les fonts, et lui donna le nom de Clotaire: « Qu'il croisse, cet enfant, dit-il; qu'il remplisse « la destinée que ce nom lui présage (1); et qu'il s'élève « à la même puissance que celui qui le porta jadis.» La cérémonie terminée, il fit venir l'enfant à sa table, et le combla de présens. Invité à son tour par son neveu, le roi reçut aussi de lui de nombreux présens, le quitta, et résolut de revenir à Châlon.

XXIX. Ce fut aussi dans cette année qu'Arédius, appelé par le Seigneur, quitta la terre et monta dans le ciel (2). Il était habitant de la ville de Limoges, et né de parens libres, qui occupaient un rang distingué dans le pays. Envoyé au roi Théodebert, il fut placé parmi les gens

(1) Le mot *clotaire*, qu'on écrit aujourd'hui *lauter*, signifie, en allemand, *pur, sans tache*.

(2) Voyez liv. VIII, chap. 15, 27.

du palais. Il y avait alors dans la ville de Trèves un homme d'une grande sainteté, l'évêque Nisier, célèbre parmi le peuple, non seulement à cause de son admirable éloquence dans la prédication, mais encore à cause de ses bonnes œuvres et des choses étonnantes qu'il accomplissait. Cet évêque ayant vu le jeune homme dans le palais du roi, et découvrant sur sa figure je ne sais quoi de divin, lui ordonna de le suivre. Celui-ci quitta le palais du roi, et suivit l'évêque. Lorsqu'ils furent arrivés dans la cellule de Nisier, et pendant qu'ils s'entretenaient des choses de Dieu, le jeune homme demanda au saint évêque de le corriger, de l'instruire, de l'éclairer et de l'initier à la connaissance des livres saints. Il vivait avec l'évêque, et se livrait sous lui à cette étude avec ardeur; il avait même reçu la tonsure, lorsqu'un jour que le clergé chantait des psaumes dans l'église, une colombe descendit de la voûte, et, voltigeant légèrement autour de lui, vint se reposer sur sa tête, pour indiquer, je pense, qu'il était déjà rempli de la grâce du Saint-Esprit. Comme il s'efforçait, non sans rougir, d'éloigner la colombe, elle voltigea un peu autour de lui, se plaça de nouveau sur sa tête ou sur son épaule, et ne le quitta plus, non seulement dans ce lieu, mais encore lorsqu'il entrait dans la cellule de l'évêque. Cela dura ainsi pendant plusieurs jours, à la grande admiration du pontife. Dans la suite l'homme de Dieu, rempli de l'Esprit Saint, comme nous l'avons dit, retourna dans sa patrie après la mort de son père et de son frère, pour consoler sa mère Pélagie, qui n'avait d'autre parent que ce fils. Plus tard il la pria de se charger de tous les soins domestiques, savoir, de la police de la maison, des travaux des champs et de la culture des vignes, tandis qu'il vaquerait aux jeûnes et aux prières, afin qu'au-

cun souci ne vînt le détourner de l'oraison : il ne revendiqua pour lui que le seul privilége de présider à la construction des églises. Que puis-je dire de plus? il éleva des temples à Dieu en l'honneur des saints, fit venir leurs reliques, tonsura ses propres serviteurs pour en faire des moines, et fonda un monastère (1), où l'on observe non seulement la règle de Cassien, mais celle de Basile et des autres abbés qui ont institué la vie monastique. La sainte femme fournissait à chacun la nourriture et les vêtemens, et, malgré tous ces embarras, n'en récitait pas moins les louanges du Seigneur : même pendant ses travaux, elle offrait sans cesse à Dieu sa prière, comme le parfum d'un encens délicieux. Cependant les malades affluaient vers saint Arédius, qui leur rendait la santé en leur imposant les mains avec le signe de la croix. Quand je voudrais mentionner ici séparément tous ceux qu'il guérit, je ne pourrais en dire ni le nombre ni les noms : tout ce que je sais, c'est que tous ceux qui venaient le trouver malades, s'en retournaient bien portans. Nous rapporterons cependant quelque chose de ses plus grands miracles. Un jour qu'avec sa mère il était en route pour se rendre à la basilique de saint Julien martyr, ils arrivèrent le soir dans un lieu aride, que la privation d'eaux courantes avait rendu stérile; et sa mère lui dit : « Mon fils, nous n'avons « pas d'eau; comment pourrons-nous passer ici la nuit? » Il se prosterna alors en oraison, et adressa long-temps ses prières au Seigneur; puis, se relevant, il enfonça dans la terre un bâton qu'il tenait à la main; et l'ayant tourné en rond deux ou trois fois, il le retira tout joyeux; et tout à coup il jaillit de l'eau en si grande abondance,

(1) Le monastère de Saint-Yrier en Limousin.

que non seulement elle fournit alors à leurs besoins, mais qu'elle suffit plus tard pour abreuver les troupeaux. Tout récemment, pendant qu'il se promenait, un nuage de pluie se dirigea sur lui; dès qu'il le vit approcher, il pencha un peu la tête sur son cheval, et éleva sa main vers le Seigneur. Sa prière étant terminée, le nuage se divisa en deux, et une grande pluie tomba tout autour de lui, sans que, pour ainsi dire, il en reçût une seule goutte. Un citoyen de Tours, nommé Wistrimond, et surnommé Tatton, souffrait d'un violent mal de dents, qui lui avait fait enfler la mâchoire; il s'adressa au saint homme, qui imposa sa main sur le mal, et aussitôt la douleur s'évanouit, et ne reparut plus : c'est de Wistrimond lui-même que nous tenons le fait. Quant aux signes que le Seigneur opéra entre ses mains par la vertu de saint Julien martyr ou du bienheureux Martin, confesseur, nous les avons racontés dans notre livre des Miracles, comme il les a rapportés lui-même. Après avoir, par la grâce du Christ, accompli ces miracles et beaucoup d'autres, il vint à Tours après la fête de saint Martin, et y demeura quelques jours; il nous annonça qu'il n'avait plus long-temps à vivre, et que certainement il mourrait bientôt. Il nous dit adieu, et s'en alla, rendant grâce au Seigneur de ce qu'avant sa mort il avait pu embrasser le tombeau du bienheureux évêque. Lorsqu'il fut arrivé dans sa cellule, il fit son testament, mit ordre à toutes ses affaires, institua pour ses héritiers les évêques Martin et Hilaire, tomba malade, et fut pris par la dysenterie. Le sixième jour de sa maladie, une femme, que tourmentait souvent l'esprit immonde dont le saint n'avait pu la délivrer, s'étant fait lier les mains derrière le dos, se mit à dire, en criant : « Accourez, citoyens; peuples, sortez de

« la ville, allez au-devant des martyrs et des confesseurs « qui viennent pour assister au convoi du bienheureux « Arédius. Voilà Julien venu de Brioude, Privat de Mende, « Martin de Tours, Martial de la ville même d'Arédius (1); « voilà Saturnin venu de Toulouse, Denys de Paris; en « voilà beaucoup d'autres qui habitent le ciel, et que vous « honorez comme confesseurs et martyrs. » S'étant mise à crier ainsi au commencement de la nuit, elle fut liée par son maître; mais elle ne put être contenue par aucun lien : elle les brisa tous, et se sauva vers le monastère en poussant les mêmes cris. Bientôt le saint rendit l'esprit, non sans un témoignage éclatant qu'il avait été reçu par les anges. Pendant ses funérailles, et aussitôt après que son tombeau fut refermé sur lui, cette femme, et une autre, que tourmentait également l'esprit malin, furent délivrées de ses odieuses obsessions. Je crois que c'est par la volonté de Dieu que le saint n'avait pu guérir ces femmes pendant sa vie mortelle, le Seigneur voulant que ses funérailles fussent glorifiées par ce miracle. Ajoutons encore qu'après les obsèques d'Arédius, une autre femme, qui ouvrait la bouche sans pouvoir parler, s'approcha du même tombeau, et l'ayant baisé, recouvra l'usage de la parole.

XXX. Cette année, au mois d'avril, le peuple de la Touraine et du pays Nantais fut accablé d'une épidémie si terrible, que les malades, à peine atteints d'un léger mal de tête, rendaient l'esprit. Mais on fit les Rogations avec une grande abstinence et un jeûne sévère; on y ajouta des aumônes, et la colère céleste s'apaisa.

(1) C'est-à-dire de Limoges.

Dans la ville de Limoges plusieurs personnes furent consumées par le feu du ciel, parce que, sans égard pour le jour du Seigneur, elles s'étaient livrées ce jour-là à des travaux publics. C'est, en effet, un jour saint que le jour qui a reçu le premier la lumière de la création, et qui fut le témoin glorieux de la résurrection du Seigneur. Tous les chrétiens doivent donc l'observer fidèlement, et s'abstenir ce jour-là de tout travail public. Dans la Touraine il y eut aussi quelques personnes brûlées du même feu, mais non pas le jour du dimanche. Il y eut une grande sécheresse qui détruisit l'herbe dans tous les pâturages; cela occasionna une maladie grave pour les petits et les grands bestiaux; en sorte qu'il en resta très peu pour renouveler les races, conformément à cette prophétie d'Habaouc : *Les brebis manqueront de nourriture, et il n'y aura plus de bœufs dans les étables* (1). Cette maladie s'étendit non seulement sur les animaux domestiques, mais aussi sur les animaux sauvages; et dans les forêts, on trouvait morts sur les chemins une multitude de cerfs et d'autres animaux. Le foin fut détruit par les pluies et les inondations; il y eut peu de blé, mais les vignes produisirent avec abondance. Le fruit du chêne se forma, mais ne vint pas à maturité.

XXXI. Bien que, dans les livres précédens, j'aie dit quelque chose des évêques de Tours, cependant je désire en indiquer ici l'ordre et le nombre, à partir du temps où, pour la première fois, un prédicateur de la religion chrétienne arriva dans cette ville.

1. Le premier évêque de Tours, Gatien, fut envoyé

---

(1) Habac., III, 17. La citation de Grégoire n'est pas exacte.

par le pape de Rome, la première année de l'empire de Dèce (1). Il y avait à Tours une multitude de païens adonnés à l'idolâtrie; par sa prédication, il en convertit quelques uns au Seigneur. Cependant il se cachait parfois pour se dérober aux attaques des grands, qui, lorsqu'ils le trouvaient, l'accablaient fréquemment d'injures et de mauvais traitemens; il célébrait donc en secret, dans les cryptes et dans des lieux cachés, le mystère de la messe du dimanche, avec le peu de chrétiens qu'il avait convertis. C'était un homme très pieux et craignant Dieu; et il fallait bien qu'il fût tel, puisqu'il abandonna pour l'amour du Seigneur, ses maisons, ses parens et sa patrie. Il mena, dit-on, à Tours, la même vie pendant cinquante ans, mourut en paix, et fut enterré dans le cimetière du faubourg qui appartenait aux chrétiens. Le siége épiscopal vaqua pendant trente-sept ans.

2. Litorius, second évêque, fut sacré la première année de l'empereur Constans (2). C'était un citoyen de Tours, d'une grande piété. Il bâtit la première église de la ville, où l'on comptait déjà beaucoup de chrétiens. Ce fut lui aussi qui, de la maison d'un sénateur, forma la première basilique. De son temps, saint Martin commença de prêcher dans les Gaules. Il siégea trente-trois ans, mourut en paix, et fut enterré dans la basilique dont on vient de parler, et qui porte aujourd'hui son nom.

3. Le troisième fut saint Martin, sacré évêque la huitième année de Valens et de Valentinien (3). Il était originaire de Stein-am-Anger (4), ville de Pannonie. Par amour

(1) L'an 250.
(2) L'an 337.
(3) L'an 371.
(4) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

pour Dieu, il construisit le premier monastère de la ville de Milan en Italie. Mais les hérétiques l'ayant battu de verges et chassé du pays parce qu'il prêchait courageusement la sainte Trinité, il vint dans les Gaules, où il convertit un grand nombre de païens, renversant leurs temples et leurs idoles. Il fit aussi beaucoup de miracles parmi le peuple, et ressuscita deux morts avant son épiscopat. Il n'en ressuscitá qu'un seul dans la suite. Saint Martin transporta le corps de saint Gatien, et l'enterra près du tombeau de Litorius, dans la basilique dont on vient de parler. Il empêcha Maxime d'envoyer des forces en Espagne pour égorger les hérétiques (1), décidant qu'il suffisait de les séparer de l'Église et de la communion des catholiques. Sa vie terrestre étant terminée, il mourut à Candes, bourg dépendant de sa ville, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il fut transporté par eau jusqu'à Tours, et reçut la sépulture dans le lieu où l'on révère maintenant son tombeau. Nous avons lu les trois livres que Sulpice Sévère a écrits sur sa vie. Il se manifeste encore de notre temps par beaucoup de miracles. Il éleva, dans le monastère qu'on appelle encore aujourd'hui le Grand (Marmoutiers), une basilique en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Il bâtit aussi des églises dans les bourgs de Langeais, de Sonnay, d'Amboise, de Chisseau, de Tournon, de Candes, après y avoir détruit les temples païens et baptisé les gentils. Il siégea vingt-six ans quatre mois et vingt-sept jours. L'épiscopat fut interrompu pendant vingt jours.

4. Brice fut consacré quatrième évêque de Tours la

---

(1) Les Priscilianistes, que Maxime avait ordonné de réduire par le fer.

seconde année des empereurs Arcadius et Honorius; il était citoyen de la ville. La trente-troisième année de son épiscopat, il fut accusé du crime d'adultère par les citoyens, qui, l'ayant chassé, créèrent Justinien évêque. Brice alla trouver le pape de Rome. Justinien le suivit, et mourut dans la ville de Verceil. Les habitans de Tours, toujours irrités, donnèrent l'évêché à Armance. Mais Brice ayant demeuré sept ans auprès du pape, fut trouvé innocent du crime qu'on lui imputait, et reçut ordre de retourner dans sa ville. Il bâtit, sur le tombeau de saint Martin, une petite basilique, où il fut enterré lui-même. Comme il entrait par une porte de la ville, on emportait par une autre Armance, qui était mort : celui-ci étant inhumé, Brice reprit son siége. On rapporte qu'il établit des églises dans les bourgs de Clion, Brèches, Ruan, Bridoré, Chinon. Il siégea quarante-sept ans, puis mourut, et fut enseveli dans la basilique qu'il avait élevée sur le tombeau de saint Martin.

5. Tours eut pour cinquième évêque Eustoche, homme saint et craignant Dieu, de naissance sénatoriale. On dit qu'il fonda des églises dans les bourgs de Brisay, Iseure, Loches et Dol. Il bâtit aussi une église dans les murs de Tours, et y déposa les reliques des saints martyrs Gervais et Protais, apportées d'Italie par saint Martin, comme le raconte saint Paulin dans sa lettre (1). Il siégea dix-sept ans, et fut enterré dans la basilique élevée par l'évêque Brice, sur le tombeau de saint Martin.

6. Le sixième évêque fut Perpétue, qui était aussi, dit-on, de race sénatoriale, et parent de son prédécesseur. Il était très riche, et possédait des biens dans plu-

(1) Cette épître n'existe plus.

sieurs cités. Cet évêque détruisit la basilique bâtie par l'évêque Brice sur le tombeau de saint Martin, et la remplaça par une autre plus grande et d'un travail admirable. Il transféra dans l'abside de cette dernière le bienheureux corps du vénérable saint. Il institua les jeûnes et les vigiles qu'on devait observer pendant tout le cours de l'année. Nous possédons encore, par écrit, son réglement, que voici :

DES JEÛNES.

Depuis la Pentecôte, les mercredis et les vendredis jusqu'à la nativité de saint Jean.

Depuis le premier septembre jusqu'au premier octobre, deux jeûnes par semaine.

Depuis le premier octobre jusqu'à la mort de saint Martin, deux jeûnes par semaine.

Depuis la mort de saint Martin (1) jusqu'à la nativité du Seigneur, trois jeûnes par semaine.

Depuis la nativité de saint Hilaire jusqu'à la mi-février, deux jeûnes par semaine.

DES VIGILES.

A la nativité du Seigneur, dans la cathédrale.

A l'Épiphanie, dans la cathédrale.

A la nativité de saint Jean, à la basilique de saint Martin.

A l'anniversaire du pontificat de saint Pierre, dans sa basilique.

Le vingt-sept mars, pour la résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, à la basilique de saint Martin.

---

(1) Le 11 novembre.

A Pâques, dans la cathédrale.

Le jour de l'Ascension, dans la basilique de saint Martin.

Le jour de la Pentecôte, dans la cathédrale.

Pour la passion de saint Jean, dans la basilique, au baptistère.

A la nativité des saints apôtres Pierre et Paul, dans leur basilique.

A la nativité de saint Martin, dans sa basilique.

A la nativité de saint Symphorien, dans la basilique de saint Martin.

A la nativité de saint Litorius, dans sa basilique.

A la nativité de saint Martin, dans sa basilique.

A la nativité de saint Brice, dans la basilique de saint Martin.

A la nativité de saint Hilaire, dans la basilique de saint Martin.

Perpétue bâtit la basilique de saint Pierre, dans laquelle il fit placer la voûte en bois de la première basilique. Cette voûte subsiste encore aujourd'hui. Il construisit aussi, à Mont-Louis, la basilique de saint Laurent. De son temps furent aussi bâties des églises dans les bourgs d'Avoine, de Mosnes, de Barrou, de Ballan et de Verné. Il fit son testament, et donna ce qu'il possédait dans diverses villes aux églises de ces villes, léguant aussi à celles de Tours des biens considérables. Il siégea trente ans, et fut enterré dans la basilique de saint Martin.

7. Le septième évêque de Tours fut Volusien, de race sénatoriale, homme saint, très riche, et parent de l'évêque Perpétue son prédécesseur. De son temps Clovis régnait déjà sur quelques villes des Gaules, ce qui fut cause que cet évêque, soupçonné par les Goths de vouloir se

soumettre à la domination des Francs, fut envoyé en exil dans la ville de Toulouse, où il mourut. Durant son épiscopat furent bâtis le bourg de Manthelan et la basilique de saint Jean à Marmoutiers. Il siégea sept ans et deux mois.

8. Verus fut sacré huitième évêque. Étant aussi devenu suspect aux Goths, pour la même cause que Volusien, il fut envoyé en exil, où il termina ses jours. Il laissa son bien aux églises et à des personnes qui avaient bien mérité de lui. Il siégea onze ans et huit jours.

9. Le neuvième fut Licinius, citoyen d'Angers, qui, par amour pour Dieu, alla en Orient et visita les lieux saints. A son retour, il institua un monastère dans sa propriété, sur le territoire d'Angers. Il remplit ensuite les fonctions d'abbé dans le monastère où fut enterré l'abbé saint Venance; enfin il fut élu à l'épiscopat. De son temps, le roi Clovis revint à Tours, vainqueur des Goths. Il siégea douze ans deux mois et vingt-cinq jours, et fut enterré dans la basilique de saint Martin.

10. En dixième lieu, Théodore et Procule furent institués évêques de Tours, par l'ordre de la bienheureuse reine Clotilde, parce que, bien qu'ordonnés évêques en Bourgogne, ils l'avaient suivie, et avaient été expulsés de leurs villes par l'ennemi. Ils étaient tous les deux très vieux. Ils gouvernèrent ensemble la ville de Tours pendant deux ans, et furent enterrés dans la basilique de saint Martin.

11. Le onzième évêque fut Dinife, qui venait aussi de Bourgogne. Il parvint à l'épiscopat par le choix du roi dont nous avons parlé (1), qui lui concéda quelques biens

---

(1) De Clodomir.

du fisc, avec la faculté d'en disposer à sa volonté : il les laissa en grande partie à son église, et c'est le meilleur usage qu'il en pouvait faire ; il en consacra aussi une partie à gratifier ses serviteurs. Il siégea dix mois ; et fut enterré dans la basilique de saint Martin.

12. Le douzième fut Omatius, de famille sénatoriale, citoyen de Clermont, très riche en terres. Ayant fait son testament, il laissa tous ses biens aux églises des cités où ils étaient situés. Il bâtit dans l'intérieur de Tours, et contre les murs de la ville, l'église consacrée par les reliques des saints Gervais et Protais. Il commença aussi la construction de la basilique de Notre-Dame dans l'intérieur des murs, mais la laissa inachevée. Il siégea quatre ans et cinq mois; puis il mourut, et fut enterré dans la basilique de saint Martin.

13. Le treizième fut Léon, qui, d'abbé de la basilique de saint Martin, fut élevé à l'épiscopat. C'était un ouvrier en bois fort habile; il faisait des tours couvertes en or, dont quelques unes sont encore subsistantes. Il montra aussi beaucoup d'habileté dans d'autres genres d'ouvrages. Il siégea six mois; et fut enterré dans la basilique de saint Martin.

14. Le quatorzième évêque sacré fut Francilion, de race sénatoriale, citoyen de Poitiers. Il avait une femme appelée Claire, mais n'avait point d'enfans : l'un et l'autre étaient très riches en terres, qu'ils donnèrent en grande partie à la basilique de saint Martin ; ils laissèrent aussi quelque chose à leurs proches. Il siégea deux ans et six mois ; il mourut, et fut enterré dans la basilique de saint Martin.

15. Le quinzième fut Injuriosus, citoyen de Tours, né dans les rangs inférieurs du peuple, mais libre cepen-

dant. De son temps mourut la reine Clotilde. Il acheva l'église de Notre-Dame dans les murs de la ville de Tours. De son temps aussi fut bâtie la basilique de saint Germain, et furent fondés les bourgs de Neuilly et de Luzillé. Il ordonna que les heures de Tierce et de Sexte fussent dites dans l'église, ce qui, par la grâce de Dieu, s'observe encore aujourd'hui. Il siégea seize ans onze mois et vingt-six jours. Il mourut, et fut enterré dans la basilique de saint Martin.

16. Le seizième évêque de Tours, Baudin, était référendaire du roi Clotaire lorsqu'il fut consacré évêque. Il avait un fils. Il fut très charitable : il distribua aux pauvres plus de vingt mille sous d'or laissés par son prédécesseur. De son temps fut fondé le second bourg de Neuilly. Il institua la mense canonicale. Il siégea cinq ans et dix mois, et fut enseveli dans la basilique de saint Martin.

17. Le dix-septième évêque sacré fut Gonthaire, auparavant abbé du monastère de saint Venance. Ce fut un homme très sage tant qu'il remplit ses fonctions d'abbé, et il fit souvent partie alors des députations que les rois francs s'envoyaient entre eux. Mais lorsqu'il fut évêque il s'adonna au vin, ce qui le rendit presque stupide : son abrutissement était tel, qu'il ne reconnaissait pas les convives qui lui étaient le plus familiers ; souvent il les accablait d'injures et de reproches. Il siégea deux ans dix mois et vingt-deux jours. Après sa mort, il fut enterré dans la basilique de saint Martin, et l'évêché resta vacant pendant un an (1).

18. Le dix-huitième évêque sacré fut le prêtre Eu-

(1) Voyez liv. IV, chap. II.

phrone, de ces familles que nous avons appelées sénatoriales, homme d'une grande sainteté, et clerc dès son enfance. De son temps la ville et toutes les églises de Tours furent détruites par un vaste incendie. Il répara deux de ces églises, mais il laissa déserte la troisième, qui était la plus ancienne. Dans la suite la basilique de saint Martin fut également incendiée par Wiliachaire, qui s'y était réfugié à la suite de la révolte de Chramne qu'il avait circonvenu (1). Ce même pontife, avec le secours du roi Clotaire, recouvrit plus tard cette basilique en étain. De son temps fut bâtie la basilique de saint Vincent. Dans les bourgs de Turé, de Céré et d'Orbigny, furent aussi bâties des églises. Il siégea dix-sept ans, mourut septuagénaire, et fut enterré dans la basilique de saint Martin. Il y eut interruption dans l'épiscopat pendant dix-neuf jours.

19. Le dix-neuvième évêque de Tours fut moi, Grégoire, indigne. Je trouvai consumée et détruite par l'incendie la cathédrale de la ville, dans laquelle saint Martin et d'autres prêtres du Seigneur avaient été sacrés évêques. Elle fut rebâtie plus grande et plus élevée, et j'en fis la dédicace la dix-septième année de ma consécration. Comme je l'appris de prêtres très âgés, les reliques de saint Maurice et de ses compagnons avaient été autrefois placées dans cette église : j'en retrouvai la châsse dans le trésor de la basilique de saint Martin. Les reliques qu'elle contenait étaient tombées en putréfaction, mais par respect pour les saints auxquels elles appartenaient, on les avait transportées dans cette église. Pendant qu'on célébrait les vigiles, en l'honneur des mêmes saints, j'eus l'envie

(1) Voyez liv. IV, chap. 20.

de visiter de nouveau leurs reliques, à la clarté d'un cierge. Pendant que je les examinais attentivement, le gardien de la basilique me dit : « Il y a là une pierre fer-« mée par un couvercle; j'ignore ce qu'elle contient, et « n'ai pu l'apprendre des gardiens mes prédécesseurs. Je « vais vous l'apporter, et vous examinerez avec soin ce « qu'elle renferme. » Il l'apporta, je l'ouvris, j'en conviens, et j'y trouvai une cassette d'argent contenant non seulement les reliques des martyrs de la légion sacrée, mais aussi celles de beaucoup d'autres saints, tant martyrs que confesseurs. Nous trouvâmes aussi d'autres pierres creuses, comme la première, contenant les reliques des saints apôtres et d'autres martyrs. Dans mon admiration pour ce présent de la bonté céleste, je rendis à Dieu des actions de grâces, je célébrai des vigiles, je dis des messes, et je plaçai les reliques dans la cathédrale. Je déposai dans la cellule de la basilique de saint Martin, contiguë à la même église, les reliques des saints martyrs Côme et Damien. Je trouvai les basiliques de saint Perpétue ruinées par le feu, et je les fis peindre et décorer par nos ouvriers, avec tout l'éclat qu'elles avaient anciennement. Je fis construire, près de la basilique, un baptistère où je déposai les reliques des martyrs saint Jean et saint Serge, et dans l'ancien baptistère je plaçai celles de saint Bénigne martyr. Dans plusieurs lieux du territoire de Tours, je dédiai des églises et des oratoires que j'enrichis de reliques saintes. Il serait trop long d'en donner le détail.

J'ai écrit dix livres d'Histoire, sept livres de Miracles et un de Vies des Pères; j'ai fait un livre de commentaire sur les Psaumes; j'ai aussi composé un livre sur les Offices de l'église. Quoique ces livres soient écrits dans un style inculte, je conjure cependant tous les prêtres du Seigneur

qui, après moi, indigne, gouverneront l'église de Tours; je les conjure, par la venue de notre Seigneur Jésus-Christ, et par le jour du Jugement, terrible à tous les coupables, s'ils ne veulent, au jour de ce Jugement, se voir pleins de confusion condamnés avec le diable; qu'ils ne fassent jamais détruire ces livres, qu'ils ne les fassent jamais récrire en choisissant certaines parties et omettant les autres; mais qu'ils les conservent tous dans leur entier et sans altération, tels que nous les aurons laissés. Quel que tu sois, évêque de Dieu, si notre Martian (1) t'a instruit dans les sept sciences, c'est-à-dire s'il t'a appris à lire par la grammaire, à discuter les argumens par la dialectique, à connaître par la rhétorique les différens mètres, à mesurer par la géométrie les surfaces et les lignes, à contempler le cours des astres par l'astronomie, à supputer les nombres par l'arithmétique, à appliquer aux vers les sons harmonieux de la musique; si tu es tellement exercé à toutes ces sciences, que notre style te paraisse barbare, cependant, nous t'en supplions encore, n'efface pas ce que nous avons écrit; mais si dans nos livres quelques parties te plaisent, nous ne t'empêchons pas de les mettre en vers, pourvu que tu conserves notre ouvrage. Nous avons terminé ces livres dans la vingt-

(1) Martianus Mineus Felix Capella, né en Afrique, peut-être à Carthage, et qui écrivit, vers le milieu du v[e] siècle, un ouvrage intitulé *Satyricon*, et divisé en neuf livres, espèce d'Encyclopédie moitié en prose, moitié en vers. Les deux premiers livres forment un ouvrage distinct : c'est l'apothéose de la Philologie et son mariage avec Mercure sous la forme d'une allégorie. Dans les sept derniers, Capella traite des sept sciences qu'énumère ici Grégoire de Tours, et qui embrassaient alors toutes les études. Cet ouvrage, écrit en style barbare, valut à son auteur une grande célébrité, et fut long-temps adopté dans les écoles du moyen âge. (M. Guizot.)

unième année de notre ordination. Bien que, en écrivant plus haut, sur les évêques de Tours, nous ayons marqué le nombre de leurs années, cependant nous n'avons ni suivi ni calculé les temps à la manière des chroniques, parce que nous n'avons pu retrouver exactement les intervalles écoulés entre les diverses ordinations épiscopales. Voici donc la récapitulation des années du monde :

Du commencement du monde jusqu'au déluge, 2242 ans.

Du déluge au passage de la mer Rouge par les enfans d'Israël, 1404 ans.

Du passage de la mer Rouge jusqu'à la résurrection du Seigneur, 1538 ans.

De la résurrection du Seigneur jusqu'à la mort de saint Martin, 412 ans.

De la mort de saint Martin jusqu'à l'année dont nous venons de parler, c'est-à-dire jusqu'à la vingt-unième année de notre épiscopat, qui est la cinquième de Grégoire, pape de Rome, la trente-unième du roi Gontran, la dix-neuvième de Childebert-le-Jeune, 168 ans.

Ce qui fait une somme totale de 5814 ans (1).

Fin de l'Histoire ecclésiastique des Francs,
par Grégoire, évêque de Tours.

---

(1) Voyez ce qui a été dit tom. I, p. 95, et tom. II, p. 533 et 534, sur les calculs chronologiques de Grégoire de Tours.

ÉCLAIRCISSEMENS

ET OBSERVATIONS.

LIVRE SEPTIÈME.

Note *a*, Page 20.

Multos de Francis.... qui ingenui fuerant, etc. Nous avons traduit : « Il soumit au tribut plusieurs Francs qui, au temps de « Childebert l'ancien, en avaient été exempts. » Mais nous n'adoptons pas l'interprétation de Dubos (*Hist. critique de la Monarchie,* liv. VI, ch. 14), qui explique *ingenuus* par affranchi du tribut, explication critiquée avec force par Montesquieu (*Esprit des Lois,* liv. XXX, ch. 12). Il en résulterait, et c'est l'induction que Dubos tire de ce passage expliqué à sa manière, que les Francs payaient généralement des impôts, puisque quelques uns en étaient exempts. Or, il nous semble démontré au contraire, comme il l'a paru à notre collaborateur M. Guadet, dans sa dissertation sur les impôts durant les deux premières races, dissertation qui a remporté le prix cette année (1837) à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que les Francs ne furent point assujettis au tribut. Ils en étaient exempts par cela seul qu'ils étaient libres ; et on avait droit d'en être exempt, par cela seul qu'on devenait libre. C'est ce qu'exprime *ingenuus,* qui signifie aussi bien un affranchi qu'un homme originairement libre. Voyez *Grégoire de Tours,* liv. VIII, chap. 41 et les *Formules de Marculf,* I, 39; II, 32, 33, 34. Le sens de la phrase en question est donc : « Il soumit au tribut plusieurs Francs qui avaient « été reconnus libres dès le temps de Childebert l'ancien » (et qui, par conséquent, étaient, de droit, exempts de tribut).

Note *b*, Page 43.

Convenas, Comminges ; appelée autrefois *Lugdunum Convena-*

rum. Saint Jérôme, dans une lettre contre Vigilance, natif de cette ville, nous en fait connaître l'origine : « Respondet generi suo, « ut qui de latronum et Convenarum natus est semine, quos Cn. « Pompeius, edomita Hispania, in Pyrenæi jugis deposuit, et in « unum oppidum congregavit, unde et Convenarum urbs. » Voyez aussi Valois, *Notice des Gaules*, au mot *Convenarum Lugdunum*. Ces hommes, réunis de toutes parts, étaient des Gascons qui alors habitaient les sommets des Pyrénées. Cette ville fut détruite par les généraux du roi Gontran, l'an 585 (voyez chap. 38); et ses évêques furent contraints de résider ailleurs, quoique en conservant le titre d'évêques de Comminges. Enfin, en 1085, saint Bertrand, évêque de cette ville, la rebâtit, au rapport de Vitalis, son biographe, qui s'exprime ainsi : « Claustrum fecit; canonicos in« stituit sub regula S. Augustini. In monte quippe domus non erat. « Et ecce temporibus hujus sancti, meritis exigentibus suis, homi« nes accesserunt, et in monte civitatem reædificarunt; et locus, « qui multis temporibus desertus fuerat, habitatores recepit. » Elle fut appelée, de son nom, Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens.) Tiré de Ruinart, note sur le chap. 34, et de Bouquet, note sur le chap. 38.

LIVRE HUITIÈME.

Note *a*, Page 92.

On donna le nom de *Septimanie* au pays correspondant à la province ecclésiastique de Narbonne, qui comprenait sept diocèses dépendans de cette métropole; savoir Béziers, Nîmes, Agde, Lodève, Maguelonne, Carcassonne et Elne. Les Visigoths restèrent constamment en possession de ces villes, excepté de Lodève, que les Francs leur enlevèrent, mais que les Visigoths reprirent vers la fin du VIe siècle. Ils la conservèrent avec le reste du pays jusqu'à l'arrivée des Arabes, ou Sarrasins, comme nos historiens les appellent.

Grégoire de Tours place ici, comme dans plusieurs autres en-

droits de son livre, la Septimanie hors de la Gaule, sans doute parce que cette province ne reconnaissait pas la domination des rois francs. On voit même dans quelques passages de notre auteur la Septimanie attribuée à l'Espagne, ou même nommée *Hispania*, parce qu'elle faisait partie des pays soumis aux rois Goths qui régnaient sur l'Espagne.

NOTE *b*, PAGE 97.

Le jour de la résurrection du Seigneur devrait s'entendre du dimanche (ce dont on trouve plusieurs exemples dans les auteurs de ces temps-là), s'il était vrai que Prétextat mourut le 23 février 586, ainsi qu'on lit dans le *Martyrologe romain*. La copie du *Martyrologe d'Usuard*, que l'on conservait dans l'église de Rouen, place la mort de Prétextat au jour suivant, c'est-à-dire au 24 février. Les Bollandistes ont rapporté le passage de Grégoire de Tours à la fête de Pâque, et ont écrit que Prétextat était mort le 14 avril, jour où tomba cette fête l'an 586. (Ruin.) Cette dernière opinion nous paraît préférable à la première.

NOTE *c*, PAGE 102.

Had. de Valois pense que l'oratoire dont il s'agit ici était situé dans l'île même de la Seine, près la porte nord de la ville, c'est-à-dire loin du lieu où s'éleva plus tard l'église de Saint-Martin-des-Champs, bâtie par le roi Henri I[er], et donnée par son fils, Philippe-Auguste, vers la fin du XI[e] siècle, aux Bénédictins de Cluni (*De Basilicis*, cap. 2). Cependant le roi Henri I[er] croyait bien construire son église dans le lieu même où avait existé l'oratoire; mais il se trompait, dit Valois, ce qui d'ailleurs ne doit pas étonner, puisqu'il ne restait alors aucun vestige de l'ancien édifice. On voit clairement, toutefois, d'après une charte de Childebert III, qu'il exista sous la première race une basilique de saint Martin sur l'emplacement où fut bâtie l'église de Saint-Martin-des-Champs; mais cette basilique est-elle l'oratoire dont parle ici Grégoire de Tours? C'est une question que nous n'osons pas décider. (Ruin.)

LIVRE NEUVIÈME.

Note *a*, Page 126.

« C'est ici une de ces coalitions des principaux leudes contre le pouvoir royal, qui furent plus fréquentes en Austrasie qu'en Neustrie, et agitèrent le gouvernement de Brunehaut, jusqu'à ce qu'enfin elle y succombât. Montesquieu a expliqué, avec sa sagacité ordinaire, cette lutte de l'aristocratie naissante des grands propriétaires, contre la royauté, et les causes de la chute de Brunehaut (*Esprit des Lois*, liv. XXXI, chap. 1[er] et suiv.). Seulement il n'a pas vu pourquoi l'Austrasie en fut le principal théâtre. On peut consulter à ce sujet les *Essais sur l'Histoire de France*, par M. Guizot, dans le second essai intitulé : *Des Causes de la Chute des deux premières Races.* » (Guizot.)

Il faut lire, avant tout, les chapitres 27, 41 et 42 de la *Chronique de Frédegaire*, où sont exposés les griefs des seigneurs, et où est raconté le supplice de Brunehaut.

Note *b*, Page 136.

Paul Diacre, de Merida, *De Vita et Mirac. Patrum Emerit.*, cap. 19, a écrit que l'évêque arien Athaloc, de concert avec deux comtes, excita dans la ville de Narbonne une sédition contre Reccared, mais que tous ses efforts n'eurent aucun résultat, quoiqu'il eût appelé les Francs à son aide. Jean de Biclar, sous la première année de Reccared, parle de la victoire remportée sur les Francs par les officiers de ce prince, et de la mort du duc Didier, tué avec un grand nombre de Francs. Nous pensons qu'il ne faut pas confondre cette sédition avec la conjuration contre le même prince dans laquelle figure l'évêque arien Suna, et que Jean de Biclar rapporte à l'année suivante. (Ruin.)

LIVRE DIXIÈME.

Note *a*, Page 199.

Selon Paul diacre, les ambassadeurs vinrent trouver Audovald, près de Milan. Fréher a publié une lettre adressée par le chef de l'armée impériale à Childebert, et dans laquelle ce chef attribue à Chenus, le même, je pense, que Grégoire de Tours appelle Cedinus, la paix conclue avec les Lombards. Dans une autre lettre, ce même chef instruit Childebert des avantages qu'il a obtenus sur les mêmes peuples; on ne voit pas cependant que Childebert ait entrepris d'autre expédition en Italie, ce que l'empereur Maurice semble lui reprocher dans une lettre qu'il lui écrit. (Ruin.)

Note *b*, Page 200.

Paul diacre ne fait pas mention de ce Paul. Comme il le dit, liv. III, ch. 16, le successeur d'Autharis fut Agilulf, duc de Turin, que Théodelinde, veuve d'Autharis, éleva au trône en l'épousant; son rang lui fut confirmé l'année suivante, au mois de mars, dans une assemblée générale des Lombards. Agilulf, qui était arien, se convertit à la religion catholique, et la paix faite avec les Francs fut renouvelée. Athanagild ne vivait peut-être plus alors, du moins il n'est plus question de lui dans les historiens. Voyez Paul Diacre, *Hist. Langob.*, liv. IV, chap. 1. (Ruin.)

Note *c*, Page 252.

M. Walckenaer veut bien nous communiquer, sur la ville de *Sabaria*, une note dont nous sommes heureux de pouvoir enrichir notre travail.

« Tome I, page 71 du texte, on lit : « Le bienheureux évêque Martin naquit dans la ville de Sabaria, en Pannonie. »

Puis, page 363 :

« M. Guizot s'est décidé pour Szombalel (écrivez Szombethely, quoique l'opinion de Cluvier (qui veut placer Sabaria à Sarwar) soit la plus généralement admise. »

Je ne le crois pas ; car Mannert (1) n'hésite pas à placer *Sabaria* à Stein-am-Anger, mais il ne le prouve pas ; c'est ce que je vais faire avec assez de clarté, je pense, pour ne laisser aucun doute.

Remarquez bien d'abord que la Hongrie, sous le rapport de la géographie ancienne, se trouve placée dans une catégorie spéciale. Là, tous les lieux dont l'antiquité remonte au moyen âge ou à l'âge romain, portent aujourd'hui trois noms qui ne se ressemblent en rien : un nom latin, un nom allemand, un nom hongrois. Pour se convaincre de ce fait, que l'histoire de ce pays explique très bien, il suffit de regarder la *carte de Hongrie,* en douze feuilles, de Lipsky, ou le volume imprimé à Bude, 1808, in-4°, où tous les noms de cette carte se trouvent par ordre alphabétique, et remplissent un gros livre de 766 pages pour la Hongrie, de 164 pour la Transylvanie.

Dans ce livre, et sur la carte (feuille IV, p. 569), vous trouverez en grosses lettres SABARIA, nom latin de Szombethely; ce dernier nom est le nom en langue hongroise ou Madjiar; et en langue allemande, ce même lieu porte le nom de Stein-am-Anger.

A la page 582 du livre, sur la même feuille IV de la carte de Lipsky, vous trouvez Sárvár désigné comme ville (*oppid*) mais *sans nom latin, sans nom allemand* correspondant, preuve évidente que c'est un lieu fondé par les Madjiars; un lieu récent, et qui n'existait pas dans le moyen âge.

De plus :

SABARIA est *ville épiscopale de toute antiquité;* on y a trouvé des inscriptions romaines et des antiquités romaines en grand nombre, qui sont déposées dans le château. Cette ville (*Sabaria*) Szombethely, ou Stein-am-Anger, chef-lieu d'une marche, renferme huit à dix mille âmes.

Sárvár *n'est rien*, et n'a *jamais rien été;* on n'y a trouvé aucune antiquité. Quoique qualifiée d'*oppidum, ville,* dans le *Repertorium* de Lipsky (p. 582), les meilleurs statistiques de la Hongrie ne donnent pas à ce lieu 1,200 habitans ; c'est un grand village.

(1) Mannert, *Geograph. der Griech. und Römer,* 3 th., p. 762.

Il me semble que, d'après ces rapprochemens, on ne saurait se refuser à affirmer que la ville qui n'a jamais *cessé* de se nommer Sabaria, est bien la même Sabaria qui a donné naissance à saint Martin de Tours, par la même raison qu'on ne doute pas que *Parisius* soit Paris, et *Roma*, Rome.

Mais Cluverius (1), au temps duquel il n'existait pour la Hongrie aucune carte qui ne fût inférieure à celle de Samson pour la France, a cru trouver que les mesures de l'itinéraire d'Antonin concordaient mieux pour placer *Sabaria* à Sárvár.

C'est tout le contraire :

J'ai travaillé cette route; en portant les mesures anciennes sur d'excellentes cartes de l'Autriche, et sur la grande carte de Hongrie de Lipsky, au moyen d'une variante qui nous est donnée par le manuscrit de Longolianus (Wesseling-Itiner. Ant., p. 233), et en partant de *Vindobona*, qui est bien *Vienne*, les mesures m'ont porté à Sabaria (Szombethely) pour le *Sabaria* de l'itinéraire, et ces mesures sont beaucoup plus exactes que ne l'a cru un habile géographe (p. 69 de l'itinér. de M. de Fortia), qui cependant s'est trouvé porté, par ses combinaisons, à placer aussi Sabaria antique à Stein-am-Anger, c'est-à-dire à Sabaria moderne.

Ainsi, identité de nom;

Monumens ou témoignages historiques non interrompus;

Accord des mesures anciennes avec le terrain : tout confirme la position de *Sabaria* de Grégoire de Tours à *Sabaria* ou Szombethely ou Stein-am-Anger. » Walckenaer.

P. S. J'ai dit que Sárvár n'avait point de nom correspondant en latin ni en allemand, et cependant, dans l'estimable dictionnaire géographique de Piquet, tom. IX, p. 57, on trouve Sárvár ou Kothburg; si ce n'est pas le résultat d'une erreur, ce second nom n'est point connu en Hongrie, il ne se trouve ni sur la carte de Lipsky, ni dans son *Repertorium* de tous les noms qui portent les noms de Kott, Koth (il n'y a pas de Kothburg); aucun ne se nomme Sárvár. (Voyez p. 340 et 582.)

---

(1) Cluverius, *Germania*, p. 740.

NOTE SUR UN PASSAGE DU LIVRE II, CHAP. 42.

Une phrase d'Aimoin (I, 23), citée dans l'appendice de notre édition complète, relative à Renomer tué au Mans par ordre de Clovis (Greg., II, 42), nous a suggéré la note suivante :

On s'est demandé plusieurs fois comment et en quel temps un royaume de Francs avait pu se former dans le Maine? Comme les historiens et les chroniqueurs anciens ne nous apprennent pas tous les événemens de cette époque, un champ libre a été ouvert aux conjectures des modernes qui ont voulu expliquer ce fait.

Il est certain que dans le ve siècle, au milieu de la confusion générale, une tribu de Francs a pu s'établir dans le Maine, comme une peuplade de Saxons s'était fixée dans le Bessin. (Greg. Tur., V, 27.)

Ce fait a pu avoir lieu vers 464, après la mort d'Égidius, lorsque Adovacre, chef des Saxons, força la ville d'Angers de lui donner des otages (Greg., II, 18). Dans ce cas on supposerait qu'une tribu de Francs, ennemie de Childéric, se ligua avec les Saxons, et se jeta sur le Maine, tandis que ceux-ci attaquaient Angers.

M. Simonde de Sismondi, *Hist. des Français* (tom. I, p. 232), suppose que ce royaume avait été fondé par Renomer, après la défaite de Syagrius.

Mais ces différentes conjectures ne s'appuient sur aucune donnée.

Une question peut-être plus difficile à résoudre, est celle-ci : Comment Renomer, frère ou parent de Ragnachaire, roi de Cambray (Greg., II, 42), règne-t-il au Mans, à une si grande distance des états de son frère?

Si ces petits souverains, Sigebert, Cararic, Ragnachaire, étaient tous parens entre eux, tous descendans, comme Clovis, d'un seul roi, de Clodion, par exemple, ils ont dû partager ensemble les domaines acquis par ce prince ; or on ne voit pas que Clodion ait

poussé ses conquêtes au-delà de la Somme. S'il s'agit ici d'une tribu de Francs tout-à-fait étrangère à celles qui obéissaient à cette famille, comment a-t-elle eu pour roi un frère et un parent des rois établis dans la Belgique?

Aussi une lecture attentive des textes de Grégoire de Tours, de l'auteur des *Gestes*, d'Aimoin surtout, rend-elle très probable l'opinion qu'il n'y a jamais eu de royaume du Mans.

Grégoire, et après lui l'auteur des *Gestes*, disent que Renomer fut tué par ordre de Clovis dans la ville du Mans. La chronique de Verdun, par Hugues de Flavigny, s'exprime de même. Aucun ne dit que la ville du Mans fût la capitale de son royaume. L'abréviateur de Grégoire ne parle pas de Renomer.

Roricon, auteur du x[e] siècle, semble favoriser l'opinion de ceux qui admettent un royaume du Mans. Il dit que Renomer fut tué dans la ville du Mans, où il demeurait, et privé à la fois de la vie et de la royauté; mais il ne dit pas qu'il ait été roi au Mans. Enfin la phrase d'Aimoin, qui nous a suggéré l'opinion exprimée dans cette note, ne laisserait aucun doute à cet égard s'il était plus fidèle ou plus instruit. Selon cet auteur, « Clovis fit tuer Renomer parce qu'il lui paraissait trop avide du trône. » Si Renomer voulait se faire roi, il ne l'était donc pas.

Il est vrai que Grégoire ajoute : « Eux morts, tout leur royaume, tous leurs trésors furent à Clovis. » Mais Renomer n'était peut-être pas plus roi que Richaire, puisqu'on appelait rois les fils de rois; ou, si l'on veut, il aura été roi d'une portion du Cambrésis, conjointement avec Ragnachaire et Richaire. Leurs trois royautés ne faisaient qu'un royaume, *regnum eorum ;* comme les quatre royautés des enfans de Clovis formaient le royaume des Francs; comme les trois fils de Clodomir étaient les héritiers du royaume d'Orléans.

Dans tous les cas, rien n'indique qu'il fût roi du Mans : il se sauve ou il se trouve par hasard dans cette ville qui ne lui appartenait pas; Clovis envoie un ordre de le tuer, et cet ordre est exécuté sans résistance, comme dans une ville soumise à son empire. Or nous pensons, avec l'abbé Dubos, que la troisième Lyonnaise, dont la cité du Mans faisait partie, passa sous la domination

de Clovis avec les peuples de la confédération armorique, de 493 à 497.

Ainsi, malgré l'autorité de tous nos devanciers, Mézeray, Labbe, Daniel, Foncemagne (*Mém. acad. inscript.*, VIII, 470), Dubos, D. Bouquet, Velly, etc., nous croyons qu'on a supposé à tort un royaume des Francs dans le Maine appartenant à Renomer; que du moins on ne peut en prouver l'existence d'après les textes des auteurs plus voisins de cette époque.

FIN DES NOTES.

TABLE.

Nota. Le chiffre romain indique le livre, le chiffre arabe le chapitre; *Écl.* signifie *Éclaircissemens; Prol.* signifie *Prologue; Préf.* indique la Préface de Grégoire de Tours.

Lorsqu'un chapitre a plus d'une page d'étendue, si nous voulons désigner le commencement du chapitre nous indiquons seulement ce chapitre; s'il s'agit de la partie finale, nous ajoutons le mot *fin*; pour les points intermédiaires nous indiquons la page.

Nous avons fait suivre les mots répétés plusieurs fois de chiffres d'ordre qui faciliteront les renvois à ces différens mots.

A.

Aaron. iii, *Prol.*
Abel, tué par Caïn, i, 2.
Abia, roi de Juda, i, 14.
Abiud, i, 15.
Ablution des corps morts, iv, 5 *fin.*
Abraham. i, 7; ses descendans, *ibid.*; rois qui régnaient de son temps, i, 16.
Abraham, abbé, ii, 21 *fin.*
Absalon. iv, 20 *fin.*
Achaz, roi de Juda, i, 14.
Achim ou Joachim. i, 15.
Acqs ou Dax (évêques de). *Voyez* Faustien, Nicèce.
Adam. i, 1, 4, 8; viii, 20.
Adoacre. *Voyez* Odoacre.
Adrien. *Voyez* Hadrien.
Aétius, archidiacre de Paris, v, 19 (p. 277).
Aétius, général romain, ii, 7; sa naissance, ses qualités, ses guerres, ii, 8; sa mort, *ibid.*
Afrique, soumise aux Vandales, ii, 2 *fin*; ses ports, x, 2; ses martyrs, ii, 3.
Agasastus, roi des Athéniens, i, 16.
Agatadis, roi des Assyriens, i, 16.
Agde. ix, 24; soumise aux Goths, vi, 2.
Agen, soumis à Chilpéric, vi, 12.
— (pays d'). vii, 35; — ses habitans, ix, 31.
Agéric, évêque de Verdun, iii, 35; vii, 44; ix, 10, 12; parrain de Childebert, ix, 10, 12; sa mort, ix, 23.
Agila [1], ambassadeur des Goths, arien, v, 44.
Agila [2], roi d'Espagne, iii, 30; iv, 8.
Agilulf, roi des Lombards, tom. ii, *Écl.*, p. 269, n. *b.*
Aginus, duc, x, 8 *fin.*
Agnan, évêque d'Orléans, ii, 7; son église, ix, 18 *fin.*
Agnès, abbesse de Poitiers, ix, 41, 42; bénie par S. Germain, ix, 42 (p. 184).
Ago. *Voyez* Agilulf.
Agrécius, évêque de Troyes, viii, 31 (p. 100).
Agricole [1], évêque de Châlon, v, 46; viii, 5.
Agricole [2], évêque de Nevers, ix, 41 (p. 181).
Agricole [3], patrice, iv, 24.
Agrippa, sa mort, i, 23, et *Écl.*, p. 421, n. *a.*
Agrippine (Colonie-). *V.* Cologne.
Agroétius, chef des secrétaires de Jovin, ii, 9 (p. 77).
Aisne, fleuve, vi, 37.
Aix en Provence, viii, 43, *n.*
— (évêques d'). *Voyez* Pientius.

ALAINS. II, 9 (p. 75); réunis aux Vandales, *ibid.*; vaincus par les Goths, II, 7 *fin.*
ALARIC [1], roi des Goths, II, 8.
ALARIC [2], roi des Visigoths, II, 27, 33; sa conférence avec Clovis, II, 35; établi à Poitiers, II, 37; Clovis marche contre lui, le combat et le tue, *ibid.*, et s'empare de ses trésors, *ibid. fin.*
ALBI. II, 3 (p. 61), 37 *fin;* VII, I (p. 6); IX, 20 (p. 143); en proie à une épidémie, VI, 33; est rendue à Childebert, VIII, 45.
— (évêques d'). *Voyez* DIOGÉNIEN, SALVIUS, THÉOFRID, DÉSIRÉ [1].
ALBIN [1], évêque d'Uzès. VI, 7.
ALBIN [2], gouverneur de la Provence, IV, 44; sa cruauté envers un archidiacre, *ibid.*
ALBOFLÈDE, sœur de Clovis, son baptême et sa mort, II, 31 *fin.*
ALBOIN, roi des Lombards, IV, 3 *fin*, 41; envahit l'Italie, V, 15.
ALCHIME, sœur d'Apollinaire, III, 2; tante d'Arcadius, III, 12.
ALDEBERGE, femme du roi Éthelbert, IV, 26 *n.* (p. 202).
ALEMANS. II, 9, p. 75 *et suiv.*; II, 37 (p. 118); vaincus par Clovis, se soumettent à lui, II, 30; dévastent les Gaules, I, 30, 32; désignés sous le nom de Suèves, II, 2; envahissent l'Italie, II, 19.
ALEMANS (rois des). *Voy.* CHROCUS, RESPENDIAL.
ALEXANDRE. *Voyez* SULPICE ALEXANDRE.
ALITHE, évêque de Cahors, II, 13.
ALLIER (l'). V, 34.
ALLUYE. IV, 50, *n.*
AMALABERGE, reine des Thuringiens, III, 4.
AMALARIC, roi des Goths, II, 37 *fin;* épouse la sœur des rois des Francs, III, 1; la maltraite cruellement, III, 10; est tué, *ibid.*
AMALASONTE, fille de Théodéric, tom. I, *Écl.*, p. 435, n. *b.*
AMALO, duc, IX, 27; périt misérablement, *ibid.*
AMAND, évêque de Bordeaux, II, 13.
AMANS (les DEUX-), I, 42.
AMATUS, patrice, IV, 42.
AMBASSADE de Chilpéric à Tibère, VI, 2; en Espagne, VI, 18; d'Espagne, VI, 34; VIII, 35, 38; IX, 16; de Gontran à Childebert, VIII, 13; de l'empereur au même, VIII, 18; ambassades confiées à des abbés, X, 31 (p. 259).
AMBASSADEURS, leurs insignes chez les Francs et chez les Grecs, VII, 32; ambassadeurs francs tués à Carthage, X, 2, 4; autres maltraités, VII, 14 *fin.*
AMBOISE. II, 35; X, 31 (p. 253).
AMBROISE, périt misérablement, VI, 13; VII, 3.
AMÉLIUS, évêque, VIII, 28; de Tarbes, IX, 6 *fin.*
AMINADAB, fils d'Aram, I, 12.
AMON, duc des Lombards, IV, 45.
AMON, roi de Juda, I, 14, 16.
AMPSUARIENS, peuple, II, 9 (p. 75).
ANAFLÈDE, femme de Théodoric-le-Grand, III, 31, *n.*
ANASTASE [1], empereur, fait Clovis consul, II, 38.
ANASTASE [2], abbé de Saint-Victor de Marseille, VI, 11 (p. 361).
ANASTASE [3], prêtre d'Auvergne, IV, 12.
ANATOLE, reclus à Bordeaux, VIII, 34.
ANDARCHIUS, trompe Ursus, qui le fait périr par le feu, IV, 47.
ANGERS. II, 18; IV, 48; V, 30, 41; VI, 21; VIII, 43; X, 9 *fin*, 14.
— (monastère d'), fondé par Licinius, X, 31 (p. 257).
— (évêques d'). *Voyez* AUDOVÈE.
— (territoire d'). V, 13; IX, 18 *fin.*
ANGEVINS. VI, 31; conduits contre les Bretons, V, 27; en proie à la famine, X, 25.
— (ducs des). *Voyez* BEPPOLEN.
— (comtes des). *Voyez* THÉODULF.
ANDELOT (congrès et traité d'). IX, 20.
ANGLAIS, leur conversion, IV, 26, *n.*; leur roi Éthelbert, *ibid.*
ANGOULÊME. VI, 8; prise par Clovis, III, 37 *fin;* soumise à Gon-

tran, VIII, 30; là est enterré Théodebert, IV, 51; reçoit Gondovald, VII, 26.
— (comtes d'). *Voyez* NANTIN, MARACHAIRE.
— (évêques d'). *Voyez* DYNAME, MARACHAIRE, FRONTONIUS [1], HÉRACLIUS [1], NICAISE.
ANIMODUS, vicaire, X, 5.
ANINSULE, monastère, V, 14.
ANJOU. VII, 11.
ANSOALD, V, 3 *fin.*
ANSOVALD, V, 48; VI, 45 *fin;* VIII, 31 (p. 98); envoyé de Chilpéric, VI, 18; l'un des premiers du royaume, VII, 7; sa fuite, VIII, 11.
ANTÉRIEUX, tom. I, *Écl.*, p. 422, n. 2.
ANTESTIUS. VIII, 27, 43; IX, 31.
ANTHÉMIUS, évêque de Sens, VIII, 31 *fin.*
ANTIDIUS, évêque d'Agen, VIII, 2 *fin* et *n.*
ANTIOCHE, sa ruine, X, 24; ses évêques. *Voyez* IGNACE, BABYLLAS.
ANTIOCHE d'Égypte, prise par les Perses, IV, 39.
ANTONIN, empereur, I, 26.
ANTOINE-LE-GRAND, moine, I, 35.
AOUST, fleuve, X, 9.
APAMÉE, ville de Syrie, IV, 39.
APOLLINAIRE, citoyen d'Auvergne, combat à Vouglé, II, 37 (p. 119); fils de S. Sidoine, *ibid.*, *n.;* sa mort, III, 2.
APPLAUDISSEMENS avec les boucliers et la voix, II, 40 *fin.*
APRUNCULE, évêque de Langres, II, 23 (p. 95); de Clermont, II, 23 (p. 93 et *fin*); sa mort, III, 2.
APTACHAIRE, roi des Lombards, IX, 25, *n.;* son ambassade aux rois Gontran et Childebert, X, 3 *fin;* sa mort, *ibid.*
AQUILÉE. II, 9; sa ruine, II, 7 *fin.*
AQUITAINE: fut-elle appelée Germanie? II, 25 et *n.*
— (ducs d'). *Voyez* WILICHAIRE.
ARAM, fils d'Esrom, I, 12.
ARAVATIUS, évêque de Tongres, II, 5; faut-il lire SERVATIUS? *Ecl.*, tom. I, p. 425, n. *b.*
ARBOGASTE, comte, II, 9 (p. 73 *et suiv.*); de race franque, *ibid.*, *n.*, p. 74.
ARCADIUS, empereur, I, 43; X, 31 (p. 254).
ARCADIUS, fils d'Apollinaire, III, 2, *n.;* sénateur d'Auvergne, trahit sa ville, III, 9, 12; se réfugie à Bourges, III, 12; trempe dans le meurtre des fils de Clodomir, III, 18 (p. 154).
ARDENNES (forêt des). VIII, 21; le culte de Diane s'y conserve, VIII, 15.
ARÉDIUS, sauve Gondebaud, II, 32.
ARÉDIUS, abbé, VIII, 15 (p. 76), 27; résumé de sa vie, il fonde un monastère, sa mort, X, 29.
ARÉGISIL, sa mort, III, 14.
ARÉGONDE, femme de Clotaire I, IV, 3.
ARGÉE, roi des Macédoniens, I, 16.
ARGENTORAT. *Voyez* STRASBOURG.
ARGIENS, leur roi Tropas, I, 16.
ARIENS. I, *Prol.;* II, 2; V, 39; rebaptisent les catholiques, II, 2, 3; réfutation de leurs croyances, V, 44; méconnaissent le Saint-Esprit, *ibid.;* leur tolérance, *ibid.;* leur infélicité, III, *Prol.;* conférence avec leurs évêques devant Gondebaud, II, 34, *n.* (p. 110); n'opèrent pas de miracles, IX, 15; leur manière de communier, III, 31; leurs évêques. *Voy.* CYROLA, ATHILOCUS.
ARIDIUS, évêque de S.-Paul-Trois-Châteaux, V, 28, *n.*
ARIPENNE. I, 10; V, 29 et *n.;* *Écl.*, p. 415, n. *b.*
ARIUS, sa mort, II, 23; III, *Prol.;* V, 44 (p. 322); IX, 15 *fin.*
ARLES, I, 32; II, 7; IX, 40; prise par les Goths, III, 23; par l'armée de Sigebert, et ensuite par celle de Gontran, IV, 30.
— (monastère d'). IV, 25 *fin.*
— (évêques d'). *Voyez* TROPHIME, SAPAUDUS, VIRGILE [2], PASCHASE, CÉSAIRE.
— (province d'). IV, 5, 45; VIII, 30 *fin;* X, 25; dévastée par les Goths, IX, 7; obéit à Gontran, VIII, 43, *n.*

Armanche, évêque de Tours, II, 1 *fin*; X, 31 (p. 254).
Arménie, ruinée par les Perses, X, 24; Arménie-Majeure ou Persarménie, IV, 39, *n*.
Armentaire, juif, VII, 23.
Arnulf, ensevelit Théodebert, IV, 51.
Arphaxad, fils de Sem, I, 7.
Arrhes pour fiançailles, I, 42; IV, 47 (p. 235).
Artémius, évêque de Clermont, I, 41; II, 13.
Arvatius. *Voyez* Aravatius.
Arvernes. *Voyez* Auvergnats.
Asa, roi de Juda, I, 14.
Asavatius. *Voyez* Aravatius.
Ascalon (vin d'). III, 19.
Aschila, mère de Théodomer, II, 9 (p. 78).
Asclépius, VI, 19.
Ascovinde, citoyen d'Auvergne, IV, 16.
Aser, fils de Jacob, I, 9.
Asie. Persécution, I, 26.
Assyriens, leurs rois Ninus, Agatadis, Eutropes, I, 16.
Asteriole, ami de Théodebert I, III, 33.
Astérius, est fait patrice, II, 9 (p. 77).
Athalocus, évêque arien, IX, 15 *fin*.
Athanagild [1], roi des Lombards, tom. II, *Écl.*, p. 269, n. *b*.
Athanagild [2], roi d'Espagne, IV, 38; V, 39; bat l'armée de l'empereur, IV, 8; sa mort, son successeur Leuva, IX, 24; père de Brunehaut, IV, 27.
Athanaric, roi des Goths, II, 28; persécuteur, II, 4.
Athéniens (roi des), Agassatus, I, 16.
Attale, neveu de S. Grégoire de Langres, sa captivité, III, 15; est délivré, *ibid.*; fut comte d'Autun, *ibid.*, *n.* (p. 151).
Attique (roi de l'), Cécrops, I, 16.
Atticus, consul, I, 43.
Attila, roi des Huns, II, 7; est mis en fuite, *ibid.*; ravage l'Italie, *ibid. fin*.
Auch. X, 22; ses évêques. *Voyez* Fauste, Fabius.
Audica, envahit la Galice, VI, 43 *fin*; en devient roi, *ibid.*
Audin. VII, 47 (p. 58); IX, 30 *fin*.
Audon, juge, VII, 15.
Audovaire, chef de l'armée de Sigebert I, IV, 30.
Audovald, chef d'une expédition en Italie, X, 3.
Audovée, évêque d'Angers, X, 14.
Audovère, femme de Chilpéric, IV, 28 *fin*; V, 40, *n.* (p. 315); sa fille consacrée à Dieu, VI, 43.
Auguste, empereur romain, I, 17, 18.
Aumône, son efficacité, II, 3 (p. 57); ses fruits, V, 20.
Aunacharius, évêque d'Auxerre, IX, 41 et *n.* (p. 181).
Aunon. VII, 47 (p. 58).
Aurélius, évêque du Puy, X, 25 (p. 242).
Ausanius, tué injustement, III, 36.
Auspices, consultés par les Francs, VII, 29 (p. 34).
Austadius, évêque de Nicée, VI, 6 *fin* et *n.*
Austrapius, duc, IV, 18; est fait évêque de Selle, *ibid. fin*; est tué, *ibid.*
Austrasiens. V, 14 *fin*.
Austrechilde, femme du roi Gontran, IV, 25; V, 17; sévices qui compromettent sa vie, V, 36.
Austregisil. VII, 47.
Austremoine, premier évêque de Clermont, I, 28, 39.
Austrin, évêque d'Orléans, IX, 18 *fin*.
Austrovald, comte, est fait duc, VIII, 45; IX, 7, 31.
Autharis, duc des Lombards, puis roi, IX, 25, *n.*; tom II. *Écl.*, p. 269, n. *b*. *Voyez* Aptachaire.
Autun, assiégé, III, 2; concile, IX, 41, *n.* (p. 180); monastère, IX, 40 (p. 178); archidiacre Pappol, V, 5 (p. 257); diacre Didier, IX, 41 (p. 180); Eustache, X, 26.
— (évêques de). *Voy.* Euphronius, Siagrius [1].

Auvergne. iv, 9 *fin*, 20; v, 13, 34; vi, 26; viii, 21 *fin*; x, 8; ses vallées, x, 8 (p. 295); inondées par les pluies, v, 34; ses comtes. *V.* Firmin, Saluste [1], Nisier [1], qui est fait duc, Eulalius [1].
— (Limagne d'), sa beauté, iii, 9, etc.
— (citoyens d'). x, 31 (p. 258).
Auvergnats. ii, 37 *fin*; v, 50 (p. 337); vi, 26; ruinés par le roi Théodoric, iii, 12; maltraités par Chramne, iv, 16; trompés par les Saxons, iv, 43; s'emparent d'Arles, iv, 30; sont vaincus, *ibid.*; effrayés par des prodiges, iv, 31; en proie à une épidémie, *ibid.*; sauvés par saint Gall, iv, 5; captifs délivrés par miracle, x, 6.
— (ducs des). *Voyez* Victorius [1], Nisier [1].
Auxerre. iv, 42.
— (territoire d'). v, 14 (p. 271).
— (évêques d'). *Voy.* Aunacharius.
— (comtes d'). *Voyez* Pionius, Eunius-Mummol.
Avignon. ii, 32; vi, 1, 24, 26; vii, 10, 38 (p. 50), 40; viii, 3; entouré par un fleuve, vi, 26; assiégé, *ibid.*; pris par Gontran, iv, 30; rendu à Sigebert, *ibid.*; nourrit des sophistes et des philosophes, vi, 9; son évêché refusé par Domnol, *ibid.*
— (territoire d'). iv, 43, 45.
Avit ou Avitus [1], abbé de Micy, iii, 6; v, 19 (p. 278).
Avit ou Avitus [2], confesseur, sa basilique à Orléans, viii, 2.
Avit ou Avitus [3], archidiacre, est fait évêque de Clermont, iv, 35; baptise des juifs, v, 11.
Avit ou Avitus [4], évêque de Vienne, ii, 34; réprimande Gondebaud, *ibid.*; écrit contre les hérésies, *ibid.*; soutient une conférence contre les Ariens en présence de Gondebaud, *ibid.*, *n.*
Avit ou Avitus [5], Auvergnat, est fait empereur, ii, 11; sa luxure, *ibid.*; devient évêque de Plaisance et meurt, *ibid.*; sa fille épouse Sidoine, ii, 21 *fin*.
Avoine, bourg de Touraine, x, 31 (p. 256).
Avranches. ix, 20 (p. 143).
Azor. i, 15.

B.

Babel. i, 6.
Babylas, évêque et martyr, i, 28.
Babylone. i, 6, 14, 16.
Babylone d'Égypte, i, 10 et *Écl.*, p. 416, n. *g*.
Baddon, envoyé de Frédégonde, viii, 44 *fin*.
Badégisil, évêque du Mans, vi, 9 *fin*; sa mort, viii, 39; sa femme et sa fille, x, 5; méchanceté de sa femme, viii, 39 *fin*.
Badéric, roi des Thuringiens, iii, 4; sa mort, *ibid.*
Ballan, bourg de Touraine, x, 31 (p. 256).
Ballomir. vii, 14 et *n.* (p. 18), 36, 38 (p. 51); ix, 28; Gondovald, vii, 14 (p. 18).
Bains (salles de) dans les monastères, x, 16 (p. 226, etc.).
Bannières, portées dans les processions, v, 4 *fin*; lors de la réception des rois, viii, 1.
Barbares, nom donné aux Francs par Grégoire de Tours, iii, 15 (pp. 147, 148); vii, 29 (p. 34); viii, 31 (p. 99), etc.
Barcelone. iii, 10.
Barrou, bourg de Touraine, x, 31 (p. 256).
Basile [1], évêque, ii, 25.
Basile [2], sa règle, x, 29 (p. 248).
Basile [3], citoyen de Poitiers, iv, 46.
Basine [1], reine des Thuringiens, ii, 12; femme de Childéric, *ibid.* *fin*.

Basine [2], fille de Chilpéric, v, 40, *n.* (p. 315); vi, 34, *n.*; excite des troubles dans le monastère de Poitiers, ix, 39; se sépare de Chrodielde, ix, 43; x, 15 (p. 222); subit un interrogatoire dans un concile à Poitiers, x, 16.
Basin. *Voyez* Bisin.
Baudégil, diacre, v, 14 (p. 270).
Baudégisil, évêque du Mans, vii, 15. *Voyez* Badégisil.
Baudin, référendaire du roi, devient évêque de Tours, iv, 3 *fin*; x, 31 (p. 259); établit une mense canonicale, x, 31 (p. 259); sa mort, iv, 4 *fin*; x, 31 (p. 259).
Bayeux (habitans de). v, 27; conduits contre les Bretons, *ibid.*
— (évêques de). *Voy.* Leudovald.
— (Saxons de). *Voyez* Saxons.
Bayonne. ix, 20 (p. 143).
Beaucaire. viii, 30 *fin*; pris par les Goths, ix, 7 *fin*.
Bélphégor. ii, 10.
Bélséphon. i, 10 *fin*.
Belley, son évêque Félix, ix, 41, *n.* (p. 181).
Bellinzone, château d'Italie, x, 3.
Bélisaire, vaincu par Buccelin, iii, 32.
Benjamin, fils de Jacob, i, 9.
Bénigne, martyr à Dijon, x, 31 (p. 261).
Beppolen ou Bippolen, duc, v, 30; viii, 31 (p. 98), 42, 43; est tué, x, 9, 11.
Berri. v, 40 *fin*, 50 (p. 335) et *fin*; vi, 31; x, 25. *Voy.* Bourges.
— (habitans du), i, 29; vi, 12, 31; vii, 24; dépendans de Gontran, viii, 30 (p. 93).
Bérégésil, parent d'Eufrasius [2], iv, 35.
Bérétrude, bienfaitrice des églises, ix, 35; femme du duc Launebod, *ibid.*, *n.*
Bersabée, mère de Salomon, i, 12.
Berte, femme du roi Ethelbert, iv, 26, *n.* *Voyez* Aldeberge.
Bertefred. vi, 4, conspire contre Childebert, ix, 9; x, 19; est découvert, ix, 9; se fortifie dans le fort de Vaivre, *ibid.*; est assiégé et s'enfuit, ix, 12; est tué, *ibid.* et 23.
Berthaire, roi des Thuringiens, tué par son frère, iii, 4; père de S. Radegonde, *ibid.*, et iii, 7 (p. 138).
Bertheflède, fille de Charibert, religieuse, ix, 33.
Berthegonde, fille d'Ingeltrude, ses aventures, ix, 33; parente de Gontran, *ibid.*; plaide contre sa mère, *ibid.*; pille le monastère de Tours, x, 12.
Bertram [1], évêque de Bordeaux, v, 19 et *n.* (p. 279), 48; viii, 2, 7, 20; ix, 33; ami de Gondovald, vii, 31; viii, 2; métropolitain, vii, 31 *fin*; fils d'Ingeltrude, ix, 33 (p. 163); parent de Gontran par sa mère, viii, 2 *fin*; accusé d'adultère, v, 50 (p. 333); ix, 33 (p. 163); sa mort, viii, 22; ix, 33 (p. 164).
Bertram [2], évêque du Mans, viii, 39; ix, 18, 41.
Bertram [3] ou Waldon, diacre, viii, 22.
Bérulf, duc, vi, 12, 31; de Tours, v, 50 (p. 332); et de Poitiers, viii, 26.
Bethléem, ville de David, i, 18.
Bisin, roi des Thuringiens, ii, 12.
Béziers. iii, 22.
Bituriges. *Voy.* Berri et Bourges.
Bladastes. vi, 31; duc, vi, 12; vii, 28; favorise Gondovald, vii, 28, 34; l'abandonne, vii, 37; se réconcilie avec Gontran, viii, 6.
Bleda, roi des Huns, tom. i, *Écl.*, p. 427, n. *i.*
Blésois. vii, 21; dévastent les champs des Dunois, vii, 2; qui se vangent à leur tour, *ibid.*; composent un évêché, *ibid.*, *n.*
Boante, est tué, viii, 11.
Bobila, femme de Gontran, iv, 25.
Bobon, duc, v, 40 (p. 315); fils de Mummolen, vi, 45 (p. 410).
Bobolen, référendaire de Frédégonde, viii, 32. *Voyez* Beppolen.
Bodégisil, duc, viii, 22 *fin*; envoyé vers l'empereur Maurice, x, 2; est tué, *ibid.* (p. 197).

BODICUS, comte de Bretagne, v, 16.
BOLOGNE, ville d'Italie, II, 18.
BOOZ, fils de Salmon, I, 12.
BORDEAUX. IV, 48; V, 34 (p. 304); VI, 10, 21, 35 *fin;* IX, 20 (p. 145), 33; séjour de Clovis, II, 37 *fin;* de Gondovald, VII, 31.
— (évêques de). *Voyez* AMAND, LÉONCE, BERTRAM [1], GUNDÉGISIL.
— (comtes de). *Voy.* GARACHAIRE.
— (pays de). V, 34 (p. 304); IX, 5.
BORDELAIS. IX, 31.
BOSON [1]. IX, 31.
BOSON [2], chef d'armée, VII, 38; tue Gondovald, *ibid. Voyez* GONTRAN-BOSON.
BOUGHEAT. III, 16.
BOURGES. I, 29; II, 18; V, 34 *fin;* IX, 24; est assiégé, VI, 31; dépend de Childebert, III, 12; est brûlé, VI, 39; dévasté, X, 19 (p. 234); en proie à une épidémie, IV, 31 *fin.*
— (archidiacre de), Léonaste, V, 6.
— (comtes de). VII, 42; Ollon, VII, 38 (p. 51).
— (évêque de), porte le titre de patriarche, V, 21, *n.* (p. 289). *Voyez* URSINUS, REMI [1], SULPICE, EUSTACHE, TÉTRADIUS [1].
— (pays de). *Voyez* BERRI.
— (habitans de). *Voyez* BERRI (habitans du).
— (territoire de). VIII, 43 (p. 112); IX, 19 (p. 140).
BOURGOGNE. III, 6, 11, 17; IV, 16 (p. 193); V, 13; X, 31 (p. 257); en proie à la famine, II, 24; soumise par les Francs, III, 11; sous les Bourguignons, V, 19 (p. 278).
— (royaume de). II, 33.
— (rois de). *Voyez* GONTRAN.
BOURGUIGNONS. II, 9 (p. 78), 37 *fin;* VIII, 30; s'établissent en Gaule, II, 9 *fin;* contre eux marche Clodomir, III, 6; sont vaincus, *ibid.;* par les Lombards, IV, 42; ariens, II, 9 *fin,* 32; ont pour suspects les évêques catholiques, II, 23 *fin;* reçoivent des lois de Gondebaud, II, 33 *fin.*
— (rois des). *Voyez* GODÉGISILE, GODOMAR, GONDEUCH, GONDEBAUD [2], CHILPÉRIC [1], SIGISMOND. Appelés patrices, IV, 24 et *n.*
BOURGUIGNON appelé à l'épiscopat, VI, 15.
BRAGA. V, 38, *n.*
BRAINE. V, 26, 40; domaine royal, IV, 22; V, 35 *fin;* V, 50 (p. 333); maison royale, IV, 47 (p. 235); V, 51.
— (concile de). V, 50 (p. 333).
BRETAGNE. IV, 20; V, 22, 49 (p. 329); X, 11; saccagée, V, 30; théâtre d'une expédition de Clotaire II contre Chramne, IV, 20; Chilpéric y envoie des forces, V, 27; soumise à des comtes, IV, 4, et *Écl.,* p. 438, n. *c;* V, 16; qui portent les cheveux pendans, IV, 4.
— (duc de), Waroch, X, 9.
— (comte de). *Voyez* CHANAON, MACLIAU, CHONOMOR, CHONOBRE, BODICUS, THÉODORIC [3], JACOB [3], WAROCH, etc.
— (envoyé de), Eonius, V, 41.
BRETONS, se révoltent, V, 30, 32; chassés du Berri, II, 18; combattent avec Chramne, IV, 20; soumis aux fils de Chlotaire, IX, 18; font irruption chez leurs voisins, IX, 18, 24; X, 9; donnent satisfaction à Gontran, IX, 18; sont battus, X, 9; ont les cheveux rasés, X, 9 (p. 207).
BRICE, évêque de Tours, II, 1, et *Écl*, p. 424, n. *a;* X, 31 (p. 253); accusé, va trouver le pape, est absous, II, 1 (p. 52); X, 31 (p. 254); sa nativité, X, 31 (p. 256).
BRICHES ou BRÉCHES, son église, X, 31 (p. 254).
BRIDORÉ, son église, X, 31 (p. 254).
BRITTIANUS, comte, IV, 40.
BRIOUDE, bourg d'Auvergne, II, 11; sa distance de Clermont, IV, 5, *n.* (p. 176); son patron, X, 29 (p. 250).
— (diocèse de). IV, 13.

Brisay, bourg de Touraine, son église, x, 31 (p. 254).
Brives-la-Gaillarde. vii, 10.
Bructères, peuples, ii, 9 (p, 74).
Brunehaut, femme de Sigebert, v, 14 (p. 267 et *fin*), 19 (pp. 276, 281), 41; vi, 37, 38; ix, 16, 19 (p. 140), 20; fille de Goswinde ou Guntsuinthe, iv, 38; v, 39, *n.*; ix, 1; épouse Sigebert, iv, 27; se fait catholique, *ibid.*; en butte à Frédégonde, qui cherche à la faire mourir, vii, 20; viii, 29; est exilée, v, 1; épouse Mérovée, v, 2; mère de Childebert et de Clodosuinde, ix, 20 (p. 144); sœur de Galsuinthe, ix, 20 (p. 145); administre le royaume de son fils, viii, 22; parle en faveur de sa fille Ingonde, viii, 21; favorise Bertefred, ix, 9 *fin*; intervient dans le traité d'Andelot, ix, 20; fait des présens au roi d'Espagne, ix, 28; opposée à Gontran, vii, 34; lui est suspecte, ix, 32; le menace de mort, viii, 4 *fin*; se purge par serment, ix, 32; conjuration contre elle, ix, 9 (p. 126); dans laquelle trempe Egidius évêque de Reims, x, 19; son grand caractère, vi, 4.
Buccelin, duc de Théodebert, iii, 32; ses hauts faits en Italie, *ibid.*; iv, 9 et *n.*; est tué, iv, 9.
Buciovald, abbé de Verdun, ne peut obtenir l'épiscopat, ix, 23; surnommé Grosses-Joues, *ibid.*
Buchaw (forêt de). ii, 40.
Buffle, x, 10.
Bulson? domaine, viii, 21.
Burgolen, mari de Domnole, viii, 32; père de Constantine, ix, 40 (p. 178).
Bursolen, fils de Sévère, v, 26 *fin*.
Butin, manière de le partager chez les Francs, ii, 27 (p. 99).

C.

Cabarat. viii, 30 et *n.* (p. 96).
Cabrière. iii, 21.
Cadastre. *Voyez* Recensemens.
Cahors. iii, 12; ix, 20 (p. 145); est ravagé, iv, 48.
— (évêques de). *Voyez* Alithe, Maurilio, Ursicin.
Cain, tue Abel, i, 2.
Cainan, fils d'Enos, i, 4.
Calumniosus surnommé Agilan, duc, viii, 30 *fin*.
Caluppa, reclus, sa mort, v, 9.
Calvaire. i, 7.
Cambrai. ii, 9 *fin*; vi, 41; résidence royale de Ragnacaire, ii, 42.
Candes, bourg de Touraine, i, 43; viii, 40 *fin*; x, 31 (p. 253).
Canaon, fils de Waroch, x, 9 (p. 208).
Canini (champs). x, 3 (p. 198).
Canons. iv, 6; v, 14, 19, 50; x, 16, 19 *fin*.
Capitole de Toulouse. i, 28 (p. 30).
Capitulaire du cens, ix, 30.
Caprasius, sa basilique à Agen, vi, 12 et *n.*
Carbonière (forêt). ii, 9, *n.* (p. 71).
Carcassone. viii, 30, 45; soumis à Gontran, ix, 31.
Carietton, maître de la milice, ii, 9 (p. 73).
Carpilion. ii, 8 (p. 70).
Carthage-la-Grande. x, 2; périt par la discorde, v, *Prol.* (p. 247); sous les Vandales, ii, 3 (p. 55); meurtre des envoyés de Childebert, x, 2, 4; satisfaction donnée par l'empereur, x, 2 *fin*, 4.
— (évêques de). *Voyez* Cyprien, Eugène [1].
Cassien, sa règle, x, 29 (p. 248).
Cassius, martyr, i, 31; iv, 12 (p. 184); son église à Clermont, iv, 12 (p. 184).
Castille (Nouvelle-) dévastée par les sauterelles, vi, 33 et *n.*, 44.
Castinus, comte des domestiques, ii, 9 (p. 77).
Catholiques. vi, 40; par opposition à hérétiques, iii, 10; opèrent des miracles, ii, 3; ix, 15.
Caton, prêtre de Clermont, iv, 5

fin, 6; vaniteux, exclu de l'épiscopat, IV, 7; demandé pour évêque par la ville de Tours, IV, 11; refuse, *ibid.* et 15; ami de Chramne, IV, 11; sa mort, IV, 31 *fin.*

CATTES, peuple, II, 9 et *n.* (p. 75).

CAUTIN, évêque de Clermont, X, 8 (p. 204); d'abord archidiacre, IV, 7; sa réception dans la ville, *ibid.*; rival de Caton, *ibid.*; cherche à lui procurer l'évêché de Tours, IV, 11; accusé par lui, *ibid.*; ses vices, IV, 12; sa cruauté envers un prêtre, *ibid.*; est confondu devant Clotaire, IV, 12 *fin*; fut cher aux juifs, *ibid.*; tourmenté par Chramne, IV, 13, 16; sa mort, IV, 31 *fin.*, 35.

CAUTIONS. VII, 23; IX, 18.

CÉCROPS, roi de l'Attique, I, 16.

CEDINUS. X, 3 (p. 199).

CÉLIBAT des clercs, I, 39.

CELLULE de Saint-Maixent, près de Poitiers, II, 37 (p. 117).

CELSE. IV, 42; prend possession d'Arles, IV, 30; est fait patrice, IV, 24; ses mœurs, *ibid.*

CENCHRIS ou PHARAON, noyé dans la mer, I, 16.

CENSURE légale, VII, 47.

CÉRÉ, X, 31 (p. 260).

CÉSAIRE, évêque d'Arles, sa règle, IX, 40 (177), 42 (p. 184); ses réglemens, IX, 39 (p. 175).

CÉSAR TIBÈRE, IV, 39.

CÉSARIE [1], femme d'un comte de Bretagne, IV, 40.

CÉSARIE [2], belle-mère du comte Firmin, IV, 13 (p. 187).

CÉSARIE (S.) [3], sa règle, IX, 40 (p. 177), 42.

CESARIUS, consul, I, 43, *Ecl.*, p. 424, n. *ee.*

CHALDA, femme de Chramne, IV, 17, *n.*

CHALON-SUR-SAÔNE. IV, 31 *fin*; IX, 3, 13, 27; X, 10, 11; en proie à une épidémie, IV, 31 *fin*; pris par Chramne, IV, 16 (p. 193); résidence de Gontran, VII, 21.

— (concile de). V, 28.

— (évêques de). *Voy.* AGRICOLE [1], FLAVIUS.

CHALONS (plaine de), tom. I, *Écl.*, p. 425, n. *e.*

— (évêques de). *Voyez* FÉLIX [2].

CHAM, fils de Noë, I, 5; père de Chus, *ibid.*

CHAMAVES, peuples, II, 9 (p. 74).

CHAMBELLANS. *Voyez* CHARÉGISIL, FARAULF, ÉBERULF [2], ÉBERON, CHUNDON.

CHAMEAU. VII, 35.

CHAMP-DE-MARS. II, 27 (p. 100); chez les Romains, II, 8 *fin.*

CHAMPAGNE. III, 15 (p. 150); V, 3; IX, 9; X, 27 *fin.*

— (rémoise). IV, 17; V, 19 (p. 285).

— (duc de). IX, 14. *Voy.* LOUP [2].

— (peuple de). X, 3, 27 *fin.*

CHANAAN (terre de). I, 9 *fin.*

CHANAON, comte de Bretagne, IV, 4; sa mort, *ibid.*

CHANTOIN, montagne, II, 21 (p. 91), crypte, I, 39 *fin* et *Écl.*, p. 423, n. *dd*; monastère, II, 21 (p. 91) et *Écl.*, p. 423, n. *dd.*

CHARARIC, roi, est tonsuré, II, 41; est tué, *ibid.*; fut-il roi à Therouenne? *ibid.*, *n.*

CHARÉGISIL, chambellan de Sigebert, IV, 52 (p. 242).

CHARIBERT, roi, IV, 3, 16 (p. 192), 18, 26, 46; V, 49; réside à Paris, IV, 22; reçoit Gondovald, VI, 24; épouse une religieuse, est excommunié par S. Germain, IV, 26 (p. 204); exempte de tributs les habitans de Tours, IX, 30 (p. 159); sa femme et ses enfants, IV, 26; IX, 26, 33, 39; sa mort, IV, 26 (p. 204); son éloge et ses vices, IV, 26, *n.* (p. 204); son royaume, VII, 6, 12; est partagé, IX, 20 (p. 143).

CHARIMER, évêque de Verdun, IX, 23.

CHARIVALD, sa mort, X, 27 *fin.*

CHARIULF, favorise Gondovald, VII, 37; l'abandonne, VII, 38; se réfugie dans la basilique de S. Martin, VII, 43.

CHARTES. V, 5; des rois, X, 16 *fin*;

de la reine Clotilde, IV, 12; de donation faite par les religieuses en entrant au monastère, IX, 42.
CHARTIER, évêque de Périgueux, VI, 22; VII, 26, *n.*
CHARTRES (diocèse de). VII, 17.
— (territoire de). V, 34; IX, 5, 20 (p. 143).
— (habitans de). V, 7, 2.
— (évêque de). *Voyez* PAPPOL.
CHATEAUDUN. IX, 20 (p. 143).
— (comte de). VII, 29.
— (évêque de). VII, 17.
— (habitans de). IV, 51; sont battus, VII, 2; dévastent les cantons voisins, *ibid.*
CHELLES, domaine du territoire de Paris, V, 40; VII, 4; X, 19 (p. 235).
CHENUS, duc des Francs, tom. I, *Écl.*, p. 269, n. *a.*
CHER, torrent, V, 42.
CHEVEUX, chevelure, attribut des rois et des familles royales, II, 41; III, 18 (p. 154); VIII, 10; et des comtes des Bretons, IV, 4; coupés en signe d'ignominie, V, 40 (p. 314).
CHILDEBERT [1], roi, IV, 22, VI, 9; complote la mort de ses neveux, III, 18; laquelle a lieu, *ibid.*; se repent trop tard, *ibid.* (p. 154); partage le royaume de Clodomir, *ibid. fin;* son expédition en Espagne, III, 10; en rapporte du butin, *ibid.*; son expédition en Bourgogne, III, 11; autre en Espagne, III, 29; menace Théodat, roi d'Italie, III, 31 *fin;* possède Bourges, III, 12; son traité avec Théodéric, III, 15; envahit l'Auvergne, III, 9; tente d'exclure Théodebert du trône, III, 23; est gagné par des présens, *ibid.*; prend les armes contre Clotaire, III, 28; se réunit à Chramne contre lui, IV, 16 (p. 191); soulève les Saxons dans le même but, et dévaste la Champagne rémoise, IV, 17; accueille Gondovald, VI, 24; inhume S. Clotilde, IV, 1; meurt, IV, 20 et *n.*; son éloge, VIII, 4; son royaume acquis par Sigebert, IV, 52.
CHILDEBERT [2], roi d'Austrasie et de Bourgogne, V, 19 (p. 282), 47 *fin;* VI, 4 *fin*, 25, 26, 45; IX, 7, 20; IX, 27 *fin;* succède à son père, IV, 52 (p. 248); est enlevé et fait roi, V, 1, 6; heureux présages à sa naissance, VIII, 4; à lui se joint Gontran-Boson, V, 25; et plusieurs autres, V, 3 *fin;* son ambassade à Chilpéric, VI, 3, 45 (p. 408), auquel il se réunit, VI, 1; par traité, VI, 3; paix conclue entre eux, VI, 11, 31; reçoit une partie de Marseille, VI, 11, 33; Albi, VIII, 45; et les trésors de Sigebert, VIII, 26; une partie de ceux de Mummol, VII, 40; est proclamé majeur, VII, 33 *fin;* possède les trésors de Chilpéric, X, 19 (p. 235); se joint à Gontran, VI, 41; qui l'appelle son fils, VIII, 13; en est tendrement aimé, IX, 20 *fin;* est mis par lui en possession du trône, VII, 33; reçoit de lui des conseils, *ibid.*; est adopté par lui, V, 18; VIII, 3; vient à Paris, VII, 5; expédie des envoyés à Gontran, VII, 6, 7, 14; IX, 20; texte du traité fait entre eux, IX, 20; reçoit des envoyés de Gontran, VIII, 13; la paix est rompue entre eux, VI, 11 *fin;* les grands de son royaume appellent Gondovald, VII, 32, 33, 34, 35, 36; conspirent contre lui, IX, 9; X, 19; la conspiration est découverte, IX, 9; les conspirateurs tentent de résister, *ibid.*; conférence avec Gontran, IX, 10, 11; poursuit les conspirateurs, IX, 12; est à tort soupçonné par Gontran, IX, 32; veut envoyer Théodebert à Soissons, *ibid.*; sa domination au-delà de la Garonne, VIII, 18 (p. 82); habite Meaux, VII, 4; Metz, VIII, 36; Strasbourg, IX, 36; le domaine de Belsonancus, VIII, 21 et *n.*; où se tiennent deux plaids, VII, 23 *fin;* VIII, 21; arme contre les Lombards, IX, 29; expédition en Italie, VI, 42; VIII, 18; X, 3; paix

avec les Lombards, vi, 42; trompe ces peuples, ix, 25; vaincu par eux, *ibid.;* en reçoit une ambassade avec des paroles de soumissions, x, 3 *fin;* possède une partie de l'Italie, x, 3; expédition en Espagne, vi, 42; redoutable à Leuvigild, vi, 40; reçoit ses envoyés, vi, 18 *fin;* viii, 38; en reçoit de Reccared, ix, 1, 16; confirme l'immunité de Tours, ix, 30 *fin;* exempte de tributs les ecclésiastiques de Clermont, x, 7; cherche à consoler Agéric, ix, 12 *fin;* pardonne à Egidius évêque de Reims, ix, 14; sa rigueur envers Théodore évêque de Marseille, viii, 12; commet des évêques pour prendre connaissance des troubles du monastère de Poitiers, ix, 43; convoque un synode à ce sujet, x, 15 (p. 223); soumet le monastère à l'évêque du lieu, ix, 40 (p. 178); réclame Frédégonde, vii, 7; qui conspire contre lui, viii, 29; x, 18; sa mère et sa grand'mère, ix, 1; ses fils Théodebert et Théodoric, ix, 20 (p. 144); Théodebert, viii, 37; Théodoric, ix, 4; les grands de son royaume, vi, 24 (p. 275); son gouverneur Wandelin, viii, 22 *fin;* son référendaire Otton, x, 19 (p. 234); sa sœur épouse Herménégild, vi, 40.

Childéric [1], roi des Francs, ii, 9 *fin, jusqu'à* 27; rejeté par eux, ii, 12; se retire en Thuringe, *ibid.;* rétabli, ii, 12; épouse Basine, *ibid.;* ses combats, ii, 18 et *Ecl.*, p. 432, n. *r;* sa mort, ii, 27.

Childéric [2], roi des Vandales, ii, 3 *fin.*

Childéric [3], fils de Clotaire I, iv, 3.

Childéric [4], Saxon, vii, 3; se réfugie dans la basilique de S. Martin, viii, 18; est fait duc, *ibid. fin;* sa mort, x, 22.

Chilpéric [1], fils du roi Gondeuch, ii, 28.

Chilpéric [2], roi des Francs, envahit le royaume de Paris et en est chassé, iv, 22; est fait roi à Soissons, *ibid.;* envahit Tours, etc., iv, 46; v, 49; perd ces villes, iv, 46; envahit Reims, iv, 23; se prépare à combattre Sigebert, iv, 50, 51; lui fait la guerre, iv, 48; renouvelle la guerre, iv, 51; s'enfuit à Cambrai, vi, 41; il lui naît un fils, vi, 41; est assiégé à Tournai, iv, 51; v, 23; abandonné par les Francs, iv, 52; enterre son frère, iv, 52 (p. 243); réside à Paris, vi, 5 *fin;* arme contre Gontran, v, 13; vi, 12; complote contre lui, vii, 6 (p. 10); envahit ses villes, vi, 22; s'empare de Poitiers, v, 25, 42; son armée repoussée, vi, 31; fait la paix avec Gontran, vi, 31 (p. 385); se lie avec Childebert II, vi, 1, 11 (p. 359); expédie des envoyés à l'empereur Tibère, vi, 2; en reçoit des médailles d'or, *ibid. fin;* ambassade en Espagne, vi, 18, 33; d'où il reçoit aussi des envoyés, v, 44; vi, 18 *fin*, 40 (p. 399 et *fin*), 45; sa fille, demandée en mariage par le fils du roi d'Espagne, vi, 34; est accordée, iv, 38 et *n.;* vient à Paris, v, 1; vi, 27; rompt le mariage de Mérovée, v, 2; qu'il poursuit sans relâche, v, 14, 19 (p. 285); envoie des forces en Bretagne, v, 27; tombe malade, v, 35 (p. 305); se repent et fait du bien aux églises, v, 35 *fin;* ses femmes, iv, 28; en ayant déjà plusieurs, épouse Galsuinthe, iv, 28; la fait mourir, *ibid.;* ses fils, *ibid. fin;* poursuit son fils Clovis, v, 40; est indifférent à sa mort, *ibid. fin;* Samson, autre fils, v, 23; il lui naît un autre fils, vi, 23; qui meurt, vi, 34; deux de ses fils meurent en même temps, v, 35, 51 *fin;* ses fils meurent, vii, 36 (p. 47); son fils Clotaire, viii, 31 (p. 100), 42, 43; qui reste seul, viii, 9; est fait roi, vii, 7; Basine sa fille, ix,

39; x, 20, etc.; Rigonthe, VII, 9; dont il célèbre le mariage, VI, 45; révoque Leudaste, V, 48; qui accusait Grégoire, *ibid.*, et V, 50; l'accueille, VI, 32 (p. 387); le fait tuer, *ibid. fin;* son royaume est déserté, V, 3 *fin;* lié avec Egidius évêque de Reims, X, 19 (p. 233); assemble le concile de Braine, V, 50 (p. 333); Grégoire vient le trouver, VI, 2; menacé d'excommunication par les évêques pour accusation téméraire, V, 50 (p. 335); accuse Prétextat, V, 19; le séduit et le trompe, *ibid.* (p. 283); cherche en vain à gagner Grégoire, *ibid.* (p. 279); construit des cirques, V, 18 *fin;* dogmatise, V, 45; est combattu par Grégoire, *ibid.;* invente des lettres nouvelles, *ibid. fin,* et *Écl.*, p. 452, n. *e;* écrit à S. Martin, V, 14 (p. 270); viole les immunités des clercs et des églises, VI; 11; vexe les peuples par des tributs, V, 29; force les juifs au baptême, VI, 17; sa bienveillance envers les évêques, VI, 36 *fin;* sa modération envers un archidiacre, etc., V, 50 (p. 332); sa mort, VI, 46; VII, 2, 9; dont est accusé Sunnégisil, X, 19; ses trésors passent à Childebert, VII, 4; X, 19 (p. 235); ses vices exagérés par Grégoire, VI, 46 et *n.;* fait des vers, *ibid.;* sa prudence, V, 50 (p. 334); sa bonté, VI, 22; ses mauvaises actions réparées par Gontran, VII, 7 *fin,* 19; Gontran veut venger sa mort, VIII, 5; son comte des étables, Cuppa, X, 5; son médecin, Marileif, VIII, 25.

CHINON, bourg de Touraine, V, 18; son église, X, 31 (p. 254).

CHISSEAU, son église, X, 31, (p. 253).

CHLOTSINDE. *Voyez* CLODOSINDE.

CHONOBRE, comte des Bretons, IV, 20; est tué dans un combat, *ibid. fin.*

CHONOMOR, comte des Bretons, IV, 4.

CHRAMNE, fils de Clotaire I, IV, 3; appelé roi, IV, 13 (p. 186); ses mœurs dépravées, IV, 13, 16; envoyé en Auvergne par son père, IV, 9 *fin;* favorise le parti de Caton, IV, 11; tourmente l'évêque Cautin, IV, 13, 16; tombe malade, IV, 16; conspire contre son père et trompe ses frères, *ibid.;* épouse la fille de Wilichaire, IV, 17; vient à Paris *ibid.;* cherche l'avenir dans les saintes écritures, IV, 16 *fin;* se révolte contre son père et fuit en Bretagne, IV, 20; combat contre son père, est pris, *ibid* (p. 198); est brûlé avec sa femme, *ibid. fin.*

CHRAMNISIND. VII, 47 (p. 59).

CHRAMNISINDE, citoyen de Tours, IX, 19; haï de Brunehaut, *ibid.*

CHRASMARE, évêque de Tournai, V, 23, *n.*

CHRÊME (S.), sa bénédiction par l'évêque, VIII, 20; onction du S. chrême, II, 3 (p 56); après le baptême, II, 31 (p. 106); lors de la conversion des Ariens, II, 34; IV, 27 *fin;* V, 39 (p. 312); IX, 15 (p. 136).

CHRÉTIENS, s'introduisent à Rome, I, 24; schismes, hérésies, dont ils sont atteints, I, 26; ne célèbrent pas la pâque le même jour que les juifs, X, 23; le mot *chrétiens* ne comprend pas les hérétiques, III, 10; V, 14 (p. 266); pourquoi sont odieux au sénat, I, 23.

— (bourg des), I, 31.

CHRISTOPHORE, marchand, VII, 46.

CHRIST; sa naissance, I, 15, 18; adoration des mages, I, 18; baptême, transfiguration, VI, 40 (p. 403); prédiction, miracles, résurrection, ascension, I, 19, 20, 21, 22; invoqué par Clovis, qui triomphe des Alemans, II, 30.

CHROCUS, roi des Alemans, dévaste les Gaules, I, 30; sa mort, I, 32.

CHRODIELDE. X, 22; fait régir les biens de son monastère, IX, 41 (p. 180); excite des troubles, IX, 39; va trouver le roi, IX, 40 (p. 178);

son obstination, IX, 39 *fin;* subit un interrogatoire dans un concile, X, 16; est excommuniée, *ibid. fin;* X, 20; calomnie son abbesse, X, 15 *fin*, 16; refuse de comparaître, IX, 43; X, 16 (p. 228); ses méfaits, X, 15; abandonnée par Basine, *ibid.* (p. 222); s'empare de la croix pour s'en défendre, *ibid.* (p. 223); admise à la communion, habite hors du monastère, X, 20.
CHRODIN, sa piété, sa mort, VI, 20.
CHRONA, fille du roi Gondeuch, sœur de Clotilde, II, 28.
CHRONIQUE d'Eusèbe, I, *Prol.* (p. 7); II, *Prol.;* de S. Jérôme, *ibid.;* d'Eusèbe, de S. Jérôme et de Sévère, I, 7; *Écl.*, p. 416, n. *c;* II, *Prol.;* d'Eusèbe, continuée par S. Jérôme, I, 34; par Orose, I, 37.
CHRONOLOGIE des évêques de Tours, X, 31.
CHROTBERGE, fille de Childebert I, IV, 20, *n.* (p. 197).
CHROTSINDE, fille de Childebert I, IV, 20, *n.* (p. 197).
CHUNDON, chambellan de Gontran, X, 10.
CHUNSÈNE, femme de Clotaire I, IV, 3.
CHUS, inventeur de la magie et de l'idolâtrie, I, 5; appelé Zoroastre et adoré par les Perses, *ibid.*
CIMETIÈRE de Tours, X, 31 (p. 252).
CIRAN-LA-LATTE, monastère, IV, 49 et *n.* (p. 238).
CIRCONCISION. I, *Prol.* (p. 6); I, 7.
CIRQUE à Constantinople, V, 31; VI, 30 *fin;* en Gaule, construits par Chilpéric, V, 18 *fin.*
CLAIN (le), fleuve, IX, 41 (p. 180).
CLAIRE, femme de Francilion, évêque de Tours, X, 31 (p. 258).
CLAUDE [1], empereur, I, 24.
CLAUDE [2], duc de Lusitanie, IX, 31, *n.* (p. 161).
CLAUDE [3]. VII, 29; parjure, est tué, *ibid.*
CLÉMENT, évêque de Rome, martyr, I, 25; son église à Rome, X, 1 (p. 195).
CLÉOPHAS, père de Siméon, I, 25.
CLERCS, leurs immunités violées par Chilpéric, V, 27; leurs vêtemens, V, 14; ne doivent pas s'approprier les femmes d'autrui, VIII, 19; princes faits clercs afin qu'ils renoncent au trône, II, 41; instruits dans les monastères, V, 14.
CLOCHES, II, 23.
CLOCHILAÏCH, roi des Danois, dévaste les Gaules, est tué, III, 3.
CLODÉRIC, fils de Sigebert-Claude, II, 37 (p. 118); tue son père, II, 40; est tué lui-même, *ibid.*
CLODIELDE, fille de Gontran, IX, 20 (p. 143).
CLODION, roi des Francs, II, 9 (p. 78), *Écl.*, p. 426 *et suiv.*, n. *i;* habite sur les confins de la Thuringe, II, 9 *fin*, *Écl.*, p. 429, n. *m;* prend Cambrai, s'approche de la Somme, et met en fuite les Romains, II, 9 *fin.*
CLODOBERT, fils de Chilpéric, tombe malade, V, 35 (p. 305); meurt, *ibid. fin.*
CLODOMIR [1], roi des Francs, sa naissance, II, 29 *fin;* son royaume IV, 22; sa capitale Orléans, *ibid.;* par son ordre Omatius fait évêque de Tours, III, 17; excité par sa mère à marcher contre les Bourguignons, III, 6; qui sont vaincus par lui, III, 6; est tué, *ibid. fin;* sa femme et ses fils, *ibid.;* ses trésors envahis par Clotaire, III, 31 *fin;* ses fils élevés par Clotilde, III, 18; sont tués, *ibid.;* partage de son royaume, *ibid.*
CLODOMIR [2], fils du roi Gontran, IV, 25.
CLODOSUINDE ou CLOTSINDE, fille de Sigebert, IX, 20 (p. 144); demandée en mariage par Reccared, IX, 20 (p. 148); 25 et *n.*
CLODOSINDE, reine des Lombards, IV, 41; fille de Clotaire I, IV, 3; mariée au roi Albbin, *ibid. fin.*
CLODOALD, fils de Clodomir, III, 6 *fin;* échappe à la mort, est fait

prêtre, III, 18 *fin*; moine, son monastère, *ibid.*, *n.*

Clotaire [1] roi, ses frères arment contre lui, III, 28; est délivré miraculeusement, *ibid.*; son expédition en Espagne, III, 29; menace le roi d'Italie, III, 31 *fin*; son expédition en Thuringe, III, 7; découvre les embûches de Théodéric, *ibid. fin*; tente d'exclure Théodebert du trône, III, 23 *fin*; succède à Théodebald, IV, 9 *fin*; expédition en Bourgogne, III, 11; épouse la femme de son frère, III, 6 *fin*; expédition contre les Saxons, IV, 14, 16 *fin*; qui taillent en pièce son armée, IV, 14 *fin*; réprime leur rébellion, IV, 10; dévaste la Thuringe, *ibid.*; revient dans son royaume, IV, 18; accorde des terres aux Suèves, V, 15; vient à Paris, III, 18; tue les fils de Clodomir et partage leur royaume, *ibid.*; s'empare de leurs trésors; III, 31 *fin*; ensevelit S. Clotilde, IV, 1; envoie son fils Gontaire contre les Goths, III, 21; impose un tribut aux églises, IV, 2; le retire, réprimandé par Injuriosus, *ibid.*; devient roi de tout l'empire des Francs, IV, 20; VII, 13; envoie des forces contre Chramne, IV, 16 (p. 192); le poursuit en Bretagne, IV, 20 (p. 198); ordonne l'ordination d'un évêque sans le consentement du métropolitain, IV, 26 (p. 203); ce qui est maintenu par Charibert, *ibid.* (p. 204); condamne l'évêque Cautin, IV, 12 *fin*; ensevelit S. Médard et lui bâtit une église, IV, 19; répare l'église de S. Martin et la couvre d'étain, IV, 20 (p. 197); X, 31 (p. 260); dispense du cens les habitants de Tours, IX, 30; visite le tombeau de S. Martin, IV, 21; VI, 9; meurt à Compiègne plein de repentir, IV, 21; sa mort précédée de prodiges, IV, 52; enterré à Soissons, IV, 52 (p. 243); après sa mort les Huns se jettent sur les Gaules, IV, 23; ses fils réprim[illegible]ent les Bretons, IX, 18; eut pour femme Radégonde, III, 7 (p. 138); ses femmes et ses enfants, IV, 3; son incontinence, *ibid.*; sa fille Chlodosinde, IV, 41; son référendaire, Baudin, X, 31 (p. 259).

Clotaire [2], roi, fils de Chilpéric, VIII, 43; IX, 9; son royaume administré par Gontran, VIII, 18 *fin*; son origine, VI, 41 *fin*; mise en doute par Gontran, VIII, 9; IX, 20 *fin*; est prouvée, VIII, 9 *fin*; son baptême retardé, VIII, 9; accompli, X, 28 *fin*; est déclaré roi, VII, 7; ses villes, VIII, 42; tombe malade, X, 11.

Clotaire [3], fils du roi Gontran, IV, 25.

Clotilde [1] demandée et obtenue en mariage par Clovis, II, 28; travaille à le convertir, II, 29, 30; excite ses fils à venger sur les Bourguignons ses parents assassinés, III, 6; élève les fils de Clodomir, *ibid. fin*, 18; ses vertus, III, 18 *fin*; réside à Paris, III, 18; par ses prières éloigne la guerre civile, III, 28; fait donner à Théodore et à Procule l'évêché de Tours, III, 17; bâtit à Paris la basilique des apôtres, IV, 1; chartes émanées d'elle, IV, 12; sa mort, IV, 1; X, 31 (p. 259).

Clotilde [2], fille de Clovis, maltraitée par Amalaric, sa constance dans la foi, III, 10; sa mort, *ibid.*

Clotilde [3]. *Voyez* Clodielde.

Cloud (Saint-), monastère, III, 18, *n.* (p. 155).

Clovis [1], roi, sa naissance, II, 21 *fin*; met en fuite et tue Syagrius, II, 27; règne dans la Gaule, X, 31 (p. 256); punit l'insolence d'un soldat, II, 27 *fin*; soumet les Thuringiens, *ibid.*; reçoit Clotilde en mariage, II, 28; invoque le Christ, est vainqueur des Alemans, II, 30; instruit par S. Remi, II, 31; exhorte les Francs à la foi, *ibid.*; est baptisé, *ibid.*; fiole apportée du ciel, II, 31, *n.*

(p. 105); se joint à Godégisile contre Gondebaud, II, 32; assiége ce dernier dans Avignon, *ibid. fin;* le rend tributaire, *ibid.;* entrevue avec Alaric, II, 35; expédition contre ce roi, II, 37; respect pour la basilique de S. Martin, *ibid.* (p. 116 et *fin*); pour la basilique de S. Hilaire, *ibid.* (p. 117); vainqueur des Goths, tue Alaric, *ibid.* (p. 118), X, 31 (p. 257); s'empare de ses trésors, II, 37 *fin;* prend Angoulême miraculeusement, *ibid.;* passe l'hiver à Bordeaux, *ibid.;* revient à Tours, *ibid.;* subjugue les Bretons, IV, 4; fait tuer Clodéric et acquiert son royaume, II, 40; fait de même du roi Chararic, II, 41; ainsi que de Ragnacaire, II, 42; tue Rignomer et les autres rois ses parens, et subjugue toutes les Gaules, *ibid. fin*, et tom. II, *Écl.*, p. 272 *et suiv.;* reçoit le titre de consul ou d'auguste, II, 38 et *n.;* fixe à Paris le siége de son empire, *ibid.* et 40; fait tuer Sigebert-Claude, II, 40; s'empare de son royaume, *ibid. fin;* est l'origine de sa race, V, *Prol.;* sa mort, II, 43; *Écl.*, p. 434; III, 37, etc.; à Paris, II, 43; sa sépulture, *ibid.;* à côté de celle de Clotilde, IV, 1; Clotilde leur fille, III, 10; après sa mort le royaume est divisé, III, 1; les Goths reprennent ce qu'ils ont perdu, III, 21; sa sœur mariée à Théodéric-le-Grand, III, 31.

CLOVIS [2], fils de Chilpéric, IV, 28 *fin*, 46, 48; V, 3, 13, 40, etc.; sa mort, V, 40; son corps retrouvé, VIII, 10; enseveli dans l'église de Saint-Vincent à Paris, *ibid. fin.*

CLYSMA. I, 10 (p. 15); *Écl.*, p. 419, n. *l.*

COBLENTZ. VIII, 13.

COLOGNE, séjour du roi Sigebert-Claude, II, 37, *n.* (p. 118); II, 40; appelée Colonie-Agrippine, II, 9; VI, 24 et *n*, (p. 374); surprise par les Francs, II, 9.

COMBAT singulier, VII, 14 (p. 18).

CÔME et DAMIEN, martyrs, leur église à Rome, X, 1 (p. 194); leurs reliques à Tours, X, 31 (p. 261).

COMÈTES. IV, 31 (p. 212); VI, 14.

COMMINGES, sa position, VII, 34; *Écl.*, p. 265, n. *b;* ses habitans trompés par Gondovald, VII, 34 *fin;* assiégée, VII, 35.

COMMUNION. III, 31; IV, 34 *fin;* V, 14; IX, 3, *n.*

— (suspension de la). VIII, 40.

— (ecclésiastique), privation, X, 8; suspension, V, 37 (p. 309); VIII, 40; IX, 41 (p. 181), 43.

COMPIÈGNE. VI, 35 (p. 391); là meurt Clotaire, IV, 21.

COMPOSITION pour meurtre, VII, 3, 47 *fin;* pour dommage, VII, 2; IX, 18.

COMPROVINCIAUX. V, 50 (p. 337); IX, 20 (p. 148), 43.

COMTE, était juge, VI, 8 (p. 356); administrait une seule ville, IX, 7; inférieur au duc, *ibid.* et VIII, 18; dans la maison royale, IX, 36; portait au fisc les tributs du comté, X, 21.

— (des domestiques). II, 8 (p. 70), 9 (p. 77). *Voyez* CASTINUS.

— (du palais). V, 19 *fin;* IX, 12. *Voy.* GUCILION, TRUDULF, ROMULF.

— (de la milice) dans les Gaules, II, 11, *n.*

— (des Romains), Paul, II, 18.

— (de l'étable). V, 49 (p. 328); IX, 38. *Voyez* CUPPA, SUNNEGISIL.

CONCILES. *Voyez* les articles consacrés aux lieux où il en a été tenu.

CONSENTEMENT, pour une élection, IV, 15; du pape, X, 1 (p. 191); d'un évêque, IV, 26, 35; VI, 15.

CONSERANS (auj. Saint-Lizier), IX, 20 (p. 143).

CONSTANCE le jeune, empereur romain, I, 35.

CONSTANT, fils du tyran Constantin, II, 9 (p. 76).

CONSTANTIN, tyran, II, 9 (p. 76 *et suiv.*); est tué, II, 9 (p. 77).

Constantin-le-Grand, empereur, I, 34; II, 31.
Constantine, religieuse, IX, 40 (p. 178).
Constantinople. I, 38; IV, 39; V, 31; X, 15 *fin;* hérésies d'Eutychès, etc., II, 34 (p. 112); ses évêques portent le titre de papes, V, 31.
— (empereurs de). *Voyez* Anastase, Justin, Justinien, Tibère.
Consuls. *Voyez* Dèce, Gratus, Atticus, Césarius, Clovis.
— (de Constantinople). V, 31.
Consulaires (fastes). *Voy.* Fastes.
Contributions. *Voyez* Tribut.
Corbsium, lac, X, 3 (p. 198).
Corinthiens, leur roi Oxion, I, 16.
Corneille, pape, I, 30.
Cormier (Saint-Aubin-du-), V, 30, *n.*
Cornutz. *Voyez* Cormier.
Coulmier, bourg de l'Orléanais, III, 6 et *n.* (p. 135).
Cournon, monast., IV, 40 *fin* et *n.*
Coutances. V, 19 (p. 284).
Crau (la). *Voy.* Pierre (champ de).
Création du monde, du premier homme, I, 1.
Crépin et Crépinien, leur basilique, V, 35 *fin;* IX, 9 (p. 127).
Criminels, mis à mort, privés de sépulture, IX, 10 *fin;* et du sacrement de pénitence, V, 26, *n.*
Crispus, fils de Constantin, I, 34.
Croix du Seigneur, sur le mont Calvaire, I, 7; son invention, I, 34; fait trouver un trésor à Tibère, V, 20; portée au devant d'un duc, X, 9 (p. 207).
Croix (Sainte-), monastère de Poitiers, IX, 40; soumis à l'évêque et ensuite au roi, *ibid.;* troubles X, 15.
Cuise (forêt de), IV, 21; V, 40.
Cuppa, comte de l'étable, V, 40 *fin;* ses crimes, X, 5; ramène Rigonthe, VII, 39 *fin.*
Cycle de Victorius, I, *Prol. fin; Écl.*, p. 415, n. *a;* X, 23.
Cyprien, évêque de Carthage, sa mort, I, 30
Cyr (S.), monastère à Clermont, II, 21 *fin;* S. Abraham abbé, *ibid.*
Cyrola, évêque arien chez les Vandales, II, 3; essaie en vain de faire des miracles, IX, 15; son imposture découverte, II, 3.

D.

Daccon, fils de Dagaric, V, 26.
Dagaric, père de Daccon, V, 26.
Dagobert, fils de Chilpéric, sa mort, V, 35 *fin, n.*
Dagulf, abbé, ses crimes, VIII, 19.
Damien et Côme, martyrs, leurs reliques, X, 31 (p. 261); leur église à Rome, X, 1 (p. 194).
Dan, fils de Jacob, I, 9.
Danois. Ils se jettent sur la Gaule, et sont mis en fuite, III, 3; leur roi Clochilaïch, *ibid.*
Daniel, prophète, I, 14.
David, roi des Israélites, I, 12, 13, 14, etc.
Dèce, empereur romain, I, 28; consul, *ibid.*; X, 31
Décimes. *Voyez* Dîmes.
Decimus ou Decimius Rusticus, II, 9 (p. 76).
Décret du roi, IV, 26 (p. 203).
Déluge. I, 4; X, 31 *fin;* en Auvergne, V, 34.
Delmace, évêque de Rodez, V, 5 (p. 255); sa mort, V, 47.
Démon, ses embûches, II, 21.
— (du midi). VIII, 33 et *n.*
Denis. *Voyez* Dinife.
Denis, évêque de Paris, martyr, I, 28 (p. 29); patron des Parisiens, X, 29 (p. 250); sa basilique à Paris, V, 35 *fin;* sermens prêtés sur son tombeau, V, 33.
Déols ou Dol. II, 18; son église, X, 31 (p. 254).

DÉSERT d'Égypte, I, 10; où vinrent les Israélites, I, 11.
DÉSIRÉ [1], évêque d'Albi, VIII, 22 *fin.*
DÉSIRÉ [2], évêque de Verdun, III, 34.
DEUTÉRIE, femme de Théodebert I, III, 22, 23, 27; tue sa fille, III, 26; abandonnée par Théodebert, III, 27.
DEUTHERIUS, évêque de Vence, IX, 24.
DEUTZ? tom. I, *Écl.*, p. 444, n. *n.*
DEVINS, leur fausse science, V, 14 (pp. 268, 270).
DIABLE, est menteur, V, 14 (p. 268). *Voyez* DÉMON.
DIACONAT (temps du). IV, 6 *fin.*
DIACRE, fait faire silence pendant la messe, VII, 8.
DIADÈME, ceint par Clovis I, II, 38.
DIALECTIQUE, X, 31 (p. 262).
DIANE, sa statue, VIII, 15 (p. 77).
DIDIER [1], diacre d'Autun, IX, 41 (p. 180).
DIDIER [2], duc, V, 40 (p. 315); VI, 12, 31; VII, 27; VIII, 45; de Chilpéric, VIII, 45; battu par Mummol, V, 13; enlève Tétradie, femme d'Eulalius, X, 8; se lie avec Gondovald, VII, 28; l'abandonne, VII, 34; se met en sûreté, VII, 43; reçu en grâce, VIII, 27; enlève les trésors de Rigonthe, VII, 9; est tué, VIII, 45 *fin.*
DIDIER [3], évêque d'Eause, VIII, 22.
DIDIER [4], imposteur, IX, 6.
DIDIMIE. X, 16 (p. 227).
DIE. IV, 45.
DIEU (jugement de) ou DUEL, VII, 14 (p. 18); X, 10.
DIJON. II, 23 *fin*, 32 (p. 107); IV, 16 (p. 193); V, 5 (p. 256); description, III, 19; basilique, IV, 16 *fin.*
DIMANCHE, jour du Seigneur, I, 22; appelé jour du soleil, III, 15 (p. 148); on ne pouvait, ce jour, manger avant la messe, III, 15, *n.* (p. 151); on faisait les consécrations d'évêques, IV, 35 (p. 217).
DIMANCHE, jour de la résurrection du Seigneur, VIII, 31; *Écl.*, p. 267, n. *b.*
DÎMES. VI, 6 et *n.* (p. 342).
DINIFE, évêque de Tours, III, 2; X, 31 (p. 257); sa mort, III, 17.
DIOCÈSE, coutume de le visiter, V, 5 (p. 257).
DIOCLÉTIEN, empereur, I, 33; persécution, IV, 48 *fin.*
DIOGÉNIEN, évêque d'Albi, II, 13.
DIOU. III, 21 et *n.*
DISCIOLA, sa mort, VI, 29.
DISCORDE. V, *Prol.*;
DISPARG. II, 9 *fin*; *Écl.*, p. 429, n. *m.*
DISPERSION des hommes, I, 6.
DIVITIA. IV, 16 *fin*; *Écl.*, p. 444, n. *n.*
DODON [1] ou GONDÉGISIL, comte, est fait évêque de Bordeaux, VIII, 22.
DODON [2], fils de Sévère, V, 26 *fin.*
DOL. *Voyez*. DÉOLS.
DOMÉGISIL, VI, 45 (p. 410); VIII, 18 *fin*, 42; envoyé en Espagne, VI, 18; par Chilpéric, *ibid.*
DOMESTIQUES, leur office, IV, 3 *fin*; *Écl.*, p. 437, n. *b*; VI, 11 (p. 360); dans la maison royale, IX, 36; X, 28. *Voyez* GONDULF, FLAVIEN.
— (comte des). II, 8 (p. 70). *Voyez* CASTINUS.
DOMINIQUE, aveugle guéri, VI, 6 (p. 352).
DOMITIEN, persécute les chrétiens, I, 24 *fin.*
DOMNOLE, veuve de Burgolen, VIII, 32; femme de Nectaire, *ibid.*; VIII, 43.
DOMNOL, évêque du Mans, VI, 9; abbé de l'église de Paris, *ibid.*; refuse l'évêché d'Avignon, *ibid.*
DONAT, médecin, V, 36, *n.*
DORDOGNE, fleuve, VII, 28 *fin*, 32.
DRACOLEN. V, 26; sa mort, *ibid.*
DRAGON, vu à Rome, X, 1.
DROCTIGISIL, évêque de Soissons, IX, 37.

Droctulf. ix, 38; châtié, *ibid. fin.*
Ducs, gouvernaient plusieurs cités, ix, 7; supérieurs aux comtes, viii, 18; ix, 7.
Duel. *Voyez* Dieu (jugement de).
Dynamius, évêque d'Angoulême, ii, 13.
Dynamius d'Arles, x, 2 (p. 196); recteur de la Provence, vi, 7; dresse des embûches à l'évêque Théodore, vi, 11; est rendu à Childebert ix, 11.
Dynasties des Égyptiens, i, 16.

E.

Eause (ses évêques). *Voyez* Laban, Didier.
Ebéron, chambellan de Childebert, vii, 13.
Ebérulf [1]. vii, 47 (p. 58).
Ebérulf [2], chambellan, vii, 21, 29; est puni, vii, 22; ses méfaits, *ibid.*; est tué, vii, 29 (p. 36); est-il coupable de la mort de Chilpéric? vi, 46 *fin*, *n.*
Ebrachaire, duc, ix, 28; traité de paix avec les Bretons, x, 9; se laisse corrompre pour de l'argent, *ibid. fin.*
Ebrégisil [1], évêque de Cologne, x, 15 (p. 223).
Ebrégisil [2], envoyé de Brunehaut, ix, 28; pris par Gontran et relâché, *ibid.*
Ebron ou Enachim. i, 4.
Ecdicius, ses aumônes en temps de famine, ii, 24; de race sénatoriale, *ibid.*; patrice, *ibid.*; son courage, *ibid.*, *fin.*
Eclipse de lune, vi, 21; de soleil, ii, 3 *fin*; x, 23.
Ecritures sacrées, employées pour connaître l'avenir, ii, 37; iv, 16 *fin.*
Edobécus. ii, 9 (p. 76).
Edom ou Esaü. i, 8; ses descendans, *ibid.*
Egidius [1], maître de la milice, ii, 11; comte de l'une et l'autre milice, *ibid. n.*; est fait roi des Francs, ii, 12; règne simultanément avec Childéric, *ibid.*; sa mort, ii, 18.
Egidius [2], évêque de Reims, v, 19 *fin*; vi, 3; ami de Chilpéric, x, 19; envoyé de Childebert, vi, 31; vii, 14; maltraité par Gontran, *ibid.*; vii, 33; prend la fuite, vi, 31 *fin*; accusé de conjuration contre le roi, x, 19; dans les conciles de Verdun et de Metz, *ibid.*; condamné, *ibid.*; déposé, *ibid. fin*; obtient son pardon, ix, 14.
Eglise, troublée par les hérésies, i, 26; ii, 4; pacifiée, i, 34.
— souillée par l'effusion du sang, ix, 12 *fin*; x, 16 (p. 229); interdite, v, 33 et *n.*; violateurs punis par Dieu, iv, 49; v, 37; vii, 35; droit d'asyle, ix, 3, 38 (p. 170), etc.
— (agens de l'). vii, 22 *fin.*
— (argent de l'). vii, 47 (p. 59).
— (immunités de l'). v, 2, 3, 4; respectées par les hérétiques, v, 14 (p. 266); violées par Chilpéric, v, 27; qui exige d'elle des tributs, *ibid.*, et iv, 2.
— (tribunal de l'). x, 15 (p. 224).
— (service de l'). vii, 25.
Egypte. i, 9, 10; iv, 39; vi, 5 (p. 347), 6.
Egyptiens, appelés Nilicoles, i, 10; leurs dynasties, i, 16; leurs rois, *ibid. Voyez* Cenchris, Thephei, Vaphrès.
Elaf, évêque de Châlons, v, 41.
Eléazar. i, 15.
Election. *Voyez* Evêques.
Eléphans pris sur les Perses, v, 31, *fin.*
Eliachim. i, 16.
Elie, prophète, ii, *Prol.*; vi, 40 (p. 403).
Elisée, ressuscite des morts, ii, *Prol.*; x, 13.
Eliud. i, 15.

Embrun. iv, 42 *fin;* 43, 45.
— (évêques d'). *Voyez* Salone, Émérite.
Emère, évêque de Saintes, iv, 26.
Émérite, évêque d'Embrun, v, 28, *n.*
Emerius, est tué, x, 8 (p. 205).
Eminence, titre donné au roi, iv, 26 (p. 203).
Empereur, reprend l'Italie, iv, 9; partie de l'Espagne, iv, 8; se joint à Herménegild, v, 39 (p. 312), *Écl.*, p. 440, n. *f;* ambassade de Childebert à l'empereur, ix, 25; de l'empereur à Childebert, viii, 18; x, 3 (p. 199), *Écl.*, p. 269, n. *a.*
Empereurs romains. *Voyez* Romains.
Empire. Son commencement, i, 17; la Gaule ne lui est point soumise, vi, 24 (p. 375).
Enachim. *Voyez* Ebron.
Enfer, ses châtimens, x, 13 (p. 213 *et suiv.*).
Ennemis, leur faire du bien, vi, 32 (p. 387).
Ennodius [1]. ix, 7; duc de Tours et de Poitiers, *ibid.*, et viii, 26; et d'Aire, ix, 7.
Ennodius [2], sénateur d'Auvergne, iv, 35.
Enoch, fils de Jared, i, 3, 4; enlevé par Dieu, i, 3.
Enos, fils de Seth, i, 4.
Eparchius [1], évêque de Clermont, ii, 21.
Eparchius [2], reclus à Angoulême, vi, 8; sa mort, *ibid.;* son monastère, *ibid.*
Ephèse, ses évêques: Polycarpe, i, 26, 27; Polycrate, tom. i, *Écl.*, p. 421, n. *s.*
Epidémies. ii, 18; iv, 5; v, 18, 35, 40, 42; vi, 14 *fin;* vii, 1 (p. 6); ix, 21, 22; x, 30; en Espagne, vi, 33; en Provence, viii, 39 *fin;* x, 23 *fin;* en Auvergne, iv, 31; à Rome, apaisée par des prières, x, 1.
Epiphane [1], abbé de S. Remi de Reims, x, 19 (p. 235); est déposé, x, 19 *fin.*
Epiphane [2], évêque, vi, 24 *fin;* sa mort, *ibid.*
Episcopat. *Voyez* Évêques.
Epolone, jeune enfant, martyr, i, 28.
Ermites, leur nourriture, vi, 6.
Erménefrid, **Erménéchild**. *Voy.* ces mots à la lettre H.
Erpon, duc de Gontran, v, 14 *fin.*
Esaïe. *Voyez* Isaïe.
Esaü. *Voyez* Edom.
Escaut. ii, 40 (p. 122).
Esclaves chez les Francs, v, 29; leurs mariages, v, 3 (p. 251).
Esdras, prophète, i, 14.
Esrom, fils de Pharès, i, 12.
Espagne. i, 41; ii, 25, etc.; dévastée par les Vandales et les Suèves, ii, 2; ébranlée par un tremblement de terre, v, 34 *fin;* tourmentée par les sauterelles, vi, 33; troublée par les démêlés de Leuvigild et de son fils, vi, 29; l'empereur y envoie des troupes, v, 39 (p. 312) et l'envahit en partie, iv, 8.
Expédition de Childebert I, iii, 10; de Childebert et de Clotaire, iii, 29; de Gontran, viii, 28, 30; de Childebert II, vi, 42; qui en rapporte du butin, iii, 10 *fin;* ambassades envoyées par elle, vi, 18 *fin*, 34; viii, 35, 38; à Gontran, viii, 35; ix, 1; à Childebert II, *ibid.;* envoyé du nom d'Oppila, vi, 40; reçoit des ambassadeurs de Frédégonde, viii, 43.
— (rois d'). *Voy.* Athanagild [2], Leuva, Leuvigild, Amalaric, Reccared, Théoda, Théodégisile, Agila [2].
— (reine d'). *Voyez* Clotilde [2], Gontsuinde, Ingonde [2].
— (église d') agitée par les Priscilianistes, x, 31 et *n.* (p. 253); fonts baptismaux remplis miraculeusement, v, 17; x, 23; persécution, v, 39; état de la religion sous Leuvigild, vi, 18; ne célèbre pas la Pâque le même jour que les églises des Gaules, v, 17.

Espagne (pierres précieuses en). x, 21 *fin*.
Esprit. *Voyez* Saint-Esprit.
Etain, forme la couverture d'une église, iv, 20 (p. 197); x, 31 (p. 260).
Etampes. ix, 20 (p. 143); saccagé, x, 19 (p. 234).
Ethelbert, épouse la fille de Charibert, iv, 26 et *n.*; ix, 26 et *n.*
Etherius [1], évêque de Lyon, ix, 41 (p. 181); x, 28.
Etherius [2], évêque de Lisieux, vi, 36.
Etienne, martyr, i, 24 *fin*; son église à Rome, x, 1 (p. 195); à Clermont, ii, 17; ses reliques à Bourges, i, 29 *fin*.
Eucharistie, iii, 31 (p. 163) reçue dans la main par les laïcs, x, 8 (p. 204).
Eucherius, sénateur d'Auvergne, ii, 20.
Eufraise, évêque de Clermont, iii, 2.
Eufrasius, prêtre de Clermont, iv, 35.
Eufrone [1], évêque de Tours, iv, 26 (p. 203); v, 50 (p. 336); ix, 39 (p. 172); x, 31 (p. 259); neveu de S. Grégoire, iv, 15; chargé de porter des reliques dans le monastère de Poitiers, ix, 40 (p. 177); réclame l'exemption de tributs pour les habitants de Tours, ix, 30 (p. 159); sa mort, x, 31 (p. 260).
Eufrone [2], Syrien, marchand, vii, 31.
Eufrone [3]. *Voyez* Euphronius.
Eugène [1], évêque de Carthage, ii, 3; sa lettre, ses miracles, *ibid.*; son exil, sa mort, *ibid.* (p. 61).
Eugène [2], tyran, ii, 9 (p. 75).
Eulalius [1], comte de Clermont, x, 6, 8; épouse Tétradie, x, 8 (p. 204); qui l'abandonne, viii, 27, 45; x, 8 (p. 205); épouse une autre femme, *ibid.*
Eulalius [2], ennemi de Nisier, viii, 18.
Eulogies, iv, 35 et *n.* (p. 217); v, 14 et *n.* (p. 265); vi, 32; viii, 20; de S. Martin, viii, 2; des évêques, iv, 35 et *n.* (p. 217); données dans les monastères, x, 16 (p. 227).
Eunius [1], évêque de Vannes, v, 27, 30, 41.
Eunius [2] Mummol. *Voyez* Mummol.
Eunomius, comte de Tours, v, 48, 50 (p. 332); ancien comte, vii, 23.
Eunuques. x, 15 (p. 224).
Euphémie (S.), son église à Rome, x, 1 (p. 195).
Euphronius, prêtre et ensuite évêque d'Autun, ii, 15.
Euric [1], roi de Galice, est détrôné et fait prêtre, vi, 43.
Euric [2], roi des Goths, ii, 20; persécute les catholiques, ii, 25.
Europs, roi des Sicyoniens, i, 16.
Eusèbe [1], évêque de Césarée, sa Chronique, i, *Prol.* (p. 7), 34; ii, *Prol.*; son Histoire, ix, 14 *fin*.
Eusèbe [2], évêque de Verceil, v, 45.
Eusèbe [3], marchand syrien, est fait évêque de Paris, x, 26.
Eustache ou Eustase, diacre d'Autun, x, 26; est fait évêque de Bourges, *ibid.*
Eustoche, évêque de Tours, ii, 1 *fin*; x, 31 (p. 254); sa mort, ii, 14.
Eutharic, gendre de Théodéric-le-Grand, tom. i, *Écl.*, p. 435, n. *b*.
Eutichès, hérésiarque, ii, 34 (p. 112), *Ecl.*, p. 434, n. *u*.
Eutrope, son église à Clermont, ii, 17, *n.*
Eutropes, roi des Assyriens, i, 16.
Évance [1], évêque de Vienne, viii, 39 *fin*.
Évance [2], ambassadeur, x, 2; est tué, *ibid.*
Évangile, chanté dans l'église par un diacre, viii, 4.
Ève, sa création, etc., i, 1.

Évêques, leur élection, iv, 6, 7; *Écl.* (p. 439, n. *e*), 15; par consentement du peuple et par ordre du roi, ix, 23; iv, 35 *fin;* deux simultanément, iii, 17; x, 31 (p. 257); transférés d'un lieu à un autre, etc., ix, 24; x, 31 (p. 257); provinciaux et comprovinciaux, ix, 20 (p. 148), 43; pères de leur église, ix, 42 *fin;* portaient tous, mais surtout celui de Rome, les titres d'apostoliqués et de papes, iv, 26, *n.* (p. 204); ix, 42 *fin;* habitude de baiser leurs mains, ii, 1 et *n.* (p. 50); mollissent dans la défense de Prétextat, v, 19 (p. 277); sont responsables des maux qu'ils n'empêchent pas, *ibid.* (p. 278); doivent résister au roi quand il fait mal, *ibid.;* médiateurs entre les rois, ix, 20 (p. 142); envoyés en ambassade, ix, 38 *fin*, etc.; invités à la table du roi, viii, 1, 3; siégent comme juges, viii, 30 (p. 95); réunis en concile par les rois, v, 5 (p. 333), 19; visitent leur diocèse, v, 5 (p. 257); vivaient-ils séparés de leur femme, i, 39; ont près de leurs lits les lits de leurs clercs, vi, 36 (p. 395), afin qu'ils aient sans cesse des témoins de leur vie, *ibid.*, *n.;* se séquestrent pour prier pendant le carême, viii, 43; reclus, ii, 21; leur vêtement, vii, 39 *fin;* leur bien propre distinct du bien de l'église, vii, 27 *fin;* leur propriété, iii, 34; témoins inférieurs ne peuvent être produits contre eux, v, 50 (p. 334); les enchaîner est contre la loi de Dieu, vi, 11 *fin;* Dieu venge leurs injures, iii, 13; iv, 40; viii, 12.

Bénédiction épiscopale, v, 44 *fin;* v, 50 (p. 333); sollicitée par les rois, viii, 1 *fin*, 2 *fin;* vi, 5 *fin*.

Maison épiscopale. Les femmes en sont exclues, iv, 36 (p. 219).

Épiscopat, obtenu par diplôme du roi, vi, 7.

Évodius, père du comte Saluste, iv, 13.

Excommunication. v, 37 (p. 309); ix, 41 (p. 181); x, 14; lancée par les Pères du concile de Braine pour accusation téméraire, v, 50 (p. 335); Marcovière meurt pour n'y avoir pas obéi, iv, 26 (p. 204).

Exil. Prêtre condamné conduit en exil sur un char rempli d'épines, iv, 26 (p. 204).

Exorcisme par des frictions avec de l'huile, vii, 44.

Exupère, évêque de Toulouse, ii, 13.

Ézéchias, roi de Juda, i, 14; ii, *Prol.*

Ézéchiel, i, 14.

F.

Fabius, évêque d'Auch, viii, 22 *fin*.

Faileube, femme de Childebert II, ix, 20 (p. 144), 38.

Falco. *Voyez* **Phalech**.

Famine d'Égypte, i, 9; de Bourgogne, ii, 24; dans les Gaules, vii, 45; x, 25.

Faramod, prêtre, x, 26.

Faramond. *Voyez* **Pharamond**.

Faraulf, chambellan du roi, vii, 18.

Farron, conseiller du roi Ragnacaire, ii, 42.

Fastes consulaires, ii, 9 (p. 78), *Écl.*, p. 429, n. *l*.

Fauste, évêque d'Auch, viii, 22 *fin*.

Faustien, évêque d'Aqs, vii, 31 *fin;* viii, 2; révoqué, viii, 20; souscrit cependant à un synode, *ibid.*, *n.*

Faustine, femme de Constantin-le-Grand, i, 34.

Félix [1], évêque de Belley, ix, 41 (pp. 181, 182).

Félix [2], évêque de Châlons, ix, 41 (pp. 181, 183).

FÉLIX [3], évêque de Nantes, IV, 4, 37; V, 27, *n.*, 32, 50 (p. 337); VI, 15, 16; IX, 39 (p. 172); est en dissidence avec Grégoire, V, 5; sa mort, VI, 15.

FÉLIX [4], envoyé de Gontran, VIII, 13.

FÉLIX [5], envoyé de Childebert, IX, 20 (p. 147).

FÉLIX [6], martyr, ses reliques, IX, 6 (p. 121).

FÉLIX [7], sénateur, IV, 47; VI, 7.

FERRÉOL [1], évêque de Limoges, VII, 10 *fin*.

FERRÉOL [2], évêque d'Uzès, ses lettres, etc., VI, 7.

FESTUS, roi des Lacédémoniens, I, 16.

FÊTES célébrées à Tours, X, 31 (p. 255 *et suiv.*)

FEU, adoré par les Perses, IV, 39 *fin*; pourquoi, I, 5.

FIANÇAILLES, X, 16.

FILS, doit taire les vices de son père, V, 14 (p. 267).

FIRMIN, comte de Clermont, IV, 13, 30 *fin*, 35, 40; arraché de l'église par violence, IV, 13; envoyé à Constantinople par Childebert, IV, 39.

FISC, ses champs, IX, 20 (p. 144); X, 19 (p. 233); ses bestiaux, VIII, 40; ses maisons, VI, 45; ses domaines, VI, 32 *fin*; ses serfs, VI, 45.

FLAVIEN, domestique, IX, 19 *fin*; X, 5, 15 (p. 222).

FLAVIUS, référendaire de Gontran, fait évêque de Châlon, V, 46; X, 28.

FLEUREY-SUR-OUCHE, près de Dijon, III, 35, *n.*

FLORENTIEN, maire du palais de Childebert, IX, 30.

FONTS BAPTISMAUX, remplis miraculeusement en Espagne, VI, 43; X, 23.

FOTIN. *Voyez* PHOTIN.

FRANCE, au-delà du Rhin, II, 9 (p. 71); IV, 16 *fin*; royaume d'Austrasie, IV, 14, *Écl.*, p. 442, n. *i*.

FRANCS, appelés Barbares par Grégoire, III, 15; VIII, 31 (p. 99), etc.; sortis de Pannonie, viennent en Thuringe, II, 9 (p. 78); les Francs libres exempts de tributs, VII, 15 *fin*; entrent dans la milice romaine, II, 9 (p. 74); obtiennent des emplois civils, *ibid.*; battus par Stilicon, II, 9 (p. 78); Castinus envoyé contre eux, *ibid.* (p. 77); battent les Romains, II, 9 (p. 73 et *fin*); pillent et brûlent la ville de Trèves, II, 9 (p. 77); battent les Vandales, II, 9 (p. 75); mettent en fuite Attila, II, 7 (p. 68); pillent les Germanies, II, 9 (p. 73); en sont chassés, *ibid.*; répandent la terreur dans les Gaules, II, 23 *fin*; sont désirés par les peuples, *ibid.* et 36; tiraient au sort le butin, II, 27 (p. 99).

Occupent la Gaule, X, 31 (p. 256); idolâtres, II, 10; convertis par saint Remi, II, 31; baptisés, *ibid.*; mettent en fuite les Thuringiens, III, 7, et soumettent leur pays, *ibid.*; mettent en fuite les Bourguignons, III, 6; captifs à Vienne, II, 33; combattent les Goths, II, 18; les mettent en fuite, II, 37 (p. 118); tuent Amalaric, III, 10; acquièrent une partie de l'Espagne, III, 29 *fin*; battus par les Goths, IX, 31; appréhendent la domination impériale, VI, 24; leurs guerres en Italie, IV, 9 et *n.*; X, 3, *Écl.*, p. 269, n. *a*; craignent l'air de l'Italie, X, 3 (p. 199); subjuguent ce pays, III, 32, et la Sicile, *ibid.*; partie de l'Italie leur est soumise, X, 3 *fin*; battus par les Lombards, IX, 25; les rendent tributaires, X, 3 *fin*; s'emparent des îles des Saxons, II, 19; mettent ces peuples en fuite, *ibid.*; les battent et sont battus par eux, IV, 10, 14, 16 *fin*; leur refusent la paix, IV, 14; leur peu de respect pour leurs rois, IV, 14 *fin*; abandonnent Chilpéric, IV, 51; leurs ambassadeurs tués à Carthage, X, 2.

Gouvernés par des ducs, II, 9;

Génebaude, Marcomer, Sunnon, II, 9 (p. 71); sous des chefs royaux, II, 9 (pp. 74, 75); sous des rois, *ibid.* (p. 75); aux longs cheveux, *ibid.* (p. 78); quel fut leur premier roi? II, 9 (p. 76 *et suiv.*); leur roi Théodomer, II, 9 (p. 78).

FRANCS (mœurs des). Mariages, dot, VI, 18 et *n.*; insignes des ambassadeurs, VII, 32; boisson composée d'absinthe mêlée de vin et de miel, VIII, 31 et *n.* (p. 99); champ-de-mars, II, 27 (p. 100); vigueur à poursuivre l'ennemi, VII, 33; d'abord pieux, et ensuite dépravés, VIII, 30 (p. 95).

— (rois des). *Voyez* PHARAMOND, CLODION, MÉROVÉE, EGIDIUS [1], RAGNACAIRE, CHARARIC, RICHAIRE, REGNOMER, SIGEBERT-CLAUDE, CHILDÉRIC [1], CLOVIS [1], THÉODÉRIC ou THIERRY, CLODOMIR [1], CHILDEBERT [1], CLOTAIRE, THÉODEBERT, THÉODEBALD, CHARIBERT, GONTRAN [1], SIGEBERT, CHILPÉRIC [2], GONDOVALD [2], CHILDEBERT [2].

— (reines des). *Voyez* CLOTILDE, SUAVEGOTHE, GONTHEUQUE, RADEGONDE, ULTROGOTHE, WISIGARDE, DEUTHÉRIE, AUDOVÈRE, MARÇATRUDE, AUSTRECHILDE, BOBILA, MARCOVIÈVE, BRUNEHAUT, GALSUINTHE, INGONDE, ARNEGONDE, CHUNSENA, FRÉDÉGONDE.

FRANCILION, évêque de Tours, III, 17; X, 31 (p. 258).

FRÉDÉGONDE, V, 3, 50 *fin*; VII, 39 *fin*; VIII, 9 *fin*, 44; IX, 13; X, 27; mariée à Chilpéric, IV, 28 *fin*; fait tuer Sigebert, IV, 52 et *n.* (p. 242); tombe malade, V, 23; son repentir, V, 25; ses fils meurent, *ibid.* et V, 40; brûle leurs effets, VI, 35 *fin*; poursuit Mérovée, V, 14 (p. 267); lui dresse des embûches, *ibid.*; poursuit Clovis, V, 40; ennemie de Prétextat, V, 19; VIII, 31; sa fureur, V, 3, 19; cherche à tenter Grégoire, V, 19 (p. 281); s'oppose en vain au retour de Prétextat, VII, 16; le fait tuer, VIII, 31, 41; est accusée de ce crime, VIII, 31 (p. 98); ennemie de Beppolen, X, 9; le tourmente, VIII, 42; le fait tuer, X, 11; ennemie de Leudaste, VI, 32; le fait tuer, *ibid. fin*; ennemie d'Ebérulf, VII, 29; du préfet Mummol, VI, 35; qu'elle fait tuer, VI, 23, *n.*; rixes avec Rigonthe sa fille, IX, 34; est elle-même poursuivie et menacée de mort, X, 27 *fin*; est-elle coupable de la mort de Chilpéric? VI, 46, *n.* (p. 413); se réfugie dans une église, VI, 46 *fin*; VII, 4; implore le secours de Gontran, VII, 5; qu'elle tente de faire tuer, VIII, 44; est reléguée à Rueil, VII, 19, 20; dresse des embûches à Brunehaut, *ibid.*, 20; rejette sur Ebérulf la mort de Chilpéric, VII, 21; machine la mort de Childebert et de Brunehaut; VIII, 28, 29; est reçue par Childebert, défendue par Gontran, VII, 7; ennemie de Childebert, X, 17; veut le faire tuer, X, 18; envoie des ambassadeurs en Espagne, VIII, 43; ses richesses, VI, 45 (p. 409); sa méchanceté, VIII, 51; sa cruauté, X, 27; ennemie de Dieu et des hommes, IX, 20 (p. 147); son référendaire Bobolen, VIII, 32.

FRIARD, sa mort, IV, 37.

FRÉDÉRIC, Visigoth, II, 7 *fin*, *n.*

FRÉJUS, son évêque Épiphane, VI, 24 *fin.*

FRIGERIDUS, son Histoire, II, 8, 9 (p. 75).

FRONIMIUS, évêque d'Agde, IX, 24; ensuite de Vence, *ibid.*; cause de sa translation, *ibid.*

FRONTONIUS [1], évêque d'Angoulême, V, 37.

FRONTONIUS [2], diacre, VI, 22.

FUNÉRAILLES des hommes; comment les femmes les célébraient, III, 29; procession solennelle, II, 13. *Voyez* MORTS.

G.

GABALES, *Voy.* GÉVAUDAN, JAVOLS, MENDE.

GAD, fils de Jacob, I, 9.

GAGAN, roi des Huns Avares, IV, 29; titre particulier aux rois des Huns, *ibid.*, *n.*

GAILEN. V, 14; familier de Mérovée, V, 19 et *n.* (pp. 285, 286).

GAISON, comte, IX, 30 (p. 159).

GALATES, c'est-à-dire Gaulois, I, 30.

GALICE. VIII, 35; occupée par les Suèves, II, 2.

— (royaume de). VI, 43 *fin*.

— (évêque de). *Voyez* MARTIN [3].

— (rois de). *Voyez* MIR, EURIC [1], AUDICA.

GALLIEN [1], empereur romain, I, 30.

GALLIEN [2], ami de Grégoire, V, 50.

GALLOMAGNE, référendaire, IX, 38.

GALL (S.), évêque de Clermont, IV, 5; préserve sa ville d'une épidémie, IV, 5 *fin;* sa mort, *ibid.*, et IV, 6.

GALSUINTHE, sœur de Brunehaut, IV, 28; IX, 20 (p. 145); femme de Chilpéric, IV, 28; est tuée à l'instigation de Frédégonde, IV, 28; VII, 7, *n.*

GAP, son évêque Sagittaire, V, 21.

GARACHAIRE, comte de Bordeaux, VIII, 6.

GARARIC, duc, VII, 13, 25.

GARDE libre, V, 50 (p. 332).

GARIVALD, IV, 9 *fin* et *n.*

GARONNE. VII, 35.

GASCONS. VI, 12, *n.;* IX, 7.

GATIEN, évêque de Tours, I, 28, 43 *fin;* X, 31 (p. 251); envoyé en Gaule par le pape de Rome, X, 31 (p. 252).

GAUDENTIUS, père d'Aëtius, II, 8.

GAULE, habitée par les Romains, II, 9 *fin;* Egidius maître de la milice en Gaule, II, 11; sénateurs, II, 21 *fin;* VI, 39, etc.; troublée, II, 9 (p. 74); frappée par diverses calamités, VI, 44; dévastée par Chrocus, I, 30; par les Vandales, II, 2; par les Huns, II, 5, 6, 7; par les Danois, III, 3; par les Lombards, IV, 42, 45; VI, 6; par les Lombards et les Saxons, IV, 43, par Reccared, VIII, 38; partie soumise aux Goths, II, 9 *fin;* VIII, 30; aux Bourguignons, II, 9 *fin;* à Clovis I, X, 31 (p. 256); qui soumet tout le pays, II, 42 *fin;* souffre de la famine, VII, 45; de famine et de maladies épidémiques, X, 25; de la dyssenterie, V, 35.

Gaules éclairées des lumières de l'Évangile, I, 28; premiers progrès de la foi, IX, 39 (p. 173); ses martyrs; I, 26, 27; reçoivent S. Martin, X, 31 (p. 253); qui y prêche et y fait des miracles, etc., I, 36; les lettres s'y éteignent *Préf.*

Gaule citérieure, tom. I, *Écl.*, p. 428 n. *j*.

Gaule ultérieure. II, 9 (p. 77), *Écl.*, p. 428, n. *j*.

GAZA (vins de). VII, 29 (p. 35).

GELISIMER roi des Vandales, II, 3 *fin*.

GENÈVE. IV, 31, *n.;* submergée, *ibid.*

GÉNEBAUDE, duc des Francs, II, 9.

GENEVIÈVE (S.). IV, 1; sa basilique, II, 43, *n.*

GENSÉRIC, roi des Vandales, II, 2, *n.* (p. 53).

GÉOMÉTRIE. X, 31 (p. 262).

GERMAIN (S.) [1], son église à Tours, X, 31 (p. 259); à Lignac, II, 20.

GERMAIN [2], évêque d'Auxerre, sa basilique et son monastère, V, 14 *fin* et *n.*

GERMAIN [3], évêque de Paris, V, 14; IX, 39 (p. 172); excommunie Charibert pour cause d'inceste, IV, 26 (p. 204); sa mort, V, 8;

ses miracles, *ibid.*; livre de sa Vie, *ibid.*; enterré dans la basilique de S. Vincent, VIII, 33; qui prend le nom de S. Germain-des-Prés, V, 8, *n.*; VI, 46, *n.* (p. 261). *Voyez* VINCENT [1].

GERMAIN [4], préfet de Rome, X, 1, (p. 192)

GERMAINS, leurs usages touchant la dot matrimoniale, VI, 18, *n.*

GERMANIES (provinces de la Gaule), envahies par les Francs, II, 9; leurs habitans, *ibid.* (p. 76); deux provinces de ce nom; II, 9, 25 et *n.*

GÉRONCE, crée un tyran, II, 9 (p. 76).

GERVAIS et PROTAIS, leur église à Rome, X, 1 (p. 194); leurs reliques, X, 31 (p. 254).

GESTES DES FRANCS. Livre attribué à Grégoire, II, 31, *n.* (p. 105).

GÉVAUDAN, X, 8, 25 (p. 242). *Voyez* JAVOLS, MENDE, ANTÉRIEUX.

— (comtes du). *V.* PALLADIUS [1], INNOCENTIUS.

— (évêques du). *Voyez* PRIVAT ou PRIX (SAINT-), PARTHENIUS [2].

GÉZALIC, roi des Goths, II, 37, *n.* (p. 119).

GIVALD, fils de Sigivald, III, 23; échappe à la mort, *ibid.*; revient près de Théodebert, III, 24.

GOARE. II, 9 (p. 75).

GODÉGISÈLE, roi des Bourguignons, II, 28; trahit son frère, II, 32; triomphe à Vienne, *ibid.*; où il est assiégé, II, 33; est tué, *ibid.*

GODÉGISIL [1], duc de Sigibert, IV, 51.

GODÉGISIL [2], gendre du duc Loup, IX, 12.

GODÉGISILE roi des Vandales, II, 9 (p. 75).

GODIN. V, 3; sa mort, *ibid.*

GODOMAR, roi des Bourguignons, II, 28; III, 6; mis en fuite par Clodomir, reprend des forces, III, 6; mis en fuite de nouveau, III, 2.

GOGON, nourricier du roi, V, 47; sa mort, VI, 1.

GOLIATH, tué par David, II, *Prol.*, et VI, 5 (p. 346).

GONDEBAUD [1], duc, V, 1; enlève Childebert II et le fait roi, *ibid.*

GONDEBAUD [2], roi des Bourguignons, II, 28; fils de Gondeuch, *ibid.*; trahi par son frère, est mis en fuite, II, 32; assiégé dans Avignon, *ibid.* (p. 108); est délivré et assiége son frère dans Vienne, II, 33; le tue, *ibid.*; fait des lois, II, 33 *fin*; consent à abjurer secrètement l'arianisme, II, 34, engage S. Avit à écrire contre les hérésies, *ibid.*; est vacillant dans sa foi, *ibid.*; craint son peuple, *ibid.*; sa mort, III, 5; a pour successeur S. Sigismond, *ibid.*

GONDEBAUD [3], fils de Gontran, IV, 25.

GONDEUCH, roi des Bourguignons, II, 28.

GONDOVALD [1], comte de Meaux, VIII, 18 *fin*.

GONDOVALD [2]. IX, 28; appelé Ballomir, VII, 14, 36; IX, 28; ses différentes fortunes, VI, 24 *fin*; se dit fils de Clotaire, VI, 24; VII, 27, 32, 36; haï de ses frères se joint à Narsès, VII, 36; se marie, a deux fils, VI, 24; VII, 36; IX, 28, 32; va à Constantinople avec ses fils, VII, 36; appelé dans les Gaules par Gontran-Boson, VII, 32 *fin*, 36, 38; par les grands de Childebert, VII, 32, 36; et reconnu, VII, 34, 36; enlève les trésors de Rigonthe, VII, 35; vient à Marseille, VI, 24; est accueilli par l'évêque, VII, 36 *fin*; abandonné par le duc Gontran, *ibid.*; Mummol se joint à lui, VI, 24; VII, 10, 28, 34; est fait roi, VII, 10, 14 (p. 18); présages de sa mort, VII, 11 *fin*; parcourt les villes, VII, 26; s'introduit dans Toulouse, VII, 27; se vante d'être roi, VII, 36 *fin*; ses envoyés, VII, 30, 32; a pour ami l'évêque Bertrand, VII, 31; nomme des évêques, *ibid.* *fin*; VIII, 2; est d'accord avec Brunehaut, VII, 33 *fin*; se renferme

dans Comminges, VII, 34, 35; trompe les citoyens, VII, 34; est assiégé, VII, 35, 36; abandonné des siens, VII, 38; trahi, *ibid.*; tué *ibid.*; ses biens pillés, VI, 24 *fin*; et ses trésors, VII, 35; dont Waddon s'empare, X, 21 *fin*; que le roi Gontran distribue aux pauvres, VII, 40; ses adhérens, VII, 28, 34, 37, 38; évêques ses complices punis par le concile de Mâcon, VIII, 20.

GONDULF. VI, 26 *fin*; de domestique est fait duc, VI, 11 (p. 360); oncle de Grégoire, *ibid.*; prend possession de Marseille, VI, 11 (p. 361).

GONTHAIRE [1], d'abbé fait évêque de Tours, IV, 4 *fin*; X, 31 (p. 259); sa mort, IV, 11.

GONTHAIRE [2] fils de Glodomir, III, 6 *fin*.

GONTHAIRE [3], fils de Clotaire I, IV, 3; fils aîné, III, 21.

GONTHEUQUE, femme de Clodomir, ensuite de Clotaire son frère, III, 6 *fin*.

GONTION, fils de Magnachaire, V, 17, *n*.

GONTRAN [1], fils de Clotaire I, IV, 3, 16; son royaume, VI, 17 *fin*; Orléans capitale, IV, 22; y est reçu solennellement, VIII, 1; IX, 33 (p. 163); ses femmes et ses fils, IV, 25; perd ses fils, V, 17; fait la paix avec ses frères, IV, 50; abandonne Chilpéric et se lie avec Sigebert, IV, 50, 51; fait un traité avec lui, IX, 20; fait la paix avec Chilpéric après l'avoir vaincu, VI, 31 (p. 385); perd plusieurs villes, VI, 12; envahit le royaume de Charibert, VII, 12; sa perte tramée par Chilpéric et Childebert, VI, 3; Chilpéric lui enlève des villes, VI, 22; après la mort de Chilpéric il vient à Paris, VII, 5; reçoit les envoyés de Childebert, VII, 6; prend la défense de Frédégonde, VII, 7; se réunit à Childebert, VI, 41; VIII, 4; qu'il adopte, V, 18; et chérit tendrement, IX, 20 *fin*; se dit son père, VIII, 13; lui transfère son royaume, VII, 33; le conseille et lui rend les villes de Sigebert, *ibid. fin*; Albi, VIII, 45; découvre une conjuration contre lui, IX, 9; conférence entre eux, IX, 10; traité, IX, 20; reçoit de Sigebert une ambassade, VII, 14; lui en envoie une, VIII, 13; une nouvelle à l'occasion de la naissance d'un fils, VIII, 37; Childebert s'éloigne de lui, VI, 1; il rompt la paix, VI, 11 *fin*; il se défie de Brunehaut, IX, 28; et de Childebert, IX, 32; les Poitevins se donnent à lui, VII, 24; il retient Marseille, VI, 31; le rend, VI, 33; réprime les Bretons, IX, 18; X, 9; qui lui donnent satisfaction, IX, 18, il craint pour sa vie, VII, 8, 18; répare les injustices de Chilpéric, VII, 19; se met en route pour Paris et s'en retourne, X, 11; se dispose à aller à Paris, X, 28; y arrive, VIII, 9; X, 28; se plaint du retard apporté au baptême de Clotaire, VIII, 9; a des doutes sur sa naissance, *ibid.*, et IX, 20 *fin*; le tient sur les fonts et retourne à Châlon, X, 28; veut gouverner son royaume, VIII, 18 *fin*; père adoptif des rois, VII, 13; crée Celse patrice, IV, 24; et Mummol, IV, 42; qu'il met à la tête de son armée, IV, 43, 46.

Il envoie une ambassade en Espagne, VII, 10; en reçoit une de ce pays, VIII, 35; repousse les ambassadeurs d'Espagne, VIII, 45; du roi Reccared, IX, 1, 16; veut venger la mort d'Ingonde, IX, 16, 20 (p. 148); s'oppose à ce que Clodosuinde soit donnée à Reccared, IX, 20 (p. 148); expédition en Septimanie, IX, 31; mauvais succès, *ibid.*; en prépare une contre l'Espagne pour venger la mort d'Herménegild, VIII, 28, 30; son armée se livre au pillage, VIII, 30; et périt presque entièrement, *ibid.*; il punit les chefs, *ibid.*; prise d'Arles, IV,

30 ; possède la province d'Arles, VIII, 43, *n.*; refuse d'envoyer des forces contre les Lombards, IX, 20 (p. 148), 29; reçoit une ambassade du roi Aptachaire, X, 3 (p. 200); expédition contre Gondovald, VII, 28, 34, 35, 36; son armée dévaste la Septimanie, IX, 7; il poursuit Gondovald, VI, 26; punit ses envoyés, VII, 30, 32, 33; et poursuit ses amis, VIII, 2; pardonne à Baddon, IX, 13; accueille le duc Beppolen, VIII, 42; reçoit le duc Loup, qui se réfugie vers lui, VI, 4; craint d'être tué, VII, 8; découvre les menées de Frédégonde, VIII, 44; conjuration contre lui, X, 19; veut venger la mort de Chilpéric, VIII, 5; fait enterrer ses neveux, VIII, 10; revient à Châlon, VIII, 11; remplit un serment impie, V, 36; fait enfermer Theudechilde, IV, 26 *fin;* bannit l'évêque Mondéric, V, 5 (p. 255); poursuit Théodore évêque de Marseille, VI, 11; VIII, 12; le fait enchaîner, VI, 11 (p. 362); Gontran-Boson soumis à son jugement par Childebert, IX, 8; il le condamne avec Magnéric, IX, 10; fait périr les fils de Magnachaire, V, 17; et le chambellan Chundon pour cause légère, X, 10; son ressentiment pour Egidius, évêque de Reims, IX, 14; et pour Childéric le Saxon, VIII, 18.

Il convoque des synodes, IX, 41; à Paris, IV, 48; à Lyon, V, 21; à Châlon, V, 28; à Mâcon, VIII, 20; recherche les meurtriers des rois, VII, 21; ses œuvres pieuses, VII, 7; sa bonté, VI, 19; VIII, 1, 2; IX, 21; visite les églises, VIII, 2; où il court risque d'être tué, IX, 3; ne vendait pas l'épiscopat, VI, 39; ordonne des prières publiques, IX, 21; guérit un fiévreux, *ibid.;* sa bonté envers les évêques, VI, 36 *fin;* accueille l'évêque Prétextat, VII, 16; ordonne une enquête sur sa mort, VIII, 31 *fin;* veut que ce point soit soumis à un synode, IX, 20 (p. 149); respecte le droit d'asile des églises, VII, 29; reçoit des injures de l'évêque Sagittaire, V, 21 (p. 291); donne aux pauvres les trésors de Gondovald, VII, 40; est gravement malade, VIII, 20 *fin.*

GONTRAN [2], duc, VI, 24. *Voyez* GONTRAN-BOSON, assiége Avignon, VI, 26 *fin.*

GONTRAN [3], duc de Sigebert, IV, 51.

GONTRAN-BOSON [4], duc, V, 14; se réfugie dans l'église de Saint-Martin, *ibid.*, et V, 4; trompé par une pythonisse, V, 14 (p. 268); favorisé par Frédégonde, *ibid.* (p. 269); fuit avec Mérovée, V, 14 *fin;* envoyé à Constantinople, VII, 14; se joint à Childebert, V, 25; ses filles, *ibid.*, et 26 *fin;* tend des embûches à Mérovée, V, 19 *fin;* accusé, prend la fuite, VIII, 21; avait appelé Gondovald, VI, 26; VII, 32; pille ses trésors, VII, 36 *fin*, 38 (p. 48); haï de Brunehaut, IX, 8; condamné à mort, IX, 10; est tué, *ibid.* et 23; ses vices, IX, 10 *fin.*

GONTSUINDE, reine d'Espagne, IV, 38.

GOSWINDE ou GONSUINTHE, reine, V, 39; femme de Leuvigild, mère de Brunehaut, fait alliance avec Reccared, *ibid.* et *n.;* IX, 1; machine des trames contre lui, *ibid.*, *n.;* sa cruauté envers Ingonde, V, 39.

GOTHS. VII, 9; IX, 31; leur royaume, VI, 2; battent les Romains, I, 37; prennent Rome, II, 9 (p. 75); leurs possessions dans la Gaule, II, 9 *fin;* VIII, 30; mettent en fuite le Bretons, II, 18; se défient des évêques catholiques, II, 36; X, 31 (p. 256); de S. Quintien, II, 36; de Volusien II, 26; perdent des provinces, II, 37 *fin;* vaincus par Clovis, II, 37 (pp. 118, 120); X, 31 (p. 257); après sa mort reprennent ce qu'ils avaient perdu, III,

21; Arles, III, 23; mis en fuite par Ecdicius, II, 24; par Didier, VIII, 45; font irruption dans la Provence, IX, 7; ambassades, VI, 45; ont l'habitude de tuer leurs rois, III, 30; habitués à fuir, II, 37 (p. 118); sont peureux, II, 27.

Goths (rois des). *Voyez* Athanaric, Alaric [1], Euric [2], Amalaric.

Gothie. IV, 52 (p. 243).

Gouverneurs des fils des rois, III, 18; parmi les serviteurs, IX, 36. *Voyez* Gogon, Wandelin.

Grammaire. X, 31 (p. 262).

Gratien, empereur, I, 38.

Gratus, consul, I, 28.

Grecs, trompent Herménegild, V, 39 *fin*; retiennent sa femme Ingonde, VI, 43 *fin*.

Lettres grecques, adoptées par Chilpéric, V, 45 *fin* et *n*.

Grégoire-le-Grand [1], pape, son époque, X, 31 *fin*; ses vertus, son élection, X, 1.

Grégoire [2], évêque de Langres, III, 15, 19; IV, 15; V, 5 (p. 256).

Grégoire [3], évêque de Tours, son époque, X, 31 *fin*; son frère Pierre, V, 5; l'évêque Nisier oncle de sa mère, V, 5 (p. 256); ainsi que le duc Gondulf, VI, 11 (p. 360); les évêques de Tours furent presque tous ses parents, V, 50 (p. 337); est fait évêque de Tours, X, 31 (p. 260); vient à Paris, IX, 6 (p. 122); est désigné par le roi pour examiner l'affaire du monastère de Poitiers, IX, 33 *fin*; pour réprimer les troubles survenus dans ce monastère, X, 15 (p. 223); va à Reims, IX, 13; est invité à la table de Childebert, VIII, 14; à la cour de Gontran, VIII, 1, 2; est visité par ce roi, et invité à sa table, *ibid. et suiv.*; envoyé en ambassade près de Gontran, IX, 20; se rend vers Chilpéric, VI, 2, 5; près duquel il est accusé, V, 48, 50; se justifie à trois autels, V, 50 (p. 334); refuse la communion à Leudaste, VI, 32; ses différends avec Félix évêque de Nantes, V, 5; exhorte à la paix les habitans de Tours, VII, 47.

Sa profession de foi, I, *Prol.*; III, *Prol.*; réfute les ariens, V, 44; VI, 40; prouve la résurrection contre un prêtre, X, 13; blâme Chilpéric dogmatisant, V, 45; dispute contre des juifs, VI, 5; observateur des canons, VI, 15; son courage à défendre Prétextat contre le roi, V, 19; repousse avec mépris l'argent qui lui est offert, *ibid.*; défend les habitans de Tours, que le roi veut soumettre aux tributs, IX, 30; dit ses prières dans l'église au milieu de la nuit, VII, 22; IX, 6 (p. 123); relève des basiliques, construit un baptistère, X, 31 (p. 261); bâtit une église et visite les reliques des saints, *ibid.*

S'avoue illettré, *Préf.*; récapitule ses ouvrages, X, 31 (p. 261); supplie qu'on n'y change rien, *ibid. et suiv.*

Grenoble. IV, 45.

— (évêque de). *Voyez* Hesychius.

Grèzes-ou Grès-le-Chateau. I, 32, *Éclc.*, p. 422, n. *z*.

Grindion, attaché à une roue, V, 19 *fin*.

Grippon, envoyé à l'empereur Maurice, X, 2; Franc de nation, *ibid*; échappe à la mort à Carthage, *ibid.* et 4.

Gucilion, comte du palais, V, 19 *fin*.

Guerpin, comte de Meaux, VIII, 18 *fin*.

Gundégisil, évêque de Bordeaux, IX, 43; X, 15 (p. 223), 16 (p. 228); métropolitain, IX, 41; d'abord comte de Saintes, VIII, 22; appelé Gundégisil-Dodon, *ibid.*

Gundéric, roi des Vandales, II, 2.

Guntabond, roi des Vandales, II, 3, *n*.

Gygès, roi des Lydiens, I, 16.

H.

Habit séculier, v, 14.
Hadrien, empereur, i, 26.
Harmonie, art libéral, x, 31 (p. 262).
Héber, fils de Salé, i, 7.
Hébreux, i, 10.
Hélène, mère de Constantin, i, 34; retrouve la croix de Notre Seigneur, *ibid.*
Hélie, Hélisée, etc. *Voyez* Élie, Élisée, etc.
Helmigise, iv, 41, *n.*
Héraclius [1], évêque d'Angoulême, v, 37; chasse de l'église un comte coupable de crime, *ibid.*
Héraclius [2], appelé à l'épiscopat de Saintes, iv, 26.
Héraclius [3], tribun des Joviniens, ii, 9 (p. 73).
Hérésies, leur origine dans l'Église, i, 26; troublent l'Église, ii, 4; de Marcion et Valentinien, i, 26; d'Arius, ii, 2, etc.; de Pélage, iv, 39; de Sabellius, ii, 34 (p. 112); des Saducéens, x, 13; des Priscilianistes, x, 31, *n.* (p. 253).
Hérétiques, leur malheur, iii, *Prol.*; ne doivent pas être punis par le glaive, x, 31 (p. 253); respectent les immunités des églises, v, 14 (p. 266).
Herménégild, vi, 18; sa femme, iv, 38, *n.*; vi, 40; viii, 28; appelé Jean, v, 39 (p. 312); uni à l'empereur, *ibid.*; en guerre avec son père, vi, 33, 43; est pris, vi, 43; incarcéré, vi, 40; est tué, viii, 28; ix, 16.
Hermenfroi, roi des Thuringiens, iii, 4; tue son frère, *ibid.*; coupable de parjure, iii, 7; vaincu par Théodéric, etc., *ibid.*; est tué, iii, 8.
Hermites. *Voyez* Ermites.
Hérodes, roi, i, 8; sa cruauté, v, 36, *n.*; sa mort rapportée à Agrippa, i, 23 *fin*; *Écl.*, p. 421, n. *r.*
Hésychius, évêque de Grenoble, ix, 41 (p. 181).
Hiéroboam, roi, i, 14.
Hilaire, évêque de Poitiers, v, 45; confesseur, vii, 6; défenseur de la Sainte Trinité, iii, *Prol.*; son exil, ses livres, sa mort, i, 35; défenseur du monastère de sainte Radegonde, ix, 42 (p. 186); protecteur de Clovis, ii, 37 (p. 117).
— (basilique de Saint-), v, 25, 50 *fin*; x, 15 (p. 221), 16 (p. 229); respect de Clovis pour elle, ii, 37 (p. 117); sert de retraite à des religieuses rebelles, ix, 40 *fin*, 41; qui maltraitent des prêtres, ix, 41 (p. 180); x, 22; ses abbés. *Voyez* Pascentius, Porcaire.
Hillidius. *Voyez* Illide.
Hippolyte, martyr, i, 28.
Histoire de Renatus Frigeridus, ii, 8; de Sulpice Alexandre, ii, 9.
Histoires peintes dans les églises, ii, 17.
Holophernes. ix, 27.
Homme, sa création, i, 1; innocent, succombe, vi, 5 (p. 347); homme d'une stature colossale, vii, 41; ce mot comprend l'homme et la femme, viii, 20; ix, 26.
Honorés, titre, iv, 47.
Honorius, empereur, i, 43; ii, 8; x, 31 (p. 254).
Hortensius, comte de Clermont, sa race exclue de l'épiscopat, iv, 35.
Hospitalité, son éloge, x, 24.
Hospice, reclus à Nicée, vi, 6; sa mort, son monastère, *ibid.*
Humilité, préférable aux miracles, iv, 34.
Hunéric, roi des Vandales, s'empare de la Mauritanie et persécute les catholiques, ii, 3; sa mort, *ibid. fin.*
Huns, sortis de Pannonie, ii, 6;

se jettent sur les Gaules, II, 5; IV, 23, 29; mettent en fuite les Francs au moyen de la magie, IV, 29.

HUNS (rois des). *Voyez* BLEDA, ATTILA, GAGAN.

HYMNES, composés par Chilpéric, VI, 46.

I.

IDOLATRIE, son inventeur, I, 5.

IDOLES. II, 10, 29.

IDUMÉENS, fils d'Ésaü, I, 8.

IGNACE, évêque d'Antioche, martyr, I, 25.

ILES: Gersey? V, 19 et *n.* (p. 284); autre près de Vannes, VIII, 25; autres près d'Amboise, II, 35; des Saxons sur la Loire, II, 19; îles brûlées par le feu du ciel, VIII, 24.

ILLIDE, évêque de Clermont, I, 40.

IMNACHAIRE, l'un des premiers à la cour du roi, IV, 13 et *n.* (p. 187).

IMPIES, ressuscitent-ils? X, 13 (p. 215).

INCARNATION (mystère de l'). V, 45; VI, 5.

INDES. I, 10 (p. 15).

INFIDÈLES, sont déjà jugés; comment? X, 13 (p. 215).

INGELTRUDE. V, 22; VII, 36 *fin*; fonde un monastère, etc., IX, 33; en fait sa nièce abbesse, meurt, X, 12.

INGOBERGE, femme de Charibert, IV, 26; sa mort pieuse, IX, 26.

INGOMER, fils de Clovis, II, 29 *fin*.

INGONDE [1], femme de Clotaire, IV, 3.

INGONDE [2], femme d'Herménegild, IV, 38, *n.*; VIII, 28; IX, 24; qu'elle convertit, etc., V, 39 (p. 312); sa fuite, VI, 43 *fin*; souffre pour la foi, V, 39; transférée à Constantinople, VIII, 18; retenue en Afrique, VIII, 21; sa mort et sa sépulture, VIII, 28; le roi Gontran veut venger sa mort, IX, 16, 20 (p. 148)

INJURIOSUS [1], évêque de Tours, III, 17; X, 31 (p. 258); résiste à Clotaire, IV, 2; sa mort, IV, 3 *fin*.

INJURIOSUS [2], l'un de Deux-Amans, I, 42.

INJURIOSUS [3], vicaire, VII, 23.

INNOCENS (massacre des), I, 18.

INNOCENT [1], comte de Gévaudan, VI, 37; est fait évêque de Rodez, VI, 38; X, 8 (p. 205).

INNOCENT [2], évêque du Mans, VI, 9 *fin*.

INSTITUTIONS des Pères, IX, 42 (p. 184).

INTERDIT des églises, V, 33 *fin*; VIII, 31 (p. 99).

INTERPRÈTE, VI, 6 (p. 350).

ISAAC. I, 8, 12.

ISAÏE, prouve la résurrection, X, 13 (p. 212).

ISÈRE, fleuve, IV, 45.

ISEURE, près de Tours, VI, 12; X, 31 (p. 254); son église, *ibid.*

ISMAÉLITES. I, 9.

ISRAËL, Israélites, I, 9; au passage de la mer Rouge, I, 10; dans le désert, I, 11; leur punition, II, 10; séparés de Juda par le roi Hiéroboam, I, 14.

— (ses rois). *Voyez* SAUL, DAVID, SALOMON.

ITALIE majeure et mineure, III, 32; dévastée par Attila, II, 7 *fin*; soumise par les Saxons, IV, 43; pernicieuse aux Francs, III, 32; X, 3; prise par eux, *ibid.*, et VI, 42; perdue, IV, 9 et *n.*; une partie obéit à Sigebert, puis à Childebert, X, 3; expédition de Childebert, VIII, 18; IX, 25; X, 3; est malheureuse, *ibid.*; reconquise par l'empereur, IV, 9; Narsès, duc d'Italie, V, 20 (p. 288); préfet, VII, 36; envahie par les Lombards, IV, 41, 45 *fin*; sous Alboin, V, 15. *Voyez* THÉODORIC [1], THÉODAT, ATHANAGILD [1], et LOMBARDS (rois des).

J.

JACOB [1], sa foi, v, 44 *fin*; ses fils, etc., I, 9, 12; sa mort, I, 9 *fin*.
JACOB [2], père de saint Joseph, I, 15.
JACOB [3], fils de Macliau, v, 16.
JACQUES [1], frère du Seigneur, fils de saint Joseph, I, 21; son martyre, I, 24 *fin*.
JACQUES [2], évêque de Nisibe, I, 35.
JAFETH, fils de Noé, I, 5.
JANVIER, roses venues dans ce mois, VI, 44.
JARED, fils de Malaléel, I, 4.
JAVOLS. I, 32, *Écl.*, p. 422, n. *z*; IV, 40 et *n.*; VI, 37; épiscopat transféré à Mende, tom. I, *Écl.*, p. 422, n. *z*. *Voyez* GÉVAUDAN.
JEAN-BAPTISTE [1], sa nativité, X, 31 (p. 256).
— (église de Saint-), à Dijon, IV, 16, *n.* (p. 194); à Marmoutiers, X, 31 (p. 257); ses reliques, X, 31 (p. 261).
JEAN ÉVANGÉLISTE [2], II, 3 (p. 57); repose sur le sein du Seigneur, X, 13 (p. 214); Marie lui est recommandée par Jésus, IX, 42 *fin*; est-il mort? I, 24 *fin*; son disciple Polycarpe, I, 26.
— (son église à Rome), X, I (p. 195).
JEAN III [3], pape, V, 21.
JEAN [4], roi. *Voy.* HERMÉNEGILD.
JEAN [5], tyran, II, 8.
JEAN [6], fils d'Eulalius, X, 8 (p. 205).
JEAN [7], de Tours, VII, 47.
JECHONIAS. I, 15.
JÉRÔME (SAINT-), sa chronique, I, *Prol. fin*, 34, 37; II, *Prol.*
JÉRUSALEM. I, 7, 36; II, 39; calamités sous Ézéchiel, II, *Prol.*; est relevée et prend le nom d'Élia, I, 26.
— (évêque de), Siméon, I, 25.
JESSÉ, fils d'Obeth, I, 12.
JÉSUS. *Voyez* CHRIST.
JEÛNE, ses conditions, II, 34 *fin*; son efficacité, II, 3 (p. 57); ordonné par le roi Gontran, IX, 21; par Perpétue, X, 31 (p. 255).
JOACHIM. *Voyez* ACHIM.
JOATHAM, roi de Juda, I, 14.
JOB ou JOBAB, son époque, I, 8, *Écl.*, p. 416, n. *d*.
JORAM, roi de Juda, I, 14.
JOSAPHAT, roi de Juda, I, 14.
JOSEPH [1], I, 9; greniers construits par lui en Egypte, I, 10.
JOSEPH [2], époux de Marie, I, 15; est-il père de saint Jacques? I, 21, *Écl.*, p. 420, n. *p*.
JOSEPH [3], ensevelit J.-C., I, 20.
JOSIAS, roi de Juda, I, 14.
JOSUÉ. I, 4 *fin*, 11.
JOUAY. V, 14 (p. 269).
JOURDAIN. I, 11; partage ses eaux, VI, 5 (p. 347).
JOVIANIENS. II, 9 (p. 73), *Écl.*, p. 426, n. *g*.
JOVIN [1], gouverneur de la Provence, IV, 44; est élu évêque d'Uzès, VI, 7; ancien préfet, VI, 11.
JOVIN [2], tyran, II, 9 (p. 77).
JOVIUS, tué par sa femme, IX, 38 (p. 170).
JUDAS, fils de Jacob, I, 9, 12.
JUDAS, Hébreu, Quiriacus, I, 34.
JUDÉE (rois de), I, 14; Ézéchias, II, *Prol.*; Abia et autres jusqu'à Josias, I, 14.
JUIFS, sont les brebis du Christ, V, 11 (p. 263); leurs malheurs sous Vespasien, I, 2, 4 *fin*; baptisés à Clermont, V, 11, *n.*; sont appelés hérétiques, VIII, 1 *fin*; insultent un nouveau baptisé, V, 11; donnent des louanges au roi Gontran, VIII, 1; forcés au baptême par Chilpéric, VI, 17; l'un d'eux réfuté par Grégoire, VI, 5.
JUGE, comte, VI, 8 (p. 356).
— (du lieu), V, 50 *fin*; VII, 47.
JUGEMENT. Le comte y assiste avec des clercs et des laïcs, V, 49 *fin*; jugement dans l'affaire de Chrodielde, etc.; sa teneur, X, 16.

Jugement des citoyens. VII, 47 (pp. 59, 60).
Jugement de Dieu. V, 19 (p. 280); VII, 14 (p. 18).
Jugement dernier. II, 3 (p. 56); général, X, 13 (p. 218).
Jugement de Salomon. I, 13.
JUDITH. IX, 27.
JULES-CÉSAR. I, 17.
JULIEN (S.) [1], martyr, sa basilique à Clermont, II, 11, 20; III, 16; IV, 32; à Brives, II, 11; IV, 5 *fin*, 13, *n.*, etc.; est pillée III, 12 *fin*; à Paris, VI, 17 *fin*; IX, 6 (p. 122); ses miracles, X, 29 (p. 249); sa fête, X, 8.
JULIEN [2], martyr à Antioche, sa basilique, IV, 39.
JULIEN [3], prêtre, sa mort, IV, 32.
JUPITER. II, 29.
JUSTE, archidiacre de Clermont, I, 40.
JUSTINE, prévôte du monastère de Poitiers, X, 15 (p. 221).
JUSTINIEN [1], empereur, neveu de Justin, V, 31; sa mort, IV, 39.
JUSTINIEN [2], évêque de Tours, II, 1 (p. 51); X, 31 (p. 254).
JUSTIN [1], empereur; les Persarméniens implorent son secours, IV, 39; devient fou, V, 20; sa mort, V, 31; ses vices, IV, 39.
JUSTIN [2], martyr, I, 26.
JUVENCUS, prêtre, poète, I, 34.

L.

LABAN, évêque d'Eause, VIII, 22.
LACÉDÉMONIENS, leur roi Festus, I, 16.
LAÏCS, recevaient à l'autel l'eucharistie dans la main, X, 8 (p. 204).
LAMBRES. IV, 52 (p. 243).
LAMECH, fils de Mathusala, I, 4.
LAMPADIUS, diacre, V, 5.
LANDÉRIC ou LANDRI, amant de Frédégonde, VI, 46, *n.* (p. 413).
LANGÈAIS, bourg de Touraine, X, 31 (p. 253).
LANGRES. V, 5 *fin*.
— (évêque de). *V.* GRÉGOIRE [2], APRUNCULE, TETRICE, SILVESTRE [2], MUMMOL [1].
LANTECHILDE, sœur de Clovis, II, 31 *fin*.
LAON. VI, 4 *fin*.
LATINS (vins). VII, 29, *n.* (p. 35).
LATINS, leur roi Silvius, I, 16.
— (langue des), louanges données au roi Gontran, VIII, 1.
LATIUM. III, 23.
LATTE. *Voyez* CIRAN-LA-LATTE.
LAUNEBOD, duc, IX, 35, *n.*
LAURENT (S.), martyr, I, 28; VI, 6 (p. 352); à Clermont, II, 20; à Mont-Louis, X, 31 (p. 256); à Paris, VI, 25; monastère, VI, 9.
LAZARE, sa résurrection, V, 44 (p. 320), etc.
LECTEUR, son office, IV, 6.
LÉGATS. *Voyez* AMBASSADEURS.
LÉGATION. *Voyez* AMBASSADE.
LÉGONUS, évêque de Clermont, I, 39 *fin*.
LÉOCADIUS [1], sénateur des Gaules, I, 29.
LÉOCADIUS [2], père de Leudaste, V, 49.
LÉODOVALD, Franc, est tué, X, 27 *fin*.
LEOGONTIUS d'Auvergne, tom. I, *Écl.*, p. 423, n. *dd*.
LÉONARD, domestique, VII, 15.
LÉONASTE, archidiacre de Bourges, V, 6.
LÉON [1], abbé, devient évêque de Tours, III, 17; X, 31 (p. 258); ouvrier en bois, *ibid.*
LÉON [2], Poitevin, IV, 16; puni par Dieu, *ibid.*
LÉON [3], cuisinier de l'évêque Grégoire de Langres, III, 15; délivre Attale de servitude, *ibid.*
LÉONCE, évêque de Bordeaux, IV, 26 et *n.* (p. 203).
LESCAR. IX, 7, *n.*, 20 (p. 145).
LETTRES, négligées dans la Gaule, *Præf.*

LETTRES nouvelles inventées par Chilpéric, v, 45 *fin*, *Écl.*, p. 452, n. *e*.
LEUBA, belle-mère du duc Bladaste, VIII, 28 *fin*.
LEUBASTE, martyraire et abbé, IV, 11 et *n*.
LEUBOVÈRE, abbesse de Poitiers, IX, 39, etc.; maltraitée par ses religieuses, X, 15, 16.
LEUDASTE, comte de Tours, V, 14 (p. 267); hostile à Grégoire, ses mœurs, etc., V, 48, 49, 50; VI, 32.
LEUDEGISIL, assiége Comminges, VII, 37; et la prend, VII, 38 *fin*; duc, VII, 40; VIII, 20 *fin*, 30 *fin*.
LEUDOVALD, évêque de Bayeux, VI, 3; VIII, 31, *n*. (p. 99); IX, 13.
LÉVI, fils de Jacob, I, 9.
LEUVA, roi d'Espagne, IV, 38; IX, 24.
LEUVIGILD, roi d'Espagne, V, 39; VIII, 35, 38; IX, 24; ses fils, IV, 38; V, 39; extermine les meurtriers des rois, IV, 38; envoie une ambassade à Chilpéric, V, 44; dont il demande la fille pour son fils, VI, 34; guerre avec ce fils, V, 39 *fin*; VI, 29, 33, 40; il le poursuit, VI, 18; le prend, VI, 43 *fin*; le tue, VIII, 28; soumet les Suèves, VI, 43, *n*. (p. 406); fait pénitence et meurt, VIII, 46 et *n*.
LIBÈRE, patrice, tom. I, *Écl.*, p. 440. n. *f*.
LICINIUS, évêque de Tours, II, 39, 43; III, 2; visite les lieux saints, II, 39; fonde un monastère, X, 31 (p. 257).
LIDORIUS. *Voyez* LITORIUS.
LIEUX saints, visités par Saint Martin de Galice, V, 38; par Licinius de Tours, X, 31 (p. 257).
LIGNAG, bourg, II, 20 et *n*.
LIGUGÉ, tom. I, *Écl.*, p. 424, n. *ff*.
LIMAGNE d'Auvergne, III, 9; V, 34; origine de ce nom, V, 34 *n*.
LIMINIUS, martyr en Auvergne, I, 31, *Écl.*, p. 423, n. *dd*.
LIMOGES. VII, 13; IX, 20 (p. 145); X, 29, 30.
LIMOGES (évêques de). *V.* MARTIAL, FERRÉOL [1].
LIMOUSIN. IV, 20; V, 13; VII, 10; VIII, 15 (p. 76).
— (peuple du). V, 29; se soulève, *ibid.*; est châtié, *ibid.*
— (comte du). *V.* NONNICHIUS [1], TERENTIOL.
LINGUINUS d'Auvergne, tom. I, *Écl.*, p. 423, n. *dd*.
LISIEUX, son évêque Éthérius, VI, 36 et *n*.
LITANIES. X, 1 (p. 194).
LITIGIUS, moniteur, III, 13 *fin*.
LITORIUS ou LIDORIUS de Tours, I, 43 *fin*; X, 31 (p. 252); sa basilique, X, 31 (p. 252).
LOCHES, X, 31 (p. 254); son église, *ibid.*
LOI Théodosienne, IV, 47; suivie par les Bourguignons, II, 33 *fin*; et *Écl.*, p. 433, n. *t*.
LOIRE, fleuve, ses îles, II, 19, 35.
LOIRS. VIII, 33 *fin*.
LOMBARDS, envahissent l'Italie, IV, 41; se jettent sur les Gaules, IV, 42, 45; battent les Francs, IX, 25; X, 3; combattent contre Mummol, V, 21 (p. 290); Childebert envoie des forces contre eux, IX, 29; X, 3; ils l'apaisent, IX, 29; lui sont soumis, VI, 42; tributaires des Francs, X, 3 *fin*; mis en fuite par l'évêque Epiphane, VI, 24 *fin*.
— (ducs des). *Voyez* AMON, ZABAN, RHODAN, IV, 45, etc.
— (rois des). *Voyez* ALBOIN, APTACHAIRE, PAUL [4], AGILULF.
— (reines des). *Voyez* CLODOSINDE, ROSAMONDE.
LONGIN, évêque d'Afrique, II, 3 (p. 57).
LOTH. X, 24.
LOUP [1], citoyen de Tours, VI, 13.
LOUP [2], duc de Champagne, IV, 47; VI, 4; IX, 11, 12, 14; X, 19 *fin*.
LOUP [3], est tué, VII, 3.
LUNE, rencontrée par une étoile, IV, 9 *fin*.
LUPENCE, abbé de Saint-Privat, VI, 37.

LUZILLÉ, bourg, x, 31 (p. 259).
LYDIENS, leur roi Gygès, I, 16.
LYON. II, 9 *fin;* III, 5 *fin;* v, 5 (p. 255), 34; ville très noble, I, 17 et *Écl.*, p. 420, n. *n;* tourmentée par une épidémie, IV, 31 *fin;* second concile, v, 21; troisième, VI, 1; conférence entre les catholiques et les ariens, II, 34, *n*.
LYON (monastère de). x, 8 (p. 205).
— (évêques de), appelés patriarches, v, 21. *V.* PHOTIN, IRÉNÉE, PATIENT, SACERDOS, NISIER [2], PRISCUS [1], ETHERIUS [1].
— (martyr de). Innombrables; parmi eux Vettius Epagatus, I, 27.
— (abbé de). IV, 36 *fin*.

M.

MACCON [1], comte, IX, 41; x, 15 (p. 223); de Poitiers, x, 21.
MACCON [2]. x, 16 (p. 227).
MACÉDONIENS, leur roi Argée, I, 16.
MACHOVILLE. IV, 45.
MACLIAU, comte des Bretons, IV, 4; v, 16 et *n*. 27; est fait évêque de Vannes, apostasie, IV, 4 *fin;* est tué, v, 16.
MÂCON. IX, 1; concile, VIII, 12, 20.
MAGDAL. I, 10 *fin*.
MAGES. Adorent le Christ, I, 18.
MAGIE. I, 5.
MAGNACHAIRE. v, 21 (p. 291); père de Marcatrude, IV, 25; ses fils tués, v, 17.
MAGNATRUDE, femme de Badégisil, évêque du Mans, x, 5 *fin*.
MAGNÉRIC, évêque de Trèves, VIII, 37; IX, 19; sa bonté envers un évêque persécuté, VIII, 12.
MAGNIFICENCE, titre donné à un roi, v, 19 (p. 282).
MAGNIFIQUES (HOMMES). Titre donné à des citoyens, IV, 16; IX, 18; x, 8 *fin*.
MAGNOVALD, duc, IX, 9 *fin;* est tué, VIII, 36.
MAGNULF, évêque de Toulouse, VII, 27, 32; maltraité par Gondovald et les siens, VII, 27.
MAINE (le). *Voyez* MANS.
MAIRES du palais, VI, 9 *fin;* de Childebert II, Florentien, IX, 30; de Rigonthe, Waddon, VI, 45 *fin;* VII, 27 *fin*, 28.
MAISON épiscopale, I, 39; II, 18, 23 (p. 94); IX, 12 (p. 132), etc.
MAÎTRES; la trahison envers eux est infâme, II, 42 (p. 125).
MAÎTRES de la cavalerie, II, 8.
— (de la milice). *Voyez* SISINNIUS, CARIETTON, SYRUS. Dans la Gaule, *voyez* NANNENUS, QUINTINUS, EGIDIUS.
— (des offices). II, 9 (p. 76).
MAIXENT, abbé, II, 37 (p. 117); sa vie, *ibid*.
MAJORIEN, empereur, II, 11.
MALALÉEL, fils de Caïnan, I, 4.
MALÉDICTIONS, dans les traités, VII, 6 *fin*.
MALÉFICES découverts, IX, 6 (p. 122); auteurs de maléfices punis à Paris, VI, 35.
MALLULF évêque de Senlis, VI, 46 *fin*.
MAMERT, évêque de Vienne, II, 34 (p. 113).
MANASSÈS, roi de Juda, I, 14.
MANICHÉENS. I, 23.
MANS (le). VI, 30; siége royal de Rignomer, II, 42 (p. 125), et tom. II, *Écl.*, p. 272; son église, IX, 26; monastère d'Aninsule, v, 14 et *n*.
— (évêque du). *Voyez* DOMNOL, INNOCENT [2], THÉODULF [1], BADÉGISIL, BERTRAM [2].
— (peuples du). v, 1, 4 (p. 253); souffrent de la famine, x, 25; conduits contre les Bretons, v, 27; leur territoire, IX, 33.
MANTHELAN, bourg, x, 31 (p. 257).
MARACHAIRE, comte, devient évêque d'Angoulême, v, 37.
MARATE, roi des Sicyoniens, I, 16.
MARBRE de Paros, IV, 12 (p. 184).

Marc [1], évangéliste, martyr, I, 24
Marc [2], référendaire, v, 29, 35 *fin*; vi, 28.
Marcatrude, femme de Gontran, iv, 25; v, 17, *n*.
Marcel, évêque d'Uzès, vi, 7.
Marcel, évêque de Châlon, sa fête, ix, 3; sa basilique, ix, 27 *fin*; x, 10 *fin*.
Marcellin et **Pierre**, leur église, x, 1 (p. 195).
Marcion, son hérésie, I, 26.
Marcomer, duc des Francs, ii, 9 (pp. 71, 73); ses différens titres, ii, 9 (p. 74).
Marcovièvе, religieuse, iv, 26; devient femme de Charibert, et meurt excommuniée, *ibid.* (p. 204); reine, v, 49.
Mareuil, maison royale, x, 5 *fin*; son église, vii, 12.
Mariage des esclaves, v, 3 (p. 251).
Marie vierge, I, 15, 18; toujours vierge, I, *Prol.* (p. 6); recommandée à Jean, ix, 42 *fin*; sa basilique à Poitiers, ix, 42 (p. 187); à Rome, x, 1 (p. 195) à Toulouse, vii, 10; à Tours, viii, 40 *fin*; x, 31 (p. 258); Notre-Dame d'Escrignole à Tours, ix, 33, *n*., 42 (p. 162).
Marie, fausse prophétesse, x, 25.
Marileif, premier médecin de Chilpéric, v, 14 (p. 267); vii, 25.
Marlhac (**Chastel**-). iii, 13.
Marlheim, maison royale, ix, 38 *fin*; x, 18.
Marmoutiers. x, 31.
Marne, fleuve, v, 40 (p. 315); vi, 25; viii, 10.
Marovée, évêque de Poitiers, vii, 24; ix, 30, 39, 41, 43, etc.; refuse la direction du monastère de Sainte-Croix, ix, 40 (p. 178); l'accepte, *ibid.*; brise un calice pour délivrer le peuple, vii, 24; est commis pour connaître de l'affaire d'Ingeltrude, ix, 33 *fin*.
Mars. ii, 29.
Marseille. iv, 45, 47; v, 5; vi, 11, 31, etc.; en proie à une épidémie, ix, 21, 22; accueille Gondovald, vii, 36; rendue à Childebert, vi, 11, 33; viii, 12; son duc Ratharius, viii, 12.
— (port de). iv, 44.
— (évêque de), Théodore, vi, 11.
— (Province de). ii, 32; en proie à une épidémie, x, 25; sous Sigebert, viii, 43 et *n*.; a pour gouverneur Nisier, *ibid.*
Martial, évêque de Limoges, I, 28; x, 29 *fin*.
Martian, empereur, ii, 11, *n*.
Martian Capella, x, 31 et *n*. (p. 262).
Martin (saint), évêque de Tours, sa nativité, I, 34; natif de Pannonie, *ibid.*, et x, 31 (p. 252); vient dans les Gaules, x, 31 (p. 253); est fait évêque, *ibid.*; est battu de verges à cause de sa constance dans sa foi, *ibid.*; moine et abbé, I, 43; ses prédications, ses miracles, etc., I, 36; va trouver Maxime, I, 38; donne la communion à un homicide, v, 19 (p. 278); sa mort, I, 43; ii, 43; iv, 52 *fin*; x, 31 *fin*; son époque, sa sépulture, I, 43; confesseur, vii, 6 *fin*; a pour successeur Brice, ii, 1; son éloge, ix, 39 (p. 173); eulogies de S. Martin, viii, 2; son tombeau visité par Clotilde, iii, 28; eau recueillie sur ce tombeau, v, 22; sermens, v, 49 *fin*, 50 (p. 331); reliques, vii, 12; viii, 14, 15; portées en Galice, v, 38; sa vertu, v, 1; vii, 29; viii, 16, etc.; met fin à la guerre et guérit des paralytiques, iv, 50 *fin*; miracles, v, 6; vii, 42; viii, 34 *fin*; x, 29 (p. 249); autres à Trèves, viii, 16; vénéré par les rois, iv, 2; qui par respect pour lui exemptent Tours de tributs, ix, 30; lettre que lui écrit Chilpéric, v, 14 (p. 270); monastère de Poitiers mis sous sa protection, ix, 42 (p. 186).
— (église de) à Tours, iv, 16, etc.; construite par Brice, x, 31 (p. 254); reconstruite par Perpétue, ii, 14; x, 31 (p. 255); respect que lui porte Clovis, ii, 37,

38; des voleurs s'y introduisent, vi, 10; brûlée par Wiliachaire, iv, 20; x, 31 (p. 260); couverte en étain par Clotaire, iv, 20; x, 31 (p. 260); qui vient la visiter, iv, 21; vigiles qui s'y célèbrent, x, 31 (p. 255); lieu de la sépulture de la plupart des évêques de Tours, x, 31; asile violé, vii, 29 *fin*; punition du juge violateur, iv, 18; son abbé, vii, 29 (p. 36).
— (basiliques de) à Candes, viii, 40 *fin*; près d'Yvoy, viii, 15; à Paris, vi, 9 et *n.*; à Rouen, v, 2; au pays de Vaivre, ix, 12.
— (monastères de) près d'Yvoy, viii, 15, 16; à Ciran-la-Latte, iv, 49; à Limoges, viii, 15 et *n.* (p. 76); à Paris, viii, 33.
— (disciples de). S. Martin de Brives, vii, 10.
Martin [2], disciple de S. Martin de Tours, vii, 10; sa basilique à Brives, *ibid.*
Martin [3], évêque de Galice, v, 38.
Martin [4], prêtre de Lyon, iv, 36 *fin*.
Martyrs à Lyon, i, 17; innombrables, i, 27; sous Dèce, i, 28; en Afrique, ii, 3; sous les Vandales, *ibid.*; dans le Gaule, i, 26; sous les Goths, ii, 4.
Martyraire. iv, 11 et *n*.
Mathan. i, 15.
Matin (hymnes du). ii, 7 (p. 67).
Matines. ii, 23; vigiles, iv, 31 (p. 212); signal appelant à matines, iii, 15 *fin*.
Matricules. vii, 29 et *n.* (p. 36).
Mathusala, fils d'Énoch, i, 4.
Maurice (Saint-). x, 31, p. 260; monastère fondé par Sigismond, iii, 5, 6.
Maurice, empereur, favorise l'élection du pape Grégoire, x, 1 (p. 192); donne de l'or aux Francs pour les exciter contre les Lombards, vi, 42; envoie à Childebert les Carthaginois meurtriers d'ambassadeurs francs, x, 4.
Maurilion, évêque de Cahors, v, 43.
Mauriopes, bourg, ix, 19 (p. 140).
Mauritanie, occupée par les Vandales, ii, 2 *fin*.
Maxime [1], tyran, i, 38; ii, 9; x, 31 (p. 253); puni de mort, v, 19 (p. 279); son fils, ii, 9 (pp. 71 et 73).
Maxime [2], tyran en Espagne, ii, 9 (p. 76).
Maximin, évêque de Trèves, i, 35; monastère et église, viii, 12 *fin*.
Mayence. ii, 9.
Mayenne, torrent, x, 9 *fin*.
Meaux. v, 1; ix, 20 (p. 143), 36; séjour de Childebert II, vii, 4.
— (comtes de). *V.* Gondovald [1], Guerpin.
— (territoire de). v, 29.
Médard [1], évêque de Noyon, iv, 19; v, 50 (p. 333); sa mort, iv, 19; sa basilique à Soissons, iv, 19, 21 *fin*; v, 35 *fin*, 50 (p. 333); ix, 9 (p. 127); où est enterré Clotaire, iv, 21, 52 (p. 243); ainsi que Sigebert, *ibid.*
Médard [2], tribun, vii, 23 *fin*.
Meillant (Chateau-). vi, 31 et *n.* (p. 384); x, 19 (p. 234).
Mein, fleuve, tom. i, *Écl.*, p. 429, 430, nn. *k*, *m*.
Mélanie, dame romaine, i, 36.
Mélanius ou Mélantius, remplace Prétextat dans l'évêché de Rouen, viii, 31 *fin*, 41; en est rejeté, vii, 19.
Mende, tom. i, *Écl.*, p. 422, n. *z*; évêché transféré là d'Antérieux, *ibid.* *Voyez* Gevaudan.
Menotes. v, 49 *fin*.
Mense canonicale, x, 31 (p. 259).
Mer, sortant de son lit, v, 24.
— (Rouge). i, 9 *fin*, 10.
Mérida. vi, 18.
Mercure. ii, 29.
Méroflède, femme de Charibert, iv, 26 (p. 203).
Mérovée, roi des Francs, ii, 9 *fin*.
Mérovée, fils de Chilpéric, iv, 28 *fin*; v, 2, 3, 19; fils spirituel de Prétextat, v, 19 (p. 282); en

butte aux embûches de Gontran-Boson, v, 14 (p. 269); dépouille Leudaste, v, 49 *fin*; est fait prêtre, v, 14; se réfugie dans la basilique de Saint-Martin, v, 14 (p. 265); de Saint-Germain d'Auxerre, v, 14 *fin*; va trouver Brunehaut, *ibid.*; l'épouse, v, 2; consulte Dieu par les Saintes Écritures, v, 14 (p. 270); est tué, v, 19 *fin*; pleuré par Gontran, VIII, 10; qui le fait enterrer dans l'église de Saint-Vincent à Paris, *ibid. fin*.

Méry (plaines de). II, 7 (p. 66), *Écl.*, p. 425, n. *e*.

Messe. II, 22, 34 *fin*; IV, 16 *fin*, 31 *fin*, 40 *fin*; V, 50 (p. 334); VI, 40, 46; VII, 8; VIII, 7; IX, 9 (p. 127).

Métropolitain, sa présence nécessaire pour ordonner un évêque, IV, 26.

Metz. IV, 7, etc.; brûlé par les Huns, II, 6; basilique et moines, VIII, 21; tourmenté par la dyssenterie, IX, 13; consécration d'Avit, évêque de Clermont, IV, 35 *fin*.

— (concile de). X, 19, 20.

Meuse. III, 15, *n*. (p. 149).

Michel, transporte au ciel l'âme de la religieuse Disciola, VI, 29.

Micy (Saint-Mesmin-de-), monastère, son abbé S. Avit, III, 6.

Milice, les moines y sont soumis par Valens, I, 37.

— (maîtres de la). *Voyez* Maîtres.

Mincio, fleuve, II, 9 (p. 77).

Mir, roi de Galice ou des Suèves, V, 42; VI, 43.

Miracles, faits par des chrétiens et non par des ariens, II, 3 (p. 58 *et suiv.*); IX, 15.

Missions en Gaule, I, 28.

Moabites. II, 10.

Modeste, ouvrier en bois, V, 50 (p. 333).

Moines, forcés par Valens d'entrer dans la milice, I, 37; leur avarice punie, IV, 31; doivent préférer l'humilité aux miracles, IV, 34.

Moïse. I, 9, 10; III, *Prol.*; V, 44 *fin*; rois ses contemporains, I, 16.

Monastères. Là étaient instruits les clercs, V, 14; là se retiraient les évêques pour faire pénitence, V, 21 (p. 291); monastères soumis aux rois, IX, 40; monastères sur les bords du Nil, I, 10.

Mondéric [1], évêque de Tournai, V, 5 (p. 255); ensuite du Larsaguez, *ibid.*, et *Écl.*, p. 449, n. *a*.

Mondéric [2], se révolte, III, 14.

Moniteur, son office, III, 13 *fin*.

Mont-Louis. X, 31 (p. 256); bourg de Touraine, II, 1 *fin*.

Morgengabe, c'est-à-dire don du matin, IX, 20 (p. 145).

Morts. Ablution des corps, IV, 5 *fin*; couverts de vêtemens, IV, 37, 51; VII, 1 (p. 7).

Mosaïque. I, 30; V, 46.

Moselle. III, 15 (p. 149); sa jonction avec le Rhin, VIII, 13.

Mosne, bourg, X, 31 (p. 256).

Mouches (armée de). X, 25.

Mouchoir. III, 5; IV, 20 *fin*; X, 14 *fin*, 24 (p. 240).

Mouzon. IX, 29 et *n*.

Mummol-le-Bon [1], évêque de Langres, V, 5 *fin*.

Mummol [2], Eunius, IV, 42; supplante son père dans le comté d'Auxerre, *ibid.*; ses gestes, *ibid. et jusqu'à* 47; met en fuite les Saxons et les Lombards, IV, 42, 43; V, 21; patrice, VII, 1 *fin*, 36 *fin*; fuit le roi Gontran, VI, 1; trompe le duc Gontran, VI, 26; accueille Gondovald, VII, 36 *fin*; se joint à lui, VI, 24; VII, 10, 28, 34; brise les reliques de saint Serge, VII, 31; à Comminges, VII, 38; abandonne Gondovald, *ibid.*; sa femme et ses trésors, VII, 40; VIII, 3; est tué, VII, 39.

Mummol [3], préfet, VII, 15 *fin*; odieux à Frédégonde, VI, 35; est mis à la torture, *ibid.*; meurt, *ibid. fin*.

Mummolen, VI, 45 *fin*; de Soissons, X, 2.

Monde, sa création, I, 1.

— (âges du). *Voyez* Années.

— (vanité du). VII, 1 (p. 4).

Municipe d'Auxerre, IV, 42.

N.

Naason, fils d'Aminadab, I, 12.
Nabuchodonosor, roi, I, 14, 16.
Namace ou Namatius [1], évêque de Clermont, II, 16; sa femme, II, 17; sa mort, II, 21.
Namace ou Namatius [2], évêque d'Orléans, IX, 18.
Nannenus ou Nannius, maître de la milice, II, 9 (p. 71).
Nantais, VI, 31; en proie à la famine, X, 25; à une épidémie, X, 30; leurs vignes, IX, 18 *fin*.
Nanterre. X, 28; baptême de Clotaire, *ibid*.
Nantes, V, 32; VI, 15; VIII, 43; IX, 18 *fin*; X, 9, etc.
— (évêques de). *Voyez* Félix [3], Nonnichius [2].
— (territoire de). IX, 18, 24 *fin*.
Nantin, comte d'Angoulême, V, 37; excommunié, périt misérablement, *ibid*.
Napes d'autel, VII, 22 *fin*; X, 15, 16; sur le tombeau de saint Martin, V, 49 *fin*; nape de soie, X, 16; prises à témoin des sermens, V, 14 (p. 270), 49; sauvegarde contre la violence, VII, 22 (p. 27).
Narbonne, VI, 15; VIII, 38; désolée par une épidémie, VI, 33.
— (évêque de), Paul, I, 28.
— (province de). IX, 15 *fin*; Athalocus, évêque arien, y périt misérablement, *ibid*.
Narsès, VI, 24; préfet d'Italie, VI, 24; VII, 36; remplace Bélisaire, III, 32; vaincu par les Francs, *ibid.*; tue Buccelin, IV, 9; duc d'Italie, V, 20 (p. 288); ses trésors, *ibid.* et *n*.
Nathan, prophète, I, 12.
Nécromancie. IX, 6.
Nectaire. VII, 15; VIII, 32; sa femme Domnole, VIII, 43.
Nembroth, géant, fils de Chus, I, 6.
Népotien, évêque de Clermont, I, 40, 41.
Neptalim, fils de Jacob, I, 9.
Néron, ses vices, sa persécution, etc., I, 24; sa mort, *ibid*.
Neuilly. X, 31 (p. 259); plusieurs bourgs de ce nom, *ibid*.
Nevers. VIII, 1.
— (évêques de). *V.* Agricole [2].
Nicaise, évêque d'Angoulême, VIII, 2 *fin*; IX, 41.
Nice. IV, 43 (p. 228); VI, 6.
— (évêque de), Austadius, VI, 6 *fin*.
Nicèce, comte d'Acqs, VII, 31 *fin* et *n*; laïc fait évêque, VIII, 20.
Nicée (concile de). I, *Prol.*; ses canons, IX, 33.
Nicolas, médecin, V, 36, *n*.
Nil, I, 10; monastères sur ses bords, *ibid*.
Nilicoles, Égyptiens, I, 10.
Nîmes. VIII, 30.
Ninive, ville, I, 7; jeûnes des Ninivites, III, 29; pénitence, X, 1 (p. 194).
Ninus, roi, I, 7; des Assyriens, I, 16.
Nisibe, son évêque Jacques, I, 35.
Nisier [1], comte, fait duc d'Auvergne, VIII, 18, 30 (p. 93 et *fin*); gouverneur de la Provence, VIII, 43.
Nisier [2], évêque de Lyon, V, 5 (p. 255), 21; VIII, 5, etc.; patriarche, V, 21; oncle de la mère de Grégoire de Tours, V, 5 (p. 256); ses vertus, IV, 36.
Nisier [3], évêque de Trèves, X, 29.
Nisier [4], patrice, IX, 22.
Nisier [5], mari de la nièce de Grégoire de Tours, V, 14 (p. 266).
Noé, I, 4, 5, 7.
Nogent, VI, 2 et *n*.
Noire (montagne), en Limousin, IV, 16 (p. 192).
Noisi, V, 40 (p. 315).
Noms, changés lors du baptême, I, 34.
Nonnichius [1], comte de Limoges, VI, 22; sa mort, *ibid. fin*.

Nonnichius [2], évêque de Nantes, vi, 15 *fin*; viii, 43.
Notaire, appelé pour un testament, ix, 26.
Nourrice des enfans de Childebert, Septimine, ix, 38.
Novatien, hérétique, i, 28.
Novempopulanie. ii, 25.
Nuitz. ii, 9.

O.

Obeth, fils de Booz, i, 12.
Occyla, trompette, ii, 8 *fin*.
Octavien [1], empereur romain, i, 17.
Octavien [2], martyr, ii, 3 (p. 61).
Octave, bourg du Lyonnais, ix, 21.
Odoacre. ii, 18, 19; roi des Saxons, ii, 18; traite avec Childéric, ii, 19. *Voyez* aussi tom. i, *Écl.*, p. 432, n. *r*.
Ollon, comte de Bourges, vii, 38 (p. 51), 42.
Olon, duc en Italie, x, 3.
Omatius, évêque de Tours, iii, 17; x, 31 (p. 258); sa mort, x, 31 (p. 258).
Oppila, envoyé d'Espagne, vi, 40.
Orbigny, x, 31 (p. 260).
Orge, fleuve, vi, 19, *n*.
— (pont de l'), vi, 19.
Orient; là furent les premiers hommes, i, 6; les mages, i, 18; les lieux saints, v, 38; visité par Licinius, évêque de Tours, iii, 39; x, 31 (p. 257).
— (roi d'), vii, 31.
Orléans, ii, 7; v, 34 *fin*; vii, 46; viii, 1; ix, 33 (p. 163); combats sous ses murs livrés par Childéric, délivrée du siége fait par Attila, ii, 7; réception solennelle de Gontran, viii, 1.
— (évêques d'). *Voyez* Agnan, Namace [2], Austrin.
— (comte d'). *V.* Williachaire [1].
— (territoire d'). ix, 5.
Orose. v, *Prol.*; son Histoire, i, *Prol. fin*; 6; ii, *Prol.*, 9 (p. 77); ses livres, i, 37 *fin*.
Osen ou Oser, château, vi, 43 et *n*.
Ostrogoths (rois des). *Voy.* Italie.
Otton, référendaire de Childebert II, x, 19 (p. 234).
Ouche, fleuve, ii, 32 (p. 107); iii, 19.
Oxion, roi des Corinthiens, i, 16.
Ozias, roi, i, 14.

P.

Paix, doit être recherchée, v, *Prol.*, 15; rendue aux églises, i, 34.
Palais (comtes du). *Voyez* Comtes, Maires.
Palladius [1], comte des Gabales, iv, 40; puni pour injures à un évêque, *ibid.*
Palladius [2], évêque de Saintes, vii, 31 *fin*; viii, 2, 7, 20, 22 *fin*, 43.
Pannonie. i, 34; patrie de saint Martin de Tours, *ibid.*; x, 31 (p. 252); et de saint Martin de Galice, v, 38; pays des Huns, ii, 6.
Pape. ii, 1 (p. 51); x, 1, 31 (p. 254); appel à son autorité, v, 21 (pp. 289, 290 et *n.*); absout Brice, ii, 1 *fin*; x, 31 (p. 254); titre donné à tous les évêques, mais surtout à celui de Rome, iv, 26, *n.* (p. 204).
— de Constantinople, v, 31.
Papianilla [1], fille de l'empereur Avitus, et femme de l'évêque Sidoine, ii, 21 et *n*.
Papianilla [2], femme de Parthenius, iii, 36.
Pappolen. vi, 16.
Pappol [1], évêque de Chartres, vii, 17; viii, 10 *fin*.
Pappol [2], évêque de Langres, v, 5 (p. 257).

PARANYMPHE de Rigonthe, VI, 45 *fin*.

PARIS, son patron saint Denis, X, 29 (p. 250); incendié, VIII, 33; grande désolation, VI, 45; première église où se réfugia Frédégonde, VII, 4, 15; église de Saint-Denis, V, 35 *fin*, etc., de Saint-Pierre, V, 50 (p. 335); de Saint-Laurent, VI, 9.

Séjour des rois, II, 38; X, 28; partagé entre les rois, IX, 20 (p. 143); séjour de Clovis, II, 38, 40; où il est enterré, II, 43; résidence de Clotilde, III, 18; théâtre du meurtre des fils de Clodomir, *ibid.;* lieu de la mort de Childebert, IV, 20; voyage de Gontran à Paris, VII, 5; VIII, 1, 9; X, 11, 28; et de Childebert II, VII, 5; qui n'y est pas reçu, VII, 6; de Chilpéric, IV, 22; V, 1; VI, 5; contre les traités, VI, 27; il y revient, VI, 31 (p. 383), 32 (p. 387); en sort et y rentre, VI, 34; y réside, VI; 31 (p. 387); y construit des cirques, V, 18; voyage de Sigebert, IV, 51; de Brunehaut, IV, 52; qui y réside, V, 1; congrès, X, 28.

— (second concile de). IV, 36; quatrième, IV, 48; pour le jugement de Prétextat, V, 19; VII, 16; dans l'affaire de Pappol, VII, 17.

— (évêques de). *Voyez* DENIS, SAFFARACUS, GERMAIN [3], RAGNEMOD, EUSÈBE [3].

— (territoire de). VI, 14; X, 19 (p. 235); IV, 50 *fin*.

PARTHÉNIUS [1], III, 36; est tué, *ibid.*

PARTHÉNIUS [2], évêque des Gabales, IV, 40.

PASCENTIUS, abbé, puis évêque de Poitiers, IV, 18 *fin*.

PASCHASE, évêque d'Arles, IX, 23, *n*.

PATHMOS, île, I, 24 *fin*.

PATIENT, évêque de Lyon, II, 24 *fin*.

PATRIARCHES, titre donné aux évêques de Lyon, V, 21. *Voyez* PAPE.

PATRICE, dignité donnée à Clovis, II, 38, *n ;* quelle elle était, et où l'avaient prise les Bourguignons et les Francs, IV, 24, *n*.

Patrices bourguignons. Voyez ASTÉRIUS, AGRICOLE [3], CELSE, AMATUS, MUMMOL [2].

PATROCLE, reclus, V, 10; sa vie, *ibid.*

PAUL [1], apôtre, VI, 6 (p. 352); le Christ parlait par sa bouche, X, 13 (p. 216); meurt à Rome, I, 24.

— (église de Saint-) à Rouen, X, 1 (p. 195); à Tours, II, 14 *fin*.

PAUL [2], évêque de Narbonne, I, 28.

PAUL [3], comte des Romains, II, 18; réuni aux Francs, combat les Goths, *ibid.;* tué par Childéric, *ibid.*, et *Écl.*, p. 432, n. *r*.

PAUL [4], roi des Lombards, X, 3 *fin*.

PAUL OROSE [5]. *Voyez* OROSE.

PAULELLE, prêtre de Reims, III, 15 *fin*.

PAULIN, II, 13 et *n.;* sa lettre, X, 31 (p. 254).

PAUVRES, Gontran leur distribue des trésors, VII, 40 *fin;* VIII, 3 *fin;* nourris par l'église, VII, 29, *n*. (p. 36).

PÉGASE, évêque de Périgueux, II, 13.

PEINTURES dans les églises, II, 17; VII, 22 (p. 25).

PÉLAGE [1], pape, X, 1; sa mort, *ibid.*

PÉLAGE [2], gardien des troupeaux du fisc, VIII, 40.

PÉLAGIE, mère de S. Arédius, X, 29 (p. 247).

PÉLAGIENNE (HÉRÉSIE), IV, 39; suivie par l'empereur Justin, *ibid.*

PÉONIUS, comte d'Auxerre, IV, 42.

PÈRE, doit être sacré pour son fils, V, 14 (p. 267); fût-il hérétique, VI, 43.

PÈRES, leur autorité, X, 13.

PÉRIGUEUX, VI, 8, etc.; reçoit Gondovald, VII, 26; soumise à Chilpéric, VI, 12.

— (évêques de). *Voyez* PÉGASE, CHARTIER, SAFFARIUS.

— (habitans de). IX, 31; sous Gontran, VIII, 30.

PERPÉTUE, évêque de Tours, II, 14; X, 31 (p. 254); élève une église à saint Martin, etc., X, 31 (p. 255).
PERSARMÉNIENS, se réfugient près de Justin leur évêque, IV, 39.
PERSE, pays, X, 24.
PERSÉCUTIONS contre les chrétiens. Leur origine, I, 23; à Rome, sous Néron, I, 24; sous Domitien, *ibid. fin;* sous Trajan, I, 25; dans les Gaules, à Lyon, I, 27; sous Dèce, I, 28; sous Valérien et Gallien, I, 30, 31; sous Dioclétien, I, 33; sous Valens, I, 37; sous les Vandales en Afrique, II, 3; en Espagne, II, 2; sous les Goths, II, 4; V, 39; sous Euric, II, 25.
PERSES. Leur dieu Zoroastre, I, V; mis en fuite par Tibère, V, 31 *fin;* dévastent l'Arménie, X, 24; envahissent Antioche, etc., IV, 39.
PEUPLE, petit peuple dans les armées, VI, 31 (p. 385); VII, 35.
PHALECH, fils d'Héber, I, 17.
PHARAMOND, roi des Francs, tom. I, *Écl.*, p. 426, n. *i.*
PHARAON, roi d'Égypte, I, 9 *fin*, 10 (p. 15).
PHARÈS, fils de Juda, I, 12.
PHATIR, juif converti, VI, 17.
PHIAHIROTH, pays, I, 10 (p. 17).
PHINÉE [1], prêtre, II, 10.
PHINÉE [2], sacrilége, II, *Prol.*
PHOTIN, évêque de Lyon, martyr, I, 27.
PIENTIUS [1], évêque d'Aix, VI, 11 *fin.*
PIENTIUS [2], évêque de Poitiers, IV, 18.
PIERRE [1], apôtre, VI, 6 (p. 352); meurt à Rome, I, 24; sa basilique, II, 7 (p. 67); là est sacré Grégoire-le-Grand, X, I, *fin;* sa basilique à Clermont, IV, 31 *fin;* à Paris, III, 18; IV, I; V, 50 (p. 335); où exista plus tard le monastère de Sainte-Geneviève, IV, I, *n.;* il s'y tient un concile, V, 19; à Tours, II, 14 *fin;* X, 31 (pp. 255, 256); à Marmoutiers, X, 31 (p. 253).
— (église de). X, I (p. 195), 31 (p. 256).
PIERRE [2], diacre, frère de Grégoire de Tours, V, 5 (p. 256); est tué, *ibid.*
PIERRES (champ de), près de Marseille, IV, 45 et *n.*
PIERRES PRÉCIEUSES d'Espagne, X, 21 *fin.*
PIÉTÉ, bonne en toute chose, IX, 41 *fin.*
PILATE, ses Gestes envoyés à Tibère, I, 20, 23; sa mort, I, 23.
PLACIDINE, femme d'Apollinaire, III, 2; mère d'Arcadius, III, 12.
PLAIDS, assises, VII, 7, 23 *fin;* se terminaient au coucher du soleil, *ibid.* et *n.*
PLAIES d'Égypte, I, 9 *fin;* VI, 5 (p. 347).
PLAISANCE, a pour évêque l'empereur Avitus, II, 11.
PLATON, archidiacre de Tours, V, 50.
PLUIES excessives. V, 34; VIII, 23; IX, 17.
POITIERS, résidence d'Alaric, II, 37; séjour de Chramne, IV, 16; envahi par Chilpéric, IV, 46, 48; V, 25; repris par Sigebert, IV, 46; son église de Saint-Hilaire, V, 50.
— (monastère de). VI, 34 *fin;* fondé par Radegonde, III, 7 (p. 138); troublé, IX, 39, 49; sa règle, IX, 30 (p. 175), 42 (p. 184).
— (pays de). II, 37 (p. 117); respecté par Clovis, *ibid.;* sous Chilpéric, V, 42.
— (diocèse de). IV, 18 *fin;* habité par les Téifales, *ibid.* et *n.*
— (comtes de). *Voyez* MACCON [1].
— (duca de). *Voyez* ENNODIUS [1], BÉRULF.
— (évêques de). *Voyez* HILAIRE, MAROVÉE, PIENTIUS, PASCENTIUS, AUSTRAPIUS, évêque de Selle.
POLYCARPE, martyr, I, 26; son disciple Irénée, I, 27.
POLYCRATES, tom. I, *Écl.*, p. 421, n. *s.*
POLYEUCTE, martyr, VII, 6 *fin.*
PONT-PIERRE. V, 18 et *n.*
PONTHION. IV, 23 et *n;* VI, 37.
PORCAIRE, abbé de Poitiers, IX, 43.
PORT près de Rome, X, I *fin.*

Portiers d'une église, iv, 31 *fin;* vi, 11 (p. 360); du roi, viii, 11; ix, 9 (p. 126).
Possession, possédés, iv, 11 *fin;* vii, 35 *fin;* viii, 34; ix, 21 *fin.*
Pothin. *Voyez* Photin.
Précepteur. vi, 36 (p. 393).
Prévote du monastère de Poitiers, x, 15.
Prétextat, évêque de Rouen, accusé par Chilpéric, v, 19; défendu par Grégoire, *ibid.;* se laisse séduire, *ibid.* (p. 283); envoyé en exil, *ibid.* (p. 284); compose des prières, viii, 20; est réintégré, vii, 16; altercation avec Frédégonde, viii, 31; est tué, *ibid.;* par ordre de Frédégonde, viii, 41; Gontran veut venger sa mort, ix, 20 (p. 149); était parrain de Mérovée, v, 19 (p. 282).
Prétoriens. ii, 8 (p. 70).
Prêtres, doivent obéir aux évêques, ii, 23; prêtre tué par un comte, v, 37; autre relégué dans un monastère, v, 50 (p. 337); prêtres suppliciés par Chilpéric, v, 29; prêtre d'un bourg, vii, 47; châtiment de leurs persécuteurs, v, 37 *fin;* vêtus de blanc, ii, 23 (p. 94); leurs vêtemens diffèrent de ceux des laïcs, v, 14.
Prilidan, jeune enfant, martyr, i, 28.
Primicier, dans une église, ii, 37 (p. 116).
Primats du royaume. *Voyez* Seigneurs.
Priscillianistes, hérétiques, x, 31, *n.* (p. 253).
Priscus [1], évêque de Lyon, iv, 36; viii, 20 *fin;* est puni, iv, 36 (p. 219).
Priscus [2], juif, vi, 5, 17 *fin.*
Privat ou Saint-Prix, évêque des Gabales, martyr, i, 32; vi, 37; patron de Mende, x, 29 *fin.*
Processions publiques le jour de l'Épiphanie, v, 4 *fin;* de l'Ascension, v, 11; à Rome, ordonnées par Grégoire-le-Grand, x, 1 (p. 194); processions solennelles lors des funérailles, ii, 13.
Procule [1], évêque de Tours, iii, 17; x, 31 (p. 257).
Procule [2], prêtre de Marseille, vi, 11 (p. 361).
Procule [3], outrage saint Quintien, est tué à l'autel, iii, 13.
Prodiges. iv, 9 *fin;* i, 31, 52; v, 19 (p. 285), 24, 34, 42; vi, 14, 21, 25, 33, 44; vii, 11; viii, 8, 17, 24, 42 *fin;* ix, 5, 44; x, 23, *fin.*
Profuturus. *Voyez* Frigéridus.
Promotus, évêque de Châteaudun, est déposédé, vii, 17.
Prophètes (faux), leurs impostures, x, 25.
Propriété, biens propres d'un évêque, iii, 34; ne peut être conservée par les religieux, ix, 42.
Protais, son église à Rome, x, 1 (p. 194); ses reliques à Tours, x, 31 (p. 254); apportées par saint Martin, *ibid.*
Provence. vi, 6, *n.* (p. 351); les Goths l'abandonnent aux Francs, tom. i, *Écl.*, p. 435, n. *b;* souffre d'une épidémie, viii, 39 *fin;* ses gouverneurs Dynamius, Jovin [1], vi, 7; sous Sigebert, Jovin, Albin, iv, 44; divisée en deux parties, viii, 43, *n.;* province d'Arles, iv, 5, 45; viii, 30 *fin;* x, 25; dévastée par les Goths, ix, 7; sous Gontran, viii, 43, *n.;* province de Marseille, ii, 32; viii, 43 et *n;* x, 25; en proie à une épidémie, x, 25; sous Sigebert, a pour gouverneur Nisier, viii, 43.
Provinciaux (évêques), ix, 20 (p. 148); x, 15 (p. 223), 16 (p. 228).
Prunier, iii, 15 (p. 150).
Psaumes, commentés par Grégoire, x, 31 (p. 261).
Pustules. v, 10, etc.
Pyramides d'Égypte, greniers de Joseph, i, 10, et *Écl.*, p. 417, n. *h-k.*
Pyrénées, montagnes, ii, 9 (p. 78); v, 34 *fin.*
Pythonisse, v, 14 (pp. 268, 270); vii, 44; ses mensonges, v, 14 (p. 268); exorcisée, vii, 44.

Q.

Quarême, IV, 5 *fin*, 13; VI, 6; VII, 34, etc.; temps d'abstinence, V, 4 *fin*; un évêque se renferme pour prier, II, 21 *fin*; un autre se retire dans une île, VIII, 43.

Quintien, évêque de Rodez, II, 36; par la volonté du roi Théodoric, III, 2 *fin*; est fait évêque de Clermont, III, 2, 12; IV, 5; Dieu punit son injure, III, 13; prophétie accomplie, IV, 35.

Quintinus, maître de la milice, II, 9.

Quiriacus [1], Hébreu, I, 34.

Quiriacus [2], prêtre de Siscia, martyr, I, 33 et *n*.

R.

Rachel, femme de Jacob, I, 9.

Radégonde, reine, VI, 29 *fin*, 34 *fin*; IX, 40; X, 15 *fin*, 16; sa patrie; IX, 39 et *n*. (p. 174); son père, III, 4, 7 (p. 138); son frère tué injustement, femme de Clotaire, III, 7 (p. 138); fonde le monastère de Sainte-Croix de Poitiers, III, 7 (p. 138); VI, 29; X, 16; lettre à ce sujet, IX, 42; établit une abbesse à laquelle elle obéit elle-même, IX, 42; envoie chercher des reliques en Orient, IX, 40 et *n*.; son humilité, ses jeûnes, ses oraisons, IX, 39; lettre que lui écrivent les évêques, *ibid.*; meurtres commis sur son tombeau, X, 15 (p. 222), 16 (p. 229).

Ragau, fils de Falec, I, 7, *n*. *Voyez* **Reu**, fils de Phalech.

Ragnacaire, roi des Francs, II, 27; à Cambrai, II, 42; réuni à Clovis contre Syagrius, II, 27; tué par lui, II, 42.

Ragnemod, prêtre, puis évêque de Paris, V, 14, 19 (p. 279), 33 *fin*; VI, 27; VIII, 4, 16; IX, 6 (p. 122); X, 14.

Ragnovald, duc, VI, 12; ambassadeur, revient d'Espagne, sa femme, VII, 10.

Raguel, fils d'Ésaü, I, 8.

Raisins venus sur un pied de sureau, IV, 9.

Ratharius, duc de Marseille, puni par Dieu pour injures faites à un évêque, VIII, 12.

Rauching, duc, VIII, 26, 29 *fin*; sa cruauté, V, 3 (p. 250); se dit fils de Clotaire, sa femme, IX, 9; ses trésors, *ibid.* (p. 127); conspire contre Childebert II, IX, 9; X, 19; est découvert et tué, IX, 9 (pp. 126 et 127).

Ré (île de). V, 49.

Rebecca, femme d'Isaac, I, 8.

Reccared, roi, VI, 34, *n*.; fils de Leuvigild, VIII, 30 *fin*, 38; succède à son père, VIII, 46; traite avec Gonsuinthe, envoie une ambassade aux rois francs, IX, 1, 16; convoque les évêques, IX, 15; reconnaît la vérité, et se fait baptiser, *ibid.*; demande Clodosuinde en mariage; IX, 16 *fin*, 20 (p. 148); son expédition en Gaule, VIII, 30 *fin*, 38; est fiancé à Rigonthe, IV, 38, *n*.; VI, 18, 34, 45; reçoit des présens de Brunehaut, IX, 28 *fin*.

Recensemens (livres des), livrés aux flammes, V, 35 *fin*.

Recenseurs. IX, 30.

Reclus. VI, 29 *fin*; VIII, 34; IX, 40 *fin*.

Référendaires. *Voyez* **Marc**, **Baudin**, **Theuthaire**, **Gallomagne**, **Otton**, **Ursicin**, **Bobolen**.

Régalis, évêque de Vannes, X, 9 (p. 207).

Reines, prennent soin des affaires du ménage, VI, 45 (p. 409); titre donné aux filles de rois, V, 50 (p. 334) et *n*.; VII, 9 *fin*, 27 *fin*,

28, etc.; même aux religieuses, IX, 40 *fin*.
RÈGLES des monastères. De Cassien et d'autres abbés dans le monastère de Saint-Arédius, X, 29 (p. 248); de Saint-Césaire d'Arles, IX, 39 (p. 175); de Saint-Césaire et de Sainte-Césarie, IX, 40 (p. 177), 42 (pp. 183 et 184).
RELIGIEUSES, ne doivent pas sortir du cloître, IX, 39 (p. 174); leurs biens propres, IX, 42 (pp. 184, 185, etc.); chevelure conservée, X, 15.
RELIGIEUX. IX, 15, 42; changent d'habit, II, 1 et *n*. (p. 50); leurs vêtemens, IV, 26; IX, 33 (p. 164).
RELIGION. V, 44 *fin*; catholique, VI, 18; profession monastique, IX, 42; tolérance des Ariens, V, 44 (p. 322).
RELIQUES suspendues au cou, VIII, 15 (p. 76); portées au-devant du roi, VI, 27.
REIMS, envahi par Chilpéric, IV, 23; dévasté, IV, 51; résidence royale de Sigebert, IV, 23.
— ses évêques. *Voyez* REMI [2], ÉGIDIUS [2], ROMULF [1].
— (sainte-ampoule de). II, 31, *n*. (p. 105).
— (campagne de). *Voyez* CHAMPAGNE RÉMOISE.
REMI [1], évêque de Bourges, VI, 39.
REMI [2], évêque de Reims, II, 27, *n*. (p. 99), 31; éclaire Clovis, II, 31; le baptise ainsi que ses Francs, *ibid.*; fait des miracles, *ibid.*; sa basilique, IX, 14; X, 19 *fin*.
RENATUS FRIGÉRIDUS. *Voyez* FRIGÉRIDEUS.
RENNES. V, 32; X, 9.
— (pays de). V, 30.
— (évêques de). *V*. VICTORIUS [2].
— (habitans de). VIII, 42.
RÉOVAL, médecin, X, 15 *fin*.
RÉPUBLIQUE, empire, II, 3 *fin*.
RESPENDIAL, roi des Alemans ou des Alains, II, 9 et *n*. (p. 75).
RESSON. IX, 20 et *n*. (p. 145).
RÉSURRECTION du Seigneur, eut lieu le premier jour de la semaine, I, 22; exprime un dimanche quelconque, VIII, 31, et *Écl.*, p. 267, n. *b*.
REU, fils de Phalech, I, 7.
RÉVOCATUS, évêque apostat, II, 3.
RHIN, fleuve, II, 9, 40; IV, 50 *fin*; ses bords occupés par les Francs, II, 9 *fin*; qui le traversent, II, 9; son confluent avec la Moselle, VIII, 13.
RHODAN, duc des Lombards, IV, 45.
RHÔNE, fleuve, son cours arrêté par la chute d'une montagne, IV, 31.
RICHESSES (mépris des). I, 13.
RICHAIRE ou RIQUIER. II, 42 (p. 124); roi, *ibid.*; tué par Clovis, *ibid.* (p. 125).
RICHIMER, père d'un roi franc, II, 9 *fin*.
RICULF, clerc, sous-diacre à Tours, V, 14, 50; relégué dans un monastère, *ibid.* (p. 337).
RIEZ (territoire de). IV, 43.
RIGNOMER ou RENOMER, roi au Mans, tué par Clovis, II, 42 (p. 125); *Écl.*, tom. II, p. 272.
RIGONTHE, fille de Chilpéric, reine, V, 50 et *n*. (p. 334); VII, 9, 15, etc.; promise à Reccared, VI, 34, *n.*; fiancée, IV, 38, *n.*; son mariage, VI, 45; envoyée en Espagne, VI, 45; VII, 9; reste à Toulouse, VII, 9; est maltraitée après la mort de son père, *ibid.*, et 10, 15; vol de ses trésors, VII, 32 *fin*, 35; revient avec humiliation, VII, 39 *fin*; rixes avec sa mère, IX, 34.
RIQUIER. *Voyez* RICHAIRE.
ROBOAM, roi de Juda, I, 14.
ROCCOLEN. V, 1; tourmente Grégoire, V, 4; sa mort, V, 4 *fin*.
RODEZ. II, 37 *fin*; III, 21; VI, 38.
— (territoire de). X, 8.
— (évêques de). *Voyez* QUINTIEN, THÉODOSE [2], INNOCENT [1].
ROIS. Les Israélites en demandent à Dieu, I, 12; chez les Ariens communient avec un calice particulier, III, 31; s'appellent réciproquement frères, II, 35; sont

la tête du peuple, II, 34; les trahisons envers eux doivent être punies, II, 42 (p. 125); leurs meurtriers exterminés en Espagne, IV, 38.

Rois des Francs, leur maison et leurs richesses, VI, 45; manière de les proclamer, II, 40 *fin;* V, 18; VII, 33; de les inaugurer, II, 40 *fin;* IV, 42; leur droit dans l'élection des évêques, IV, 6; permission pour en appeler au pape, V, 21; doivent suivre les canons et les lois, V, 19 (p. 280); on doit recourir à eux contre les persécuteurs de l'église, IX, 42 (p. 186); prières pour eux dans la messe, VII, 8; baisaient la main des évêques, II, I, *n.* (p. 50); leur demandaient la bénédiction, VIII, I *fin;* peuvent être réprimandés, mais non condamnés, V, 19 (p. 279); leurs injustices punies par Dieu, *ibid.* (p. 278); garantissent par serment les biens du monastère de Poitiers, IX, 42 (p. 185), et les priviléges des peuples, IX, 30.

— (fils des). Appelés rois, II, 42 et *n.* (p. 125); III, 22; IV, 13 et *n.* (p. 186), etc.

— (filles des). Appelées reines, V, 50 et *n.* (p. 334).

ROME. Prise par les Goths, II, 9 (p. 75); périt par les guerres civiles, V, *Prol.;* épidémie, X, I; écartée par des prières, *ibid.;* son patron saint Pierre, I, 24; VI, 6 (p. 352); siége apostolique, II, I *fin;* IV, 26 (p. 203, et *n.*, p. 204).

ROMAINS. II, 18; *Écl.*, p, 432, n. *r;* vaincus par les Francs, II, 9; par Clodion, II, 9 *fin;* combattent contre les Saxons, II, 18, 19.

Romains dans les Gaules, II, 23 *fin.*

— (leur roi), Servius Tullius, I, 16.

Romains (empereurs). *Voyez* leurs noms.

— (tyran des). *Voyez* JEAN [5], MAXIME [1], VICTOR [3], EUGÈNE [2], CONSTANTIN, CONSTANT son fils, JOVIN [2].

— (évêques). *Voy.* CLÉMENT, SIXTE, PÉLAGE [1], S. GRÉGOIRE-LE-GRAND, JEAN III. Des évêques chassés de leur siége se réfugient près d'eux, et sont rétablis, II, I *fin;* V, 21.

ROMACAIRE, évêque de Coutances, VIII, 31 (p. 98).

ROMAGNAT (plaine de). IV, 20 et *n.* (p. 197).

ROMULF [1], évêque de Reims, X, 19 *fin.*

ROMULF [2], comte du palais, IX, 30.

ROSAMONDE, femme d'Alboin, IV, 41, *n.*

ROUE (supplice de la). V, 19 *fin.*

ROUEN. IV, 52; V, 2, 19 (p. 281); ses citoyens, VIII, 31 (p. 98); ses églises fermées, *ibid.* (p. 99).

— (territoire de). VII, 19.

— (comte de). VI, 31 (p. 385).

— (évêques de). *Voy.* PRÉTEXTAT, MÉLANIUS.

ROUGE (mer). *Voyez* MER.

RUAN, bourg de Touraine, X, 31 (p. 254).

RUBEN, fils de Jacob, I, 9.

RUEIL. VII, 19 et *n.*

RUEL. IX, 13; X, 28.

RUFIN, historien, IX, 15, *n.* (p. 136).

RUFIN, évêque de Comminges, VII, 34, *n.*

RUSTIQUE [1], évêque de Clermont, son élection miraculeuse, II, 13 *fin;* sa mort, II, 16.

RUSTIQUE [2], évêque d'Aire, VII, 31 *fin.*

RUSTICUS DÉCIMUS. II, 9 (p. 76).

S.

SABAUDUS, évêque d'Arles. *Voyez* SAPAUDUS.
SABELLIUS, hérésiarque, II, 34 (p. 112); son hérésie renouvelée par Chilpéric, V, 45.
SACERDOS, évêque de Lyon, IV, 36.
SACRIFICE offert à Dieu, VI, 40; dès le commencement du monde, I, 2.
SACRISTIE. II, 21; V, 19 (p. 277); VI, 11 (p. 361); VII, 22 (p. 25); VIII, 7.
SADOC. I, 15.
SADUCÉENS, leur hérésie renouvelée, X, 13.
SAFFARACUS, évêque de Paris, déposé, IV, 36.
SAFFARIUS, évêque de Périgueux, IX, 41.
SAGITTAIRE, évêque de Gap, IV, 43; des crimes, V, 21; déposé, est rétabli par le pape, *ibid.;* dégradé et renfermé, V, 28; s'emporte contre le roi Gontran, V, 21; relégué dans un monastère, *ibid.* (pp. 291, 298); se joint à Gondovald, VII, 28 *fin*, 34; à Comminges, VII, 37 *fin*, 38; est tué, VII, 39.
SAINT-ESPRIT. I, *Prol.*, 10; II, 3; III, *Prol.;* V, 44, etc.
SALATHIEL. I, 15.
SALÉ, fils d'Arphaxad, I, 7.
SALLUSTE [2], son Histoire, IV, 13 *fin;* VII, 1 (p. 6).
SALMON, fils de Naason, I, 12.
SALOMON, fils de David, I, 12, 13, 14; V, 44; rois qui régnaient de son temps, I, 16.
SALONE, évêque d'Embrun, IV, 43; ses crimes, V, 21; est déposé et rétabli, *ibid.;* renfermé dans un monastère, *ibid.* (pp. 291 et 298); dégradé, V, 28.
SALUSTE [1], comte de Clermont, IV, 13.
SALVIUS ou SAUVE, évêque d'Albi, V, 45, 51; VII, 1; sa mort, VIII; 22 *fin*.
SAMSON, fils de Chilpéric, V, 23.
SAMUEL, prophète, I, 12; le Juste, II, *Prol.*
SANCTUAIRE d'une église, IV, 1, 31 (p. 212).
SANG répandu dans l'église, V, 33; coule à la fraction du pain, V, 34 *fin;* VI, 21.
— (pluie de). VI, 14.
— (nuages de). VIII, 17.
— (étang de). VIII, 25.
SAINTES (concile de). IV, 26; V, 37.
— (comtes de). *Voyez* WANDON, GUNDÉGISIL.
— (évêques de). *Voyez* ÉMÈRE.
— (habitans de), IX, 31; sous Gontran, VIII, 30.
SAÔNE, fleuve, II, 32; V, 34; VIII, 30.
SAPAUDUS ou SABAUDUS, évêque d'Arles, IV, 30, VIII; 39 *fin;* sa mort, *ibid.*
SARAGOSSE, II, 9 (p. 76); assiégée par Childebert, est délivrée, III, 29.
SARUCH, fils de Reu, I, 7.
SATURNIN, évêque de Toulouse, ses actes, son martyre, I, 28; patron de Toulouse, X, 29 *fin;* son église, VI, 12.
SATURNE. II, 29.
SAUL, roi des Israélites, I, 12.
SAUTERELLES, armées combattantes, IV, 20; désolent la Nouvelle-Castille, VI, 33, 44; se portent sur une autre province, *ibid.*
SAUVE. *Voyez* SALVIUS.
SAXONS, en guerre avec les Romains, II, 18, 19; vaincus par les Francs, II, 19; Saxons en Italie, V, 15; d'où ils se jettent sur la Gaule, IV, 43; trompent les Arvernes, IV, 43 *fin;* de retour dans leur patrie, sont vaincus par les Suèves, V, 15; se jettent sur la France; IV, 16 *fin*, 17; rebelles à Clotaire I, sont réprimés, IV, 10; se révoltent, IV, 14, 16 (p. 192); tributaires des Francs, IV, 14; deman-

dent la paix, carnage des deux côtés, *ibid. fin.*
SAXONS de Bayeux, v, 27; x, 9.
— (roi des). *Voyez* ODOACRE.
SCAPTHARIUS, l'un des premiers du royaume, IV, 13 *fin.*
SCEAU du roi. v, 3 *fin.*
SCELLÉS. VII, 9; VIII, 12.
SCHISMES, leur origine, I, 26.
SCHOLASTIQUE. I, 42, *n. Voyez* AMANS (DEUX-).
SCYTHIE. II, 8.
SECONDIN. III, 33; sa mort, *ibid.*
SEDULIUS, poète, v, 45 *fin;* imité par Chilpéric, VI, 46.
SEIGNEURS. I, 29; VI, 24 (p. 375), 45 et *n.;* VII, 7, 19, 26; IX, 36, x, 16 (p. 227).
SEINE, fleuve, IV, 50; V, 25; VIII, 30.
SELLE en Poitou, son évêque Austrapius, IV, 18, *fin.*
SEM, fils de Noé, I, 5, 7.
SÉNATEURS des Gaules, II, 21 *fin;* VI, 39, etc.; d'Auvergne, x, 31 (p. 258); leurs fils donnés en otage sont réduits en servitude, III, 15.
Sénatoriale (*race*). x, 31 (pp. 254, 256, 258, 260).
SÉNAT romain, sa haine contre les chrétiens, pour quelle cause, I, 23.
SENLIS, partagé entre les rois, IX, 20; sous Childebert II, IX, 20 (pp. 142, 143).
— (territoire de). VI, 14 *fin.*
— (évêque de). Malculf, VI, 46 *fin.*
SENNAAR (champ de). I, 6.
SENOCH, sa mort, v, 7.
SENS, x, 11 *fin;* son évêque Anthémius, VIII, 31 *fin.*
SEPTIMANIE, IX, 1 *fin,* 24, 31; dans les Gaules, VIII, 28; voisine des Gaules, VIII, 30; dévastée par Gontran, VIII, 35; IX, 7.
SEPTIMINE, gouvernante des enfans du roi, IX, 38.
SÉPULTURE refusée aux criminels, IX, 10 *fin;* dans les églises, IX, 42 (p. 187).
SERGE, martyr, VII, 31; ses reliques, *ibid.*
SERMENT sur l'autel, III, 14 *fin;* à trois autels, v, 50 (p. 334); sur le tombeau de saint Denis, v, 33; de saint Martin, v, 49 *fin;* VIII, 16; sa formule, IV, 47 (p. 235); des peuples aux rois, IX, 30; des rois pour assurer les priviléges des peuples, *ibid.;* faux sermens punis, VIII, 16, 40.
SERPENS tombés des nuages, IX, 5; les premiers vus à Paris, VIII, 33 *fin.*
SERVATIUS, évêque de Tongres, tom. I, *Écl.,* p. 425, n. *b;* est-ce le même qu'Aravatius? *ibid.*
SERVIUS TULLUS, roi des Romains, I, 16 *fin.*
SERFS, leur mariage, v, 3 (p. 251).
SETH, fils d'Adam, I, 4.
SÉVÈRE, v, 26 *fin;* sa mort, *ibid.*
SÉVÈRE SULPICE. Son livre, etc., de saint Martin, x, 31 (p. 253); sa Chronique, I, 7 *fin;* II, *Prol., fin.*
SÉVILLE. v, 39, *n.* (p. 312); VI, 43, *n.*
SIAGRIUS [1] ou SYAGRIUS, évêque d'Autun, v, 5 (p. 256); IX, 23 *fin,* 41 (pp. 181, 182); x, 28.
SIAGRIUS [2] ou SYAGRIUS, II, 41; maître de la milice, II, 18; roi des Romains, II, 27; réside à Soissons, est tué, *ibid.*
SIAGRIUS [3], fils de l'évêque Désiré, III, 35.
SICAMBRES, II, 31 (p. 105).
SICHAIRE, de Tours, VII, 47; IX, 19; est tué, VII, 47 *fin;* IX, 19.
SICILE, envahie par les Francs, III, 32 *fin;* monastères fondés par saint Grégoire-le-Grand, x, 1 (p. 191).
SICYONIENS, leurs rois EUROPS, MARATE, I, 16.
SIDOINE, évêque de Clermont, II, 23, 24, 25, etc.; ancien préfet, II, 21 *fin;* sa femme, son éloge, son livre sur les messes, II, 22; ses lettres, VI, 7; sa mort, II, 23 et *n.* (p. 94).
SIGEBERT [1], roi, fils de Clotaire I,

IV, 3; fait sa résidence à Reims, IV, 22 *fin;* reçoit pour femme Brunehaut, IV, 27; envoie des ambassadeurs à Constantinople, IV, 39; fait la paix avec les Huns, IV, 29, et avec l'empereur Justin, IV, 39; accueille les Saxons, IV, 43; vaincus par les Huns au moyen de la magie, fait la paix, IV, 29; les met en fuite, réprime Chilpéric, prend Soissons, IV, 23; donne des terres aux Suèves, V, 15; possède une partie de l'Italie, IX, 20 (p. 148); X, 3 (p. 199); fait raser Gondovald; VI, 24; succède à Charibert, VII, 12; est pourchassé par Chilpéric, IV, 48; arme contre lui les nations d'outre Rhin, IV, 50; s'empare de son royaume, IV, 52; prend Arles, IV, 30; qu'il perd avec son armée, *ibid.;* possède Tours et le perd, V, 49 *fin;* Poitiers et Tours, IV, 46; les reprend, *ibid.*, et tout ce qu'il avait perdu, son courage, IV, 50; fait la paix avec Gontran, IX, 20 (p. 143), qui lui rend ses villes, VII, 33 *fin;* favorisé par Mondéric, V, 5 (p. 255); achève l'église de Saint-Médard, IV, 19; exempte Tours du paiement des tributs, IX, 30 *fin;* établit un évêque à Châteaudun, VII, 17; sa sévérité envers un archidiacre, IV, 44 *fin;* est tué, IV, 52 (p. 242); V, 6; VII, 6 *fin;* enterré à Soissons, IV, 52 (p. 243); sa mort, rejetée par Chilpéric sur Gontran, VI, 31; de glorieuse mémoire, VIII, 45; de bonne mémoire, IX, 20 (p. 143); son fils Childebert, V, 48; sa fille Ingonde, V, 39; IX, 24; ses trésors, VIII, 26; a pour comte du palais Gucilion, V, 19 *fin;* pour référendaire Siggo, V, 3 *fin;* Theuthaire, IX, 33 *fin.*

SIGEBERT [2], prêtre de Mouzon, IX, 29.

SIGEBERT-CLAUDE [3], roi à Cologne, II, 37 (p. 118); tué par son fils, II, 40; Clovis s'empare de son royaume, *ibid. fin.*

SIGÉRIC, fils du roi Sigismond, III, 5 (p. 133); est tué, *ibid.*

SIGGO, référendaire, V, 3 *fin.*

SIGHAIRE, citoyen de Poitiers, IV, 46.

SIGILA, Goth, sa mort, IV, 52 (p. 243), et *Ecl.*, 446, n. *p.*

SIGISMOND, roi des Bourguignons, fonde le monastère de Saint-Maurice, III, 5; ses femmes, *ibid.;* tue son fils Sigéric, *ibid.;* marie sa fille à Théodéric, roi des Francs, *ibid. fin;* est tué, III, 6.

SIGIVALD [1], VII, 12.

SIGIVALD [2], duc, V, 12; l'un des grands de Théodéric, III, 24; gouverneur de Clermont, III, 13 *fin;* envahit les biens de l'église, et devient fou, III, 16; parent du roi, est tué, III, 23.

SIGULF. IV, 48; VII, 27; duc, VIII, 18 *fin.*

SILENCE, réclamé à la messe par le diacre, VII, 8.

SILVESTRE [1], pape, II, 31 *fin.*

SILVESTRE [2], élu évêque de Langres, meurt, V, 5 (p. 256).

SILVIUS, roi des Latins, I, 16.

SIMÉON [1], fils de Jacob, I, 9.

SIMÉON [2], évêque de Jérusalem, I, 25.

SIMÉON d'Antioche [3], VIII, 15 *fin;* X, 24 (p. 240).

SIMOÏS, fleuve, IV, 30.

SIMON [1], évêque étranger, X, 24.

SIMON le Magicien [2], I, 24; II, 23 *fin;* V, 50 (p. 331); VI, 39.

SIMPLICE, évêque de Vienne, II, 13.

SINA, SINAÏ ou SYNA, montagne, I, 10 (p. 15).

SIRIVALD, est tué, III, 35.

SISCIA, I, 33 et *n.;* son évêque Quirinus, *ibid.*

SISINNIUS, maître de la milice, IV, 45 *fin.*

SIXTE, pape, martyr, I, 28.

SOCRATIUS, est tué, X, 8 (p. 205).

SODÔME, VI, 5 (p. 347); X, 24 *fin.*

SOISSONS, résidence de Siagrius, II, 27; de Chilpéric, IV, 22; V, 2 *fin;* qui y bâtit des cirques, V, 18 *fin;* basilique de Saint-Médard, V, 35

fin; son tombeau, IV, 19, 21; sépulture de Sigebert, V, 52 *fin.*
SOISSONS (pays de). V, 3; VI, 34.
— (évêque de), Droctigisil, IX, 37.
SOIE (étoffe de). X, 16 (pp. 226, 227).
SOLEIL, prodiges, IV, 31 (p. 211); éclipse, *ibid.* (p. 212); X, 23 *fin;* dimanche, appelé jour du soleil, III, 15 (p. 148).
SOLLIUS. IV, 12; *Écl.*, p. 441, n. *h.* *Voyez* SIDOINE APOLLINAIRE.
SOMME, fleuve, II, 9 *fin.*
SONNAY, bourg, X, 31 (p. 253).
SOPHIE, impératrice, VI, 30; femme de Justin, V, 20; dresse des embûches à Tibère, est punie, V, 31.
SORT, consulté au moyen des Saintes Écritures, II, 37; IV, 16 *fin;* V, 14 et *n.* (p. 270).
SOUCY, maison royale, synode, IX, 37 et *n.*
STABLON ou ESTOUBLON, domaine, IV, 43 et *n.* (p. 228).
STADE, mesure, I, 6.
STATUE adorée, I, 5.
STILICON, bat les Francs, II, 9 (p. 78).
STRASBOURG, IX, 36; X, 19 *fin.*
SUAIRE, porté par un juif, VI, 17.
SUAVEGOTHE, femme de Théodoric I, roi des Francs, III, 5 *fin, n.*
SUÈVES, vainquent les Saxons, V, 15; reçoivent des terres, *ibid.;* appelés Alemans, occupent la Galice, II, 2; leurs envoyés, V, 42.
SULPICE, évêque de Bourges, rassemble un concile à Clermont, VI, 38 et *n.;* sa mort, X, 26.
SULPICE ALEXANDRE, son Histoire, II, 9.
SULPICE SÉVÈRE. *Voyez* SÉVÈRE.
SUNNÉGISIL, comte de l'étable, IX, 38; coupable de la mort de Chilpéric, *ibid.*, et X, 19.
SUNNIULFE, abbé de Randan, IV, 33.
SUNNON, duc des Francs, II, 9; ses titres divers, *ibid.* (pp. 71, 74).
SUREAU portant des raisins, IV, 9.
SUSANNE, femme de Priscus, évêque de Lyon, IV, 36; est punie, *ibid.*
SUZE, IV, 45 *fin.*
SYAGRIUS. *Voyez* SIAGRIUS.
SYMBOLE de la foi, I, *Prol.*
SYMPHORIEN, martyr, son église, II, 15; à ~~Clermont~~, VIII, 30 (p. 94); sa nativité, X, 31 (p. 256).
SYRIE, IV, 39 (p. 223).
SYRIENS. X, 26; dans l'église de Paris, *ibid.;* louanges adressées au roi Gontran dans leur langue, VIII, 1; le Syrien Eufrone, VII, 31.
SYRUS, maître de la milice, II, 9 (p. 73).

T.

TARBES. IX, 6 *fin,* 20 (p. 145).
— (évêque de), Amélius, IX, 6 *fin.*
TARIFA, II, 2 *fin.*
TATTON. *Voyez* WISTRIMOND.
TAUREDUNUM. IV, 31; montagne qui tombe dans le Rhône, *ibid.*
TEIFALES, peuple établi dans le Poitou, IV, 18 *fin* et *n.;* V, 7.
TEMPLE de Salomon, I, 13; dépouillé par Nabuchodonosor, I, 14; sa ruine, I, 22; incendié sous les Romains, I, 24 *fin.*
TENTURES dans les églises, II, 29, 31; IV, 31 (p. 212).
TÉRENTIOL, comte de Limoges, VIII, 30.
TÉROUANNE (habitans de). V, 1; (p. 285).
TERRE (tremblement de). II, 20 *fin;* V, 18, 34; VI, 21; VII, 11; X, 23.
— (promise). I, 11.
TESTAMENT. VI, 45; X, 31 (p. 258), etc.; testament écrit, V, 37 (p. 309); de saint Perpétue, X, 31 (p. 256).
TÉMOINS. Quels peuvent témoigner contre les évêques, V, 50 (p. 334).
TÉTRADIE, femme d'Eulalius, se marie avec Didier, VIII, 45; X, 8; condamnée dans un concile, *ibid.*

TÉTRADIUS [1], évêque de Bourges, III, 16.
TÉTRADIUS [2], cousin de Cautin, IV, 31 *fin*.
TÉTRICUS, évêque de Langres, IV, 16 et *n*. (p. 193); V, 5; VIII, 5; maltraite Pappol, V, 5 *fin*; sa mort, *ibid*. (p. 256).
TEUDECHILDE. *V*. THEUDECHILDE.
TEUTHAIRE, prêtre commis pour examiner la cause de Chrodielde, IX, 43; X, 16 (p. 229).
THARÉ, fils de Saruch, I, 7.
THAU, inscription, IV, 5 *fin*.
THÉCLA, surnom donné à Mélanie, I, 36.
THÉODAT [1], roi d'Espagne, III, 30.
THÉODAT [2], roi de Toscane, ensuite d'Italie, III, 31 *fin*; achète la paix de la part des Francs, *ibid*.
THÉODEBALD, roi des Francs, III, 37; IV, 7, 14; jeune enfant, IV, 6; sa femme Vultrade, IV, 9; ses mœurs, *ibid*.; sa mort, *ibid*.
THÉODEBALD ou THÉODOALD, fils de Clodomir, III, 6 *fin*.
THÉODEBERT [1] ou THEUDEBERT, roi, III, 1; IV, 52 *fin*; X, 29; marche avec son père contre les Thuringiens, III, 7; envoyé contre les Goths, III, 21; succède à son père, III, 23; a pour femmes Deuthérie et Wisigarde, les répudie, III, 20, 22, 27; menace Théodat, roi d'Italie, III, 31 *fin*; en reçoit de l'argent, *ibid*.; expédition en Italie, III, 32; qu'il soumet ainsi que la Sicile, *ibid*.; arme contre Clotaire, III, 28; repousse les Danois, III, 3, et tue leur roi, *ibid*.; tue Badéric, roi des Thuringiens, III, 4; sauve Givald de la mort, III, 23; ses vertus, III, 25; donne de l'argent aux Verdunois, III, 34; sa mort, III, 36, 37.
THÉODEBERT II [2], fils de Childebert II, IX, 9 *fin*, etc., sa naissance, VIII, 37; tombe malade, IX, 29; envoyé à Soissons, IX, 36.
THÉODEBERT [3], fils de Chilpéric, envahit Tours, V, 49 (p. 329); est pris, IV, 23; ravage le pays de Tours et de Poitiers, IV, 48; qui est rendu à Sigebert, IV, 50 *fin*; est tué et enterré à Angoulême, IV, 51 *fin*; le duc Gontran accusé d'être auteur de sa mort, V, 14 (p. 270).
THÉODÉGISILE, roi d'Espagne, III, 30.
THÉODELINDE, reine des Lombards, s'associe Agiluf, tom. II, *Écl*., p. 269, n. *b*.
THÉODOMER, roi des Francs, II, 9 *fin*.
THÉODÉRIC [1], roi d'Italie, sa femme Anaflède, sœur de Clovis, III, 31, et *Écl*., p. 435, n. *b*; sa fille Amalasonte, *ibid*.; devient la femme de Sigismond, III, 5 *fin*.
THÉODÉRIC [2] ou THIERRY, roi, fils de Clovis, II, 28 *fin*; III, 1; son expédition contre les Goths, II, 37 *fin*; réside à Reims, IV, 22; fait un traité avec Childebert, III, 15; destine Wisigarde à son fils Théodebert, III, 20; envoie ce fils contre les Goths, III, 21; contre les Danois, III, 3; son expédition en Thuringe, III, 4, 7; bat les Thuringiens, III, 7; est supposé avoir tué leur roi, III, 8; retour, III, 9; sa femme, fille de Sigismond, III, 5 *fin*; promet à Clodomir de marcher contre les Bourguignons, III, 6; refuse de le faire, III, 11; se prépare à porter la guerre en Auvergne, dévaste ce pays, III, 12; en donne le gouvernement à Sigivald, III, 13 *fin*; qu'il fait périr, III, 23; tente de tuer son frère Clotaire, III, 7 *fin*; assiége le rebelle Mondéric, III, 14; tourmente Desiré, évêque de Verdun, III, 34; sur l'accusation de Sirivald; fait périr celui-ci, III, 35; établit saint Quintien évêque de Clermont, III, 2 *fin*; sa mort, III, 23.
THÉODÉRIC [3], comte des Bretons, V, 16.
THÉODORE [1], évêque de Marseille, VI, 11, 24; reçoit Gondovald, VI, 24; VII, 36 *fin*; est poursuivi par

Gontran, VIII, 12, et par Childebert II, *ibid.*; est enchaîné et absous, VI, 11 *fin*; dans un synode, VIII, 20 *fin*; sa sollicitude en temps d'épidémie, IX, 22; son éloge, VIII, 12 *fin*.
THÉODORE [2], évêque de Tours, III, 17; X, 31 (p. 257).
THÉODORIC [1], roi des Goths, II, 7 (p. 66); sa mort, *ibid.* (p. 68). *Voyez* EURIC [2].
THEODORIC [2], fils de Chilpéric, VI, 27.
THÉODORIC II [3], fils de Childebert II, IX, 4, 9.
THÉODOSE [1], empereur, I, 38; II, 8.
THÉODOSE [2], évêque de Rodez, V, 47 *fin*; VI, 38.
THÉODOSIENNE (LOI). IV, 47.
THÉODULF [1], abbé, élu évêque du Mans, VI, 9 *fin*.
THÉODULF [2], comte d'Angers, VIII, 18 *fin*.
THÉODULF [3], diacre de Paris, X, 14.
THÉOFRID, évêque d'Albi, VII, 1, *n*.
THEPHRI, roi d'Égypte, I, 16.
THÉROUANNE, ses habitans, V, 19 (p. 285).
THEUDECHILDE, femme de Charibert, IV, 26; cherche à épouser le roi Gontran, est renfermée, IV, 25 *fin*.
THEUTHAIRE, référendaire, se fait prêtre, IX, 33 *fin*.
THORISMOND, roi des Goths, II, 7; sa mort, *ibid. fin*.
TOLBIAC. II, 37 (p. 118); III, 8.
TOLÈDE. V, 39 *fin*; VI, 43 *fin*.
TONGRES et TONGRIENS, tom. I, *Écl.*, pp. 429, 430, nn. *k*, *m*.
— (évêque de). *Voyez* ARAVATIUS.
TONNERRE. V, 5 (p. 255); son archiprêtre Mondéric, V, 5 et *n*. (p. 255).
TOSCANE, son roi Théodat, III, 31 (p. 164).
TOULOUSE, son patron Saturnin, I, 28; X, 29 *fin*; son Capitole, I, 28 *fin*; renferme les trésors d'Alaric, II, 37 *fin*; reçoit Goudovald, VII, 27; Rigonthe, VII, 9; dans la basilique de Sainte-Marie, VII, 10; son évêché promis à Sagittaire, VII, 28.
TOULOUSE (pays de). VII, 39 *fin*; VIII, 30, 45 *fin*.
— (habitans de). VIII, 30; IX, 31.
— (évêques de). *Voyez* SATURNIN, EXUPÈRE, MAGNULF.
TOURNAI. Chilpéric s'y fortifie, IV, 51 *fin*; V, 23; en sort, IV, 52 (p. 243).
— (Francs de). X, 27.
TOURNAISIS. V, 50 (p. 335).
TOURNON, bourg, X, 31 (p. 253).
TOURS, exempt de tributs, IX, 30; incendié, IV, 50; X, 31 (p. 260); ses églises dévastées par Leudaste, V, 48; Clovis y prend les titres de consul et d'auguste, II, 38; séjour de Clotilde, II, 43; elle y meurt, IV, 1; sous Charibert, Sigebert, Chilpéric, V, 49; sous Clotaire, Charibert, Sigebert, Childebert, IX, 30; envahi par Chilpéric, IV, 46, 48; V, 1, 2; restitué, IV, 50; rentre dans les mains de Sigebert, IV, 46.
Premier germe de la foi, X, 31; première basilique, *ibid.* (p. 252); son patron saint Martin, X, 29 *fin*; sa basilique, *voyez* MARTIN; celle de Saint-Julien, *voy.* JULIEN; son cimetière, X, 31 (p. 252); ses fêtes, ses jeûnes, ses vigiles, X, 31 (p. 255 *et suiv.*); son église, IX, 26; X, 31 (p. 255); reconstruite par Grégoire, X, 31 (p. 260).
— (habitans de), en proie à une épidémie, X, 30; disputent aux Poitevins le corps de saint Martin, I, 43; marchent contre les Bretons, V, 27; demandent Caton pour évêque, IV, 11; Eufrone, IV, 15; guerre civile, VII, 47; IX, 19.
—(pays de). IV, 48 *fin*; V, 14 (pp. 268 *n*. et 272); VI, 12, 21; X, 31 (p. 261); est ravagé, IV, 48 *fin*; VI, 31 (p. 385); préservé par la vertu de saint Martin, II, 37.
— (comtes de). *Voyez* LEUDASTES, EUNOMIUS.

Tours (ducs de). *Voyez* Ennodius, Bérulf.
— (évêques de); furent presque tous parens de Grégoire, v, 50 (p. 337); leur suite jusqu'à Grégoire, x, 31; leur chronologie, x, 31 *fin*.
Traguilan, iii, 31; est tué, *ibid.*
Traités, terminés par des imprécations, vii, 6 *fin*; traité conclu entre Gontran et Childebert, ix, 20.
Traîtres, méritent punition, ii, 42 (p. 125).
Trajan, persécuteur, i, 25.
Transfiguration de J.-C., vi, 40 *fin*.
Transmigration des Israélites. i, 15.
Transobad [1]; prêtre de Rodez, v, 47.
Transobad [2], prêtre du Gévaudan, vi, 38.
Trasamond, roi des Vandales, persécute les catholiques, ii, 2; sa mort, ii, 3.
Tremblement de terre. *V.* Terre.
Trèves, brûlé par les Francs, ii, 9 (p. 77); résidence du tyran Maxime, i, 38.
— (territoire de). iii, 15; viii, 15 (p. 77).
— (évêques de). *Voyez* Maximin, Magneric, Nisier [3], Apruncule.
Tribun, son office, vii, 23 *fin* et *n.*; puissance tribunitienne, x, 21.
— (des Jovianiens), Héraclius, ii, 9 (p. 73).
Tribunal de l'Église, x, 15 (p. 224).
Tribut public. vi, 45 (p. 410) et *n.*; vii, 23; ix, 30; étranger aux habitans de Tours, ix, 30, et aux ecclésiastiques de Clermont, x, 7; Francs libres soumis de force à le payer, vii, 15 *fin*. *Voyez* Recensemens.
Trinité, son défenseur saint Martin, x, 31 (p. 253); attaquée par Chilpéric, v, 45; les biens abondent à ceux qui la vénèrent, iii, *Prol.*
Trois-Chateaux (Saint-Paul-), son évêque Victor, v, 21.
Tropas ou Trophas, roi des Argiens, i, 16.
Trophime, évêque d'Arles, i, 28.
Troupeaux : mortalité, vi, 31 *fin*.
Troyes, ville de Champagne, viii, 13.
— (évêques de). *Voyez* Agrecius.
Trudulf, comte du palais, ix, 12.
Turé, bourg de Touraine, x, 31 (p. 260).

U.

Ultrogothe, femme de Childebert, iv, 20; son référendaire Ursicin, v, 43.
Unstrut, fleuve, iii, 7 (p. 137).
Urbain [1], fils de Mélanie, i, 36.
Urbain [2], martyr d'Antioche, i, 28.
Urbicus [1], évêque de Clermont, i, 39.
Urbicus [2], évêque de Riez, ix, 41 (pp. 181, 182).
Ursicin, évêque de Cahors, v, 43; vi, 38; ancien référendaire de la reine Ultrogothe, v, 43; excommunié, fait pénitence, viii, 20.
Ursinus. i, 29, *n.*
Ursion. vi, 4; trempe dans une conjuration, ix, 9; qui est découverte, *ibid.*; se fortifie dans le château de Vaivre, *ibid. fin*; assiégé, ix, 12; est tué, *ibid.* (p. 132).
— (domaine d'). ix, 9 *fin*.
Ursus, citoyen de Clermont, iv, 47; trompé par Andarchius, *ib.*; le fait brûler, *ibid. fin*; autre Ursus, *ibid.*
Uzès, son duc Nisier, viii, 18.
— (évêques d'). *Voy.* Ferréol [2], Albin [1], Jovin [1], Marcel [1],

V.

VAPRÈS, roi des Égyptiens, I, 16.
VAIVRE, IX, 9 *fin.*
— (pays de). IX, 12.
VALENCE, IV, 45.
VALENS, empereur, I, 36; X, 31 (p. 252); soumet les moines à la milice, I, 37; sa mort, *ibid.*
VALENTINIEN [1], hérésiarque, I, 26, 28.
VALENTINIEN [2], empereur, I, 36; X, 31 (p. 252); sa mort, I, 37.
VALENTINIEN II [3], empereur, II, 9 (p. 74).
VALENTINIEN III [4], empereur, II, 8; sa mort, *ibid. fin.*
VALÉRIEN, empereur romain, I, 30.
VANDALES, se jettent sur la Gaule, II, 2; passent en Espagne, *ibid.*, et en Afrique, *ibid. fin;* vaincus par les Francs, II, 9 (p. 75); ariens, persécutent les catholiques en Espagne, II, 2; en Afrique, II, 3; leur évêque Cyrola, *ibid.*
— (rois des). *Voyez* GODÉGISILE, GUNDÉRIC, TRASAMOND, GENSÉRIC, HUNÉRIC, GUNTABOND, CHILDÉRIC [2], GÉLISIMER.
VANNES, V, 27 *fin;* VIII, 25, etc.
— (pays de). IX, 18 *fin.*
— (évêques de). *Voyez* EUNIUS [1], MACLIAU, RÉGALIS.
VASSO, temple gaulois en Auvergne, I, 30.
VELAY (le). X, 25 (p. 242); VI, 26.
— (territoire du). IV, 47 *fin;* X, 25 (p. 242).
— (évêque du), Aurélius, X, 25 (p. 242).
VENANT (Saint-), monastère; ses abbés. *Voyez* LICINIUS, GONTHAIRE [1].
VENCE (évêques de). *Voyez* DEUTHERIUS, FRONIMIUS.
VENDANGES à Constantinople, V, 31.
VENDÔME. IX, 20 (p. 143).
VÉNÉRAND, évêque de Clermont, II, 13.
VÉNÉRANDE, concubine de Gontran, IV, 25.
VENNOC ou WIÉROCH. V, 22; reclus, s'adonne au vin, et périt misérablement, VIII, 34.
VENTOUSES. V, 6; VII, 22 (p. 25).
VERAN, évêque de Cavaillon, VIII, 31 *fin;* IX, 4, 41.
VERBE, son incarnation combattue, VI, 5.
VERCEIL. II, 1 *fin;* X, 31 (p. 254).
VERNÉ, bourg, X, 31 (p. 256).
VERDUN. III, 26; IX, 12; sauvé de la misère par Théodebert, III, 34; son église, IX, 8; concile, X, 19.
— (évêques de). *Voyez* DÉSIRÉ [2], AGÉRIC, CHARIMER.
VÉRUS, évêque de Tours, II, 26; X, 31 (p. 257).
VESERONCE? III, 6 *fin* et *n.*
VESPASIEN, empereur romain, I, 24 *fin.*
VETTIUS EPAGATUS, martyr à Lyon, I, 27 *fin,* 29.
VICAIRES. X, 5; leur office, *ibid., n.*
VICTOR [1], martyr à Marseille, IX, 22; sa basilique, *ibid.*
VICTOR [2], évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, V, 21.
VICTOR [3], fils du tyran Maxime, II, 9 (p. 73).
VICTORIN, martyr, I, 31.
VICTORIUS [1], duc, II, 20, 21 *fin;* d'Auvergne, *ibid.;* tué à Rome, II, 20.
VICTORIUS [2], évêque de Rennes, VIII, 32; IX, 39 (p. 172).
VICTORIUS [3] ou VICTOR, son cycle pascal, I, *Prol. fin;* X, 23.
VIDIMACLE, comte de Bretagne, IX, 18.
VIE présente et future, I, 10 *fin;* II, 3 (p. 57).
VIENNE (la), fleuve, I, 43 *fin;* II, 37 (p. 117).
VIENNE, assiégée, II, 33; prise, *ibid. fin;* épouvantée, II, 34 (p. 113).

VIENNE (évêques de). *Voyez* SIMPLICE, AVIT [4], MAMERT, ÉVANCE [1], VIRUS [1].
VIGILE, archidiacre de Marseille, IV, 44.
VIGILES, célébrées la nuit dans les églises, VII, 22 (p. 26); de Pâques, II, 34 (p. 113); de saint Martin, V, 24; à Saint-Maurice, X, 31 (p. 260); à Tours, instituées par Perpétue, X, 31 (p. 255).
VILAINE, fleuve, V, 27; X, 9.
VINCENT [1], martyr en Espagne, ses reliques, IX, 6 (p. 121); sa tunique, III, 29; sa basilique à Paris, IV, 20 et *n.*; VI, 46 *fin;* VIII, 10 *fin*, 33; bâtie par Childebert, *voyez* GERMAIN [3]; à Tours, X, 31 (p. 260).
VINCENT [2], martyr à Agen, sa basilique violée, VII, 35.
VINDEMIAL, évêque, II, 3 (p. 57); martyr, *ibid.* (p. 61).
VINTHRION ou WINTHRION. II, 3; duc, chassé de son duché, est rétabli, VIII, 18.
VIN. De Dijon, généreux, III, 19 *fin;* d'Ascalon, *ibid.;* de Gaza, VII, 29 et *n.* (p. 35); vins blancs, *ibid.*
VIRGILE [1], ses ouvrages, IV, 30, 47.
VIRGILE [2], évêque d'Arles, ancien abbé d'Autun, IX, 23.
VIRGINITÉ, son éloge, I, 42 *fin.*
VIRUS [1], évêque de Vienne, VIII, 39 *fin.*
VIRUS [2], évêque de Tours. *Voyez* VERUS.
VIR, neveu d'Eulalius, X, 8 (p. 205).
VISIGOTHS, leurs rois. *Voy.* THÉODORIC [1], THORISMOND. *Voyez* aussi les mots GOTHS, ESPAGNE.
VISIONS. III, 36; IV, 33; VI, 29; VII, 1.
VITAL, martyr à Bologne; II, 16; ses reliques, *ibid.*
VITRY, domaine, IV, 52; V, 1; VI, 41 *fin.*
VIVIERS. X, 23 *fin.*
VOILES. *Voyez* TENTURES.
VOITURES publiques, IX, 9 (p. 126).
VOLLORE, III, 13.
VOUGLÉ (combat de). II, 37 (p. 118).
VULTRADE, femme de Théodebald, IV, 9; reçue par Clotaire, renvoyée, mariée au duc Garivald, *ibid. fin.*

W..

WADDON. IV, 35; X, 21; maire du palais de Rigonthe, VII, 27 *fin*, 43; ancien comte de Saintes, VI, 45 *fin;* se joint à Gondovald, VII, 28, 34, 38; l'abandonne, VII, 38; passe à Brunehaut, VII, 43; est tué, IX, 35 *fin;* crimes de ses fils; avait eu les trésors de Gondovald, X, 21.
WALDIN, Franc, est tué, X, 27 *fin.*
WALDON, surnommé BERTRAM, diacre, VIII, 22.
WALFROIE. VIII, 15; convertit les peuples à la foi, *ibid.*
WANDELIN, gouverneur de Childebert II, VI, 1; VIII, 22 *fin.*
WARINAIRE, Franc, IV, 39.
WAROCH, fils de Macliau, V, 16; comte de Bretagne, V, 27; IX, 18; viole la foi promise, IX, 18 *fin;* duc, se jette sur la Gaule, X, 9; fait la paix avec Ebrachaire, et la rompt, *ibid.;* accusé d'avoir corrompu les ducs du roi, *ibid. fin;* conspire avec Frédégonde contre Beppolen, X, 11.
WILIACHAIRE [1], comte, X, 9 *fin;* d'Orléans, VII, 13.
WILIACHAIRE [2], duc d'Aquitaine, sa fille mariée à Chramne, IV, 17; se réfugie dans l'église de Saint-Martin, IV, 20; l'incendie, X, 31 (p. 260).
WILIULF de Poitiers, IX, 13.
WINNOCH. *Voyez* VENNOC.
WISIGARDE, reine, III, 33; fiancée à Théodebert, III, 20; sa femme, III, 27; meurt, *ibid.*
WISTRIMOND, surnommé TATTON, X, 29 (p. 249).

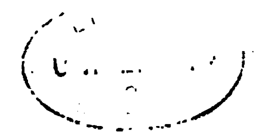
Y.

Yrieix (Saint-), monastère, VIII, 15, *n.* (p. 76); x, 29, *n.* (p. 248).
Yvoy, VIII, 15 et *n.*

Z.

Zaban, duc des Lombards, IV, 45; mis en fuite, *ibid.*
Zabulon, fils de Jacob, I, 9.
Zahulf. VII, 32.
Zara, père de Job, I, 8.
Zoroastre, dieu des Perses, I, 5.
Zorobabel. I, 14, 15.
Zotan, envoyé de Gondovald, VII, 32.
Zulpic. *Voyez* **Tolbiac.**

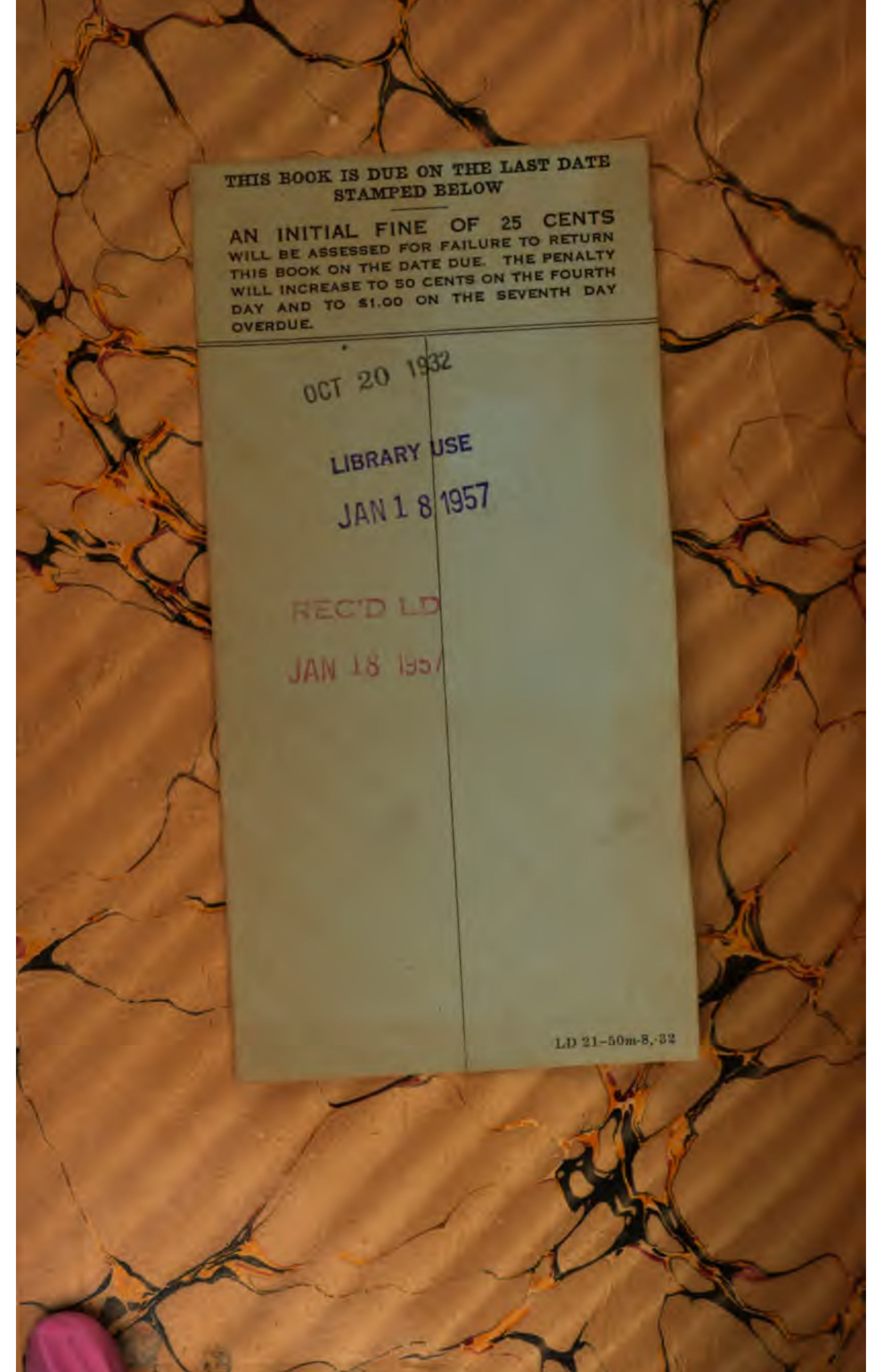
FIN DE LA TABLE.



ERRATA.

Page 204, ligne 10, Cantin, *lisez* Cautin.
234, ligne 27, château de Melun, *lisez* Château-Meillant.
248, note, Yrier, *lisez* Yrieix.
257, ligne 25, la ville de Tours, *lisez* l'Église de Tours.

FIN.


THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
OCT 20 1932
LIBRARY USE
JAN 1 8 1957
REC'D LD
JAN 18 1957
LD 21-50m-8,'32



LIBRARY USE
U.C. BERKELEY LIBRARIES
C022039545
315
Paris
112348
DC3
S6
v.234

